

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette BP 21321
13567 Marseille Cedex 02



Engagement des jeunes dans le trafic

Quelle prévention ?

Pascale Jamouille et Pierre Roche

Convention R/2011/001/DTEP/FFSU

Groupe du 19^{ième} arrondissement de Paris
Groupe trans-périphérique Seine-Saint-Denis et Paris

Juillet 2012



MAIRIE DE PARIS



**Forum
Français pour la
Sécurité
Urbaine**



On a besoin de la longue-vue la plus puissante,
celle de la conscience utopique la plus aiguë, pour
pénétrer la proximité la plus proche.

Ernst Bloch

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| Problématique et demande | 9 |
| Méthodologie | 10 |
| Mode d'exposition des résultats | 15 |
| | |
| SENS DES ENGAGEMENTS DANS L'ECONOMIE DE LA RUE | 17 |
| Une forte dynamique groupale dans les quartiers d'exil | 18 |
| Des vies en groupe | 18 |
| Des quartiers d'exil | 18 |
| L'emprise du groupe organisé autour du deal | 19 |
| Apprentissage par imitation et promotion par cooptation | 20 |
| Entre bandes et regroupements | 22 |
| Des relégations scolaires et sociales | 23 |
| Une mise à l'écart scolaire, avec deux moments critiques | 23 |
| Des relégations professionnelles | 25 |
| Des fragilisations familiales | 26 |
| Jeunes en errance | 26 |
| Conflits intergénérationnels | 27 |
| Questionnement sur la place des parents | 28 |
| Débordements, dénis et barrage des jeunes | 30 |
| Regard du quartier et mutisme des parents | 32 |
| Des enjeux économiques et financiers | 33 |
| Une pratique de résistance à la paupérisation | 33 |
| De l'argent possible, des rêves d'ascension sociale par le trafic | 34 |
| Une économie de la pauvreté, de « la flambe » et de l'endettement | 35 |
| Aider la famille | 36 |
| Errer et survivre | 37 |
| Des enjeux sociaux, subjectifs et affectifs | 37 |
| « Goût » de la peur et du virilisme | 38 |
| Une revanche sociale, où transmuter la honte en fierté | 39 |
| La confrontation aux adultes, à l'institution et à la norme dominante | 41 |
| Polysémie des trafics | 43 |
| | |
| PARCOURS DES « PETITES MAINS » DE L'ECONOMIE DE LA RUE | 45 |
| L'économie de la rue | 46 |
| Diversification et segmentation des tâches | 46 |
| La division spatiale et hiérarchique du travail | 49 |
| La division genrée du travail | 50 |
| Consommations, écarts de temporalités et vulnérabilité psychique | 51 |
| Culpabilité et mauvaise conscience | 52 |
| Défense par transformation en son contraire | 52 |
| Défense par projection | 53 |
| Défense par réification | 54 |

| | |
|---|------------|
| Suspension de la conscience morale | 54 |
| Des défenses totalement efficaces ? Peur, angoisse, troubles du sommeil | 55 |
| Les dynamiques d'enkystement dans les trafics | 56 |
| Violence et emprise | 56 |
| Risques judiciaires et marquage pénal | 58 |
| Tensions de genre et affaiblissement des liens familiaux | 59 |
| Les mouvements de sortie du trafic | 60 |
| Réinvestir les affects et le don | 61 |
| Changement de direction et passions alternatives | 61 |
| Combinaison travail / trafic, pour construire une autonomie | 62 |
| Investissement dans un couple et une famille | 63 |
| Les repères religieux | 63 |
| Des engagements et des désengagements : éléments de synthèse | 64 |
| | |
| PERTURBATIONS ET POSITIONNEMENTS | 66 |
| Perturbations dans les institutions | 66 |
| Des leviers d'intégration sociale inopérants | 67 |
| Une confiance mutuelle à l'épreuve de l'omerta | 68 |
| La montée de l'incertitude face à la violence | 70 |
| Le positionnement de proximité | 73 |
| Les différentes façons de faire vivre la proximité | 73 |
| Proximité et éthique de la décision | 77 |
| La proximité à l'épreuve de la rationalité instrumentale | 82 |
| Ce que accompagner veut dire | 84 |
| Construire sa place et sa légitimité | 84 |
| Construire le lien de confiance | 85 |
| Développer sa capacité à percevoir et entendre | 86 |
| Privilégier le cas par cas | 86 |
| Connaître les jeunes dans leur environnement | 87 |
| Offrir un espace d'échange et d'élaboration | 88 |
| Adapter l'accueil | 89 |
| Savoir parfois dire non aux jeunes | 91 |
| Faire le guet et intervenir au bon moment | 91 |
| Les enjeux de l'accompagnement | 92 |
| La déconstruction des illusions liées au trafic | 92 |
| L'intégration de la loi symbolique | 94 |
| Le développement de l'estime de soi | 95 |
| La séparation et l'individuation | 96 |
| Le développement d'un nouvel horizon | 97 |
| La construction d'un autre rapport à soi | 99 |
| L'accès au monde du travail | 100 |
| La promotion de la parole et de l'action collective | 103 |
| L'intervention sur les moments sensibles | 104 |
| Après des enfants de 10-12 ans | 104 |
| Après des nouveaux arrivants du collège | 104 |
| Après des jeunes en voie de déscolarisation | 105 |
| Après des « 16-18 ans » | 106 |
| Après des « plus de 26 ans » | 106 |

| | |
|--|------------|
| Après des jeunes sortants de prison | 107 |
| L'intervention auprès des groupes | 108 |
| Etayer la dé-fusion d'avec le groupe | 110 |
| Utiliser le groupe en tant que levier de prévention | 111 |
| Le partenariat de proximité | 112 |
| L'exigence d'un partenariat de proximité | 112 |
| Les difficultés du partenariat de proximité | 114 |
| La construction du partenariat de proximité | 115 |
| PISTES DE TRAVAIL | 120 |
| Intervenir sur les politiques d'évaluation | 120 |
| De l'a-posture à l'imposture | 120 |
| Construire un mode d'évaluation pertinent et utile | 123 |
| Co-construire un mode de co-évaluation | 124 |
| Intégrer une dimension collective dans la démarche d'évaluation | 125 |
| Venir en appui de l'action conduite par les habitants eux-mêmes | 126 |
| Expériences émancipatrices | 127 |
| L'empowerment et son ambiguïté | 128 |
| Ce sur quoi il ne faut pas céder | 130 |
| Promouvoir la coéducation | 132 |
| Une autre interpellation des parents | 132 |
| Un élargissement de la communauté éducative | 133 |
| Une création de lieux conviviaux | 135 |
| Autour de la prévention de la récidive | 136 |
| Penser l'approche du deal sur le modèle de la réduction des risques | 136 |
| Identification des risques | 137 |
| Pratiques de réduction des risques | 138 |
| Démarches communautaires | 142 |
| Intervention professionnelle et mode d'implication dans le trafic | 143 |
| Expériences pionnières | 146 |
| Promouvoir une approche santé | 147 |
| Favoriser le transfert des compétences acquises dans le deal vers l'activité licite | 149 |
| Mettre en place des supports créatifs | 152 |
| Dépénaliser ? | 153 |
| CONCLUSION GENERALE | 156 |
| L'économie de la rue | 156 |
| Les engagements dans les trafics | 158 |
| Les dynamiques d'enkystement dans les trafics | 160 |
| Le mouvement de la sortie | 160 |
| Les perturbations du cadre professionnel | 161 |

| | |
|--|------------|
| Des propositions pour être plus aidant au quotidien | 161 |
| Des pistes de travail qui méritent expérimentation | 164 |
| BIBLIOGRAPHIE | 167 |

INTRODUCTION

Problématique et demande

Quelle part peut prendre la prévention pour réduire les dommages liés aux trafics de drogues et son emprise sur une fraction de la jeunesse ? Telle est la question qui, de mars 2011 à janvier 2012, a animé 6 séances d'ateliers pluri-professionnels. Ils ont produit des connaissances sur cette thématique et recherché des leviers de prévention. Le premier atelier réunissait des professionnels du 19^e arrondissement de Paris ; le deuxième des professionnels de la Seine-Saint-Denis et de Paris. Cette démarche a été portée par la Mission de prévention des toxicomanies de la Ville de Paris, la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, les Directions de la cohésion sociale des deux départements et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

Dès 2007, des travaux réunissant institutions et acteurs de proximité du nord-est parisien et séquano-dyonisiens avaient montré à quel point cette problématique de l'engagement de jeunes dans les trafics était centrale. Dans la recherche-action : « Comprendre le sens des conduites à risques pour agir en prévention »¹, la banalisation de l'économie souterraine et la structuration identitaire de jeunes autour de « l'école de la rue » avaient été identifiées comme des axes de travail prioritaires en prévention. En 2008, 2009 et 2010, des « ateliers de valorisation des pratiques de prévention » ont présenté et mis en débat des expériences parisiennes et séquano-dionysiennes. Celles-ci soulignaient l'importance de la prévention en amont de l'engagement dans les trafics et la nécessité d'une approche globale prenant en compte les processus de décrochage scolaire, le soutien à la parentalité, la lutte contre les discriminations, l'apaisement des conflits de cultures, les tensions de genre et les troubles liés à l'exil. Elles posaient aussi la question spécifique des modes d'entrée et de sortie de l'économie de la rue. Aussi, une étude intitulée « Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention ? » fut-elle menée en 2009 auprès de jeunes inscrits dans les trafics et auprès de professionnels de première ligne². Cette enquête ethnographique mettait en évidence des leviers pertinents en termes de prévention. C'est donc dans la continuité de ces travaux que les ateliers « Engagement des jeunes dans les trafics, quelle prévention ? » ont été

¹ JAMOULLE, P. ; FOURNIER, J. 2007. « Comprendre le sens des conduites à risques pour agir en prévention », *Plan crack du Nord-est parisien*, Groupe prévention.

² AMAOUCHE, M. 2010. *Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention ?* Enquête ethnographique dans le Nord de Paris, à Stains, Saint-Ouen et en Seine-Saint-Denis, conduite par le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS) et financée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et la DDASS de Seine-Saint-Denis.

proposés en 2011. Nos commanditaires nous ont confié l'animation de ces ateliers. En effet, ils considéraient que les travaux de recherche que nous menions sur les drogues, la culture urbaine, les quartiers populaires, les positionnements professionnels de proximité ... mais aussi nos expériences de travail avec des collectifs de professionnels nous qualifiaient pour ce projet.

Au cours de ces ateliers, les professionnels de proximité³ (éducateurs spécialisés de prévention, assistantes sociales scolaires, animateurs jeunesse, conseillères en insertion sociale et professionnelle, enseignants, animateurs de centres sociaux, médiateurs sociaux...) ont interrogé le sens de l'implication des jeunes dans le trafic. Ils ont questionné leurs pratiques et positionnements, échangé sur des situations difficiles, voire considérées comme limites. En effet, intervenant auprès de jeunes impliqués dans les réseaux de l'économie de la rue - et tout particulièrement dans le trafic de produits psychoactifs illicites - ils s'interrogent, non sans anxiété, sur la façon d'aborder ce sujet avec les intéressés. Quelle est leur légitimité à le faire ? Comment le faire sans (avoir l'impression de) se mettre en porte à faux avec la loi ? Quel discours de prévention et d'information leur tenir ? Comment réagir à certaines révélations qu'ils peuvent faire sur leurs conduites délictueuses ? Mais, inversement, comment continuer d'assurer sa mission éducative en passant sous silence ces aspects, cette réalité ? Comment maintenir le lien et le dialogue avec ces jeunes sans (donner l'impression de) cautionner une activité illicite, accepter le trafic ? Comment continuer à les accompagner et à leur proposer de possibles alternatives ? Ce travail en atelier portait donc sur la construction d'un ensemble de références communes, d'un cadre éthique d'intervention à même de faire reculer le sentiment d'impuissance que peuvent parfois ressentir les professionnels. Ce qui pourrait leur permettre d'être plus ou mieux aidants vis-à-vis de ces jeunes ; plus à même, ce faisant, de les aider à desserrer l'emprise que ces réseaux de trafic exercent sur eux, voire d'en sortir totalement.

Le présent document constitue le rapport final de la recherche-intervention que nous avons réalisée en coopération avec deux collectifs de professionnels de proximité. Le premier est composé de professionnels du 19^{ième} arrondissement de Paris ; le second de professionnels intervenant sur Paris ou sur la Seine-Saint-Denis.

Méthodologie

La démarche proposée ici par le Céreq s'inscrit dans le cadre d'une clinique sociologique du travail.⁴ Elle est tout à la fois :

³ La proximité désigne les postures professionnelles qui permettent de se rapprocher, d'entrer en contact et de construire des relations avec des publics vulnérables et éloignés des institutions. Les approches de proximité touchent différents registres d'intervention : la clinique, les soins de santé, le travail social et communautaire, la réduction des risques, l'enseignement, les enquêtes de terrain ... JAMOULLE P., 2008, « La proximité », dans FURTOS J., *Cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositif*, Masson, pp. 83-98.

⁴ DE GAULEJAC (de), V. ; HANIQUE, F. ; ROCHE P. 2007. *Sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, érès ou encore ROCHE, P. 2010. « Sociologie clinique du travail et subjectivation », Yves CLOT et Dominique LHUILIER (sous la direction de), *Agir en clinique du travail*, érès.

- une invitation à tenir compte de la présence tout à la fois irrécusable et irréductible de la subjectivité au sein même des rapports sociaux, à prêter une forte attention à leurs dimensions individuelles, psychiques, affectives, existentielles. Ainsi appréhendé, le travail des professionnels de la proximité n'est pas seulement une activité contrainte, canalisée, enserrée dans un système de production de services. Il est aussi un agir orienté par des formes de rationalité, des normes, des affects et des valeurs. Un agir pratique mais aussi, parfois, éthique. Un agir dont le sens est donné, imposé mais aussi sans cesse réapproprié. Il est enfin une scène où celui qui l'exerce entre, par l'intermédiaire de choses matérielles, dans des rapports déterminés avec les autres, par lesquels il les affecte et est affecté par eux ; une scène où il se mesure à l'adversité, se confronte au réel et, plus encore peut-être, à lui-même ; une scène où il résiste à ce qui lui résiste.
- une pratique. C'est bien cette dernière qui la spécifie en tant que telle et l'inscrit dans le champ des cliniques du travail (Lhuilier, 2006). Parmi ses traits les plus saillants, nous ne citerons ici que le principe de la co-construction des savoirs ; en fait, la coopération entre chercheurs et professionnels sur le terrain même de la production des connaissances. Les professionnels qui ont pris le parti d'aller au-devant des jeunes impliqués dans les trafics ont en effet été interpellés non pas en tant qu'informateurs, fournisseurs de données ou encore offreurs de vécu mais en tant que sujets sachants et à même d'en savoir toujours plus, en raison même de leur capacité à faire expérience et à transformer cette dernière en connaissance. Les chercheurs ne sont pas dans un tel cadre seulement des maïeuticiens qui, grâce à leur écoute active et à leur relances, les aident à accoucher d'une parole et d'un savoir sur leur activité et leurs positionnements. Ils proposent aussi des concepts au moment même où ils constituent pour eux une ressource compréhensive susceptible de les aider dans leur propre réflexion et analyse.
- une visée. Celui qui se réclame de la clinique est d'accord pour dire que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'était que pure spéculation⁵ ou un savoir d'expert réservé à des experts.⁶ Il ajoute seulement que les démarches concrètes par lesquelles elle existe doivent permettre aux professionnels de faire reculer les passions tristes ou, pour le dire encore plus positivement, de gagner en puissance d'agir individuelle et collective grâce à la nature des savoirs qu'elles mettent en jeu et à leur régime de production ; plus précisément, parce qu'elles leur donnent la possibilité de co-élaborer à partir de ce qui, habituellement, a du mal à se dire, voire est totalement tu.

La mise en œuvre d'une telle démarche requiert un dispositif technico-relationnel ad hoc. L'entretien collectif répété avec retour est son outil privilégié. La répétitivité des rencontres est importante parce qu'elle favorise la confiance entre participants et crée les conditions d'une parole toujours plus authentique. Mais la

⁵ DURKHEIM, E. (1895)-2007. *De la division du travail social*, Paris, PUF.

⁶ BOURDIEU, P. 1980. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

pièce maîtresse de ce dispositif est le retour. Les paroles sont enregistrées, transcrites et retournées au groupe entre deux séances de travail puis, peu à peu, avec ce dernier, thématiques, mises en perspectives, élaborées, réélaborées, conceptualisées ; en un mot, transformées en savoirs. Retour donc aux professionnels pour étayer leur capacité réflexive et d'action ; en fait, pour qu'ils puissent eux-mêmes faire retour sur leur énoncés et aller toujours plus loin dans leur propre élaboration, donner une dimension toujours plus éthique et critique à leur pratique.

Les personnes qui composent les groupes « Paris 19^{ième} arrondissement » et « trans-périphérique » ne constituent pas des pairs au sens strict. Ils n'occupent pas la même place au sein de la division du travail et n'ont pas en commun un habitus, autrement dit un ensemble de dispositions, de schèmes de perception, de façons d'être au monde. De riches controverses professionnelles ont, chemin faisant, émaillé les échanges et ont pu, ainsi, témoigner de la diversité des cultures éducatives qui y étaient présentes. Mais ils sont pairs à partir du moment où on privilégie ce qui, dans leur pratique, fait problème (l'implication des jeunes dans le trafic) et ce qui, dans leur positionnement, relève d'une éthique (le fait de ne pas s'en accommoder). Un positionnement éthique qui a été au principe même de leur engagement dans cette démarche et qui donnait consistance à ce groupe. Si l'on adopte ce point de vue, ces professionnels ne se différencient que parce qu'ils rencontrent les jeunes à différents moments de leur parcours dans le trafic. Certains les rencontrent alors même qu'ils n'y sont pas engagés mais courent le risque de l'être ; d'autres dès leurs premiers pas en tant que guetteurs ; d'autres, encore, alors qu'ils y sont installés en tant que revendeur, parfois même enkystés ; d'autres, enfin, alors qu'ils sont sous-main de justice. Certains sont plutôt dans la prévention de l'implication dans le trafic ; d'autres dans la réduction des risques ; d'autres, enfin, dans la prévention de la récidive. Chaque professionnel, dans ce groupe, s'autorisait donc à poser une parole toujours plus authentique parce qu'il savait que les autres partageaient des difficultés semblables aux siennes et avaient, comme lui, un fort désir de les surmonter mais aussi parce qu'il était conscient de tout ce qu'il pouvait découvrir et apprendre en échangeant avec eux sur les pratiques et les positionnements. Le sens a ainsi cheminé au travers de tout ce qui, dans les paroles des uns et des autres, se faisait écho, entrait en résonance, avait pouvoir d'évocation, donnait lieu à des associations d'idées.

Enfin, précisément parce que toute parole peut être considérée comme une prise de risque, comme un acte qui engage celui qui le pose, deux règles - celle du volontariat et celle de ne pas sortir du groupe ce qui s'y dit sans l'accord de tous - s'imposent dans une telle démarche. C'est aussi leur respect qui a conditionné sa fécondité.

Catherine JOUAUX, Chef de projet à la Mission de Prévention des Toxicomanies de la DASES ; Isabelle JEANNES, Chef de projet à la Mission de prévention des toxicomanies de la DASES ; Céline LEON, Adjointe au Chef de service de la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Emmanuel MEUNIER, Chef de projet à la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil Général Seine-Saint-Denis et Thierry CHARLOIS, Consultant pour le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) ont pris en charge la fonction de coordination des collectifs des

professionnels de proximité, participé à l'animation des séances et à l'écriture du rapport.

Le collectif des professionnels de proximité intervenant dans le 19^{ième} arrondissement de Paris était composé de :

- Sophie AGNEL - Responsable du Point accueil écoute jeunes - Association de prévention spécialisée et d'éducation populaire la Maison des copains de la Villette (MCV),
- Christophe ALESSANDRI - Educateur - équipe de prévention spécialisée Jeunesse Feu vert,
- Najim BOUARIAN - Educateur - équipe de prévention spécialisée Jeunesse Feu vert,
- Julie BUQUET - Assistante sociale, pôle accompagnement des personnes sous-main de justice - Association FAIRE,
- Chérif CHAOUICHE - Chef de service - équipe de prévention spécialisée de l'Association des jeunes amis du marais (AJAM),
- Guillaume COTI - Directeur du Centre social et culturel J2P,
- Agnès JANSSEN - Chargée de développement local - Equipe de développement local (EDL), Ville de Paris,
- Christophe JIBARD - Agent de développement social / Organisateur communautaire - Association Sœur Emmanuelle (ASMAE),
- Yannick MAHE - Educateur - équipe de prévention spécialisée de la Maison des copains de la Villette (MCV),
- Guy ORLANDINI – Educateur / Chargé de mission - Association de Prévention du Site de la Villette (APSV),
- Sophie PETRU - Responsable de l'Antenne jeunes Flandre, Ville de Paris,
- Cécile RABOUIN - Chargée de projet et chargée de la coordination de la plate-forme jeunes décrocheurs, Mission locale de Paris - Site Est,
- Alain REZE - Educateur - équipe de prévention spécialisée du Club du Canal de l'Œuvre de protection des enfants juifs (OPEJ),
- Caroline RICHARD - Coordinatrice de territoire - Association Coordination Toxicomanies,
- Guilhem SAISSET - Educateur / Médiateur - Association Coordination Toxicomanies,

- Ousmane SIDIBE - Médiateur social - Association Sœur Emmanuelle (ASMAE).

Le collectif des professionnels de proximité intervenant dans le groupe trans-périphérique était composé de :

- Ouardia AIT HADDI, Educatrice spécialisée à l'association AURORE, Service Urgence Jeunes, à Gagny,
- Valérie BEAUDOIN, chargée d'insertion dispositif « lutte contre le trafic » (action d'insertion pour des jeunes connus sur le plan pénal par le Tribunal pour enfants de Paris) Jeunesse Feu Vert,
- Abdoullah BEN SAID, Directeur de l'association Musik à venir, Bobigny.
- Ludovic BLAY, informateur Jeunesse - Antenne jeunes Davout Paris 20è,
- Sylvie CAROT, Principale du collège J. Baker, Saint-Ouen.
- Bruno CHAMINADE, chef de service en prévention spécialisée - Arc 75,
- Thierry DUEZ, Directeur Ecole Nelson Mandela, Saint-Ouen.
- Romain DURR, éducateur spécialisé en prévention spécialisée - Grajar secteur Amiraux-Simplon-Poissonniers, Paris 18è,
- Karima ESSEKI, éducatrice PJJ, STEAMO Aulnay-sous-Bois.
- Anne GUILBERTEAU, coordinatrice de l'Atelier santé ville du 20è - Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon Paris 20è,
- Stéphanie GADHOUM, Psychologue, Mission locale Sevran / Tremblay-en-France.
- Frédéric MIGNOT, chef de service en prévention spécialisée– Fondation Jeunesse Feu Vert – Paris 20è,
- Dominique LANDRODIE, chef de service en prévention spécialisée, Fondation Jeunesse Feu Vert, Saint-Ouen,
- Elise LONGE, Chargée de Mission parentalité, Ville de Saint-Ouen
- Elisabeth MONNERAT, directrice – Point Accueil Ecoute Jeunes La Chapelle, Paris 18è,
- Alexis OLI, Educateur en prévention spécialisée, Jeunesse feu vert, Saint-Ouen,
- Denis PEDOWSKA, Directeur d'une communauté thérapeutique, Association Aurore, Aubervilliers,

- Pierre VARIN, éducateur - Point Accueil Ecoute Jeunes La Chapelle – Paris 18è,
- Matthieu VERRIERE, éducateur spécialisé –GRAJAR, Secteur Blémont Paris 18è

Six séances furent organisées pour chacun des deux groupes de mars 2011 à janvier 2012⁷ dont cinq consacrées à la parole et à sa transformation en savoirs et une à la validation des résultats de la recherche-intervention.

Mode d'exposition des résultats

Ce rapport final se subdivise en quatre grandes parties.

La première partie porte sur le sens des engagements des jeunes dans l'économie de la rue. Ils procèdent de fortes dynamiques groupales mais aussi d'un processus de fragilisation fait tout à la fois de mises à l'écart scolaire, de relégations professionnelles, de ruptures familiales... Les trafics ont aussi une fonction économique, de résistance à la paupérisation, de soutien au budget familial, ils ouvrent des possibilités en termes d'accumulation de capital. Nous tenterons aussi d'accéder aux sens subjectif de ces parcours, quand ils satisfont un besoin d'adrénaline ou encore répondent à une quête de virilisme.

La deuxième partie restitue les parcours de ces jeunes dans l'économie de la rue, en précisant que ces derniers n'en constituent que les « petites mains ». Après avoir décrit son organisation et les principales formes de la division sociale et technique du travail qui la structurent, nous chercherons à comprendre ce qui permet aux jeunes de s'y maintenir malgré tous les affects pénibles (culpabilité, peur, angoisse...) auxquels ils doivent faire face. Nous mettrons enfin l'accent sur les risques d'enkystement dans les business mais aussi sur les mouvements de sortie, de désengagement, de mise à distance.

La troisième partie aborde la façon dont les trafics viennent perturber les institutions et, corrélativement, la façon dont les professionnels qui travaillent dans ces dernières se positionnent par rapport aux jeunes qui y sont engagés. Côté perturbations, nous montrerons notamment que des leviers d'intégration sociale deviennent inopérants, que la confiance mutuelle est mise à mal par l'omerta requise dans le trafic ou encore que la violence qu'il génère est susceptible d'induire chez les professionnels une incertitude concernant leurs savoirs et savoir-faire. Côté positionnements, il était difficile de ne pas évoquer le parti pris de la proximité car nous avons bien conscience qu'il conditionne l'efficacité du travail engagé auprès des jeunes impliqués dans le trafic. Nous traiterons ensuite de l'accompagnement et de ses enjeux et tenteront d'identifier les moments les plus propices à l'intervention. Nous nous interrogerons sur les différentes façons d'intervenir auprès des groupes ainsi que sur le partenariat de proximité, lequel s'impose sur le mode de l'exigence mais semble difficile à mettre en œuvre. Nous

⁷ Les 10 mars, 3 mai, 14 juin, 20 septembre, 29 novembre et 17 janvier 2012.

tenterons, dans cette perspective, de donner quelques clés afin de surmonter ses difficultés et de favoriser sa réussite.

La quatrième partie propose des pistes de travail originales. Elle insiste, en amont, sur la nécessité d'intervenir sur les politiques d'évaluation elles-mêmes, notamment en faisant vivre le principe de leur co-construction avec les professionnels mais aussi les usagers. Plus loin, nous restituerons tout ce qui a progressivement émergé au cours des échanges afin de prévenir l'engagement des jeunes dans le trafic. Dans cette perspective, nous préconiserons l'agir professionnel qui s'appuie sur l'initiative des habitants et favorise l'augmentation du pouvoir d'agir collectif. Nous soutiendrons aussi la coéducation ; l'appropriation critique du modèle de la réduction des risques ; la promotion de la santé, la mise en place de dispositifs permettant le transfert des compétences acquises dans l'illicite dans le champ du licite ou encore de supports créatifs. Cette deuxième partie s'achève en ouvrant un débat sur la question de la dépénalisation.

SENS DES ENGAGEMENTS DANS L'ÉCONOMIE DE LA RUE

Nous éclairerons ici la vie sociale dans les quartiers de relégation où grandissent les jeunes que rencontrent les professionnels. Ils travaillent dans des quartiers d'exil⁸ où ont été concentrées les familles populaires dont beaucoup sont d'origine immigrée⁹. Sur ces territoires marqués par la précarité, les processus de discrimination scolaire, sociale, professionnelle et ethno-raciale¹⁰ se conjuguent. Nous interrogerons les dynamiques groupales qui peuvent pousser la jeunesse vers les trafics : comment ces jeunes y entrent ? Quelles dynamiques collectives les poussent vers les réseaux ? Ensuite, nous décrypterons les fragilisations familiales qui peuvent inciter la jeunesse à s'inscrire par défaut dans des « familles de rue ». Le trafic questionne les dynamiques familiales ; le positionnement des familles et leurs façons d'y faire face ou de s'en accommoder sont une donnée fondamentale pour comprendre les parcours des jeunes. Nous interrogerons enfin les dimensions socio-économiques de l'économie de la rue. N'est-elle pas une forme de résistance aux difficultés socio-économiques des jeunes et des familles, où l'argent des busines est d'abord de l'argent possible ? Nous tenterons de comprendre comment les débrouilles de rue participent à une économie de la pauvreté, de la « flambe » et de l'endettement qui finit par assigner les jeunes à l'illégalité. Quant aux jeunes en errance, le petit trafic leur procure d'abord de quoi survivre au jour le jour.

Les pratiques de business ont aussi des enjeux subjectifs et affectifs. Nous interrogerons les fonctions des prises de risques dans l'économie psychique. Des jeunes ont le goût de la peur et de la confrontation aux adultes. Ils repoussent toujours plus loin les limites, dans des formes de conduites d'appel qui peuvent gravement les marginaliser. A court terme, la vie dans les trafics permet aussi à des jeunes peu reconnus d'exister, elle transmute la honte en fierté. A interroger les différents sens des business, on réalise à quel point ces pratiques sont polysémiques. En général, les engagements dans l'économie de la rue reposent sur différentes logiques groupales, familiales, économiques, subjectives et affectives qui se croisent au cœur de leurs modes de vie.

⁸ En 1992 déjà, dans leur ouvrage « *Quartiers d'exil* », François DUBET et DIDIER LAPEYRONNIE relataient « l'exil chez soi » de populations reléguées dans leur propre société. DUBET, F. ; LAPEYRONNIE, D. 1992. *Les quartiers d'exil*. Paris, Seuil.

⁹ WEIL, P. 2005. *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, La République des idées, Seuil.

¹⁰ Notre utilisation des termes « ethnique » ou « ethnicisation » ne fait aucunement référence à une ethnie traditionnelle. Elle désigne une expérience sociale de désignation comme étranger et de discrimination subie. C'est donc de la condition des jeunes migrants ou de familles immigrées dont nous parlons ici.

Une forte dynamique groupale dans les quartiers d'exil

Les jeunes vivent des vies de groupe sans pour autant que tous leurs regroupements soient dirigés vers le deal. Mais dans les quartiers isolés, noyautés par l'économie de la rue, les « équipes » organisées autour du trafic peuvent avoir une forte emprise sur les plus jeunes, en particulier s'ils sont déscolarisés et socialement vulnérables. Elles offrent des apprentissages, des identifications et des protections.

Des vies en groupe

Les jeunes se constituent en groupes très tôt, dès l'école primaire et par affinités. Chacun intègre les groupes qui lui correspondent et sait à quels groupes les autres appartiennent. D'où une très grande diversité de groupes tant du point de vue de leur objet que du point de vue de leur degré d'organisation, de cohésion et de fermeture.

Quand on parle d'un individu, on sait qu'il appartient à tel ou tel groupe.

A l'adolescence, des jeunes se regroupent *pour* le trafic et *par* type de trafic (deal, vol de motos...). Mais d'autres *contre* le trafic et, parfois, *pour* l'école, afin de pouvoir mener le projet scolaire jusqu'au bout. D'autres encore se retrouvent autour du sport ou des cultures urbaines (groupes de rappeurs, de danseurs...). Dans tous les cas, les groupes remplissent d'abord une fonction protectrice. Ils permettent aussi d'agir dans telle ou telle direction : prendre pied dans le quartier ou se déplacer en dehors, entrer dans le deal ou le refuser, poursuivre sa scolarité ...

Pour pouvoir dire non, il faut être plusieurs. On ne peut pas le dire seul. Le groupe que nous percevons comme quelque chose qui leur nuit est parfois un moyen de se défendre contre les grands qui disent : « Je vais te faire monter dans le deal. »

Les jeunes vont dans de nouveaux quartiers en groupe pour pouvoir se défendre.

Des quartiers d'exil

Dans les zones de forte relégation sociale, les trafics « s'insèrent dans le tableau ». Entrer dans les business peut être une façon simple, directe, même si elle est peu créative, de s'adapter à un milieu de proximité, de s'inscrire dans un environnement qui ne semble offrir comme perspective, pour gagner sa vie, que cette économie-là. Vivre une autre vie sociale demanderait davantage de mobilité, de ressources extérieures, la rencontre d'autres modèles d'identification.

Un jeune me disait : « Tu sais, tu sors et le tableau, il est déjà fait. Donc, tu n'as qu'à t'insérer à l'intérieur du tableau. » Ce tableau-là, ce n'est pas nous qui le dessinons mais il existe quand même.

Il y a une place à prendre à l'intérieur et aucun coup de crayon à donner. (...) Le tableau est là, c'est facile d'y entrer.

Le deal morcelle les territoires en « secteurs », où les jeunes « protègent leurs affaires », jusqu'à vivre des formes d'enfermement. Ils disent : « Là, le trafic est quelque chose de normal. On ne peut pas y échapper. » Tout une organisation est mise en place qu'il s'agit de défendre du regard extérieur. Dans ces lieux clos, on n'entre et on ne sort pas facilement. Des jeunes vivent sous l'emprise de ces milieux fermés avec, devant eux, un horizon étroit où personne ne semble vouloir qu'ils évoluent. Comme si la banlieue ne leur offrait que l'économie de la rue comme perspective. Cette fermeture est d'autant plus forte que la discrimination, la mise à l'écart en banlieue et le rejet par l'Etat-Nation sont ressentis collectivement.

Ce qu'ils partagent est étroit, le langage est étroit, l'horizon est étroit. Tout est étroit.

Ils portent une souffrance existentielle liée à la question d'être mis à l'écart. C'est ce qui, pour moi, crée le substrat de la fleur de l'exclusion. Ils pensent : « On ne veut pas de nous. » (...) Ils le disent et ils le vivent.

Là où les garçons sont, les jeunes filles ne sont pas. Un tel phénomène peut nous conduire à déduire qu'elles seraient moins présentes dans l'espace public. En fait, à y regarder de près, elles seraient plus présentes dans les structures d'accueil que dans les halls d'escalier. Plus visibles peut-être pour les professionnels de ces structures que pour les éducateurs spécialisés de prévention. Ainsi, elles se rendent parfois dans les antennes jeunes dans le cadre d'un petit groupe qu'elles ont constitué par affinité et pour faire face à une situation particulière ; celle, par exemple, issue du décrochage scolaire ; poussant les professionnels à inventer de nouvelles formes d'accueil et d'accompagnement. D'une manière plus générale, elles ne resteraient pas dans l'enceinte même du quartier, en bas des immeubles et des tours, au vu et au su de tous. Peut-être parce que plus exposées encore que les garçons aux regards de ses habitants. S'en soustraire relèverait pour elles d'une nécessité vitale. Peut-être parce que plus soumises à leur contrôle, elles tenteraient par tous les moyens de s'en dégager en mettant en œuvre des stratégies de résistance ou de désistance. Elles auraient une conscience plus acérée, plus aiguë, plus vive de ce tout ce qui, dans cette vie de quartier, les empêche de grandir, de s'émanciper. Dans cette perspective, elles font preuve d'une plus grande mobilité et, pour cela, n'hésitent pas à remettre en question les codes qui y ont été construits, et qui les empêchent d'être tout simplement ailleurs, dans un autre monde que celui de la cité, sans susciter l'étonnement, voire la réprobation et le rejet des autres.

L'emprise du groupe organisé autour du deal

Certains groupes exercent une forte emprise sur leurs membres ; ceux qui sont organisés autour de deal entrent dans cette catégorie. On y observe souvent un mode de fonctionnement autarcique qui peut couper les jeunes du reste de la société et créer chez eux une sorte d'autisme groupal. Pourquoi les jeunes, une fois sortis de prison, malgré tout ce qu'ils ont pu y subir, leur aversion pour elle,

leur désir de ne pas y retourner, sont-ils souvent conduits à récidiver ? Qu'est-ce qui les pousse à consommer, à trafiquer de nouveau ? On ne peut pas ici faire abstraction de l'ancrage de ces pratiques sociales dans l'univers de la cité, de leurs liens avec certains modes de vie, sociabilités et imaginaires communs de groupe¹¹ qui entraînent des identifications, voire des fusions entre ses membres. Au-delà de la dimension purement économique et financière, l'ancrage peut être très affectif. Ce n'est pas tant les pratiques de consommation et de deal en tant que telles que les jeunes auraient du mal à lâcher que leur groupe d'appartenance avec le type de rapport à l'autre qu'il implique, la sécurité et le soutien affectif qu'il peut apporter.

Pour certains, il y a une autonomie de fonctionnement complètement autarcique, basée sur de la tension, une ironie permanente, une dynamique qui les fait avancer en autiste.

Ils ne veulent plus entendre parler de la taule parce que c'était l'horreur ! Mais, le jour où ils sortent, ils récidivent en re-consommant, en repartant dans le business. Parfois, c'est tellement ancré dans le cercle amical et la cité qu'il est quasiment impossible d'en sortir.

Il y a un côté super fusionnel avec le groupe des potes du quartier. Ils ont vachement de mal à le lâcher !

Ces groupes d'appartenances, où les liens sont affectifs et stables, les jeunes les nomment, selon les cas, « la famille » ou « l'équipe ».

« La famille », ce sont les gens avec qui ils ont grandi, avec qui il existe un lien fort qui s'est construit au fur et à mesure des années, des gens qu'ils côtoient tous les jours, avec qui ils ont partagé des choses. Ils ont été ensemble depuis le début. « L'équipe », c'est l'équipe avec qui ils vont faire « les quatre cents coups ». Ils disent : « C'est mon équipe, mes gars ». La famille et l'équipe cela peut se mêler. Cela fait ressortir, me semble-t-il, un besoin fondamental que l'on a tous ; le besoin d'appartenance. On a besoin d'appartenir à un groupe, une équipe.

Les termes « famille », « équipe » marquent le sentiment d'appartenir à des collectifs. Font partie de « la famille » des jeunes qui se connaissent parfois depuis l'école maternelle, des amis d'enfance avec qui des rapports quasi familiaux se sont noués. Le mot « famille » marque les liens de sang, la solidarité, la loyauté aux siens. Le terme « équipe » est tout aussi significatif. Il caractérise l'appartenance à un collectif de travail coopératif où les membres sont interdépendants. Quand les amitiés d'enfance (la famille) deviennent des amitiés de business (l'équipe), les jeunes sont doublement liés à la fois par des liens de famille et de « travail ». Ces appartenances sont précieuses, interdépendantes et difficiles à défaire.¹²

Apprentissage par imitation et promotion par cooptation

Après l'école, beaucoup de « petits » vivent dehors, avec leur groupe de copains, « sur la dalle », en bas des tours. Au final, ils voient peu leurs parents et

¹¹ ANZIEU, D. 1984, *Le groupe et l'inconscient, l'imaginaire groupal*, Paris, Dunod.

¹² Au sujet de ces liens d'interdépendance, où les amitiés d'enfance deviennent des amitiés de business voir la thèse de Patricia BOUHNİK, *Le monde social des usagers de drogues dures en milieu urbain défavorisé*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris VIII, 1995.

sont surtout socialisés dans le groupe de pairs. Des trafiquants, plus âgés qu'eux, peuvent devenir leurs modèles d'identification. Dans les mondes populaires, les apprentissages des plus jeunes se font par imitation, par la pratique, en regardant faire les grands. C'est aussi par la pratique que les « petits » se font reconnaître et accèdent au statut de « grands ». Si la pratique sociale qui permet d'apprendre est celle des réseaux du trafic, les petits accumulent là des savoirs et prouvent leur valeur à l'« école de la rue ». Certains sont fiers d'être reconnus par le groupe des plus âgés qui représentent le quartier et portent son identité sociale. Cela leur donne un sentiment d'appartenance.

Le gamin, à qui on va mettre une barrette de shit ou une savonnette dans le cartable pour la livrer, a peur. Ils le disent tous. Mais derrière, à l'arrivée, il y a un groupe. Un groupe, c'est les gens du quartier qui portent l'identité et qui vont lui mettre une tape dans le dos en lui disant : « T'es un grand. » Et cette marque de reconnaissance, qu'on le veuille ou non, est positive pour le gamin. (...) Il va être reconnu. On va lui dire : « Tiens, le grand, maintenant tu as le droit de t'asseoir à côté de moi. » Ça, chez les gamins à 10-11 ans, ce n'est pas rien comme discours.

Des « grands » investissent « les petits ». Ils sont « la relève » : « On forme nos petits », affirment-ils aux travailleurs sociaux, « ce sont nos petits à nous ». Dans le cadre de leur logique de développement, les « grands » repèrent les « petits » les plus « vaillants », les prennent « sous leurs ailes » et les font « travailler ». Ils reconnaissent leurs compétences. Ils leur donnent leurs premières responsabilités. Quand on évoque l'utilisation par les « grands » des « petits », on s'empresse de réprover et de condamner une telle pratique. Peut-on se contenter de cette vision unilatérale et de cette attitude morale ? Il est vrai que certains « grands », sans foi ni loi, ne sont animés que par une seule volonté : celle d'accroître leur profit grâce à l'exploitation des « petits ». En général, ils embauchent les « petits » déscolarisés parce qu'ils sont vulnérables, en danger social, particulièrement impressionnables ou encore parce qu'ils ne sont pas en position de résister à leur offre en raison de leur situation financière. Plus rarement, ils embauchent des « petits » bien scolarisés, a priori moins vulnérables. Mais dans ce cas, il s'agit surtout de montrer sa force, son côté « bad boys », d'affirmer son pouvoir, et d'étendre son emprise sur l'ensemble du quartier. Pourtant ceux-là-même peuvent parfois refuser que les petits frères de leurs amis entrent dans le réseau. Ils n'hésitent pas à s'adresser à eux pour leur dire de ne pas prendre exemple sur eux, de ne pas faire ce qu'ils ont fait ; de ne pas, comme eux, « bousiller leur vie ». D'autres ont le sentiment d'aider les « petits » en les embauchant, de les « intégrer », de leur permettre de payer les factures que leurs parents ne peuvent plus payer, de leur offrir un avenir ; bref de leur offrir une protection et de faire acte de bienveillance. « Les petits » commencent par des tâches faciles, faire le guet, par exemple. Ce poste, s'ils l'assument bien, leur donne un positionnement dans le quartier et une rentrée d'argent. Les enfants ont besoin d'être reconnus, valorisés et investis. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, les jeunes reçoivent de nouvelles missions, hors du quartier. D'autant plus s'ils réussissent à étoffer leur carnet d'adresse, à se faire de nouveaux réseaux à l'école ou dans d'autres lieux. Plus leur capital relationnel s'étoffe, plus ils sont mobiles, plus ils diversifient leurs apprentissages (trafics de cigarette, de stupéfiants), plus ils montent les échelons, plus ils sont reconnus.

Entre bandes et regroupements

Peut-on qualifier les groupes qui participent à l'économie de la rue, de bandes ? Le mot « bande » évoque un groupe constitué, institué, structuré et hiérarchisé autour d'une activité spécifique et doté d'un mode de fonctionnement particulier et de rituels.¹³ Son usage ne semble guère approprié lorsque des jeunes circulent de l'un à l'autre groupe au gré de leurs amitiés, de leurs envies, des opportunités qui se présentent. Là, nous serions plus en présence de regroupements de jeunes. « Bande » et « rassemblement » constitueraient en quelque sorte les deux pôles opposés des phénomènes groupaux. Un « groupe » se transforme en « bande » à partir d'un certain degré de structuration, d'organisation, de stabilisation et d'inscription dans la durée. Le fait, par exemple, de pouvoir payer un avocat pour défendre un jeune du groupe qui est « tombé » constitue peut-être un élément essentiel de cette transformation en bande. A contrario, tout groupe qui se fait et se défait dans un temps court, notamment autour d'une embrouille, ne peut être qualifié de bande. User systématiquement du terme de bande pour désigner ces groupes de jeunes aurait donc pour conséquence de figer ce qui est de l'ordre du processus, d'occulter les mobilités qui seraient en jeu. En fait, ce terme de bande, à l'instar de celui de ghetto¹⁴, nous empêcherait de penser les dynamiques sociales parce qu'il contribuerait à les réifier, à les pétrifier, à les dé-dialectiser.

Il y a des places, des lieux de rassemblement et le jeune, un jour, va là, un autre, ici. Parfois, ils stagnent au même endroit.

Je ne parlerai pas de bande. Il y a des groupes plus ou moins organisés. Il y a une mobilité.

Les processus de stigmatisation ont tendance à transformer tout groupe de jeunes en bande dès lors que leur lieu de rassemblement est celui du quartier populaire et que leur hexis corporelle¹⁵ présente quelques caractéristiques distinctives (comme, par exemple, le port de la casquette). Sans doute en réponse à cela, les jeunes ne parlent plus en termes de bandes, voire de groupes mais de collectifs ou encore d'équipe. On constatera non seulement une forte maniabilité¹⁶ mais aussi mobilité voire, peut-être, labilité, fluidité, liquidité¹⁷ du stigmaté. La vigilance sur les mots que l'on emploie est ici de mise si l'on ne veut pas être rattrapé, comme par surprise, par le stigmaté.

¹³ ANZIEU, D. ; MARTIN, J.Y. 1968-1976. *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Le psychologue.

¹⁴ Pour une critique, en poursuivant dans cette même veine, du terme de ghetto, se reporter à VIEILLARD-BARON, H. 2011. Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux représentations, (sous la direction de Joëlle BORDET et Pierre ROCHE) « Quartiers populaires, dynamiques sociopolitiques et interventions », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n°12.

¹⁵ Selon Pierre BOURDIEU, « L'hexis corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par là, de sentir et de penser » (Le sens pratique, Paris, éditions de minuit, p. 117).

¹⁶ Erving GOFFMAN a fortement insisté sur le caractère maniable du stigmaté. Se reporter notamment à *Stigmaté*, Paris, Minuit, 1975.

¹⁷ Zigmunt BAUMAN développe la thèse de la liquéfaction des institutions et de la fluidification des liens sociaux. Se reporter à son ouvrage *Le présent liquide, peur sociale et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007. On peut ici faire l'hypothèse que la logique du stigmaté elle-même s'inscrirait dans un tel phénomène.

Au bord du canal, il y a des gens avec un peu de vin, de musique, quelquefois en train de fumer. Si c'était des jeunes des cités, on parlerait de bande.

A la base, dans le hip hop, par exemple, les bandes, ce sont des groupes de danseurs. Après, le mot est devenu péjoratif parce qu'il y a eu des événements sur lesquels ils ont mis ce mot-là : la bande !

Les jeunes eux-mêmes disent : « On est une équipe ! »

Des relégations scolaires et sociales

On est face à des gamins qui sont expulsés du système scolaire, en rupture familiale, plongés dans \times précarisations, \times précarités qui font qu'à un moment donné, ces gamins se réalisent à travers le groupe de pairs et à travers la fréquentation de l'espace public.

Tous les jeunes des quartiers d'exil ne fréquentent pas les réseaux du trafic. Y entrer est souvent lié à un enchaînement de mises à distance, voire de ruptures avec l'école, la famille... Des jeunes ont été orientés dans des filières scolaires qu'ils n'ont pas voulues puis se sont déscolarisés. Ils sont peu qualifiés et ils ne trouvent pas d'emploi. Quand les relégations scolaires conduisent à une absence globale de perspectives, les trafics paraissent ouvrir des possibles.

Une mise à l'écart scolaire, avec deux moments critiques

D'une classe d'âge à une autre, la participation aux trafics évolue. La préadolescence et les 16-18 ans sont deux moments critiques, où le deal semble particulièrement attractif : à la fin de l'école primaire, pour les jeunes qui veulent prouver qu'ils ont grandi et vers 16-18 ans, pour ceux qui ont quitté l'école et qui n'arrivent pas à gagner leur vie.

10-11 ans, la fin du primaire et l'entrée au collège, c'est un âge délicat.

A la fin de l'école primaire, les « grands » jouissent de la considération des plus petits. Mais à l'entrée au collège, leur statut bascule, ils deviennent les plus petits, les bleus, les faire valoir des grands. Les trafics attirent tout particulièrement des enfants qui appartiennent à des fratries engagées dans les réseaux, mais aussi des jeunes plus isolés. Quand aucun dispositif d'accueil n'est organisé au collège, ceux qui n'ont pas d'entourage et qui n'arrivent pas à s'imposer ont peur de devenir des souffre-douleurs. D'où l'intérêt des services qu'ils peuvent rendre aux trafiquants : ils donnent un groupe, une place à des enfants qui doivent grandir vite. D'autant plus qu'à cet âge-là des parents relâchent la surveillance, l'enfant passe plus de temps en rue, il peut plus facilement mener une double vie. Il a besoin de nouveaux réseaux de relations. Dans ce contexte, l'accès à l'argent de poche devient crucial. Ces enfants n'ont pas d'argent de poche et les portables, par exemple, sont devenus centraux pour appartenir à un groupe et communiquer. D'où leur intérêt pour des business où il est possible d'accéder à l'argent. L'entrée dans les trafics est progressive, elle commence « à bas bruit » avec des activités qui ressemblent plus à de la « débrouille », qu'à du trafic (du moins dans la conscience des très jeunes),

comme la vente de cigarettes à la pièce. Ensuite les produits vendus se diversifient.

Les petits vendent les cigarettes à l'unité 10 ou 15 centimes (...) Entre les cigarettes et la barrette de shit, la frontière est infime.

Les signes de l'entrée dans les trafics sont souvent les mêmes. L'enfant se replie, il ne parle plus aux adultes et se met à distance de l'institution scolaire. Il se différencie du groupe des plus jeunes, se démarque par la coiffure, les accessoires et le vêtement (une coupe de cheveux rasée avec de la couleur, une grosse chaîne, etc.). Il porte des messages aux grands, sert d'intermédiaire. Ensuite, on lui confie de nouvelles missions.

Autre moment critique, les 16-18 ans... A partir de 16 ans, l'école n'est plus obligatoire. Aucun revenu de remplacement n'est accessible. Les employeurs n'engagent que très rarement avant 18 ans, même pas pour un stage. Les jeunes sont dans un temps suspendu, ils n'ont rien à faire, ils s'ennuient et lorsqu'ils veulent entreprendre quelque chose, ils «*se mangent des freins*». Ils traînent dehors, en grande proximité avec l'économie de la rue. Ils sont trop grands pour rester enfermés dans les appartements et trop pauvres pour profiter de la vie urbaine.

16-18 ans, c'est un âge ingrat. Si on a arrêté l'école, l'accès au monde du travail reste très difficile et, à partir de ce moment-là, il faut trouver un moyen, quoi qu'il arrive, de faire de l'argent. C'est la tranche d'âge idéale pour le deal parce qu'on ne leur offre pas grand-chose d'autre.

A tous les âges, les questions d'humiliation et d'exclusion scolaires sont sensibles. Rejetés par le monde scolaire, des jeunes se retrouvent «*enfermés*» en dehors de la société, enclavés à l'intérieur de leur cité.

*Les humiliations, très jeune, le découragement scolaire, ça existe bien, cela laisse des séquelles. Cela vient aussi de l'école. La violence institutionnelle vis-à-vis de certains enfants est un problème manifeste. Cela contribue à la cristallisation de ce qui va, plus tard, produire de l'exclusion, c'est-à-dire une interdiction de s'en sortir, c'est-à-dire que c'est «*clôre à l'extérieur*».*

Les jugements des enseignants sur les familles des élèves font des dégâts. Les conflits de cultures entre l'école et la famille sont ravageurs. Des enfants vivent des conflits de loyauté qui plombent leur confiance dans les valeurs de l'école et donc leurs apprentissages. Tirillés entre l'école et la famille, quand les va-et-vient quotidiens entre les deux mondes, sans pitié l'un pour l'autre, finissent pas donner le vertige, des jeunes atterrissent au dehors, à l'école de la rue, dans un troisième système de valeurs, qui leur paraît plus simple à intégrer, plus clair, plus visible.

À partir du moment où les familles se sentent jugées, même si ce n'est pas en conscience, c'est fini.

Quand les valeurs de la famille viennent en contradiction avec ce que l'école transmet comme valeurs, c'est dur pour l'enfant d'apprendre les valeurs de l'école.

Si les jeunes déscolarisés sont vulnérables, exposés aux trafics, tous ne dealent pas pour autant. Les professionnels se démarquent de la construction

politico-médiatique qui stigmatise le décrochage¹⁸ et tend à identifier les figures du décrocheur et du délinquant¹⁹, à les écraser l'une sur l'autre ; à transformer, à terme, tout « décrocheur » en « délinquant » potentiel sinon actuel.

J'aimerais que l'on soit vigilant et que l'on n'écrive pas qu'il y a une corrélation systématique entre déscolarisation et délinquance.

La corrélation entre décrochage et trafic n'est ni mécanique ni systématique. Pas plus qu'on ne saurait affirmer que tous les jeunes qui décrochent de l'école entrent en délinquance, on ne saurait affirmer que tous ceux qui « réussissent » à l'école y échappent. Un participant à la démarche nous rappelle que, selon les statistiques de son institution, 30 à 35% des consommateurs et revendeurs occasionnels de crack sur Stalingrad et la Porte de la Chapelle disposeraient d'un Bac, voire d'un diplôme (du) supérieur. Nous devons être conscients du poids des mots, de la violence symbolique que leur usage exerce sur l'autre. Une chose est pour un jeune d'avoir décroché du système scolaire, autre chose est de devenir un décrocheur, voire « Le » décrocheur. Ce qui est de l'ordre d'un attribut parmi d'autres devient ici de l'ordre d'une substance qui lui colle alors à la peau et qui le définit avant, parfois, de le finir. Dans l'ordre de ce discours, il risque de n'être, à terme, plus que cela, « Le » décrocheur et de devenir ce qu'il doit nécessairement devenir : « Le » délinquant. Aussi les professionnels sont-ils conduits à s'interroger non pas sur les effets du décrochage sur un parcours type mais sur le sens concret qu'il peut revêtir dans le cadre d'une biographie singulière, jamais répétable. Ils quittent le terrain des classements typologiques, facilement manipulables dans une logique de contrôle social, pour celui d'une clinique soucieuse de lier complexité et singularité, toujours à l'affût de ce qui rompt les continuités et crée de la réversibilité ou de l'inédit.

Des relégations professionnelles

Il me semble que ce sont des gosses qui sont un peu condamnés et qui le savent. Moi, je pense que la question sociale se pose à eux avec beaucoup d'acuité. Ils perçoivent qu'ils sont un peu des perdants désignés d'un système qui ne veut pas d'eux. Ils vivent des choses comme ça. Ils pensent les choses comme ça. Ils nous demandent : « Tu en penses quoi, toi, au fait ? Moi, je suis un arabe. Alors dans ce quartier, pas question que je trouve du travail. Non ?

Des pratiques discriminatoires liées à l'origine et/ou au lieu d'habitation entravent l'embauche sur le marché du travail. Les jeunes intériorisent ces pratiques. Peu à peu, le « *ce n'est pas pour vous* » retentit sur la scène subjective comme un « *ce n'est pas pour nous* » et plus encore, peut-être, comme un « *ce n'est pas pour moi* ». Ils ne parviennent alors à percevoir que chômage et galère au bout de leur parcours scolaire. Comme si ces réalités étaient de l'ordre d'un fatum, d'un destin dont ils ne pourraient empêcher l'accomplissement, quoi qu'ils fassent, quelque soient les efforts accomplis, quelque soient leurs résultats et leurs diplômes. L'entrée dans le trafic leur permet précisément d'éviter de se confronter à la violence du rejet et à des situations d'échec qu'ils jugent

¹⁸ MUCCHIELLI, L. 2011. « La construction politico-médiatique du lien entre décrochage scolaire et délinquance », in son blog, *Le Monde.fr*

¹⁹ ESTERLE-HEDIBEL, M. 2006. « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports de la recherche récente », *Déviance et Société*.

programmées, de prévenir les déceptions, déconvenues, atteintes à l'identité, à la dignité et les microtraumatismes qui leur sont liés. Il y a là une pratique d'ajustement anticipé et préréflexive à l'avenir le « plus probable », un rejet de toute alternative qui relèverait du « encore possible ». ²⁰ Il y a là une façon de rabattre le « encore possible » dont chaque itinéraire singulier est porteur sur le « plus probable » de la trajectoire modale de ceux qui partagent une même condition sociale et économique et, ici, sont l'objet d'une même relégation et stigmatisation. Certaines situations sont si difficiles que des professionnels comprennent le réalisme et la lucidité dont les jeunes font preuve et ne sont pas loin de leur donner raison plutôt que d'en rendre raison. L'usage des termes de « condamnés » et de « perdants désignés » témoigne de cette compréhension. Quant aux rares expériences que ces jeunes ont du monde du travail, elles ne sont pas nécessairement structurantes, ni gratifiantes. Certains en sortent « dégoûtés ». Ils ont mal vécu les rapports d'autorité et ils ont eu l'impression de ne pas être jugés à leur juste valeur. Ainsi, c'est « par défaut » d'un emploi accessible et acceptable que certains s'engagent dans les trafics.

Des fragilisations familiales

Des familles sont déchirées par des conflits intergénérationnels exacerbés. D'autres sont mises à mal par des dynamiques familiales très insécurisantes. Si le deal questionne la place des parents, il affaiblit aussi les liens familiaux. Des parents sont dans l'aveuglement et le mutisme. Quand les ruptures familiales et scolaires se conjuguent, des jeunes peuvent investir les réseaux du trafic comme des familles de substitution.

Jeunes en errance

De ruptures en ruptures, des jeunes décrochent socialement jusqu'à « *tomber à la rue* ». A ce stade, le deal devient un moyen de survivre parmi d'autres. Ces jeunes ne participent plus à la mythologie de la réussite sociale par le *business*, ils ne sont ni dans « *la flambe* », ni dans « *la sape* », ils en sont même le contre-modèle. Les jeunes des quartiers ne se mélangent d'ailleurs pas avec eux.

Je travaille avec des jeunes de 16 à 25 ans qui sont dans l'errance, dans la rue. Le rapport aux parents est totalement zappé. Souvent, le problème de la dépendance est déjà installé, ils sont dans des consommations pour tenir le rythme dans la rue. Pour eux, le deal, c'est surtout la survie, éventuellement se payer la bière le matin pour éviter les tremblements, l'odeur de chien, etc. On est sur un autre rapport à la vente, ils ne sont pas sur l'image.

En général, les jeunes en errance ne fréquentent pas les structures de prévention spécialisée, ne vont pas à la PJJ quand ils sont convoqués et restent souvent introuvables. Par contre, le dispositif de bas seuil fait partie de leurs lieux

²⁰ Ces pratiques de rejet relèvent du principe de « la nécessité fait vertu ». Elles sont propres à la logique de l'habitus développée par Pierre Bourdieu. Ce rejet obéirait en quelque sorte à ce que cet auteur nomme « la causalité du probable ».
BOURDIEU, P. « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, Vol 15, 1974.

de passage. Des gares à ces structures, leur errance est limitée dans l'espace. Même si, de temps en temps, en été, ils prennent un train et voyagent vers d'autres villes.

Ils dorment à la gare. Le matin, ils prennent le café et leur douche dans la structure. Ils ne font pas grand-chose.

Mais la grande majorité des vendeurs au détail ne sont pas des errants. La plupart vivent en famille, même si leurs relations familiales sont conflictuelles.

Conflits intergénérationnels

Les quartiers populaires sont des quartiers à forte densité immigrée, où les transmissions familiales peuvent se complexifier. Des parents s'amarrent à un passé qui n'a pas de sens pour les enfants, ce qui crée des distances familiales. D'autres, au contraire, ne transmettent plus leur langue ou leur culture d'origine, parfois parce qu'ils sont trop pris par leur travail (trop loin, trop harassant, dans d'autres créneaux horaires...), parfois aussi parce que la culture qui les a socialisés devient lointaine et qu'elle est disqualifiée en France. Aculturés différemment parents et enfants peuvent avoir du mal à se comprendre. Quand les espaces de communication se réduisent, les relations familiales se brouillent.

La famille aussi n'est parfois pas en mesure de transmettre parce qu'elle passe son temps à travailler ailleurs ; on n'a pas les mêmes horaires que les enfants qui sont tout seuls, sans contact finalement avec la famille.

Des familles immigrées sont un peu perdues dans ces valeurs qui sont lointaines. Donc, ce qu'elles transmettent à leurs enfants est un peu brouillé. Il y a beaucoup de flou, de non-dits, de choses qu'ils ne comprennent pas non plus dans les valeurs de la famille.

Des jeunes investissent les réseaux de la rue comme des « espaces de fuite », de recomposition face à des « déchirures » interculturelles au sein même de leurs familles.

Les filles, souvent, quand elles sont issues de l'immigration, ont envie de vivre leur vie de jeune fille et, traditionnellement, les filles ne doivent pas être dehors, sortir avec des garçons, avoir des relations. Et ça, c'est parfois fort en pressions dans le milieu familial où elles sont, depuis petites, assez confinées. Après une crise, elles ne remettent pas les pieds chez elle pendant plusieurs mois. Donc, elles se retrouvent en rupture. Quelque chose se déchire par rapport à la famille. Du coup, elles entrent à ce moment-là dans l'économie de la rue, d'abord par la débrouille et aussi par le jeu des rencontres. Parce qu'elles se retrouvent entre elles, un groupe de jeunes filles qui sont parties en claquant la porte de chez elles. Et là, on est dans du trafic mais pas forcément de cannabis.

Si les filles résistent mieux à l'entrée au collège et sont d'avantage protégées du deal que les garçons, leur âge critique serait d'avantage lié à la puberté et aux conflits de cultures qui peuvent s'exacerber. En immigration, des familles rigidifient leur rapport à la coutume ; elles ont particulièrement peur pour leurs filles qu'elles confinent dans les appartements. Elles ne doivent pas « traîner dehors », avoir des relations avec les garçons... Mais ces jeunes filles sont aussi des « filles de France ». Elles veulent sortir de chez elles, développer leurs réseaux de relations,

vivre leur féminité. Les conflits de normes de genre²¹ peuvent devenir violents, produire des déchirures dans le tissu familial. Des jeunes filles s'enfuient et se retrouvent dehors sans guide, sans protection, très exposées à la marchandisation du corps, à la violence de la rue. Elles rentrent dans les trafics pour pouvoir se débrouiller en rue et tirer parti du jeu des rencontres.

Questionnement sur la place des parents

Qu'est-ce qui, dans les rapports intrafamiliaux autorise, facilite ou, pour le moins, n'interdit pas l'entrée des jeunes dans ces réseaux de revente de produits illicites ? On peut ici évoquer la mise à mal de la fonction paternelle par le chômage ; l'absence d'un grand frère qui apporte son soutien et qui peut constituer un autrui significatif positif, susciter des processus d'identification plutôt tournés vers la formation ou l'emploi licite ; le relâchement des formes de surveillance traditionnelle... De plus, lorsque les jeunes s'engagent dans le deal, leurs horaires de présence au domicile ne correspondent plus à ceux de leurs parents, lorsque ces derniers travaillent. Ce décalage peut distendre plus encore, voire casser/couper les liens intrafamiliaux ; affaiblir, voire anéantir toute forme d'échange entre générations.

Des jeunes ne voient plus leurs familles. Quand tu deales, tu rentres tard, tu dors la journée, les parents sont souvent partis depuis quatre ou cinq heures du matin. Voilà, on se croise.

Il y a une vraie coupure, il n'y a pas d'échanges.

Certaines dynamiques ou contextes familiaux ne conduisent-ils pas les adolescents à trouver leur place dans le trafic ? Dans les cités sociales, les familles monoparentales sont surreprésentées. La plupart sont des femmes seules avec leurs enfants. Quand elles sont isolées, elles doivent porter seules l'ensemble des fonctions de la parentalité. Si, dans leur culture familiale, les fonctions d'autorité ne sont traditionnellement pas portées par les femmes, elles peuvent se trouver assez démunies pour asseoir leur autorité, vis-à-vis de leurs garçons en particulier. De plus, ces mères sont poussées à travailler dans des conditions souvent très dures quitte à ce qu'une partie importante de leur salaire soit consacrée à payer des gardes d'enfants. Quand elles travaillent loin, avec des horaires flexibles, leurs enfants sont laissés à eux-mêmes dès la préadolescence. Ils se retrouvent trop longtemps seuls dans l'espace public, en proximité avec toutes sortes de trafics.

Dans une cité de Seine-Saint-Denis, où on travaille, c'est 45 % de foyers monoparentaux. En plus, on va culpabiliser les mères : " Vous touchez les alloc, vous ne travaillez pas, etc. " Et, en même temps, on va s'étonner que les enfants soient seuls au square ou dans la rue.

²¹ Les normes de genre font référence aux idéaux et stéréotypes de la masculinité et de la féminité, aux rôles sociaux, conjugaux et parentaux validés dans un monde social, une culture, une époque donnée. La différence de genre est construite, transmise par les mœurs, les usages, les coutumes, les règles des sociétés. Elle interroge les hommes et le masculin aussi bien que les femmes et le féminin en les considérant comme face et pile d'un seul problème. Le genre n'est pas un attribut, une caractéristique, une identité des personnes, donné une fois pour toute ; les genres se construisent dans des relations sociales en évolution. Irène Théry, « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? », Revue française de pédagogie, n°171, avril-mai-juin 2010.

On voit des femmes qui vont faire le ménage à La Défense entre 18 et 22 heures, auxquelles on va ensuite reprocher de ne pas s'occuper de leur gamin à la sortie de l'école.

Quelle que soit la composition des familles, certaines relations familiales fragilisent les enfants. A l'adolescence, la question de l'autonomie subjective devient cruciale, les professionnels craignent certaines figures, souvent maternelles, surprotectrices, dont la toute-puissance affective freinerait l'autonomisation de l'adolescent. Pour se dégager de cette emprise affective, des adolescent.e.s s'affirment par différentes pratiques à risque, dans les trafics en l'occurrence, s'ils font partie de leur environnement. Des positions fortes d'intégration et d'engagement auprès d'un groupe de pairs, qui construit sa propre autonomie sociale et financière dans les business, peuvent permettre au jeune de prendre une distance et d'échapper au contrôle d'un trop bon parent, qui devient totalement envahissant.

Il y a des troubles du « trop proche » dans certaines familles, face auxquels l'adolescent n'a plus que l'espace de la rue pour loger sa subjectivité, pour devenir sujet. C'est le stéréotype de la mère dévorante.

Dans les cultures familiales ou sociales, où les femmes n'existent qu'à travers leur maternité, des mères mettent leur fils, en particulier, sur un piédestal. Elles l'idéalisent. Leur fils « a toujours raison ». Son comportement ne peut jamais être remis en cause. Il est un être d'exception, une part d'elles-mêmes, qui ne peut pas être soumis aux mêmes règles sociales que les autres enfants. Elles disent : « Mon fils, c'est moi. Il est le joyau de ma vie ». Si aucune limite n'est mise à sa toute puissance, l'enfant devient « un petit homme de la maison ». Il intègre peu les règles de la vie sociale. Avec leurs pairs comme avec les adultes, ces enfants développent des conduites de prestance, de domination. Parfois, cette difficulté à poser des limites à l'enfant vient de la relation conjugale. Quand les mères sont extrêmement dépendantes de leur mari, dans une situation de précarité aiguës et de violence conjugale, le fils peut devenir un allié, un contre-pouvoir au pouvoir du père. Alors la mère fait alliance avec le fils. Mais quand il la défend, que peut-elle encore lui défendre ?

Il n'y a pas de construction lente de la règle ni de confrontation à la sanction, l'enfant peut faire tout et n'importe quoi, il n'y aura jamais de sanctions. Ces enfants sont intouchables.

On se bat quotidiennement parce qu'une bonne partie des mères de l'école empêchent les enfants de grandir, les surprotègent en permanence. L'enfant a toujours raison. On ne peut pas leur envoyer quelque chose de négatif sur leurs enfants. La réponse standard, c'est : « Ce n'est pas lui, ce sont les autres ! » Plus particulièrement en ce qui concerne les garçons.

Ces mères ont parfois des messages ambivalents. Elles sont tiraillées entre leur désir de garder l'adolescent auprès d'elles et la peur que l'amour dévorant qu'elles lui portent l'empêche de grandir, de « devenir un homme ». Alors, pour l'endurcir ou pour prendre distance, elles l'envoient trop tôt dans la rue. Mais souvent, c'est l'adolescent lui-même qui fuit, au dehors, la prison affective du foyer.

Il y a une injonction du type : « Va dehors pour devenir un homme ! » parce que la mère sent que, dans cette proximité, il y a quelque chose de l'homme, de son petit garçon qui grandit. Du coup, il y a une injonction à la rue, parfois trop précoce. Parce que dans la rue, on devient un homme en dealant, c'est un des moyens. Il y en a qui choisissent de bien travailler avec à l'école. Mais ils sont moins nombreux.

Ces dynamiques familiales peuvent fonctionner comme des « appels d'air » vers les réseaux du microtrafic. Dans ces groupes de pairs, ces adolescents peuvent vivre des relations moins enveloppantes, moins protectrices. Ils peuvent sortir du cocon maternel et respirer l'air de la liberté. D'autre part, les conduites de prestance de ces « petits hommes de la maison » peuvent leur donner du galon, les valoriser dans la rue parce qu'elles correspondent aux codes sociaux virilistes des business.

Un discours très prégnant aujourd'hui déplore l'absence du père ou, plus précisément, le déficit de la fonction paternelle dans l'éducation des enfants. Là aussi, il faudrait peut-être nuancer les propos, les dialectiser en essayant de comprendre pourquoi cela ne se vérifie pas dans toutes les situations éducatives. Un participant a pu ainsi constater que les pères étaient plus nombreux que les mères à accompagner leur enfant à une consultation cannabis qui se tenait dans le cadre d'une maison de justice et du droit, et qui avait pour objectif un classement sans suite de leur affaire. Il ne suffit pas peut-être de dire que là où il y a la loi pénale - en tant que manifestation de la Loi symbolique -, il y a du père, se tient le père. On peut encore y voir une opportunité pour lui (pour le père réel) de rétablir des rapports sociaux intrafamiliaux traditionnels, de restaurer (quelque chose de) sa place de principal pourvoyeur d'argent en leur sein. Une place qu'il a parfois dû céder, à la faveur du trafic, et non sans confusion et souffrance psychique, à son propre fils.

C'est certainement le père qui, symboliquement, en prend le plus sur la tronche quand le môme devient pourvoyeur d'argent. Parce que c'est quand même la fonction du père, traditionnellement, de ramener l'argent.

Débordements, dénis et barrage des jeunes

Des familles se sentent débordées par les difficultés socio-économiques et par les activités illégales de leurs enfants. Comment analyser leurs positionnements vis-à-vis de l'engagement de leurs enfants dans le trafic ? En fait, on est confronté à toute une gamme de positions allant de l'encouragement le plus vif au refus le plus clair. Des parents sont dans l'aveuglement, surtout les mères seules qui doivent assumer toutes les fonctions parentales et travailler dans des conditions harassantes (horaires flexibles, éloignement ...). Dans le déni ou la dénégation, des parents s'interdisent d'en savoir plus afin de contenir un malaise qui peut mêler peur, culpabilité et honte. Ils construisent des cloisons protectrices autour de leur relation avec l'adolescent. Ils ne vont plus dans sa chambre, par exemple. Ils vivent avec un RSA et n'interrogent simplement pas la provenance des biens (téléphones portables, écrans plats, ordinateur, vêtements de marque ...) qu'ils voient apparaître chez eux. Le positionnement d'un proche et des professionnels peut avoir beaucoup d'impact dans ces contextes.

Les parents s'interdisent d'en savoir plus. Ils savent que, derrière, il y a des choses pas claires. Mais, en même temps, ce qui est « derrière » est tellement étrange, qu'ils s'en protègent. Il y a un moment

où, en tête-à-tête avec la maman, il faut lui dire qu'il se passe des choses et lui demander si elle s'en rend compte. Et chez les mamans, on constate un effet d'apaisement : « Enfin, on peut en parler ! » Et là, un travail peut commencer.

Des parents ont un rapport ambivalent au trafic. Ils sont au courant mais, en même temps, bloqués, démunis. Ils se situeraient plutôt dans des zones relativement brouillées et préféreraient « fermer les yeux ». S'ils ne sont pas dupes, ils se sentent, par contre, impuissants car ils n'auraient de toute façon peu ou plus de prise sur les modes de vie de leurs enfants.

J'ai rarement vu un cautionnement ouvert des parents. Je vois plus des limites floues, le fait de fermer les yeux et de ne plus avoir prise sur leurs enfants.

Ces parents sont souvent débordés par les problèmes matériels, accaparés, entièrement absorbés par les questions relatives à la survie familiale et ont beaucoup de mal à décrypter « ce qui se passe » ou plutôt « ce qui leur tombe dessus ».

Ils n'ont parfois pas le temps de voir parce que cela prend beaucoup de temps de chercher de quoi se loger et subvenir aux besoins de la famille. Il y a des priorités vitales.

Certains savent que leurs enfants ne sont ni en formation, ni en emploi. Ils savent qu'ils vendent du cannabis. Mais ils feignent de ne rien voir car cela leur permet d'éviter de leur dire non et toujours non, de leur refuser des baskets ou des habits bien trop chers pour leur budget. Ils se sentent débordés par les nouvelles logiques adolescentes. La réussite est une valeur dominante dans la société et pour les jeunes en particulier. « La fin justifie les moyens » énonce une forme de rationalité aujourd'hui dominante : la rationalité instrumentale.²² Dans cette perspective, si la réussite constitue la fin souhaitée, on doit alors accepter pour y parvenir tous les moyens, y compris illicites. Dans un tel contexte, les parents peuvent être, à leur insu, incitateurs. Certains jeunes prétendent que les parents les poussent vers le deal. Ils ont quittés l'école et leur parents leur disent : « Tu ne fous rien ! Retourne à l'école ou bien ramène de l'argent. » Les jeunes disent : « Mais, ils savent bien qu'il n'y a pas de travail. » Des parents ont conscience que de l'argent sale rentre dans la maison, mais ils ne vont pas demander plus d'explications à leur enfant lorsqu'il leur dit : « Tiens, j'ai déchargé des camions au marché ».

Il est souvent très difficile pour les professionnels de pénétrer l'univers familial des jeunes impliqués dans le trafic. En effet, les jeunes font barrage parce qu'ils croient ou plutôt feignent de croire que leurs parents ne sont pas au courant de leur activité illicite. Ils refusent que leur mère se fasse inutilement du souci pour eux alors qu'ils ont le sentiment d'être bien engagés sur la voie de la réussite ou, du moins, veulent-ils s'en convaincre. Certains veulent, sur un versant plus imaginaire, protéger leur mère, la garder intacte, pure ; la placer là où elle ne

22 Si l'on veut suivre l'élaboration de ce concept central pour comprendre le monde d'aujourd'hui et notamment le monde du travail, se reporter à WEBER, M. 1971. *Economie et société*, Tome I., Paris, Librairie Plon ; LUKACS, G. 1976. *Histoire et conscience de classe*, Paris, Les éditions de minuit, "arguments" ; HORKHEIMER, M. ; ADORNO, T.W. 1974-1996. *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard ; HORKHEIMER, M. 1974. *Eclipse de la raison*, Paris, Payot, critique de la politique ; HABERMAS, J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, l'espace politique, 2 tomes.

pourrait pas être atteinte, souillée par le trafic. Parler du trafic avec les familles constitue donc, pour les professionnels, une forme de transgression et suppose de leur part la construction d'un lien de confiance non seulement avec le jeune mais aussi avec sa famille.

Si la fratrie est dans le trafic, les familles sont d'autant plus débordées. Un enfant qui a un ou plusieurs frères dans l'économie de la rue, a une position de force dans son quartier ou son école. Il a des garants, des « modèles » d'identification et des protecteurs, ce qui démultiplie ses capacités d'apprentissage du deal : « *La porte d'entrée est grande ouverte. Les aînés ont tracé le chemin* ». Ainsi, dans les « petits métiers » du deal, de frère en frère, un capital de savoir-faire, de contacts se transmet. La solidarité de fratrie face à la répression s'apprend très tôt. Ainsi, si un jeune se fait arrêter, le groupe envoie directement « le petit frère » pour qu'il vide les caches où sont entreposées les marchandises (l'armoire, le dessous du lit...). Pourtant, en général, lorsqu'un jeune grimpe les échelons et atteint un certain niveau hiérarchique, il tente de protéger les siens, de les préserver du business. Souvent parce que là où il en est, il connaît aussi le prix à payer.

Pour ceux qui ne sont que guetteurs, s'ils ont un frère qui a un an d'écart, cela s'enchaîne. Par contre, celui qui est un peu plus haut dans la hiérarchie est plutôt enclin à protéger ses petits frères pour qu'ils n'entrent pas dans le deal.

Regard du quartier et mutisme des parents

Des parents se sentent pris au piège du quartier. Bloqués, démunis, ils n'arrivent pas à envoyer le jeune à l'école, ils le voient dehors avec des dealers. Ils rêvent de quitter le quartier pour « un monde meilleur » où ils pourraient exercer autrement leurs fonctions parentales. Ils ne voient guère de solution excepté celle de changer de quartier. « Tout se sait dans la cité » mais aussi « se voit », domine ici un complexe affectif fait de sentiment d'impuissance, de peur, d'humiliation mais aussi de honte²³. Un complexe affectif contre lequel les parents vont activer des défenses comme le repli sur soi et l'emmurement dans le silence.

Des parents de jeunes impliqués dans le trafic viennent nous voir au centre social avec un sentiment d'impuissance mais aussi la peur et la honte parce que, dans la cité, dans l'immeuble, tout se sait. On sait qui est dealer ou pas. Du coup, il y a un repli sur soi et une difficulté à en parler.

Dans le quartier, le regard de l'entourage est pesant. Tous ses habitants contribuent au quotidien, par des actes concrets et au détour de banales conversations, à construire une défense collective contre les stigmates qui leur collent à la peau. L'incarcération des enfants est ainsi tue. On pourrait croire alors

²³ « Si donc la honte est un sentiment éminemment social puisqu'elle naît sous le regard d'autrui dans la confrontation du sujet au monde, elle s'enracine dans ce qu'il y a de plus intime, dans le sentiment d'exister comme être unique, différent des autres, ayant une singularité propre. Elle s'inscrit dans la recherche de cohérence entre soi et soi, entre soi et le monde. Elle est du registre de l'être, à la différence de la culpabilité qui est du registre du faire. On peut soulager la culpabilité par la confession, la réparation, la punition ou le repentir, alors que la honte nécessite une transformation de soi-même. C'est l'être profond qui est atteint, comme s'il y avait quelque chose d'irréversible. Toute la vie est concernée : les croyances, les valeurs, mais aussi les relations, la famille, la culture, le rapport à la société. Tous les aspects de l'identité sont bouleversés. » (p. 142). GAULEJAC, V. 1996. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.

que tout va bien et que l'on serait dans le meilleur des mondes. Que peut-on dire alors sinon que ces enfants seraient en vacances ou se seraient rendus dans une autre ville pour suivre des cours d'université. La façade est ici bien entretenue et ne dit rien de ce qui se passe entre les murs. Cette défense collectivement construite est sans doute efficace mais génère aussi beaucoup de souffrance psychique car elle a pour effet de renvoyer chacun à lui-même, à sa solitude ; à une solitude qui renforce/exacerbe le sentiment de culpabilité des parents concernés. Convaincus en leur for intérieur que toute la faute leur incombe parce qu'ils seraient de mauvais parents qui n'auraient pas su éduquer leurs enfants. Car elle pousse chacun à prendre plus de distance encore vis-à-vis des autres mais aussi à refuser l'aide que des professionnels pourraient leur apporter.

Beaucoup de parents qui ont des jeunes impliqués dans les trafics mentent. Ils mentent à tout l'entourage. Le gamin n'est pas incarcéré, il est parti en vacances dans le Sud... Ce qui fait que les familles se retrouvent complètement isolées parce qu'elles croient que pour le gamin de leurs voisins tout va bien, tout se passe bien. Mais en fait, non. A côté, c'est la même chose.

Ainsi, certaines dynamiques familiales exposent les enfants aux deal, tandis que le deal lui-même affaiblit considérablement les familles. Si le trafic questionne les familles, elles ne sont certainement pas seules en cause. En effet, de puissants enjeux économiques et financiers poussent les jeunes vers l'économie de la rue. Ils rentrent en résonance avec la pression des groupes de pairs, les enchaînements de relégations et les vulnérabilités familiales.

Des enjeux économiques et financiers

Pour beaucoup de jeunes, le deal est une activité économique qui permet de s'autonomiser de la famille, de gagner sa vie quand les perspectives d'emploi font défaut. L'économie de la rue est une économie de la pauvreté à faible accumulation. L'argent du trafic est d'abord de l'argent possible. Des jeunes rêvent de pouvoir « coffrer », accumuler, jusqu'à pouvoir ouvrir une « petite affaire », se créer son propre emploi puis se légaliser. Mais ces rêves-là se réalisent très rarement. En général, le petit deal de rue permet juste de subvenir à ses besoins. Ceux qui vivent dans des familles précarisées veulent contribuer au budget familial. Quant à ceux qui vivent à la rue, leurs pratiques de deal leur permettent de survivre.

Une pratique de résistance à la paupérisation

L'économie de la rue est une des réponses à la crise du marché de l'emploi et au processus de paupérisation qui affecte de nombreuses couches de la société. Les revenus du trafic complètent désormais ceux des allocations mais aussi ceux du travail légal qui, désormais, ne permettent plus de sortir de la pauvreté.²⁴ Pour nombre de jeunes, l'entrée dans le deal constitue donc, objectivement, une forme de résistance à la paupérisation. Elle leur permet d'obtenir une part essentielle de

²⁴ Pour en savoir sur cette question, on peut se reporter aux différents dossiers de l'observatoire des inégalités.

l'argent nécessaire à la vie, voire à la survie de leur famille. Elle ré-ouvre le champ des possibles qui s'était fermé pour eux. Elle leur permet, au quotidien, de faire ce qui leur était interdit, comme de prendre une consommation dans un café. Elle leur permet d'accéder à des biens de consommation dont le prix est trop élevé par rapport à leur pouvoir d'achat.

Les ouvriers des années 60 vivaient de leur salaire et pouvaient se permettre d'entrer dans des cafés. Un jeune Parisien, aujourd'hui, sans un éducateur, ne peut pas entrer dans un café pour consommer un coca qui coûte 3,80 euros, place du Danube, quartier Politique de la ville ! On n'est ni à la tour Eiffel ni sur les Champs-Élysées. Les jeunes, pour rigoler, me disent : « Donne-moi 3,80 euros, je vais acheter une canette au Lidl et je garde le reste pour moi ! » La conjoncture économique et sociale est telle que les populations les plus fragiles sont les moins outillées pour affronter le monde.

Il avait une mère handicapée et il était soutien de famille, la totale ! Avec le fameux discours : « Moi, si j'ai fait du bizz, c'est pour soutenir ma famille. »

Certains s'investissent dans l'économie de la rue parce que c'est la seule économie qui les « embauche » et leur donne une place acceptable ; parce qu'elle est, pour eux, la seule économie réelle. Ces jeunes peuvent y déployer des compétences, « gagner leur vie », se montrer performants, intelligents, avisés.

On ne les embauche nulle part. Par contre, dans l'économie de la rue, on les embauche parce que la performance ils l'ont : ils sont courageux physiquement ; ils sont aussi malins que les autres. Ils savent compter. Et de tête. (...) En fait, c'est des jeunes qui ont un capital et des compétences.

Comme le disait déjà Terry Williams, dans les années quatre-vingt-dix, suite à son enquête auprès des dealers adolescents new yorkais : « Les cocaïnes kids, et beaucoup de mêmes qui prennent leur relève, tombent dans l'illégalité parce qu'ils y trouvent des bénéfices, des occasions de s'en sortir - position et prestige - bénéfices qu'ils ne pourraient obtenir dans l'économie légale. Pour beaucoup d'entre eux, c'est la seule économie réelle. Ils ne se font certainement pas d'illusions sur l'argent « facile », ils savent que le travail est dur et dangereux (...) Même il est un marchepied pour survivre dans un monde plus vaste. »²⁵

De l'argent possible, des rêves d'ascension sociale par le trafic

Ce n'est pas de l'argent facile mais de l'argent possible.

Ces jeunes ont quasiment les mêmes profils. Déscolarisés très tôt, ils ont commencé à faire le guetteur à 11, 12 ou 13 ans et sont inscrits dans le trafic depuis des années, parfois depuis plus de dix ans.

L'économie de la rue répond à un besoin d'argent qui arrive de plus en plus tôt dans la vie des enfants. Pour certains enfants de 10-13 ans, « rendre des services » ou « tenir un poste » est un des seuls accès possible à l'argent. Des jeunes s'intéressent au deal pour réussir, ils se mettent en mouvement à partir d'une énergie positive. Ils veulent gagner du terrain sur la fatalité sociale, le déterminisme. Ils pensent qu'amasser un capital puis créer sa propre entreprise est la seule voie possible pour eux. Ils observent autour d'eux que la voie de l'ascension sociale par les études ou par le travail est le plus souvent sans issue

²⁵ WILLIAMS, T. 1989. *Cocaïne kids, Un ethnologue chez les dealers adolescents*, Paris, Gallimard.

dans les quartiers où ils vivent. Ce qui est d'autant plus vrai s'ils ont arrêté leurs études en fin de troisième. La décision qu'ils prennent de « *coffrer* », c'est à dire de « *faire de l'argent* », de « *mettre de l'argent en caisse* », de l'économiser pour se créer une situation, un poste acceptable, pour plus tard, leur paraît être une décision rationnelle sur le plan économique. Ils rêvent de se construire « *une bonne vie* ». Ils n'ont pas une vision objective des revenus du deal car ils sont au plus bas de la hiérarchie des postes. Ils voient que des trafiquants brassent pas mal d'argent. Alors certains décident d'amasser du capital grâce au trafic puis de passer à autre chose après. Ils savent qu'il y a des risques mais ils acceptent de les prendre. Cependant, la pratique montre que cet imaginaire se concrétise rarement. Les professionnels observent très peu de trajectoires d'ascension sociale par le deal.

Faire de l'argent, à l'heure actuelle, c'est le meilleur moyen de réussir. Ce n'est pas faire des études, je suis désolé. Mettre l'accent sur faire des études et trouver un travail, on est bien les seuls à leur dire ça ! (Sourires.) Ça fait de nous des Apaches, ce côté-là parce que je peux te dire que quand tu les vois, les mecs, ils veulent faire du blé, ils veulent « coffrer » pour avoir une situation plus tard.

Avec l'acceptation des risques : ça passe ou ça casse. Et si ça passe, j'arrête, je passe à autre chose. Et quand ils passent à autre chose, ils passent vraiment à autre chose.

Une économie de la pauvreté, de « la flambe » et de l'endettement

Pour les jeunes qui ont accumulé des dettes, entrer dans le trafic peut être vécu comme une solution d'autant plus satisfaisante qu'elle permet un remboursement rapide, voire immédiat. Nombre de jeunes s'engagent dans les réseaux du trafic de drogues non pas parce qu'ils auraient construit un projet délinquant mais parce qu'ils pensent trouver là une voie afin de rembourser le plus rapidement possible les dettes légales qu'ils ont contractées suite, par exemple, à des amendes de la RATP ou de la SNCF. Cependant il est rare que le trafic éteigne les dettes. Au contraire, l'économie de la rue est une économie à faible accumulation, qui fonctionne sur la dépense et l'endettement. La plupart des jeunes, lorsqu'ils ont un peu d'argent, le montrent, le dépensent avec ostentation : « *Ils flambent* ». Ils achètent des objets de prestige. Ils s'habillent « *marques* » et se montrent dans leur quartier dans de belles voitures qu'ils achètent à plusieurs ou qu'ils louent pour donner d'eux une image de réussite. Ce qui est important pour eux, ce n'est pas la réalité, c'est l'image d'une réussite dans le business. Même si c'est de « *l'esbroufe* », c'est ce qui va rester dans la mémoire collective du quartier. En flambant, ces jeunes s'endettent et en s'endettant, ils s'enferment eux-mêmes dans le système du deal.²⁶ Si la dette légale favorise l'entrée dans le réseau, la dette illégale favorise le fait de s'y incruster, contrarie, voire fait obstacle à sa sortie. C'est la peur d'être durement sanctionné pour non remboursement de dettes qui l'emporterait alors sur tout autre affect.

Eux-mêmes entretiennent ce système de la flambe et de tchatche.

²⁶ Voir à ce sujet les conclusions des ateliers professionnels organisés pendant 5 ans autour de l'économie de la débrouille et des réseaux du trafic à Marseille.

- DUPORT, C. 2011. *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, Addap 13.
- ROCHE, P. 2005. *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille*, Addap 13

Le système s'auto-entretient et, évidemment, quand on a douze ans, cela peut être enviable dans la mesure où les parents n'ont pas d'argent à donner et n'auront jamais ce genre de « caisse ». Sauf que tout est faux et que ces jeunes-là habitent toujours chez papa-maman ; le lendemain, c'est une autre caisse, mais ce n'est pas tant parce qu'elle est à eux que parce que c'est une autre location.

La dette est non seulement financière mais aussi subjective, symbolique. Elle est au fondement de rapports économiques mais elle est aussi « une passion triste » qui permet d'asseoir un rapport de pouvoir, de domination sur celui qui est endetté. Les jeunes peuvent en effet se sentir redevables vis-à-vis de ceux qu'ils considèrent comme des protecteurs bienveillants, comme des aidants toujours prêts à rendre service ; par exemple, en réglant les frais d'avocat et en apportant une aide financière aux parents pour les jeunes incarcérés en voie de sortie. Dans le trafic, la figure idéologique du « petit entrepreneur » se métamorphose en celle de « l'homme endetté »²⁷. Ce n'est pas tant l'échange qui, à terme, caractérise l'économie des réseaux de trafic de drogues que le rapport créancier/débiteur. Une dimension essentielle sur laquelle elle rejoint, dans ses fondements mêmes, l'économie contemporaine néolibérale. Ce sentiment d'être redevable oblige et contribue à enfermer ou à ré-enfermer les jeunes dans les réseaux de trafic. Des jeunes continueraient donc à dealer malgré la peur qu'ils éprouvent, malgré parfois leur désir de retrouver une vie plus tranquille, moins risquée parce que le sentiment de redevabilité serait le plus fort.

Le gars rentre en disant ou en laissant entendre que l'avocat et l'accompagnement des parents sont payés. Le gamin, quand il sort de prison, c'est verrouillé. Quand on passe derrière : « T'inquiète, nous, on s'en occupe ! »

Aider la famille

Parfois le deal n'est pas une question d'image mais une simple question de survie. Des jeunes entrent dans le trafic pour aider leur famille. Dans les situations de grande pénurie, les aînés se sentent responsables. « *Ils doivent très tôt, parfois dès l'âge de 15 ans, ramener de l'argent à la maison* ». Du moins, ils se sentent investis de cette mission.

Quand un gamin voit que ses parents n'arrivent pas à faire des courses... parfois, il participe. C'est pour cela qu'ils y rentrent aussi, pour éviter que leurs parents souffrent.

Lorsqu'ils pouvoient, grâce au trafic, aux besoins financiers de leur famille, lorsqu'ils paient des factures ou le loyer, les jeunes retrouvent de la fierté, transforment peut-être honte et humiliation subies, notamment à l'école, en fierté.

Le système les a mis de côté mais par le biais de la vente de produits, ils ont de l'argent et certains sont fiers de donner cet argent à leurs parents pour payer la facture EDF ou le loyer...

Mais cette fierté est fragile car le sentiment d'avoir déçu leurs parents peut l'emporter lorsque les policiers font effraction dans le logement pour les interpellier. Dans ce contexte, il en faut peu pour que les « déglings » s'amorcent et que la honte prenne le pas sur la fierté.

²⁷ LAZZARATO, M. 2011. *La fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Paris, Editions Amsterdam.

Errer et survivre

Nous avons une structure, près d'une gare, qui accueille des jeunes en errance, de 16 à 25 ans. Ces jeunes sont déjà très dépendants aux produits, notamment médicaments plus alcool puisque c'est ce qui se trouve plus facilement et qui est, malheureusement, le moins cher. Ils participent à de petits deals qui relèvent plus du dépannage entre copains.

Les jeunes en errance qui vivent dans les gares et les structures n'ont pas accès au deal organisé. Ils sont très marqués physiquement et, la plupart du temps, insolvables. Les dealers qui arrivent par le RER les battent froids.

Ils sont capables de ne pas se voir ni se parler de la journée parce qu'il y a un mépris de la part des jeunes qui viennent des cités, en disant : « C'est des défoncés, des SDF. Puis, il y a un mépris de la part de ces autres jeunes car c'est ce qu'ils rejettent : le survêt à 500 euros... Donc, ils cohabitent dans la gare mais il n'y a pas forcément de liens, d'interactions entre les deux.

Des jeunes travellers²⁸, qui voyagent de ville en ville, passent aussi parfois par les gares. Ils vivent en dehors de tout système de prise en charge sociale et éducative. Ils dealent un peu, ils revendent soit au sein du groupe, soit pour payer l'essence du camion, avoir de quoi s'alimenter et pour payer aussi leur propre consommation, le matériel de sonorisation, les déplacements.

Les faire sortir du trafic, c'est aussi les faire sortir de ce modèle communautaire qu'ils ont recréé. C'est compliqué parce que ces jeunes ont choisi, pour la plupart, volontairement, de se désinsérer et vont parfois très loin dans la désinsertion.

Quand on interroge le sens des entrées dans l'économie de la rue, on réalise à quel point les enjeux économiques sont puissants. Elle permet aux jeunes de résister à la paupérisation, de survivre ou d'engager un jeu d'images qui repose sur la dépense et l'endettement. Cependant, ces besoins financiers s'emboîtent dans d'autres besoins plus subjectifs et affectifs.

Des enjeux sociaux, subjectifs et affectifs

Si les dimensions économiques sont des composantes fortes des engagements dans les microtrafics de rue, des dimensions adolescentes peuvent être tout aussi actives. Les pratiques liées aux deals donnent du plaisir aux jeunes qui s'y engagent, elles sont « *une adrénaline* », une sphère de confrontation à la peur et aux risques. Les prises de risque sont aussi un véritable terrain de jeu, où se mettre en scène quand la construction de l'identité sexuée passe par le regard des pairs sur sa force et son self contrôle. Ainsi, s'engager dans les business peut permettre de gagner le respect d'un groupe de pairs. Les

²⁸ Les travellers sont de jeunes SDF en rupture, parfois très déprimés, souvent contestataires. Beaucoup s'insurgent contre toute forme d'institution (école, famille, travail, aide sociale...). Dans un premier temps, ils voyagent de ville en ville, d'un festival à l'autre. Quand leurs ressources s'amenuisent, la déglingue et la précarité aiguë peuvent les tenir amarrés dans un centre-ville où ils tentent de survivre grâce à l'un ou l'autre réseau de débrouille.

pratiques de deal peuvent aussi être vécues comme un espace jouissif de confrontation à l'adulte et à une société qui promet trop peu aux jeunes des quartiers populaires. De transgression en transgression, des jeunes se rebellent et provoquent le monde adulte. Certains vont de plus en plus loin, ils vont chercher des limites, des interdits, une autorité qui les arrête.

« Goût » de la peur et du virilisme

La peur, cela a un goût, c'est un peu une toxicomanie. Parfois, c'est justement la peur qui les anime et puis le virilisme. Ils cherchent ça. Contre quoi ? Ca cache quoi ?

L'affiliation au trafic est une prise de risque permanente et, à partir du moment où il y a une prise de risque, il y a très certainement un symptôme d'un mal-être.

Pour se soutenir psychiquement, des jeunes ont besoin « des amphétamines de la peur ». Chacun a ses raisons subjectives. La peur devient alors source de plaisir. Nous pouvons ici faire l'hypothèse que les jeunes éprouveraient sur l'activité de deal un plaisir narcissique et transgressif tel qu'il subvertirait l'économie psychique de la peur en retournant les forces négatives et inhibitrices dont elle est originellement porteuse en forces positives et dynamisantes pour l'activité elle-même. Autrement dit, ils ne se défendraient pas contre la peur en tentant de contenir son expression et d'occulter, voire de dénier ses différents contenus. Ils transformeraient la nature elle-même de son ressenti afin qu'il ne soit plus paralysant mais stimulant, excitant.

Dans les microtrafics, beaucoup de relations sont duelles, sans tiers régulateurs, basées sur des rapports de force, des jeux d'allégeance et d'alliance. Des professionnels parlent de climats « western », où des jeunes s'affrontent dans des mises en scène virilistes. Des professionnels parlent de « jeux sado/maso », de relations de domination/soumission qui structurent la scène du deal. Dans les relations de trafics, les jeunes sont souvent tenus de passer par la violence et la prise de risques pour prouver leur virilité ; leur appartenance au groupe de « vrais » hommes. Pour ce faire, ils doivent monter leur aptitude à la dureté, au combat, à la violence, à la vengeance. D'autant plus que cette virilité doit constamment être ré-attestée par le groupe²⁹. Aussi ces jeunes ont-ils souvent la hantise de se faire « rabaisser ». Les offenses, les « mauvaises paroles », des regards même les blessent et menacent leur sécurité identitaire. Dans leurs relations sociales, ils ne peuvent pas perdre la face.

Les mecs dans le deal, ils se prennent la tête et vont très loin pour des petites histoires qui sont extrêmement sado-maso. Pour moi, la question de la peur que vivent ces jeunes-là, dans les pratiques qu'ils se fabriquent, est une question fondamentale. (...) C'est très marqué « virilisme » tout cela. C'est un peu : « On est entre mecs, on fait des trucs de mecs », des trucs dangereux, des trucs un peu « con-boys »

²⁹ Voir à ce sujet BOURDIEU, P. 1998. *La domination masculine*, Paris, Seuil, Point essai. « La virilité entendue comme capacité reproductive sexuelle et sociale, mais aussi comme aptitude au combat et à l'exercice de la violence (dans la vengeance notamment) est aussi une charge. (...) Comme l'honneur - ou la honte, son envers, dont on sait que, à la différence de la culpabilité, elle est éprouvée devant les autres -, la virilité doit être validée devant les autres hommes, dans sa vérité de violence actuelle ou potentielle, certifiée par la reconnaissance d'appartenir au groupe des 'vrais hommes' »

La quête viriliste - la surenchère d'une masculinité dure et endurente, dominatrice, combative, courageuse, capable d'affronter la peur - structure les relations de trafic. Le virilisme promeut le courage d'affronter les risques, devant le groupe de pairs mais aussi la colère, la méfiance et la mise à distance du genre féminin. Ainsi les mondes sociaux du deal ont-ils tendance à créer de fortes tensions de genre dans les quartiers. Ces constructions rigides, passéistes, du genre masculin s'ancrent dans la culture et l'histoire du monde ouvrier, où la prise de risque mais aussi la solidarité devaient structurer les relations entre les hommes. Ainsi la quête viriliste très présente dans les relations de deal oblige à de fortes solidarités, dans l'entre-soi masculin.

Par exemple, dans les métiers du bâtiment, on est une « tapette » si on s'attache quand on fait un toit. C'est-à-dire que tu dois risquer ta vie, sinon tu es un con. Et cela, c'est en jeu tout le temps. Cela, me semble-t-il, est une quête viriliste. Plus on est courageux, plus on ose affronter le risque et plus on est méritant. C'est aussi le mérite du pauvre : quand on n'a pas de capital financier, il faut un capital social.

Il y a un virilisme qui peut être complètement pervers – où le mâle est complètement dominateur – et, en même temps, il y a aussi, dans ce milieu ouvrier, un virilisme qui dit que, pour bosser ensemble sur le chantier, il faut aussi pouvoir compter les uns sur les autres. Il faut donc que tous les mecs adhèrent à un système de valeurs et qu'il n'y en ait pas un qui dise : « Ah, non, moi, la poutre, je vais la lâcher parce que cela va me faire des ampoules. » Ce n'est pas possible : « Tu ne la lâches pas parce qu'autrement on va tous se casser la gueule. » Donc, des systèmes de valeurs qui font qu'il y a certes ce discours très violent sur les femmes, les tapettes mais que cela fonctionne pour pouvoir bosser. C'est aussi quelque chose qui s'analyse dans le contexte.

Dans l'économie de la rue, l'estime de soi se construit souvent à partir d'une image idéalisée, très infantile, très narcissique, d'homme fort qui s'impose aux autres par l'agressivité et la violence. Elle n'a rien à voir avec l'amour de soi, le fait de se sentir sécurisé, digne d'être aimé dans la rencontre avec l'autre.

En psychanalyse, on va parler de « moi idéal ». Ainsi, la personne agressive qui s'affirme très fortement, donnant à voir une très forte image d'elle-même, qui en impose. Cela renvoie à une notion du moi idéal qui est une image très infantile, très narcissique, qui n'a rien à voir avec l'estime de soi, qui est le fait de s'estimer.

Une revanche sociale, où transmuter la honte en fierté

Outre les facteurs subjectifs, ces jeunes entreraient dans les trafics pour tromper l'ennui et augmenter leur capital symbolique³⁰, ou pour reprendre leur expression, pour « être cool ». ³¹ Il faudrait en savoir plus sur ce qu'ils entendent par « être cool » car nous pressentons qu'il y a là un enjeu de connaissance non négligeable. Peut-on parler de coolitude, autrement dit d'une attitude ou d'une posture qui valorise l'insouciance ou du moins qui feint, joue l'insouciance ? Une attitude ou une posture qui consiste à être sans être là, à être là sans être

³⁰ Le capital symbolique désigne toute forme de capital (culturel, social ou économique) ayant une reconnaissance particulière au sein de la société. Se reporter notamment à BOURDIEU, P. 1980. « Le capital social », *Actes de recherche en sciences sociales*, n°31.

³¹ BARTH, I. ; MULLER, R. 2008/5. La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là. Réflexion prospective. *Revue Management et avenir*, n°19.

vraiment présent au monde, aux autres et peut-être aussi à soi-même. Faut-il alors l'interpréter en termes de résistance et/ou de défense ? Trouvent-ils dans cette manière d'être un moyen de préserver l'estime de soi mise à mal par les pratiques discriminantes et stigmatisantes auxquelles ils sont confrontés ? Un moyen pour eux de cacher sous une apparente sérénité leur rage impuissante et un grand désarroi ; en fait, du vraiment hot ? Serait-ce alors, en quelque sorte, une façon de porter un masque ? On pourrait alors affirmer que sous l'apparente coolitude couvrirait une hotitude. Enfin, cette manière d'être qui se veut originale ne répond-t-elle pas, paradoxalement, à un besoin de conformité, au besoin de se plier aux nouvelles exigences dictées par l'hyper-modernité et par l'hyperconsommation.

Ils font ça pour l'appartenance et parce que c'est devenu cool ! Il faut aussi casser un peu cette image, parce qu'ils n'en ont pas du tout besoin ! En revanche, ils ont besoin qu'on sache qu'ils sont des dealers. C'est l'image dans laquelle beaucoup de jeunes voudraient entrer. Pour certains, c'est une nécessité mais pour d'autres c'est cool d'être un dealer.

Ça comble aussi le vide...!

Le trafic permet d'exister dans le regard des autres, d'être plus visibles³², d'être reconnus.³³ Des jeunes sont fiers d'être reconnus par leurs pairs et leurs clients ; fiers de pouvoir donner de l'argent à leurs parents ; fiers de ne pas « balancer » ; fiers de monter en grade dans la hiérarchie ; fiers d'avoir « *un nom réputé* » dans la cité. On aura compris que la fierté (retrouvé lorsque l'école a été pour eux plutôt synonyme de honte et d'humiliation) n'est pas le moindre des résultats obtenus grâce à cette activité.

Les jeunes sans pouvoir social, vont tenter de se l'approprier, d'une façon ou d'une autre.

Dans ces marchés parallèles, on leur donne une place qu'ils n'ont pas par ailleurs. Donc, effectivement, il y a la quête de l'argent mais la quête de l'image et de l'identité doit aussi, selon moi, être forte."

L'accès à l'argent et à la consommation est un puissant régulateur des discriminations scolaires et sociales que vivent les enfants des quartiers pauvres. Quand ils sont issus de familles immigrées, beaucoup vivent, en plus, un sentiment de discrimination ethnique. L'accès à l'argent leur permet de se construire de la fierté, et parfois de prendre leur revanche par rapport aux humiliations subies: « *Pour eux, c'est une récupération orgueilleuse.* » Il arrive que les revenus de l'économie parallèle soient une manière de compenser les blessures du passé : la colonisation, l'exploitation et l'absence de considération subies par les ancêtres et les parents. Les jeunes intégrés dans l'économie de la rue ne paient ni taxe ni impôts, ce qui leur donne l'impression de s'affranchir de l'Etat français. Même si l'apport d'argent est un motif important, c'est aussi la quête d'une identité fière qui les anime. Tous les jeunes inscrits dans l'économie de la rue ne sont pas en situation de pauvreté et contraints d'apporter à leur famille l'argent de la survie. Certains ne participent pas du tout au budget familial et d'autres se contentent, parfois, de régler une facture d'électricité ou de gaz.

³² AUBERT, N. ; HAROCHE, C. 2011. *Les tyrannies de la visibilité. Etre visible pour exister ?* Erès.

³³ HONNETH, A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du cerf.

Ceux-là trouveraient autre chose en s'engageant dans les réseaux de revente. S'il propulse les jeunes à une place sociale valorisée, le business est aussi pour eux un moyen de prendre de l'ascendant sur les plus jeunes en leur montrant avec ostentation leurs pratiques consuméristes, en ayant le pouvoir de « se payer de la marque ».

Ils sont toujours chez papa et maman. Certains arrivent à payer l'électricité ou le loyer mais ils ne sont pas les plus nombreux. La majorité essaie de se payer sa paire de Nike et d'aller manger au grec, pour se faire valoriser auprès des plus jeunes, pour jouer à Tony MONTANA...

Si les jeunes dealent ou volent, c'est aussi pour acheter ce qu'ils n'ont pas : les produits à la mode et de marque (baskets, casquettes, téléphones portables), pour pouvoir être habillés « Vuitton » ou « Dolce & Gabbana », « *toute la journée et par tous les temps* ». Pour certains jeunes, il s'agit de consommer autant sinon plus que ceux « *qui sont en place* ». Il est impérieux de pouvoir le faire avec ostentation et de pouvoir le dire, le proclamer haut et fort. Cela peut constituer un enjeu subjectif important de leur engagement dans le trafic. En fait, il s'agit pour eux de « faire sauter les verrous » et d'accéder à tout ce qui est simultanément exigé et refusé. Exigé pour que leur existence sociale soit reconnue et refusé par la condition qui leur est faite. Faut-il y avoir là une revanche sociale ? Peut-être mais moins sans doute vis-à-vis d'un groupe de personnes, vis-à-vis de ceux « *qui sont en place* » ou d'une classe que vis-à-vis du système (en général, pris en tant qu'abstraction creuse). Il s'agit bien de réintégrer le système qui les a violemment refoulés, simplement en empruntant un autre chemin. A l'instar de ceux qui prennent l'escalier de secours parce que l'ascenseur est en panne. A y regarder de près, tout cela, finalement, témoignerait d'un positionnement conformiste, d'une volonté d'intégration, via l'hyperconsommation ostentatoire, dans la société. Enfin, notons que cette revanche sociale, pour certains d'entre eux, se teinte de haine froide et de cynisme.

Il commence à 12 ans ou 15 ans. Il va vendre pour acheter ce qu'il n'a pas.

C'est une revanche vis-à-vis de la société. Ils disent : « On est dans une société de consommation à laquelle on n'a pas accès. Voyez comment, nous, on peut faire sauter des verrous pour consommer, même plus que ceux qui ont accès à tout ! »

La confrontation aux adultes, à l'institution et à la norme dominante

S'engager dans les trafics permet de se rebeller, de se confronter à l'institution de jouer avec la limite, la loi, la règle, la norme. Le monde des adultes - comme les mondes scolaires ou les mondes du travail - ont des codes, des pratiques sociales et symboliques, dont beaucoup de jeunes des quartiers se sentent démunis. Aussi les relations avec les adultes sont-elles souvent vécues sur le mode de la confrontation, de l'infériorisation. L'agressivité est une forme de rétorsion et sert à masquer la peur de l'autre. D'ailleurs, pour certains jeunes, c'est le seul rapport à autrui plausible. Ils agressent pour faire exister une relation. Si ces mécanismes de défense sont très présents dans les rapports sociaux du deal, ils sont tout aussi prégnants pour des jeunes qui commencent une trajectoire d'insertion et veulent rentrer dans le monde de l'entreprise. Ils ont peur d'être humiliés, rabaissés dans ce monde qu'ils ne connaissent pas, qui leur paraît dangereux ; alors, ils sont agressifs pour ne pas montrer qu'ils ont peur.

Il y a un certain nombre de fragilités qui se trouvent révélées, dont le symptôme est de s'adresser à l'autre de manière agressive, avec des systèmes de défense.

Ces mômes peuvent être dans un besoin de paraître très forts, dans un besoin de rencontrer l'autre de manière agressive et d'avoir besoin de cette agressivité pour s'imposer, pour s'affirmer.

L'agressivité et les jeux avec la peur sont d'autant plus jouissifs qu'ils mettent en cause l'institution, les représentants de l'Etat en particulier. La rébellion contre l'autorité fait partie des modes de vie des adolescents. Et cela est d'autant plus vrai dans les zones de relégation où la police est parfois ressentie comme le fer de lance d'un Etat qui ne voudrait pas de ces jeunes parce qu'ils n'ont pas la bonne adresse, la bonne couleur, le bon langage...

Très tôt, les petits sont à la recherche d'une poussée d'adrénaline. Ils recherchent ce côté jouissif. Quand les flics arrivent, ils vont prévenir, courir, etc. C'est les premières entrées dans ce système. Donc, ils jouent beaucoup au chat et à la souris. Après, un peu plus grands, ils se planquent. Même s'ils ne sont pas recherchés eux-mêmes. Ils se planquent comme les grands et là, on a eu des récits extraordinaires. Le gamin te dit : « Quand tu es caché là, que tu entends le flic qui passe, que tu entends en même temps ton cœur qui bat tellement fort que tu crois que tout le monde l'entend, que tu ne peux pas respirer et qu'il ne t'a pas vu.

Dans l'affrontement avec la police, des jeunes iraient chercher « de la limite », une forme de contention, un point d'arrêt social à leurs comportements transgressifs adolescents.

Tant qu'ils ne l'ont pas trouvée, ils y vont, ils y vont. Et pour certains d'entre eux, tant que ce n'est pas la police, cela ne vaut pas le coup.

Quand l'intégration de la limite n'a pas pu se faire dans les temps éducatifs traditionnels (la famille, l'école...), des jeunes auraient besoin de « barrières dures », de formes de contention dans le réel. Pour eux, la police jouerait un rôle de « papa social ». Sauf que les agents de l'Etat qu'ils rencontrent dans les gardes à vue ou les incarcérations ne jouent pas nécessairement un rôle d'autorité bienveillante. Bien au contraire, les relations humiliantes ou violentes qu'ils vivent là ont souvent tendance à exacerber leurs révoltes et leurs comportements transgressifs.

Sur un quartier, j'ai des gamins qui, quand les flics arrivent, systématiquement, ils se lèvent et font devant la voiture : « Vas-y, viens ! » Systématiquement. Systématiquement ! Qu'ils vendent ou qu'ils ne vendent pas, attention ! Et pendant ce temps-là, bien évidemment, cela s'organise de manière à évacuer le matos, c'est clair. Mais les mecs vont chercher les flics. C'est un affrontement qui présente plusieurs avantages. C'est une limite réelle par rapport à celles que les enseignants ou les travailleurs sociaux posent. Elle est plus réaliste en termes de contention.

Bien sûr les caillassages de véhicules et les affrontements avec la police peuvent aussi avoir d'autres fonctions, plus internes au business : donner du temps aux vendeurs de cacher leur marchandise, de se débarrasser de sommes compromettantes, de quitter la cité... Mais pour les professionnels, cela n'explique pas tout. Des données subjectives sont également en jeu dans ces confrontations. Les trafics sont aussi un contre-monde, avec ses codes et ses règles instituées,

qui se démarquent de l'institution scolaire, judiciaire, professionnelle. Si l'on appréhende le système d'organisation du trafic en tant qu'institution, l'engagement des jeunes n'est plus alors synonyme de désocialisation mais de socialisation³⁴ alternative. Les jeunes qui s'y engagent se confrontent en effet à un monde fait de règles, de normes et de valeurs, s'engrènent dans un système de relations et de rapports de force. Ils se confrontent à de l'institué et tente d'être instituant.³⁵ Ils y trouveraient peut-être ce qu'ils ne pourraient pas trouver dans la famille, l'école et le travail en raison de la crise des institutions, voire de ce que certains auteurs nomment le déclin de l'institution.³⁶

Les gamins qui sont sur des logiques d'engagement dans le trafic ont quitté les institutions depuis longtemps et ont créé les leurs. Le trafic, c'est aussi une institution : cela crée des règles.

Polysémie des trafics

L'économie de la rue touche différents profils de jeunes. Polysémique, elle interroge les différentes dimensions de la vie, les différentes facettes de notre société.

C'est comme s'il y avait deux types d'entrée dans les trafics. Un type d'entrée par les groupes où il y a un « nous » qui est très fort, qui accroche à la cité, au monde social du deal, etc. Puis, un autre type d'entrée, de jeunes en errance, qui vivent une vie nue, un « je » sans personne, un « je » isolé.

Deux profils de jeunes de milieux populaires s'engageraient massivement dans les trafics. D'une part, « des jeunes des quartiers » très affiliés à leur groupe de pairs, ancrés dans un territoire ségrégué. D'autre part, des jeunes isolés, en errance, en ruptures familiales et sociales, qui errent des gares aux structures de bas seuil. Le premier groupe s'identifie à une image de réussite par le trafic ; le second deale au plus bas niveau et cherche juste à survivre. Les professionnels qui ont participé à nos groupes rencontrent davantage le premier groupe de jeunes. Leur participation au trafic leur offre des réponses concrètes, à court terme, à une série de problèmes socio-économiques, familiaux, identitaires et adolescentaires. Les ressorts sont sociaux : les réseaux sont une recomposition d'activités et de relations sociales, même si elles sont illégales et souvent violentes. Ils sont scolaires. Les jeunes en décrochage scolaire et en rupture professionnelle sont très exposés. Les ressorts sont souvent familiaux : « l'équipe » de deal joue alors un rôle de famille de substitution quand les places se troublent dans les familles, quand le fossé se creuse ou le conflit intergénérationnel s'exacerbe. Les ressorts sont aussi économiques : le deal donne des ressources, il est une forme de résistance à la paupérisation. Les ressorts peuvent aussi être subjectifs et adolescentaires : les pratiques liées aux deal sont structurées par le goût du risque, le virilisme, le besoin de confrontation à l'adulte et aux limites. Des jeunes y trouvent « l'adrénaline » (les stimulations et le plaisir) dont ils ont besoin pour gérer leurs atteintes affectives et se stabiliser émotionnellement. En général, les engagements dans les trafics sont une réponse fière, de proximité, de groupe, à tout un système de relégations et de mises à

³⁴ BERGER, P. ; LUCKMANN, T. 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

³⁵ HESS, R. ; AUTIER, M. 1993. *L'analyse institutionnelle*, Paris, PUF.

³⁶ DUBET, F. 2002. *Le déclin de l'institution*, SEUIL

distance scolaires, professionnelles et familiales. Mais ils ont aussi une dimension subjective, irréductiblement singulière. En effet, tous les jeunes de milieux populaires ne s'engagent pas dans les trafics. Cependant, même si des dimensions psychiques sont actives, elles ne peuvent expliquer l'ampleur du phénomène. Les scènes de trafics offrent à la fois des activités, des relations, des ressources de substitution. Ce triple agencement peut faire des scènes de deal de véritables lieux de socialisation à l'économie et à la vie illicite.³⁷ Il y a là des interdépendances très fortes entre les jeunes, dont il ne leur est pas facile de se détacher.

L'économie de la rue résout beaucoup de problèmes, en fait. C'est pour cela, je pense, que cela contribue à faire qu'ils y restent.

³⁷ JOUBERT, M. 2011. « Trafics et voisinage. L'ancrage social et territorial des activités de micro-deal », dans DUPORT, C (dir). *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, pp. 53-56.

PARCOURS DES « PETITES MAINS » DE L'ÉCONOMIE DE LA RUE

Nous utiliserons les termes « trafic de détail », « économie de la débrouille »³⁸ ou « économie de la rue » pour qualifier les activités illégales qui occupent les jeunes rencontrés par les professionnels participant à nos groupes. Elles recouvrent la vente au détail de stupéfiants, de contrefaçons, de marchandises « tombées du camion » mais aussi l'offre de prestations sexuelles ou encore les petits délits (vols...) Ces jeunes se cherchent et, souvent, se spécialisent, en fonction de leurs compétences et des opportunités. Les professionnels y observent une banalisation du deal et de la consommation de drogues, ces deux activités se pratiquant au su et au vu de tous. Les plus jeunes eux-mêmes assistent, sur le chemin de leur école, à des scènes de trafic ou de consommation qui ne peuvent que frapper fortement leur esprit, se graver profondément dans leur mémoire, médiatiser le rapport au monde qu'ils sont en train de construire. Cette banalisation tend à requalifier, dans l'esprit des jeunes, les actes interdits en actes autorisés, permis ou, pour le moins, tolérés ; elle tend à atténuer, voire à annihiler le sentiment de la transgression lorsqu'ils commettent certains actes. Ainsi, certains jeunes estiment ne pas être dans le deal s'ils ne trafiquent que pour assurer leur propre consommation.

On peut appeler ça du « petit trafic » au sens où ce sont de petites transactions sur du cannabis mais cela a pris une ampleur très importante, avec une multiplication de petits qui sont là, apparents.

Les jeunes que rencontrent les professionnels sont, pour la plupart, « les petites mains » des réseaux souterrains, ils participent à de petites transactions sans envergure mais de plus en plus implantées. Ils occupent des postes très exposés aux risques judiciaires. Comme guetteurs, rabatteurs ou petit dealer de rue, ils sont au cœur de l'insécurité de relations, pris en sandwich entre les dealers, les acheteurs et les forces de l'ordre. Ils font de lourds horaires, sur l'espace public, avec une flexibilité maximale. En rue, ils doivent « tenir la façade », les transactions sont stressantes, beaucoup consomment toutes sortes de psychotropes pour « assurer », de nuit comme de jour. A un moment ou à un autre, au cours de leurs trajectoires dans l'économie de la rue, les nocivités, les risques et dangers du trafic atteignent les jeunes et les abîment. Ils doivent gérer différentes formes de culpabilité. Certains vivent des violences qui les fragilisent sur le plan psychique, ils sont confrontés à des expériences carcérales et au marquage pénal. Quand leurs modes de vie deviennent de plus en plus hachurés et chaotiques, ils mettent leurs proches en périls. Certains sont rejetés par leurs familles et ne peuvent plus s'investir dans des relations de couple durables. Cet affaiblissement progressif de leurs ressources et de leurs liens sociaux et familiaux participent aux dynamiques d'enkystement dans les trafics. Cependant,

³⁸ ROCHE, P. 2005. Op.cit.

les situations ne sont pas figées. Beaucoup arrivent à desserrer lentement l'emprise des trafics, à enclencher des mouvements de sortie. Quand les coûts deviennent plus importants que les bénéfiques, des jeunes qui ont pu garder des ressources réduisent progressivement les risques du deal, en entrant lentement dans des trajectoires d'insertion concomitantes aux trafics puis de plus en plus autonomes.

L'économie de la rue

Les professionnels esquissent leurs représentations du fonctionnement de l'économie de la rue par petites touches, à partir de leurs observations, en faisant remarquer qu'il s'agit surtout de connaissances de « deuxième main », qu'ils ont recueillies auprès des jeunes. Et ces jeunes sont en général des « petites mains » des réseaux.

On a très peu de gros trafiquants. On en voit un une fois par an maxi. On voit le petit dealer, celui qui fait le pied de grue, qui guette ; c'est souvent du shit, majoritairement.

Diversification et segmentation des tâches

Dans son article, « *La cannette et le sandwich* », Nacer LALAM décrit des modes d'entrée dans le trafic de détail qui commencent souvent par de menus services : ainsi les « petits » vont chercher les cannettes et les sandwiches des guetteurs. Ce chercheur a répertorié une série de fonctions et d'activités nécessaires au commerce de détail tenu par les plus jeunes :

- *La surveillance, le guet.* Les guetteurs circulent et sont positionnés aux endroits clés du quartier. Agés de 10 à 15 ans, ils percevraient quotidiennement une rétribution allant de 20 à 50 euros.
- *La dissimulation de la drogue et/ou de l'argent.* Pour éviter que le dealer se fasse interpellé ou racketté avec de trop grosses quantités, les produits ou l'argent du deal sont fractionnés et cachés dans les moindres recoins (faux plafonds, gaines électriques, caves, coursives, boîtes aux lettres, vélo, poubelles ...). Cette tâche occupe des jeunes d'une quinzaine d'années. Ils percevraient entre 40 et 80 euros quotidiennement.
- *Le stockage.* Autre mode opératoire, le recours à *une nourrice*, à savoir un appartement mis à la disposition des dealers pour stocker et travailler la drogue. Les locataires de ces *nourrices* peuvent être des personnes âgées, qui cherchent à arrondir leurs fins de mois, à se faire protéger dans leur quartier.... Mais ce sont surtout de très jeunes femmes fragilisées, isolées qui ne se rendent pas toujours compte de l'engrenage dans lequel elles vont entrer.

C'est un rapport de force qui s'installe lentement. Ça commence par de bonnes relations de voisinage, où l'on vient « squatter » l'appartement. C'est un lieu où l'on se retrouve, où l'on prend un verre. Progressivement, quand ils viennent, ils déposent des petites choses. Puis, cela prend de l'ampleur et, à

un moment donné, il y a un rapport d'emprise où la personne ne peut plus se dégager de ce qui s'installe. D'autant que, souvent, s'ajoute la honte. Et l'appartement devient le lieu de stockage du quartier et de la cité.

- *La participation à l'aide logistique* (emballage et débitage des produits, transport de la marchandise ...). Cette tâche est dévolue aux jeunes de 16 à 20 ans. Ils peuvent gagner là une centaine d'euros par jour.
- *L'achat de produits de coupage*. Les trafiquants mélangent les produits de coupage aux stupéfiants, des jeunes sont rémunérés pour acquérir ces produits (henné, terre pour cannabis, médicaments, glucose...)
- *La protection physique et la protection des territoires*. Des gardes du corps interviennent pour sécuriser les transactions, intimider les habitants au regard trop intrusif et éloigner des individus indésirables (crackers, héroïnomanes...).
- *Les mises en scènes pour détourner l'attention des forces de l'ordre* (caillassage, courses poursuites...).

Le gamin pas futé, c'est l'os à ronger pour les flics. Ils le mettent en avant et le gamin se fait embarquer et, pendant que les policiers sont autour de lui, les autres sont tranquilles. Ils ont cette technique. On le voit tous les jours, et ce sont ces gamins-là qui sont « nos petits ».

Dans cette division du travail, ajoute Nacer LALAM, la rémunération peut aussi être de nature symbolique car des jeunes se sentent gratifiés et valorisés vis-à-vis de leurs pairs.³⁹ Le deal lui-même tiendrait une place relativement peu importante dans le cadre général de l'économie de la rue. D'abord parce que les places disponibles sont peu nombreuses. Ensuite parce que, parmi les jeunes qui, un jour ou l'autre, testent, expérimentent cette pratique, peu d'entre eux la poursuivent au point d'occuper une place reconnue par leurs pairs, faute de disposer des compétences requises, d'être capable de « tenir la route », d'être suffisamment « vaillants ». Enfin parce que, pour certains, le deal n'est qu'un court passage entre la débrouille et des activités beaucoup plus lucratives comme les braquages et les cambriolages.

Tous les jeunes ne sont pas capables de dealer dans le quartier. Dans un groupe de dix, on va dire qu'il y en a deux qui dealent. Tout le monde teste un peu, deale 100 grammes, découpe mais être dealer, c'est un métier qui exige d'être présent sur le quartier du matin au soir ! Comme disent les jeunes, il faut « tenir la route ! ».

C'est plus un passage. En fait, le jeune veut tester et, au début, c'est une débrouille. Il veut faire un peu comme tout le monde. Donc, il passe par plein de choses, par le vol... Beaucoup, chez nous, sont tombés, pour des braquages ou des cambriolages.

Une nouvelle figure de dealers semble émerger dans le 19^{ème} arrondissement, davantage tournée vers la revente de coke que de shit en raison du caractère plus

³⁹ LALAM, N. 2011. « 'La canette et le sandwich'. La participation des jeunes dans le trafic de stupéfiants », dans DUPORT, C. (dir), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, pp. 45 à 52.

lucratif du premier produit. Ils sont plus invisibles car ils se déplacent pour exercer leur activité, vont au-devant des usagers, un peu comme des livreurs de pizza. Ils n'échapperaient pas pour autant à la répression mais « tomberaient » plutôt en raison de leur train de vie trop élevé par rapport à leurs revenus légaux.

Avec les dealers « nouvelles générations », ce n'est plus le client mais le dealer qui se déplace. En général, c'est plus la coke... On ne les voit pas ! Ils sont moins visibles. Dans d'autres quartiers, c'est différent : ils sont là avec la capuche et ils tournent !

La recherche du profit maximum conduit à privilégier un produit plutôt qu'un autre et à changer de produits selon les variations des cours sur le marché. Ce qui compte, c'est l'importance de la marge bénéficiaire ("ce qui rapporte le plus") et de la demande ("ce qui part le plus").

Ils ont pris ce qui rapporte le plus. A un moment, c'était le shit A un autre moment, la savonnette puis le pollen. Aujourd'hui, c'est la coke et le crack. Selon les quartiers, ils ont leurs priorités.

Aujourd'hui, dans le quartier, c'est la coke. Ils prennent ce qui rapporte le plus et un gramme de coke part plus qu'une barrette de shit.

Cette recherche du profit maximum pousse les revendeurs à diversifier la gamme de leurs produits, proposant aussi bien du shit que des galettes de coke ou encore des cachets. Elle les pousse, enfin, à faire preuve d'une très forte réactivité, notamment en faisant varier les prix d'un produit au cours d'une même journée. Ainsi, s'ils apprennent qu'un produit n'est plus vendu juste à côté, « deux rues plus loin », ils n'hésitent pas à tripler son prix parce qu'ils savent que les clients qu'ils récupèrent sont en manque et prêts à l'acheter coûte que coûte afin de le consommer immédiatement.

L'économie de la rue n'échappe pas à la division technique du travail, à la spécialisation et à la segmentation des tâches. Tel groupe privilégie plutôt le vol de voitures ; tel autre celui des scooters ; tel autre encore la revente d'une drogue particulière. Ces secteurs ne s'autonomisent pas toujours en tant que sphère d'activité séparée. Ils peuvent se mêler de façon inextricable à d'autres formes d'activités. Ainsi, un participant évoque un groupe à l'intérieur duquel certains jeunes organisent divers trafics, un peu comme s'ils étaient des auto-entrepreneurs ou avaient monté une Sarl. D'autres pratiquent du hip hop, jouent du rap, produisent des clips qu'ils mettent ensuite sur You tube... Certains jeunes l'intégreraient donc plus pour le trafic et d'autres plus pour l'activité artistique mais tous seraient finalement en connexion, notamment en se retrouvant à certains moments au pied de certains immeubles.

Des groupes sont dans le vol de scooters ou de voitures.

C'est polymorphe. Certains sont là pour le deal, d'autres parce qu'ils chantent puis il y a des gamins... Les grands étaient contents de les calmer parce qu'ils foutent le « why » dans le quartier et que cela les gêne dans le deal. Ils les ont donc intégrés là-dedans et leur ont donné une place. Il y a différents rôles, projets et tout s'articule aussi autour de groupes de copains.

La division spatiale et hiérarchique du travail

Certains espaces sont dédiés au trafic. Le fait que des personnes ne participant pas au deal puissent parfois les investir peut être alors vécu par les revendeurs sur le mode de l'intrusion, de la perturbation de leur activité qui requiert discrétion, voire invisibilité. Ainsi, l'arrivée de jeunes isolés et sans papier, notamment originaires d'Afghanistan, génère tensions et conflits.

Les Afghans occupent l'espace. Il y a donc des frictions et des bagarres rangées avec les jeunes du 19^{ème} qui sont dans le trafic. Ils se sont « frités » pendant une semaine puisqu'on les gêne dans leur deal.

Le trafic n'échappe pas à la taylorisation du mode d'organisation, notamment à la séparation entre concepteurs (les « têtes pensantes ») et exécutants (les « petits bras ») avec lesquels les professionnels sont en fait en contact. Il n'échappe pas à l'opposition stabilité/flexibilité. Le haut de la pyramide du trafic (sa « direction ») serait plutôt caractérisé par une certaine stabilité et la base (sa « main d'œuvre ») par une forte flexibilité. Beaucoup de groupes en effet se constituent au gré des opportunités pour une existence plutôt éphémère ; beaucoup d'individus sont polyvalents et n'interviennent dans la revente que pour un temps déterminé, souvent sur le mode de l'intérim. A l'instar de ce qui se passe dans l'économie formelle, se met peut-être ici en place un modèle flexible d'organisation du travail.

Il y a des différences de revenu énormes entre les petits dealers et les grossistes. Les « petits postes » du deal ne rapportent pas. L'argent facile est un leurre. Proportionnellement au nombre d'heures investies (ils passent facilement plus de 12h par jour dehors, hiver comme été), ces jeunes sont payés nettement moins que le smic. Ainsi, Christian BEN LAKHARD, économiste à l'université de Lille, a montré qu'au niveau de la vente au détail les revenus du cannabis sont éphémères, incertains et peu conséquents. Il estime à 705 € par mois le revenu moyen d'un petit *dealer* de cannabis, en faisant la moyenne sur l'ensemble de la France. Si les intermédiaires les plus élevés dans les réseaux gagnent des sommes importantes, les dealers de rue de cannabis ne réalisent même pas le salaire minimum annuel garanti en France, et cela malgré les risques de plus en plus importants d'interpellation et d'incarcération, auxquels s'ajoutent l'exposition aux violences inhérentes à l'absence de régulation par le droit du marché.⁴⁰ Les professionnels estiment qu'en banlieue, les postes autour de la revente de cannabis rapportent entre 4 et 5 euros l'heure. La revente est organisée en équipes qui travaillent de 7 à 12 heures d'affilée. Etant donné la prise de risque, on peut parler de véritable surexploitation de la force de travail de la jeunesse.

De l'argent facile, mais à quel prix ? Ils travaillent quasiment douze heures. Ils sont payés entre 60 et 70 €. C'est organisé : il y a même de l'intérim ! On peut faire 11 h-18 h et être payé 30 euros. Quand on fait le calcul et que l'on divise... Mais finalement, ils ne gagnent pas tant que ça. C'est

⁴⁰ BEN LAKHDAR, C. 2011. « Le deal de drogues, un revenu complémentaire très risqué », dans Claire DUPORT (dir), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, pp. 28-35.

vrai que c'est bien d'avoir du liquide à la fin de la journée, on a 60 ou 70 € selon la commune, le trafic et tout ça mais quand on divise par le nombre d'heures de travail et la prise de risque, c'est beaucoup et, en même temps, ce n'est rien par rapport à la prise de risque, au danger quand on voit la petite somme. Car douze heures de travail payées 60 €, c'est clairement de l'exploitation.

La division genrée du travail

Il existe aussi une division du travail genrée au sein de l'économie de la rue. Ainsi, le trafic de cartes bleues serait plutôt tenu par les jeunes filles, comme d'ailleurs le trafic de la contrefaçon, de produits de luxe ou d'accessoires féminins « tombés du camion ». En effet, les filles ont des réseaux de revente, des carnets d'adresse, dont les garçons ne disposent pas. Le rapport au temps des filles ne serait pas celui des garçons. Elles n'inscriraient pas leur activité délictueuse dans le quotidien de leur existence mais saisiraient plutôt des opportunités d'affaire lorsqu'elles se présentent.

Parmi les trucs qui « tombent des camions », les garçons peuvent récupérer toutes sortes d'articles féminins, des sacs Vuitton, etc. Les filles vont arriver à vendre, par leur réseau de relations et à vendre sans brader, en plus. Il y a tout un marché du faux tenu par des filles (la contrefaçon). Et puis, elles attirent moins l'attention des forces de l'ordre. Alors, elles peuvent être passeuse ou receleuse.

Ce n'est pas quotidien. C'est au gré des arrivages. C'est plus une opportunité qu'un fonctionnement habituel...

Dans le secteur des stupéfiants, les filles participeraient peu à la revente de rue. Elles feraient davantage les transporteuses. Des jeunes filles, souvent isolées, sans domicile fixe, en errance, poussées par la nécessité, intégreraient le trafic en prenant en charge plutôt le transport que la revente, en jouant le rôle de la « mule ». Ces dernières feraient, par exemple, de temps en temps, un aller-retour Paris-Amsterdam ou se rendraient en Afrique pour ramener de la cocaïne via Bamako et Dakar. Elles sortiraient plus facilement du trafic, pour peu que le travail éducatif les aide à stabiliser leur situation matérielle et affective.

C'est plus des jeunes filles en errance et qui se font un peu d'argent. Elles ne veulent pas toucher, elles préfèrent transporter. Mais si on arrive à stabiliser le truc, elles en sortent vite.

Les filles font aussi les receleuses, « les banques » (elles stockent l'argent) ou « les nourrices » (elles stockent les produits). Ainsi, elles sont davantage en contact avec les grossistes. En première ligne, elles sont davantage présentes dans les lieux festifs, pour le trafic de la coke et de drogues de synthèse.

Si les jeunes filles participent moins aux trafics que les garçons, elles sont davantage exposées à la prostitution précoce. Des jeunes filles suivies par les professionnels offrent des services sexuels parfois dès l'âge de 11/12 ans, surtout si elles sont en rupture familiale. Ce phénomène prend une ampleur nouvelle. Ces très jeunes filles ne font pas le trottoir, elles recrutent leur clientèle via Internet ou par le bouche à oreille. Peu à peu, elles se constituent un réseau. Elles se prostituent dans des planques, des squats, là où elles peuvent. Des jeunes filles pratiquent la prostitution pour pouvoir continuer à consommer du crack ou, parfois, de façon occasionnelle, pour pouvoir subvenir à leurs besoins matériels.

La prostitution, c'est quelque chose qui fonctionne bien. Et là, c'est plutôt pour financer sa propre consommation, notamment de crack !

Il y a six ans, c'était exceptionnel. Aujourd'hui, on a plusieurs gamines qui sont là-dedans. Et à 16 ans, elles ne vivent que de ça. Elles sont fâchées avec la famille et ne vivent que de la prostitution.

Quand on discute avec elles, on ne peut pas parler d'argent facile. Ce n'est pas facile, ça. Mais, en même temps, elles ont de l'argent tout de suite, c'est ce qu'elles attendent. Voilà: les garçons dans le deal, l'économie souterraine, et les filles – et aujourd'hui, je trouve que c'est aussi très fort – glissent vraiment très tôt dans la prostitution.

Les jeunes femmes sont également très présentes en prison, dans les parloirs de « visite famille », elles aident leur frère ou leur conjoint à tenir bon, tout au long des périodes d'incarcération.

Dans les « visites aux familles », les filles sont très présentes. Elles visitent des jeunes du même âge, le prototype, c'est le mec de 25-27 ans de banlieue qui a fait des histoires de braquages, de vols avec violence ou de deal mais à un petit niveau. Il est très impressionnant de voir le nombre de jeunes femmes qui vont au parloir. Là, j'ai trouvé la présence des filles. Elles sont très présentes, à cet endroit-là, pour les jeunes. Elles se lèvent tôt le matin pour venir les voir.

Dans l'économie de la rue, les jeunes développent une grande diversité d'activités mais aussi des pratiques de consommation.

Consommations, écarts de temporalités et vulnérabilité psychique

En général, la vente majeure l'usage des produits qui ont une bonne valeur sociale comme le cannabis, la cocaïne ou l'ecstasy. Mais les vendeurs évitent de consommer les produits disqualifiés, comme le crack ou l'héroïne, par exemple. Ceux qui en consomment le cachent : « *Ce sont deux produits stigmatisés, deux produits qui font un peu peur.* » Autre problème, ceux qui tiennent les postes en rue consomment beaucoup d'alcool, jusqu'à parfois dériver vers des formes graves d'alcoolisme.

Beaucoup de ces jeunes qui dealent consomment ou ont des phases où ils consomment beaucoup. Parce que leur vie est difficile et que cela les aide à supporter la journée quand ils n'ont rien à faire. Ce sont de très bonnes raisons.

Dans un point écoute, sur une cité, ils ont décidé d'ouvrir un créneau à 8 h 30. C'est pour ceux qui sont tellement « bourrés » qu'ils ne rentrent pas chez eux parce que rentrer bourrés à la maison, ce n'est pas possible. C'est trop compliqué vis-à-vis de la famille. Donc, ils passent toute la nuit dehors. Ils sont dans le business, mais ils sont en train de se marginaliser, de glisser. Ils s'alcoolisent massivement et, le matin, passent prendre un café chaud avant de rentrer chez eux et dormir, une fois que les parents se sont éclipsés.

Dans le business, le rapport au temps change. D'une part parce que les jeunes vivent dans une forme de présent continu. Ils cherchent à être « fort de caractère », ce qui, selon eux, veut dire : « *ne pas penser, ni au passé ni à l'avenir* ». Ils « *ne se squattent pas l'encéphale* ». Ils vivent dans une temporalité qui ne permet pas la distance de soi à soi. D'autre part parce que les

consommations distordent le temps : Beaucoup de jeunes vivent la nuit et dorment une grande partie de la journée.

Donc, forcément, je dirai qu'ils ne sont plus dans le temps, ils sont à contre temps par rapport à nous.

Les professionnels s'interrogent sur les effets concrets de cette consommation sur la santé physique et psychique de ceux qui sont en situation de précarité sociale et/ou plus vulnérables, ne serait-ce que par leur âge, en soulignant notamment qu'elle ne remplit plus, pour beaucoup d'entre eux, une fonction plaisir et qu'elle a tendance à annihiler en eux tout désir. Selon ces professionnels, une telle situation éloigne ces jeunes de l'emploi.

Ils ne sont plus du tout dans le désir et c'est difficile de les réinscrire dans un projet. Ils sont très éloignés de l'insertion professionnelle.

On a tous autour de nous des gens qui ont des situations professionnelles et familiales stables, qui consomment et qui sont bien dans leur peau. C'est le pétard plaisir mais pour nos jeunes, Il y a des effets psychologiques importants...

Culpabilité et mauvaise conscience

L'engagement dans l'économie de la rue peut réveiller beaucoup de culpabilité, lorsque le sentiment de nuire à l'autre, de lui « *vendre de la mort* » taraude souterrainement, fait effraction dans la conscience et empêche de dormir. Malika AMAOUCHE, lors de la recherche qu'elle a conduite auprès des jeunes, a évoqué cette dimension du mal-être lié à la revente.⁴¹

Quand on a une vraie proximité éducative avec eux, c'est beaucoup de souffrance, de mal-être.

Défense par transformation en son contraire

Des jeunes n'éprouveraient pas ou peu cette mauvaise conscience, peut-être parce qu'ils mettent en œuvre des défenses efficaces. Deal et prise de produits seraient deux activités hyper-minimisées. Les représentations sociales et idéologiques accompagnant ces deux pratiques ont beaucoup évolué ces dernières années. Elles ne sont plus négatives mais positives. Le dealer n'est plus un vendeur de mort mais un simple commerçant, voire une personne à la mode. Le consommateur n'est plus un drogué mais une personne cool et chic, voire fun. On retrouve donc ici l'attitude ou posture cool mais cette fois accolée à la figure du consommateur. Peut-être parce que la consommation de drogues peut être associée à une façon de se détacher, de dés-impliquer, de se retirer, de prendre de la distance par rapport aux multiples investissements, petits ou grands, que vivre exige. Peut-être aussi parce que en se mettant en position de retrait du monde, on a tendance à liquéfier les contraintes et les obligations, et à liquider tout tiers symbolique. Les médias et le show-biz auraient fortement contribué à cette évolution, à imposer ces nouvelles représentations pleinement positives.

⁴¹ AMAOUCHE, M. 2010. Op.cit.

Dans le milieu festif, les dealers ne sont pas considérés comme des vendeurs de mort mais comme des personnes prenant des risques pour que les clubbers puissent prendre du plaisir ; comme des personnes qui, finalement, méritent égards et considération parce qu'elles rendent service aux autres.

Il y a quelques années, on disait au dealer : « Tu es un vendeur de mort ». Aujourd'hui, quand tu deales, tu es très à la mode.

C'est juste un commerçant qui rend service à une clientèle potentielle.

Il a une image positive dans le milieu des clubbers. Pour attirer ses faveurs, on lui offre des consommations d'alcool gratuites. Quelqu'un qui revend de l'ecsta ou du MDMA⁴² a un statut social.

Défense par projection

Les crackers cumulent souvent les galères. Ils consomment parfois chez eux, parfois dans des espaces interstitiels (parking, métro, impasses...) en raison même de leur errance, à l'abri des regards. Les jeunes pensent qu'ils seraient devenus toxicos parce qu'ils seraient faibles de caractère. On retrouve ici une défense qui consiste à reporter sur l'autre toute la responsabilité de sa situation, de son état. Une défense projective⁴³ qui a pour effet de se dédouaner, de se mettre hors-jeu, de se soustraire totalement de la chaîne de causalité qui permet de rendre compte de ce qui arrive à l'autre. Une défense que l'on retrouve aussi sur la question du cannabis et qui se nourrit dans l'idéologie dominante de la maîtrise. Serait devenu tox celui qui n'aurait pas réussi à maîtriser sa consommation. Une assignation que ceux qui en sont victimes peuvent reprendre pour leur propre compte parce qu'elle vient réactiver leur sentiment de culpabilité. Une assignation qui est donc source d'un processus d'auto-accusation et qui alimente un processus d'autodestruction. Une défense classique, dont on fait très couramment usage aujourd'hui, reposant sur le principe d'une psychologisation de ce qui relève du social et du politique. Remarquons encore ceci : ce que les jeunes disent ici à propos des crackers n'est guère différent de ce que d'autres disent à leur propos, notamment sur la question de l'emploi. Que disent-ils sinon que ces jeunes seraient au chômage en raison de leur faiblesse intrinsèque, de leurs déficits capacitaires, de leurs déficiences comportementales, de leur manque de courage et de volonté, et non en raison de puissants mécanismes socio-économiques de domination et d'exclusion ? Que disent-ils sinon qu'ils n'accèdent pas à l'emploi parce qu'ils ne pourraient pas ou ne voudraient pas travailler, parce qu'ils seraient « inemployables » ou « fainéants » ?

Les crackers sont sans domicile et parfois sans papier, sans ressource. Ils sont dans une misère plus visible, plus marquée que des gens qui vont consommer du crack chez eux. Du coup, il y a quelque chose qui renvoie à l'individu. Certes, on vend la mort mais, pour avoir beaucoup parlé avec des jeunes vendeurs, celui qui devient toxico, c'est de sa faute parce que c'est un faible.

⁴² MDMA pour 3,4-méthylène-dioxy-N-méthylamphétamine.

⁴³ FREUD.A. Op.cit. La projection fait aussi partie des défenses répertoriées et analysées par Anna Freud.

Défense par réification

Pour les jeunes, les crackers feraient partie du « *quota perdu* », seraient « *déjà morts* ». On retrouve aussi dans nombre de discours tenus sur ces derniers une défense classique qui consiste à réifier l'autre ou, plus précisément dans le cas qui nous intéresse ici, à le réduire, au-delà même de la déshumanisation, à un état de non-vivant, de plus-tout-à fait-vivant, voire de plus-du-tout-vivant.⁴⁴

Pour l'héro et le crack, ils ont l'impression de vendre à des gens qui sont déjà morts. (...) Un « sale tox ».

Ceux qui n'arrivent pas à s'en sortir ou à rester dans une limite de consommation admise, eh bien, tant pis pour eux ! Du coup, pour les dealers, vendre à ceux-là n'a aucune importance parce qu'ils se sont eux-mêmes collés une étiquette sur le front ou ils ne la décollent pas vraiment. C'est le quota perdu ! C'est un peu raide de le dire comme ça mais je pense qu'il y a de ça !

Suspension de la conscience morale

« *Si je ne le fais pas, un autre le fera* ». Il en va ici comme dans l'économie formelle, lorsqu'il s'agit, par exemple, de mettre en place un plan de licenciement d'un groupe de salariés ou de se débarrasser d'un « collaborateur » jugé inutile, voire nuisible⁴⁵ : l'acteur a le sentiment d'être pris dans un « système » qui, de toute façon, fonctionnera avec d'autres s'il venait à s'y soustraire. Parce qu'il compartimente l'action, fragmente et technicise les tâches, parce qu'il sérialise ceux qui y sont pris, les rend interchangeable, ce système rétrécirait considérablement, voire annulerait totalement toute responsabilité individuelle, participerait de la suspension de la conscience morale.⁴⁶ Une telle pensée nourrit, renforce le processus défensif, vise à colmater les dernières brèches au travers desquelles le sentiment de culpabilité pourrait encore, et malgré tout, faire effraction, parvenir à la conscience. Faut-il voir là un signe, parmi d'autres, de la rationalisation et de la banalisation du mal ?

Ils se dédouanent.

Les barmans ne se culpabilisent pas des alcoolos qui viennent siroter leurs demis le matin.

⁴⁴ On retrouve notamment cette réduction du vivant à un statut de non-vivant dans les défenses mises en place par les salariés des abattoirs dans leurs relations aux animaux. Dans ce cas-là, c'est la représentation de l'animal-machine qui semble s'imposer le plus couramment. Se reporter à PORCHER, J. 2008. « Ouvrière en production porcine industrielle : le prix de la reconnaissance », *ethnographiques.org*, n° 15.

⁴⁵ Sur la rationalisation et la banalisation du mal que l'on retrouve au cœur même de l'économie formelle, on peut se reporter à DEJOURS, C. 1998. *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.

⁴⁶ « Le mode d'organisation de la société industrielle a envahi la société toute entière : vies fragmentées, tâches fragmentées, conscience fragmentée. Un lien étroit unit la rationalité technique à la schizophrénie sociale et morale des assassins. Eichmann, Stangl et les autres ont été des maillons d'une chaîne de meurtres, mais ils n'ont le plus souvent envisagé leur tâche que comme un problème purement technique. Cette compartimentation de l'action et la spécialisation bureaucratique fondent cette absence de sentiment de responsabilité qui caractérise tant d'assassins et leurs complices, elle suspend la conscience morale. » BENSOUSSAN, G. 1998. *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, 1001 Nuits, Les Petits Libres.

Peut-on dire que le sens moral faiblirait aussi parce qu'il serait « noyé dans les eaux glacées du calcul égoïste » et de la recherche du profit à tout prix ? Force est de constater qu'un dealer réalise un gain beaucoup plus élevé avec le crack ou la cocaïne qu'avec le shit. Ne ferait-il alors que se conformer à la figure dominante de l'homo œconomicus dont la rationalité consiste à maximiser sa satisfaction et/ou son profit en fonction des ressources dont ils disposent ? Pour le dealer, comme pour tout entrepreneur inscrit dans une économie de type capitaliste, la valeur d'échange du produit importe plus que sa valeur d'usage.

A l'époque, pour beaucoup de jeunes, c'était immoral de vendre du crack et même de la cocaïne. Des groupes s'organisaient pour chasser les toxicos et les dealers des immeubles. Maintenant, ça s'est démocratisé et il y a eu aussi l'appât du gain. C'est beaucoup plus rentable de vendre du crack que du shit.

Des défenses totalement efficaces ? Peur, angoisse, troubles du sommeil

Ceux qui dealent de la cocaïne peuvent avoir le sentiment de participer de la fête, d'un esprit "fun". Ceux qui dealent du crack ou de l'héroïne peuvent avoir le sentiment de s'adresser à des "tox", à des personnes qui sont, d'une certaine façon, déjà mortes. De surcroît, tous peuvent avoir le sentiment de n'y être pour rien, de ne porter aucune responsabilité parce qu'ils ne seraient finalement que des pions d'un système qui, de toute façon, pourrait fonctionner sans eux. Mais ces défenses sont-elles pour autant efficaces ? Elles le sont mais on ne peut pas dire, semble-t-il, qu'elles le soient totalement. En témoigne peut-être la discrétion qui accompagne souvent la revente de crack malgré son importance grandissante sur le marché des drogues. Sur ce produit, le sentiment de « vendre de la mort » semble encore fort. Les dealers, ici, sont « un peu chassés » et contraints de travailler « en sous-marin ». Peut-on dire que le crack a aujourd'hui remplacé la coke en tant que produit maudit ? Faut-il alors s'attendre, comme pour la coke, à une prochaine banalisation de sa vente et de sa consommation ? En témoigne aussi la tendance à dépenser rapidement cet argent parce qu'il ne serait pas gagné honnêtement, parce qu'il serait sale ; la tendance à le dilapider⁴⁷, notamment en louant des 4X4, en prenant des chambres d'hôtel, en partant en voyage en Thaïlande ou ailleurs... comme si le garder plus longtemps et le dépenser plus lentement pour satisfaire les besoins de la vie quotidienne transformerait cet argent « sale » en véritable souillure. Comme si, peut-être aussi, les jeunes tenaient à protéger leur famille de ce risque de souillure.

Cet argent est très vite dilapidé et utilisé. Ils vont louer une chambre et un 4x4 pour le week-end et ils se retrouvent à zéro. Une fois par an, un voyage en Thaïlande...

Il y a le séjour à Disneyland avec une copine dans la nuit du samedi au dimanche. C'est vraiment le niveau totalement pathétique de la consommation !

⁴⁷ Afin de rendre compte de cette « dilapidation », on pourrait bien sûr se contenter d'évoquer le besoin d'immédiateté, la culture ou le culte de l'hyperconsommation. Peut-être nous faudrait-il alors avancer concrètement sur la question de l'usage différencié de l'argent selon sa provenance. L'argent « sale » est-il dépensé autrement que l'argent « propre » ? Si nous pouvions constater que c'est seulement l'argent « sale » qui fait l'objet d'une « dilapidation », nous pourrions alors donner un peu plus de crédit à l'hypothèse formulée ci-dessus.

L'engagement dans le trafic est fortement anxiogène, voire angoissant. Il l'est en raison bien sûr de son caractère illégal puisqu'il les expose au risque d'être découvert, poursuivi, incarcéré mais aussi en raison de l'organisation elle-même des réseaux car chacun peut être victime de la violence qu'elle secrète. Selon les participants à la démarche, les jeunes évoquent plus la peur d'être arrêtés, notamment avec du « *matos sur soi* », que la culpabilité de « *donner la mort* ». Ils évoquent le fait de ne plus pouvoir dormir en toute tranquillité, d'être constamment sur leurs gardes, aux aguets, de devoir se retourner sans cesse dans la rue ; le fait d'être, jour et nuit, harcelé par les consommateurs, de ne plus avoir un temps pour eux. Ils craignent les perquisitions de la police ou encore ils ont peur que leur entourage soit inquiété, menacé, attaqué...

Les dynamiques d'enkystement dans les trafics

Il y a des gens qui rentrent dans le trafic mais qui vont s'en sortir. Les autres, ils seront là comme des cons et finiront en taule, et leur vie est cuite, malgré le roman-photo, le western des trafiquants, qu'on raconte sur les quartiers.

S'ils ont pu éviter la violence des réseaux et de la répression, l'économie de la rue peut n'être qu'un passage dans la vie des jeunes, surtout s'ils ont des points d'appui et d'autres appartenances (famille, études, copine, équipe de sport...). Mais les trafics peuvent aussi les exposer à des formes de violence traumatique qui détruisent leur confiance dans le genre humain. Ils peuvent avoir une grande emprise sur leur vie. La violence des gardes à vue, des incarcérations et du casier judiciaire peuvent plomber les parcours, enkyster les jeunes dans des parcours d'illégalité. D'autant plus si aucune relation conjugale ou familiale apaisée ne les soutient.

Violence et emprise

La capacité à affronter l'autre, à faire des alliances, à gérer des rapports de force est un capital symbolique dans les mondes du deal.⁴⁸ Si le goût de la peur et le besoin d'en découdre peuvent être un des ressorts des engagements de jeunes dans les microtrafics, il arrive un moment où le coût de la violence devient plus important que le bénéfice. Le jeune qui ne réceptionne pas une livraison ou ne rembourse pas son grossiste est soumis à la violence, aux pressions.

Ces réseaux sont violents. Si tu ne fais pas le boulot, tu le payes cher. Les jeunes ne nous parlent pas directement des violences qu'ils subissent, parce qu'ils sont pudiques là-dessus. Mais nous, on voit bien comment ces rendez-vous sont impératifs. Ce n'est pas : « Tu viens si tu veux ou si tu peux. » C'est : « Il y a une livraison là, maintenant. Donc, tu y vas. »

Des jeunes arrivent à saturation, face à des violences qui s'engrènent. Ils sont pris à partie dans les rapports de concurrence des réseaux, les embrouilles, les

⁴⁸ Voir à ce sujet : SAUVADET Th. 2006, *Le capital guerrier. Concurrences et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin

histoires d'argent et les conflits. Les territoires, les secteurs sont des enjeux dans une guerre de marché. Les luttes de pouvoir laissent des morts sur le carreau. Les rapports de business privatisent l'espace public. Les territoires passent d'une main à l'autre. Autour des pratiques de business, il peut y avoir surenchère de violences, surtout dans les périodes de transition, quand les hiérarchies établies sont en train de basculer. Quand des bandes s'affrontent, la violence se déporte sur les plus proches, ceux qui sont issus du même monde. Avec le risque d'escalade des vengeances.

Le processus du trafic est un processus violent. C'est, pour moi, un processus de domination.

Le secteur où nous intervenons est un secteur qui est en pleine restructuration. Une hiérarchie établie a été bousculée. Donc, il y avait des places à prendre. Il y a eu une fusillade qui a fait deux morts.

Lorsque le jeune peut prendre un peu de recul et « sortir du film », il réalise souvent que les actes commis, les relations détruites plombent sa vie. Il a participé à un jeu de dupe, d'où il ne sort pas gagnant. Les rapports de pouvoir qui noyautent le trafic génèrent des profits financiers et symboliques. Le dispositif est commercial, mais aussi relationnel. Ce sont des mondes fermés où les conflits d'intérêts, les jalousies et l'instrumentalisation des proches peuvent détruire la confiance. Pour s'adapter, des jeunes s'endurcissent, jusqu'à devenir de plus en plus indifférents à la souffrance d'autrui. Les relations de solidarité se défont, la défiance se généralise. Des jeunes en arrivent à une triple perte de confiance : en soi-même (en sa dignité d'exister), en l'autre (avec qui un lien de défiance généralisée s'est souvent instauré), dans le passé et l'avenir.⁴⁹ Ils ont le sentiment que les limites de ce qui, pour eux, est humainement supportable sont en train d'être franchies.

Maintenant, il y a beaucoup de gamins très abimés, parce qu'il y a effectivement ce manque de confiance par rapport à eux et par rapport à l'autre.

Le trafic est un rapport de don, de dette puis d'emprise qui peut être violent. Au départ le jeune reçoit de quoi consommer, et il rend des services en retour. Quand la dette pèse trop lourd, le jeune s'engage plus avant dans les activités du réseau. Un jeune qui vit et « a ses affaires » dans un quartier, se définit toujours davantage à partir de son secteur. Il a de moins en moins de lien à l'extérieur et des liens de plus en plus forts à l'intérieur. Il est redevable tant sur le plan commercial qu'amical. Quand l'appartenance au quartier est toujours plus forte, les jeunes sont toujours plus sous emprise des réseaux.

Quand un gamin est pris dans du trafic, il est pris dans le système et c'est hyper compliqué de l'en sortir et, même nous, professionnels, qu'est-ce qu'on peut leur offrir pour s'en dégager ? On travaille à plus de liens d'un côté avec la famille, l'école mais parfois il y a trop de liens de l'autre – groupe d'appartenances, deal, dettes...

Certains jeunes seraient objectivement pris, piégés, dépendants, sous emprise et par conséquent contraints au trafic. Ces jeunes considèrent subjectivement qu'ils ne peuvent lâcher le trafic, sinon par lâcheté ; qu'ils ne peuvent partir, sinon

⁴⁹ Voir FURTOS, J. 2007. « Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale », *Mental Idée*. Dossier souffrance et société.

par trahison ou désertion. Ils traduiraient ainsi leur enfermement dans le langage de la loyauté ; faisant d'une nécessité (une) vertu.

Cette forme d'appartenance au groupe, dont on ne peut pas se détacher, c'est aussi une forme d'addiction (...) Il y a le poids des amis de longue date, l'affect et l'attachement à ces amis. C'est cette aspiration de l'individu par le groupe qui fait qu'ils n'arrivent pas toujours à s'en sortir et qu'ils n'arrivent pas à récupérer une petite parcelle de temps qui leur permettrait d'aller voir ce qu'il se passe ailleurs ou de rentrer en contact avec d'autres.

Des jeunes ont construit un « nous » qui les protège, une équipe de longue date, avec qui les sentiments et les alliances sont fortes et durables. Cela peut empêcher au « Je » de devenir, freiner les processus de subjectivation, le « devenir adulte » et les sorties du trafic. Quand les activités et sociabilités du business occupent toute l'énergie et le temps du sujet, il ne fait plus de nouvelles rencontres, il se ferme. Et cela freine les sorties du trafic, quand avec l'âge, les objectifs et les valeurs des jeunes changent.

Risques judiciaires et marquage pénal

Les jeunes qui réussissent à accumuler des ressources dans le deal ne peuvent pas les utiliser comme ils l'entendent. La menace de la répression et de la nasse judiciaire est toujours présente. Ils ne peuvent pas acheter des biens de consommation voyants, sous peine d'être repérés par les forces de l'ordre. Pendant les périodes de prison, leur capital est « mangé » ou dort dans des caches. Il suffit d'une perquisition impromptue pour que l'argent du trafic soit confisqué. Un éducateur cite l'exemple d'un jeune qui, après 10 ans de business, dont deux ans de prison, avait accumulé un capital de 30.000 euros. Mais suite à une perquisition, les forces de l'ordre lui ont confisqué l'entièreté de ses gains.

Cet argent, ce jeune, il n'avait fait que le coffrer quasiment. Car, avec ça, on va effectivement s'acheter le dernier iPhone parce que ça, ça ne demande pas de papiers, on peut l'acheter sans qu'il y ait de nom dessus. Puis, ça va être quelques fringues, et encore pas trop, parce qu'il ne faut pas non plus trop flamber, sinon, les flics s'en aperçoivent ; quelques soirées en boîte ; quelques nuits à l'hôtel, histoire de faire la fête avec les copains et les copines. Mais concrètement, ils ne peuvent rien faire de cet argent.

Autre risque pénal, la maltraitance policière et les comportements racistes de certains représentants des forces de l'ordre quand ils interpellent les jeunes ou les mettent en garde à vue. Il y a là un jeu mortifère qui détruit la confiance dans les adultes. L'expérience de la prison laisse aussi des séquelles, d'autant plus graves que les jeunes, pour garder la face, occultent la violence qu'ils ont subie.

On a des flics qui se conduisent comme de vrais salopards sur le quartier même s'ils ne sont pas nombreux... (...) La violence policière, je ne l'accepte pas. Pour moi, elle est tout à fait à mettre en rapport avec les rapports violents du trafic. (...) Cette question de la conduite policière, que j'assimile à la conduite viriliste, c'est un jeu qui se répond très bien. Ce sont des jeux qui sont, pour moi, mortifères. Dans la prison, il y a du mortifère. C'est une expérience mortifère et, quand les jeunes sortent de prison, ils ne disent pas en quoi cela fait mal ; ils ont simplement gagné du galon, localement ! Ce déni de la destructivité de l'enfermement, des séquelles de la maltraitance dont on finit toujours par entendre quelques bribes, est destructeur.

Très souvent. J'ai vu des jeunes qui, la veille d'aller en prison, pleuraient – ils chialaient : « Mais vraiment, trouve-moi un travail, tout de suite, parce qu'il ne faut pas j'aille en prison demain. » Ils ont la trouille. Et là, quand ils sont devant le fait, le masque tombe. Il n'y a plus : « Je joue. » Devant les copains, oui, mais...

Ces dernières années, les risques de repérage et de marquage pénal des « petits détaillants » seraient devenus de plus en plus importants. Les politiques d'interpellation systématique des jeunes qui occupent l'espace public ramènent massivement de très jeunes gens dans la nasse judiciaire. Tandis que les politiques offensives de lutte contre la récidive majorent les ré-interpellations et donc le facteur aggravant de la récidive. En parallèle, les nouvelles orientations ministérielles ont recentré les pratiques de la PJJ vers le pénal. Des professionnels observent une massification des mesures pénales au détriment des mesures éducatives pour de très jeunes gens, interpellés pour des infractions liés à l'économie de la rue. De plus en plus de peines d'incarcération seraient prononcées à leur encontre et elles seraient de plus en plus lourdes. Les apprentissages faits en prison, le casier judiciaire, les dettes pénales sont autant de facteurs qui enkystent les jeunes dans des formes de marginalisation étroitement liés moins aux trafics eux-mêmes qu'aux parcours judiciaires qui y font suite. Ainsi le traitement pénal et l'incarcération des « petites mains » de l'économie souterraine ont tendance à les incruster dans les réseaux de l'illégalité, sur le long terme. Ce qui étend d'autant plus l'emprise de la vente de détail sur les jeunes des quartiers précaires.⁵⁰

Il faudrait consulter les stats de la police. Actuellement, il y a énormément d'emprisonnements de personnes jeunes. C'est assez redoutable. J'en vois de plus en plus. Avant, c'étaient des petites peines. Maintenant quand ils passent devant les juges, ils ont des peines lourdes, avec des multi-incarcérations.

C'est une lutte offensive contre la récidive, avec de l'incarcération chez les mineurs et les jeunes majeurs. (...) Les orientations des missions de la PJJ ont énormément changé. Il y a une massivité des mesures pénales au détriment des mesures éducatives.

Tensions de genre et affaiblissement des liens familiaux

Les rapports de business sont noyautés par le virilisme, ils reposent sur des rapports de genre particulièrement inégalitaires. Quant aux jeunes gens qui ont pris du pouvoir dans leur famille grâce à l'argent du trafic, ils ont tendance à renforcer le contrôle sur leur fratrie, leurs sœurs en particulier, garantes de l'honneur familial. Le renforcement des contrôles masculins peut pousser les jeunes filles à porter le voile pour pouvoir circuler plus librement. Des mariages et des grossesses précoces seraient également liés aux difficultés d'être une jeune fille, dans cet environnement. D'autres jeunes filles se masculinisent pour pouvoir accéder aux activités dites « masculines ». Mais les risques sont importants, il y aurait un lien entre les pratiques de tournantes et les activités de trafics.

⁵⁰ Sur ce processus, voir les travaux de Loïc WACQUANT. Il analyse la façon dont l'Etat pénal participe au nouveau gouvernement de l'insécurité sociale. WACQUANT, L. 1999. *Les prisons de la misère*, Raison d'agir, Paris.

Sur la question des jeunes filles il y a le travail d'une sociologue, Karima GENFOUD, qui a repéré un certain nombre de choses, sur un versant assez dramatique, lié à une situation d'emprise du garçon à l'intérieur de la famille, parce que, d'un coup, c'est lui qui fait vivre la famille. Cela lui donne un pouvoir considérable, d'autant que sa propre réputation va aussi dépendre de la réputation de ses sœurs. Donc, il y a un contrôle qui se met en place.

Pour grandir plus vite, on peut aussi avoir un enfant très jeune parce que c'est une façon de s'émanciper. Ou on peut adopter des attitudes très masculines et se retrouver, par conséquent, dans des activités qui n'étaient pas forcément féminines auparavant. Après, il y a des situations spécifiques comme dans certains quartiers, où des jeunes filles se voilent pour, justement, se sentir mieux et pouvoir circuler plus librement au niveau vestimentaire.

Les tensions de genre enferment les jeunes dans leur groupe de pairs et leurs activités de trafic. Souvent ce sont les engagements affectifs, les liens privilégiés avec « la copine » qui, avec le temps, stabilisent les jeunes, contrebalancent leurs engagements dans le trafic, leur donnent des ouvertures. Si ces liens affectifs ne peuvent pas se nouer, les jeunes tendent à rester beaucoup plus longtemps ancrés dans leur « équipe » de rue. Si les ruptures avec la famille conduisent des jeunes gens au trafic, ce sont aussi leurs engagements dans les trafics qui précipitent les ruptures familiales. Une fois dehors, ces jeunes attendent que leur situation s'améliore pour reprendre contact avec leur famille. Ils veulent la préserver, lui donner une bonne image d'eux-mêmes.

Le discours de ces jeunes est souvent de dire qu'ils ne renoueront avec la famille uniquement quand la situation sera meilleure, comme si, effectivement, il y avait quelque chose à préserver du côté de la famille.

Les mouvements de sortie du trafic

Beaucoup ont vocation à en sortir.

Des tas de jeunes font une partie de leur vie dans le trafic, puis passent à autre chose. La sortie du trafic est au cœur de la tranche d'âge sur laquelle je travaille : les seize-vingt-cinq...

En général, plusieurs processus entrent en écho et en résonance, se conjuguent et interagissent dans les mouvements de sortie des *business*. Des jeunes se sentent « trop loin », leur morale personnelle impose un changement de vie. Si « leur équipe », leur groupe de pairs, investit d'autres activités, c'est d'autant plus facile. Des jeunes « changent de direction » parce qu'ils ont peur que leur mode de vie finisse par porter atteinte à leurs proches. L'investissement dans une vie professionnelle les aide beaucoup pour sortir des activités du trafic. Avec la rencontre de « la copine » et la parentalité, beaucoup « se calment ». Ils ont trop à perdre. Certains trouvent des passions alternatives, notamment dans les sports ou les cultures urbaines. Commence alors un long processus de reprise de contact avec les émotions et les affects que les modes de vie du trafic ont bien souvent émoussés. Le mouvement vers l'insertion vient du jeune, de son réseau, de l'aide qu'il peut trouver. Une forme de pression sociale peut intervenir : les 16-18 ans, nouveaux entrants sur le marché du cannabis, poussent les « vieux » à

sortir de ce marché. De plus, après 18 ans, les parents se montrent plus pressants pour qu'ils trouvent du travail. Certains s'en sortent lentement, en combinant travail et trafic, dans un premier temps. Beaucoup ont besoin de prendre d'autres risques, substitutifs, pour décélérer, diminuer lentement le taux d'adrénaline et pouvoir passer à autre chose.

Réinvestir les affects et le don

A partir du moment où ce jeune a vendu de l'héroïne - il ne l'a fait que quelques jours - il a arrêté le trafic. Il me disait : « C'est là que j'ai vraiment eu peur. Je n'arrivais plus à dormir. J'avais l'impression que, quand j'allais me relever, je ne serais plus dans ce monde et je serais directement en enfer ! » C'était comme s'il était parti trop loin, en fait. Donc, il s'est dit, par rapport à la conscience qu'il pouvait en avoir : « Non, là, je ne peux plus ».

Chaque jeune a ses propres seuils dans l'illégalité. Il y a des zones d'immoralité où il n'ira pas pour préserver une bonne image de lui-même, à cause des interdits intégrés par socialisation. Ainsi, beaucoup ne veulent pas toucher à la vie humaine. Quand les infractions qu'ils commettent portent atteinte à la vie d'autrui, ils sont tourmentés. Certains doivent aller « *trop loin* », franchir leurs limites morales, pour que puisse s'enclencher un processus de sortie du trafic. Encore faut-il qu'ils ne soient pas allés dans des zones de non-retour, qu'ils puissent garder une image d'eux-mêmes suffisamment bonne que pour pouvoir changer de vie.

Il y a cette peur aussi de ne plus revoir les personnes qu'ils aiment, d'inquiéter ou qu'il y ait quelque chose qui arrive par leur faute, cela fait partie des choses qui vont faire qu'ils vont entrer dans le processus de sortie.

Tous les liens sécurisés avec des proches (hors trafics) seront essentiels pour sortir des réseaux. Les jeunes qui entrent dans la déglingue sont souvent ceux qui n'existent plus pour personne. L'affection qu'ils ont pour les proches va aider les jeunes à se défaire des affects qu'ils trouvent dans le trafic.

Pour sortir des trafics des jeunes doivent parfois rentrer en contact avec leurs propres souffrances, à travers la souffrance d'autrui. S'investir pour autrui, entrer dans une dynamique de don permet aussi de réparer les violences commises dans le passé. Dans les milieux qu'ils ont fréquentés, les jeunes ont acquis des expériences très diversifiées. S'en servir pour améliorer le sort de la collectivité peut donner du sens aux années de galère.

Un jeune que je connais s'est occupé en prison de quelqu'un sans papiers. Il l'aidait à ne pas craquer et cela lui a fait du bien et lui a donné une voie pour plus tard, en sortant, dans l'animation, dans l'envie d'aider les personnes les plus démunies.

Il y a souvent un souhait, comme ça, de réparer quelque chose, d'entrer dans un système de vie qui peut réparer ce qui a été vécu dans l'autre système, de faire quelque chose du côté des gens en raison de l'expérience acquise.

Changement de direction et passions alternatives

Ce n'est pas tant se dégager de l'équipe, c'est plus se dégager de cette direction. Parce que l'équipe, quoi qu'il arrive, elle va rester. Ce sont des liens que l'on a à vie. Bien que, pour certaines personnes,

cela fonctionne de complètement sortir du quartier. Ne plus voir les gens du quartier, cela donne l'impression d'avoir un nouveau départ quelque part. Mais pour certains, non, c'est être toujours avec eux, parce qu'il y a cette impression d'être fidèle à ceux avec qui on a grandi, en essayant, du coup, de s'orienter vers d'autres passions.

Pour certains, le processus de sortie du trafic va passer par une rupture avec le quartier et les jeunes avec lesquels ils ont grandi. Mais s'en suivra alors une période d'isolement qui peut créer les conditions de profondes dépressions. Pour d'autres jeunes, la sortie du trafic sera collective, leur « équipe » en sortira lentement en engageant d'autres activités en s'investissant ensemble dans de nouvelles passions, dans les cultures urbaines, par exemple. Beaucoup de jeunes le disent, les vrais amis sont ceux qui aident à rentrer dans la légalité.

Il peut y avoir aussi la découverte d'une passion, de quelque chose, qui va faire que l'on va dévier ou que l'on s'accroche à quelque chose. Pour certains, cela va être la boxe. Pour d'autres, ce sera l'écriture, la musique ou quelque chose qu'ils vont découvrir au fur et à mesure du temps. C'est l'alternative culturelle.

Pour contrebalancer et compenser la vie dans les trafics, des jeunes ont besoin d'autres passions, d'autres milieux sociaux valorisants qui leur donnent une place, qui les intègrent. L'alternative culturelle leur permet de développer leurs capacités d'expression et de métabolisation de ce qui a parfois été la cause de leurs entrées dans les trafics : l'injustice sociale, la souffrance des parents, la culpabilité de ne pas pouvoir les aider ou les satisfaire... Chacun a son théâtre d'ombres. Les cultures urbaines sont des formes artistiques qui mettent à jour toutes les formes de dominations sociales et raciales mais aussi des affects et des émotions qui sont difficilement dicibles, tant les milieux du trafic sont défensifs.

Combinaison travail / trafic, pour construire une autonomie

Travailler le matin, pour eux, cela représente beaucoup, parce qu'ils ont l'exemple du père qui se lève très tôt, va au boulot. Cette image est très forte. Travailler amène des fiches de paie. Cela permet d'accéder au logement. Cela permet également d'avoir la paix au niveau de la famille. Et l'après-midi, dealer leur permettrait de continuer à avoir un pied sur le quartier, de maintenir ce lien avec les copains avec lesquels ils dealent, de ne pas totalement lâcher la cité.

Le travail fait une couverture, protège, met à l'abri (...) Donc, à ce moment-là, ces jeunes se disent : si je fais comme le lieutenant, bosser et dealer, peut-être que cela commencera à aller mieux.

Dans la plupart des cas, la sortie des trafics est progressive. Le fait de travailler le matin et de dealer à partir de l'après-midi apparaît souvent comme un premier compromis acceptable. Il permet, pas à pas, d'intégrer le travail en s'identifiant à la fois « aux lieutenants » et aux modèles parentaux, en préservant les liens avec la famille et avec le groupe de pairs. Ce « compromis » – bosser et dealer – leur permettrait de sortir définitivement d'une logique de survie, de gagner des revenus substantiels et constituerait donc la solution, dans un premier temps. Elle s'inscrit dans une perspective de réduction du risque pénal. Les jeunes savent en effet que le fait de travailler, autrement dit d'être « inséré », protège à certains égards dans la mesure où cela constitue un moyen de réduire, voire d'éviter la peine de prison. Il arrive que ce compromis donne lieu, dans un second temps, à des sorties du deal, quand les jeunes sont toujours plus inscrits dans le monde du

travail. Mais les trajectoires d'insertion professionnelles ne sont pas toujours possibles. Parfois le temps passe ; les trafics ont pris tant de place, de temps de la vie qu'aucune porte n'existe vers le salariat. Quant à la question de la retraite, dans ces circonstances, elle ne peut plus dépendre que du business lui-même, de la capacité à accumuler et de placer l'argent gagné.

Investissement dans un couple et une famille

Le mouvement de la sortie du trafic prend parfois plusieurs années. Il commence généralement par une expérience amoureuse. Il s'appuie ensuite sur la responsabilité parentale. Avec l'accès au logement, à la famille, au travail, des jeunes se retirent du commerce de détail, par étapes. Certains s'associent encore ponctuellement, à de petites affaires sur lesquelles ils ont une commission. D'autres ne s'impliquent plus dans la vente mais s'approvisionnent toujours dans l'économie de la rue pour leurs besoins personnels. Certains vont jusqu'à la rupture totale, ils ne veulent plus entendre parler des « *petites affaires* » du quartier.

Ils tombent amoureux et il y a une pulsion de vie qui apparaît alors.

Il y a le côté très machiste dont nous avons parlé, très viril. Mais j'ai aussi entendu beaucoup de tendresse dans leurs mots, dans leur façon de parler, parce que, aussi, je pense que je suis une femme et eux, ce sont des garçons que j'ai reçus. Il y a ce côté fleur bleue et tendresse qu'ils ont pu donner à voir parce qu'ils étaient loin du quartier, qu'ils savaient que cela reste dans le secret. Souvent, la copine est un appui très important. Bien plus, parfois, qu'ils ne veulent l'admettre.

Des jeunes changent de vie, lentement, quand ils ont quelque chose à perdre, lorsqu'ils deviennent responsables d'un couple, d'un enfant.... En ce sens, le lien amoureux et la paternité sont centraux pour sortir du trafic. Parfois l'investissement affectif est d'autant plus intense que la déprivation affective a été forte. Derrière les comportements virilistes, qui font partie des codes sociaux du trafic, la tendresse et l'amour, à donner et à recevoir, peuvent être immenses. Mais il s'agit là d'une face cachée, qui doit rester secrète, d'une vie où montrer ses sentiments rend vulnérable.

Les repères religieux

La connaissance de la religion aide aussi. Cela permet à certains d'établir les frontières entre le bien et le mal. C'est quelque chose qu'ils connaissent déjà, mais cela donne de quoi le justifier.

Ce n'est pas la religion qui sort les gens du trafic; c'est qu'à un moment ils trouvent un endroit où parler de la culpabilité ; ils trouvent une communauté où on peut faire quelque chose de bien. Donc, ils peuvent réparer les choses.

La spiritualité, l'enseignement religieux et l'appartenance à une communauté peuvent structurer le jeune, inscrire chez lui, plus profondément, des interdits et des limites, les légitimer. Cela donne aussi aux jeunes un autre milieu, plus sécurisant et bienveillant où ils peuvent expérimenter d'autres codes moraux, d'autres relations plus diversifiées. Parfois les deux mondes cohabitent, l'enseignement religieux et l'école de la rue. Ensuite, lentement, il arrive que l'un prenne le pas sur l'autre. Mais l'appartenance religieuse ne freine pas toujours les

engagements dans les trafics. Certains professionnels mettent en avant la capacité humaine à revisiter et à tordre les principes religieux en fonction des intérêts immédiats. Ainsi, des jeunes ont le sentiment de respecter le ramadan en dealant la nuit plutôt que pendant la journée ou encore de mettre en œuvre les prescriptions les plus importantes de leur religion en choisissant le partage du gain plutôt que son blanchiment.

Les jeunes qui sont dans le deal ont plutôt tendance à adapter cette religion en fonction de leur activité. Ils dealent la nuit pour se donner bonne conscience. Au lieu de blanchir, ils vont donner, être généreux. Peut-être qu'ils pensent qu'en partageant cet argent, ils se dédonnent et se rachètent.

Des engagements et des désengagements : éléments de synthèse

Les trafics sont organisés par secteurs et par postes de travail, avec une forte hiérarchisation. La plupart des jeunes suivis par les professionnels sont « les petites mains » de l'économie de la rue. Au total, ils font des horaires démesurés et gagnent moins que des salariés au SMIC. Les jeunes filles font plutôt « la banque », « les nourrices », le trafic de cartes bleue ou s'occupent de la revente de vêtements ou d'accessoires « tombés du camion ». Si elles sont proportionnellement moins impliquées dans le deal que les garçons, elles sont, par contre, plus exposées à la prostitution précoce.

L'économie de la rue fonctionne sur des rapports de don puis d'endettement, où l'emprise est progressive et le sentiment d'appartenance au groupe du quartier de plus en plus fort. Les relations de trafic sont hyper-violentes, concurrentielles, profondément insécurisantes. Elles durcissent les rapports de genre, freinent l'accès à la conjugalité et à la parentalité. L'organisation du deal morcèle les quartiers en secteurs qui enferment les jeunes dans des horizons de plus en plus étroits. Les trafics exposent à la violence, au stress mais aussi à la culpabilité. Les jeunes déploient des mécanismes de défense. Certains donnent au deal un sens positif. D'autres projettent sur leurs clients la responsabilité de leur malheur. Ils tentent de réduire les « toxicomanes » à un statut de non vivant. Ou encore, ils se déclarent interchangeable dans un système implacable (« si je ne fais pas, un autre le fera »). Ces positions concourent à un seul et même objectif : occulter la gravité de l'acte. Cependant ces défenses restent souvent largement inefficaces. En secret, les jeunes vivent des troubles du sommeil, de l'anxiété, de l'auto-désqualification... Ils ont peur pour eux-mêmes et pour leur proche.

Mais pourquoi alors nombre de jeunes persévèrent-ils dans le trafic malgré ce fort malaise, cette charge psychique importante qui devraient logiquement les pousser à en sortir ? Nous pouvons ici dégager trois pistes de réflexion. La première tourne autour de la banalisation du trafic et de la consommation, la seconde autour du plaisir qu'ils éprouvent grâce mais aussi sur l'activité du trafic⁵¹ ; la troisième autour de la dette qu'elle soit de nature économique ou subjective. Trois pistes, donc, qui permettent d'esquisser un système de mobilisation affective tel que les forces pour rester dans le trafic l'emporteraient, in fine, sur les forces

⁵¹ ROCHE, P. 2010. Droit au plaisir et critique des « risques psychosociaux ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°12, érès.

qui pousseraient à en sortir. Pourtant les risques judiciaires sont très présents, l'argent du trafic ne dure pas. Les politiques d'interpellation et de ré-interpellation de petits détaillants massifient les parcours d'incarcération à répétition de très jeunes gens. L'Etat pénal étend son aile punitive.⁵² Les professionnels observent des dynamiques d'enkystement dans les trafics. Le marquage pénal en particulier confine de très jeunes gens dans la marginalité, ce qui freine les mouvements de sortie du trafic et ancre le commerce de détail sur les quartiers ségrégués. Cependant, des jeunes rêvent de sortir du trafic grâce à leurs économies. Ils veulent accumuler pour racheter un commerce, monter une petite entreprise, créer leur propre emploi, rentrer dans la légalité. Mais peu y arrivent par cette voie même si beaucoup croient pouvoir y arriver.

On observe plutôt que les sorties du trafic suivent des étapes psychoaffectives avec une lente montée en puissance d'une pulsion de vie. Les affects vécus hors du trafic - la copine, les rencontres, la parentalité ...- s'opposent progressivement, jusqu'à faire rempart, aux affects vécus dans le trafic. Les attachements hors trafic viennent lentement compenser les attachements du trafic. Les familles de trafic perdent du sens quand les jeunes construisent leur propre famille. Avec le temps, en combinant, dans un premier temps, le travail et le trafic, des jeunes reconvertisent leurs compétences et s'investissent dans d'autres formes de vie et de relations. Pour certains, le trafic devient plus périphérique, mais reste présent, même s'il n'est plus au centre de leur activité. D'autres se désengagent davantage, lentement, en accumulant d'autres ressources sociales, d'autres expériences de vie. Nous avons appelé ces désengagements progressifs : « le mouvements de sortie du trafic ».

A un moment donné, il y a une montée en puissance d'une pulsion de vie, quelque chose qui s'illumine. Cela peut être la copine, effectivement, mais la copine ne va pas suffire. Il faut qu'il y ait l'emploi, souvent l'éloignement et ça fait effet boule de neige et cela les incite. Du coup, ça revit. Et la paternité, c'est un accélérateur chez certains. (...) La musique, avoir des passions, le fait d'avoir un enfant : les choses de la vie, quoi !

Les processus d'entrée et de sortie ont vraiment une très forte dimension affective. C'est chaque fois dans et par des affects. Il faut qu'un affect l'emporte sur un autre pour entrer ou pour sortir, qu'il soit négatif ou positif, d'ailleurs. Parfois, c'est le plaisir de faire de la musique qui l'emporte sur la peur. Ou, au contraire, c'est la peur ou la culpabilité d'être un tueur que l'on peut aussi éprouver dans un trafic. Ce n'est pas tant le passage d'un affect négatif à un affect positif. C'est affect contre affect.

Il y a des attachements aux autres qui font qu'on rentre et des attachements aux autres qui font aussi qu'on en sort. Si on s'attache aux autres, on a quelque chose à perdre. Et les rencontres...

⁵² WACQUANT, L. 1999. Op.cit.

PERTURBATIONS ET POSITIONNEMENTS

Perturbations dans les institutions

Les professionnels qui ont participé à la démarche de recherche-formation sont tous, à des degrés divers, en relation avec des jeunes impliqués dans les trafics et, parfois, avec leurs familles. Leurs actions sont diverses et varient fortement selon :

- leur métier (éducateur spécialisé de prévention, éducateur de la PJJ., chargé d'insertion à la mission locale, directeur ou enseignant d'un établissement scolaire, directeur ou animateur d'un centre social, accueillant-écoutant sur un Point écoute jeunes, intervenant dans le champ du soutien à la parentalité...),
- leurs modalités d'intervention (enseignement, travail de rue, accueil sur une structure de droit commun ou de proximité, accueil sur rendez-vous ou sans condition, individuel ou collectif, suivi individualisé, accompagnement...),
- les caractéristiques du quartier (prégnance du trafic, type de trafic, position occupé dans les trafics par les jeunes fréquentant la structure...).

A l'exception d'une participante travaillant sur une structure dédiée à des jeunes impliqués dans les trafics, ces professionnels ne sont pas spécialisés sur un tel public. Ils rencontrent ces jeunes dans leur cadre de travail habituels en mettant en œuvre leurs supports habituels (l'écoute, l'enseignement, la formation, la mise en place d'activités, l'accompagnement socio-éducatif, la médiation...). Leur point de vue sur les trafics est donc précieux mais aussi partiel, construit à partir de leurs échanges avec les jeunes qu'ils rencontrent, dans un contexte de travail particulier.

Peut-être devons-nous, avant même d'aborder la question des positionnements professionnels, rendre compte de la façon dont les trafics viennent perturber et réinterroger les cadres de travail habituels, viennent les impacter. Il ne suffit pas d'évoquer l'exacerbation des tensions et des difficultés préalablement existantes ; il faut encore peut-être distinguer trois types de perturbation :

- Des modèles identificatoires et des leviers d'intégration sociale qui volent en éclat au contact des trafics,
- Une omerta qui vient sceller une censure qui met à mal la confiance mutuelle,
- Une incertitude qui naît des violences et qui obère les postures d'ouverture.

Des leviers d'intégration sociale inopérants

Les professionnels de l'école découvrent, face à l'enfant impliqué dans les trafics, que des leviers éducatifs sur lesquels ils pouvaient compter, cessent d'être opérants. Ainsi, apprendre le métier d'élève, autrement dit se mettre dans les apprentissages et intégrer les normes et les règles de vie de la classe n'a jamais été évident mais, avec l'irruption du trafic, il semble que l'enfant n'ait « *plus envie de grandir par l'intermédiaire de l'école* » car cela ne ferait guère sens pour lui. Tout se passe comme si la norme auquel il se référerait ne serait plus celle portée par l'adulte mais celle donnée par la rue. Avec l'irruption du trafic, des codes de conduite, des comportements, des attitudes, des manières d'être et de s'habiller qui ont partie liée avec les logiques du trafic pénètrent alors peu à peu dans l'espace de l'école.

Quand on parle à des élèves de maternelle, en leur disant : « Tu as appris à respecter telle règle, tu as appris à faire ceci, tu es plus grand ! », ça fonctionne à tous les coups. En élémentaire, on a l'impression que cela ne fonctionne plus.

Un des élèves de l'école primaire faisait partie du deal. En quelques semaines, son attitude a changé. C'était un enfant en grande difficulté mais, d'un seul coup, il s'est mis à avoir une coupe de cheveux rasée avec de la couleur, et la grosse chaîne. Déjà, il ne parlait pas beaucoup mais là, il ne parlait plus du tout aux adultes. On a observé qu'il se passait des choses dans la cour de récréation et on a repéré le petit mot qui permet de prévenir les autres.

Le repère de ces jeunes, ce sont les personnes avec lesquelles ils passent le plus clair de leur temps. Si l'on a de la chance, ils passent 6 heures à l'école et une heure avec les parents. Les personnes avec lesquelles ils passent le plus clair de leur temps, ce sont leurs amis, et des trafiquants qui sont autour d'eux. Ce sont eux qui vont être leurs repères, ceux auxquels ils vont s'identifier, à qui ils vont vouloir ressembler...

Ce constat est partagé par les acteurs de l'insertion. L'un d'entre eux fait remarquer avec ironie que c'est difficile de promouvoir la culture de l'effort face à un gamin qui lui déclare être payé 150 € la journée pour faire le guet, autrement dit ce qu'elle lui proposerait pour un mois. Aider un jeune en difficulté à s'inscrire dans un projet, à intégrer les codes du monde du travail, à conserver sa motivation dans la durée n'a jamais été simple. Mais là, le jeune se revendique d'un modèle de réussite adossé à une culture de l'immédiateté liée au capitalisme financier et à la postmodernité alors que les valeurs du monde de l'insertion appartiennent à la culture de l'effort historiquement liée au capitalisme industriel et à la modernité. Contrairement à l'insertion qui requiert un processus inscrit dans la durée, le trafic répond non seulement à des besoins immédiats mais aussi à un besoin d'immédiateté. La culture postmoderne érige l'immédiateté en valeur et en critère d'opérationnalité et, de façon concomitante, déprécie tout ce qui, pour se réaliser, requiert du temps et, de surcroît, est confronté aux aléas et à l'incertain. Pourquoi faire telle formation si nul ne peut prophétiser qu'elle débouchera sur un emploi dans 6 mois, 1 an ou 2 ans ? Précisément parce que le monde du travail est frappé d'incertitude et, par conséquent, anxigène, les professionnels de l'école et de l'insertion ne peuvent guère compter sur un désir de s'insérer dans le monde des adultes alors que le trafic, lui, peut donner le sentiment de constituer

une réalité solide, tangible. Depuis longtemps, les jeunes des milieux populaires rejettent certaines formes d'emploi, et tout particulièrement ceux d'OS occupés par leurs pères. Aujourd'hui, ils disposent d'un modèle alternatif et concurrent à ceux proposés par l'éducation et l'insertion.

A l'instar de leurs collègues de l'Education nationale et de l'insertion, les éducateurs spécialisés sont en prise avec des jeunes dont le discours est structuré autour des valeurs de l'immédiateté mais aussi de la réussite à tout prix, de la consommation et du paraître, lequel transforme, pour le coup, celui qui est impliqué dans les trafics en modèle, en porte-étendard des valeurs de la société postmoderne, de « la société du spectacle ».⁵³ Un modèle porté, certes, par ceux qui y sont impliqués mais aussi et surtout promu par les acteurs de l'univers médiatique dominant. Que dire ici sinon que cet univers fascine les jeunes et devient pour eux une importante source de satisfaction narcissique dans la mesure où il transforme en héros ceux qui ont pris le parti du trafic parce qu'ils conduiraient de belles voitures et leur renvoie une image démesurément agrandie et magnifiée d'eux-mêmes ou de ce qu'ils veulent devenir. Les éducateurs ressentent ici beaucoup de colère et d'indignation face à ces images spectaculaires qui les « font hurler » parce qu'elles sont contre-éducatives mais aussi parce qu'elles poussent les jeunes à s'endetter, notamment lorsqu'ils louent cette fameuse « voiture de luxe » pour pouvoir la montrer, avec ostentation, à leurs pairs.

Des jeunes deviennent des modèles parce qu'ils se montrent dans de belles voitures même si, en réalité, ils les ont louées pour une journée ! Ils resteront dans la mémoire collective du quartier comme ceux qui ont réussi grâce au trafic ! Qu'est-ce qui est le plus important chez ces jeunes ? La réalité ou l'image ? Quand je vois les modèles fournis par le cinéma, cela me fait hurler !

Une confiance mutuelle à l'épreuve de l'omerta

Il n'y a pas de travail social ou éducatif sans élaboration d'un lien de confiance réciproque. Mais le trafic illégal implique que chacun « tienne sa langue », une forme d'omerta, un silence qui a pour fonction de s'assurer de la loyauté de tous. Des éducateurs découvrent stupéfaits qu'ils font l'objet de suspicion, de surveillance alors qu'ils pensaient avoir gagné la confiance des jeunes. Ils sont alors contraints à cheminer au travers d'un défilé étroit et tortueux entre la place du « complice » et celle de la « balance ». Une fausse information, un acte mal compris ou une parole mal interprétée par le jeune suffit à défaire le crédit qu'il accordait au professionnel et à installer le soupçon. Un « je ne sais quoi » ou un « presque rien »⁵⁴ peut ainsi défaire un long et laborieux travail de tricotage de la relation.

Même si on soupçonne qu'un jeune sur le quartier est dans le deal, on ne sait pas à quel degré il est impliqué, parce qu'il se protège.

⁵³ « Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation. » DEBORD, G. 1967-1996. *La société du spectacle*, Paris, Folio Gallimard.

⁵⁴ JANKELEVITCH, V. 1981. *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, T1. *La méthode et l'occasion*, Point.

Ce gamin est peut-être pris dans un réseau mais c'est très compliqué d'aborder la question avec lui. Même dans un cadre judiciaire, ça reste très tabou.

J'ai appris qu'un jeune que je suis depuis sept ans se posait toujours la question de savoir si je n'étais pas une balance. On a fait pourtant plusieurs séjours ensemble. C'est troublant ! Il a peut-être été mal informé ou j'ai posé un acte qui lui a donné matière à penser que j'étais une balance.

L'omerta n'est pas la cause de la censure, elle en est plutôt le sceau, le cachet qui vient la sceller. Cela, parce que la relation éducative elle-même est souvent liée à une certaine forme de censure, parfois appelée pacte de dénégation.⁵⁵ Chacun pose des actes par lesquels il ménage l'autre, quitte parfois à lui faire plaisir, en évitant notamment « les sujets qui fâchent ». En évitant, surtout, de le décevoir. Si les jeunes ne s'expriment guère sur leur implication dans les trafics, c'est aussi par peur d'abimer la bonne image de « celui qui veut s'en sortir » qu'ils ont fabriquée dans leur relation avec l'éducateur. En miroir, le désir de savoir du professionnel ne s'éteint-il pas de crainte de perdre cette image du bon jeune qui adhère au projet qu'il a construit avec lui ? Il est parfois enclin à penser que le jeune ne lui parle pas du trafic afin de préserver leur bonne relation, voire de le protéger. Nous sommes ici au cœur des mouvements transférentiels propres au processus de construction de la relation éducative.⁵⁶ Mouvements transférentiels qui traversent la relation dans les deux sens.⁵⁷ Ainsi, le professionnel est conduit à développer un rapport ambivalent au savoir sur la question des trafics, fait tout à la fois d'attraction et de répulsion. Il souhaite « à la fois savoir et ne pas savoir ». L'omerta n'est peut-être après tout qu'un mot posé qui vient occulter la complexité du processus de construction d'une relation de confiance, laquelle a besoin, aussi, de se nourrir de silence. Dans tous les cas, elle vient témoigner de ce qui ne peut être compris par le professionnel et communiqué par le jeune en raison même de ce qui sépare leurs mondes respectifs.

Souvent, ils vont dire : « Mais tu ne peux pas comprendre. Parce que tu as un métier convenable, tu ne peux pas savoir ! » C'est vrai, il y a plein de choses que je ne peux pas comprendre. Mais il veut dire aussi qu'il y a des choses qui sont tellement lourdes qu'elles ne sont pas communicables.

Les professionnels le savent et, parfois, sont conscients de ne pas toujours pouvoir décoder les propos tenus par les jeunes sur le trafic ou plutôt les allusions qu'ils peuvent faire à son endroit. Beaucoup d'échanges sont ainsi des transactions à double fond.⁵⁸ A cela ajoutons, enfin, que la dureté des rapports de

⁵⁵ La notion de pacte de dénégation renvoie au processus par lequel un groupe trouve sa cohésion grâce à une entente tacite de ne pas parler de certaines choses susceptibles de le diviser. KAES, R. 1976. *L'appareil psychique groupal*, Dunod, Paris.

⁵⁶ ROUZEL, J. 2002. *Le transfert dans la relation éducative, Psychanalyse et travail social*, Paris, Dunod.

⁵⁷ On ne parlera pas ici de transfert pour le jeune et de contre transfert pour le professionnel, suivant en cela un usage courant qui distingue entre transfert pour l'analysant et contre transfert pour l'analyste. S'il y a une antériorité sur le versant de l'histoire scientifique – la découverte par Freud du transfert de l'analysant a précédé celle de l'analyste tout simplement parce qu'il est plus facile de « voir la paille dans l'œil de l'autre qu'une poutre dans le sien » pour l'énoncer d'une façon imagée –, il n'y a, par contre, aucune antériorité dans la relation analytique ou éducative elle-même mais bel et bien concomitance.

⁵⁸ Pour en savoir plus sur ces notions de transaction et de transaction à double fond, on peut se reporter à BERNE, E. 1984. *Des jeux et des hommes*, Paris, Stock. Il introduit le terme de

forces dans les trafics génère une tendance à taire, au-delà même des mots, les affects, les émotions, le mal-être, à interdire tout épanchement et toute confession. On comprend alors que la levée de la censure sur la question du trafic requiert du temps mais aussi une capacité à saisir les bons moments et à trouver les bons lieux pour en parler. Sauf dans certain cas, et notamment lorsqu'un jeune fait l'objet d'une mesure judiciaire en raison même de son implication dans un trafic. Là, la question du trafic est non seulement abordée mais au cœur du travail éducatif. Ou encore lorsque le marquage pénal vient impacter le projet du jeune, lorsque certains métiers exigent un casier judiciaire vierge, voire, dans certaines zones d'emplois comme les aéroports, une absence de mention au fichier du STIC.⁵⁹

La question du deal n'est absolument pas parlée dans notre service sauf au moment où cela pose un problème dans l'insertion, notamment lorsque des peines reviennent. On doit alors parler de faits qu'ils avaient voulu mettre de côté, le plus souvent parce qu'ils avaient fait le choix d'avancer. Ce qui est sûr, c'est que, tôt ou tard, la question vient.

La montée de l'incertitude face à la violence

Le trafic induit un surcroît de violence parce que l'agressivité y est fortement sollicitée pour pouvoir s'affirmer, se faire respecter. Les jeunes y mobilisent une culture viriliste⁶⁰ dans la mesure même où ils entrent nécessairement dans des rapports de forces qui peuvent rapidement virer à l'affrontement. Il y a toujours eu de la violence entre professionnels et usagers, en particulier dans le travail avec les jeunes en difficulté. Les bizutages des éducateurs, à l'instar des chahuts que subissent les enseignants, ne sont pas nouveaux. Jusqu'à un certain point, les professionnels les intègrent comme des rituels d'initiation, des épreuves qui leur permettent d'incorporer au cœur de leur qualification une capacité à faire face aux situations critiques.⁶¹ L'éducateur expérimenté sait que si les jeunes défient ouvertement l'autorité, ils ne la remettent pas fondamentalement en cause, ni

transactions pour désigner les échanges entre les personnes. Les transactions à double fond désignent les échanges dans lesquelles une personne dit une chose et en sous-entend une autre.

⁵⁹ Système de Traitement des Infractions Constatées.

⁶⁰ Cette culture viriliste est certes une caractéristique forte mais point distinctive de l'univers des réseaux de trafic de drogue et, plus largement, des quartiers populaires. Prétendre le contraire serait bien sûr erroné et surtout dangereux. Dans certains univers discursifs, une telle prise de position s'inscrit dans une ethnicisation de la vision des rapports sociaux et, ce faisant, renforce les processus de stigmatisation et de domination. Se reporter notamment à MUCCHIELLI, L. 2002. *Le scandale des tournantes, Dériver médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, La Découverte. Les valeurs de la virilité sont certes ici fortement mobilisées en tant que ressources défensives (au sens de défense *du* territoire mais aussi *contre* la peur). Mais le sont-elles plus que dans d'autres univers ? Pour notre part, nous avons réalisé notre thèse en prenant pour objet une recherche-action que nous menions, dans un cadre mutualiste, avec des sidérurgistes sur les questions de santé au travail. Nous avons été reçu dans l'usine par un responsable d'unité de production qui, tout de go(b), nous avait déclaré : « *Qu'est-ce que vous venez foutre ici ? Pour produire de l'acier, il faut être costaud, pas une femmelette !* » Se reporter à ROCHE, P. 1987. *Une santé d'acier !* Editions du CNRS. Depuis, à l'instar de Christophe Dejours, nous avons pu alors nous rendre compte que de nombreuses défenses, dans le monde du travail, puisaient une bonne part de leur efficacité dans ces valeurs de la virilité et qu'il nous fallait prendre en compte un tel fait dans l'analyse et dans l'élaboration des pratiques de prévention des risques professionnels.

⁶¹ Dans nombre de métiers, ce sont les pairs qui organisent le bizutage afin d'intégrer le nouveau professionnel dans le collectif. Se reporter à DEJOURS, C. 1980-1993 *Travail : usure mentale - De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*, Paris, Bayard éditions.

dans son principe, ni dans sa nécessité. Il sait que le fait de la défier est une manière paradoxale de la reconnaître et d'éprouver la capacité du professionnel à l'incarner et à l'exercer. Et il sait, enfin, que certains jeunes jouent les caïds précisément pour ne pas devenir des caïds... Mais reconnaissons que ces jeux, avec le développement du trafic, peuvent se teinter d'une dureté et d'une cruauté supplémentaire.

J'ai été menacé. « Je vais t'envoyer du monde, Si tu me parles, je vais te frapper. » Je suis en lien avec le jeune mais je ne sais pas trop où cela va aller et si, d'ici cinq minutes, il n'ira pas m'en mettre une. Ce qui, à mon sens, me protège, c'est le rappel du cadre de la structure : « Tu n'as pas le droit de frapper. Il y a un règlement. Tu n'as pas le droit de faire ce que tu veux. »

Tous les éducateurs ont été cette année agressés plus ou moins violemment. Pas blessés mais... Deux éducatrices se sont fait menacer avec une kalachnikov en plastique. Quand vous êtes coincé par des gars et que vous ne savez pas si c'est du vrai ou du plastique, et qu'ils vous menotent... cela fait peur. On sait que les armes circulent dans la ville ; qu'il y a eu des décès !

Le trafic induit chez les professionnels une incertitude sur leurs savoir-faire en termes de gestion des situations de violence, une incertitude d'autant plus forte que ces jeunes en représentation entrent en écho avec une société qui se nourrit de la spectacularisation de la violence. Ils courent alors le risque de se laisser envahir par une peur, voire une l'angoisse susceptible d'annihiler leur capacité à aller au-devant de ces jeunes. Mais ils courent aussi le risque non moins grave de dénier la violence inhérente au monde du trafic. Le récit suivant en témoigne : deux jeunes filles qui ont volé un portable appartenant à des trafiquants viennent se réfugier dans une structure de proximité. Les trafiquants veulent récupérer ce portable très précieux parce qu'il contient tous les numéros d'un réseau structuré autour d'un trafic de cocaïne. N'ayant aucunement conscience de ce background, ne décodant pas les propos des jeunes filles, ne percevant en somme qu'une menace, celle que des « mauvais garçons » feraient peser sur des « demoiselles », l'équipe les accueille et met « en sûreté » le portable à l'intérieur de la structure ; décision malheureuse car les trafiquants n'hésiteront pas à fracturer la porte et à user de menaces pour récupérer leur « bien ». Les professionnels, à leur corps défendant, se sont trouvés pris dans les embrouilles du trafic. Ils ont aujourd'hui tiré les leçons de cette histoire et n'hésitent plus, en cas d'embrouille à l'intérieur de la structure, à demander indistinctement à tous les protagonistes d'en sortir et de régler leurs différends ailleurs. Ils doivent donc éviter l'écueil qui consiste à céder à la peur, voire à l'angoisse mais aussi celui qui consiste à faire preuve d'une trop grande naïveté.

Les défenses activées par les professionnels pour contenir cette peur sont diverses, plus ou moins rigides, plus ou moins souples. Certains préfèrent fuir, d'une manière ou d'une autre, les jeunes ; d'autres prennent leur parti de distinguer entre un « moi professionnel » et un « moi personnel » en considérant que la violence est adressée au premier et non au second ; d'autres enfin adoptent un traitement plus sublimatoire⁶² que strictement défensif, insistant notamment sur le fait que l'agressivité du jeune déguise l'angoisse⁶³ qu'il éprouve

⁶² DEVEREUX, G. 1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier.

⁶³ SIBONY, D. 1998. *Violence*, Paris, Seuil.

à l'idée de se confronter au monde du travail, à celui des adultes et des institutions ; rappelant, ce faisant, que « agressivité » vient de « agredi » qui signifie « marcher vers » l'autre. Mais il nous faut encore ajouter que l'univers interlope, la transgression, le mal sont aussi d'inévitables objets de fascination et de répulsion. La question de la fascination qu'exerce la violence, abondamment présente dans la littérature – notamment chez Baudelaire⁶⁴, Edgar Poe⁶⁵, Jean Genet⁶⁶ et de façon plus théorique chez Georges Bataille⁶⁷ -, a aussi sa place dans le champ social et éducatif. Celui qui est fasciné n'est pas seulement attiré. Il est aussi troublé, ébloui, aveuglé, « sous le charme »⁶⁸ et, ce faisant, immobilisé, privé de ses moyens de défense habituels, un peu comme certains animaux le sont face à certains serpents, qui deviennent alors leur proie facile. Il peut alors, malgré lui, être demandeur de ce mal, de cette violence, s'en repaître et, à son insu, par son regard, ses attitudes, participer de sa répétition, notamment parce qu'il donne à ceux qui sont ses auteurs cette jouissance de pouvoir exercer sur lui une telle fascination. Et cela concerne au plus près le travail de proximité qui exige sans doute de la part des professionnels un assouplissement des défenses mais point leur disparition pure et simple au profit d'une posture de sidération ou de jouissance mortifère. Dans tous les cas, Il faut prendre garde à ce que ce positionnement de proximité ne soit pas valorisé et promu pour rationaliser/déguiser une posture de fascination. Un risque d'autant plus fort aujourd'hui qu'encouragé par la dramatisation propre à « la société du spectacle ».⁶⁹

Pour moi, la peur, c'est la face d'une pièce, dont le revers est la fascination. Je crois malheureusement que l'on est fasciné par le monde interlope. J'en discute souvent avec les éducateurs. Il y a aussi un effet de dramatisation lié à cette fascination.

La cohésion des équipes est durement mise à l'épreuve et parfois lézardée, fissurée par ces phénomènes de violence. Si la capacité à gérer les situations de crise valorise un professionnel, le fait de subir la violence peut, a contrario, fournir un argument pour le disqualifier aux yeux de ses pairs. Et le fait de n'être jamais exposé à la violence peut aussi, parfois, donner matière à une suspicion de connivence avec le public qui ne serait guère conforme à l'éthique professionnelle. La mise en place de lieux de parole et d'échange de pratique s'impose donc au cœur même des institutions non seulement pour permettre l'élaboration de la souffrance, l'acheminement du sens, la recherche de réponses mais aussi la (re)construction des collectifs. Mais si une telle démarche, pour essentielle qu'elle soit, n'est encore que trop rarement engagée, c'est peut-être en raison de la menace qu'inspire la boîte de Pandore. Car il est difficile de parler de la violence des jeunes sans embrayer sur la violence institutionnelle⁷⁰ et sur la violence⁷¹ que

⁶⁴ BAUDELAIRE. 1855-1993. *Les fleurs du mal*, Paris, Seuil.

⁶⁵ POE, E. 1857-1993. « Le démon de la perversité », in *Nouvelles histoires extraordinaires*, traduction Baudelaire, Paris, Flammarion.

⁶⁶ GENET, J. 1947-1981. *Querelle de Brest*, Paris, Imaginaire Gallimard. Pour ne citer que cet ouvrage.

⁶⁷ BATAILLE, G. 1957-1990. *La littérature et le mal*, Paris, Folio Gallimard.

⁶⁸ N'oublions pas que les jougs des charrues étaient souvent fabriqués avec des bois de charme.

⁶⁹ DEBORD, G. 1967-1996. Op.cit.

⁷⁰ Prenant appui sur notre expérience d'intervenant, nous pouvons dire que les professionnels ont plutôt tendance, dans un premier temps, à se plaindre de la violence ou de l'agressivité de l'utilisateur, sans doute parce qu'ils savent qu'ils seront, avec de tels propos, facilement entendus

les professionnels eux-mêmes peuvent exercer sur ces jeunes parce qu'ils représentent à leur yeux un système qui les rejette mais aussi parce que la rationalité à l'œuvre dans leur activité les oblige, par exemple sur le flux tendu à l'accueil, à les traiter comme des choses. Cela, nous pourrions encore le dire de façon plus imagée en reprenant une phrase souvent attribuée au dramaturge Bertolt Brecht : « *On dit d'un fleuve qu'il est violent parce qu'il emporte tout sur son passage, mais nul ne taxe de violence les rives qui l'enserrent.* »

Le positionnement de proximité

Les différentes façons de faire vivre la proximité

La présence du trafic contraint les professionnels à réinterroger leur activité et à travailler en permanence leur positionnement, tout en continuant à se référer à leur rattachement institutionnel, leur culture de métier, leurs traditions, leurs savoir-faire, leur personnalité et leurs ressources propres. Nous tenterons ici de porter au jour les différentes façons de faire vivre la proximité. Ainsi, ils peuvent aller sur le territoire de l'autre ; ils peuvent offrir des espaces ouverts ; ils peuvent se rendre accessible. On verra que l'imprévisibilité temporelle et l'élasticité relationnelle auxquelles ils sont confrontés exigent d'eux une plasticité mentale et psychique. On verra aussi qu'il leur faut aller au plus près de l'autre sans pour autant être intrusif ou permettre à l'autre de l'être. On s'arrêtera sur une situation qui peut à première vue paraître paradoxale : comment être proche lorsqu'on est immergé dans un monde où le trafic est partout présent, fortement visible et banalisé ?

Certains professionnels vont partout où il y a des jeunes, que ces derniers aient 10 ou 30 ans, dans tous les espaces, qu'ils soient marqués par le trafic ou pas, afin de faire connaissance avec eux mais aussi et surtout reconnaître par eux en tant qu'éducateur spécialisé. Cela, afin de permettre à ces jeunes de les repérer, de bien identifier leur fonction. Ce travail de proximité permet aux professionnels de construire une place dans le quartier, à partir de laquelle ils pourront travailler. La proximité peut être considérée comme un mouvement à double sens. Les professionnels vont vers les jeunes et les jeunes vont vers eux. Pour les professionnels, il y a là une façon d'être présent sur un terrain bien délimité, une façon de le traverser, de le parcourir ; en fait, pour faire image, de le sillonner, de le labourer.

On va partout, dans les cages d'escalier, là où il y a des jeunes et des groupes, qu'il y ait ou pas du trafic. On est obligé de connaître tous les jeunes du quartier, de 10 jusqu'à 25, voire 30 ans. On se fait repérer et on a notre étiquette d'éducateur spécialisé. On va vers les jeunes et les jeunes viennent vers nous.

mais ils ont ensuite tendance, si le cadre l'autorise, à mettre en cause un mode d'organisation du travail qui ne leur permet pas de répondre à la demande de l'utilisateur.

⁷¹ Ainsi considérée, la violence n'est plus seulement phénoménale, voire spectaculaire mais fondatrice, consubstantielle à un type de rapports sociaux. Et surtout elle n'est jamais le fait de l'Un mais toujours celui d'un entre-deux. Se reporter notamment à SIBONY, D. 1998. Op.cit.

La proximité, c'est aussi permettre aux jeunes de se rendre dans des espaces ouverts où ils ne sont ni stigmatisés, ni jugés mais accueillis avec bienveillance ; dans des espaces où ils ne seront pas réduits à ce qu'ils font mais considérés pour ce qu'ils sont ; dans des espaces où ils sentiront qu'ils ne font pas peur à l'autre. En amont, le Point accueil écoute jeunes (PAEJ) organise tous les jeudis des petits déjeuners conviviaux qui permettent d'amorcer un travail avec les jeunes. Il s'agit ici de préparer leur rencontre avec le conseiller d'insertion de la mission locale, en les outillant mais aussi en étayant leur propre désir, en les autorisant à formuler une demande à partir de leur désir et non de celui d'un autre qui exercerait une autorité sur eux. Désir de faire ceci ou cela dans le cadre d'un emploi déterminé ou désir tout simplement de travailler afin de gagner en autonomie, de pouvoir vivre en couple, « avec la copine ». Désir de subjectivation.⁷² Il est peut-être ici plus facile de travailler avec des jeunes de 16 ans qu'avec des jeunes de 20 ans car les premiers n'ont pas encore connu l'épreuve de la galère qui a souvent pour effet de casser les rêves de ceux qui la traversent, de les pousser au réalisme défaitiste, voire à la résignation mortifère ; de les pousser, finalement, à rabattre leurs désirs les plus puissants sur un simple besoin de conservation de leur être.

Il faut des lieux ouverts où on peut trouver des adultes bienveillants qui ne vont pas stigmatiser ou se poser en juges et qui vont donner cette possibilité d'aborder les sujets sans réduire les jeunes à ce qu'ils font mais en les considérant pour ce qu'ils sont. En tant que directeur de centre social, je vois qu'il reste encore un gros boulot à faire sur l'accueil des jeunes. Les jeunes font peur aux professionnels.

Au Point accueil écoute jeunes, lors des petits déjeuners du jeudi, on travaille avec les jeunes leur demande, on les aide à construire et à arriver devant le conseiller de la mission locale un peu outillé, armé. C'est pourquoi c'est important que cet accueil soit souple.

Moi, je leur dis : « je ne suis ni ton père, ni ton prof. Donc, on ne va pas fonctionner sur des notions de relation à l'autorité avec le fait que tu me dois de faire un certain nombre de choses. C'est toi qui me demandes quelque chose. » L'idée, c'est d'essayer de voir dans quelle mesure il y a une demande qui n'est pas liée à un carcan d'obligations mais à un désir personnel d'avancer.

La proximité ne relève pas fondamentalement d'un ordre physique et géographique. Elle est possible même si les professionnels interviennent dans une structure implantée dans un endroit reculé. Proximité rime ici avec accessibilité mais aussi réactivité. Recevoir l'autre quel que soit son état physique et/ou psychique et rapidement, voire immédiatement. Parfois dans l'urgence. La réactivité est une dimension temporelle essentielle de la proximité. Il s'agit de réduire la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel de l'utilisateur mais aussi le délai de réaction entre la réponse du professionnel et la demande de l'utilisateur. Il y a là, finalement, une façon d'être présent *sur* le terrain mais aussi à l'autre. Dans cette perspective, le rideau d'une structure est levé les après-midi de 14 à 19 heures. Il s'agit de permettre aux jeunes de venir sans leur poser de conditions et les obliger à prendre rendez-vous. Enfin, cette accessibilité concerne aussi les partenaires qui peuvent se rendre, eux aussi, dans le local afin d'échanger sans prendre un rendez-vous.

⁷² ROCHE, P. 2007. « La subjectivation », DE GAULEJAC, V. ; HANIQUE, F. ; ROCHE, P. Op.cit.

Dans notre structure, la proximité n'est pas géographique. On est dans un endroit vraiment reculé. Par contre, elle est dans l'accessibilité des locaux puisqu'on reçoit quotidiennement des gens. On peut recevoir rapidement quelqu'un qui ne va pas bien, qui arrive dans un sale état, qui a une demande en urgence.

On travaille dans une structure de proximité, située sur une avenue très commerçante et on a tous les publics. Nous ouvrons tous les après-midi de 14 à 19 heures. Les jeunes viennent sans rendez-vous. Quelques partenaires viennent aussi parce qu'ils voient que le rideau est un peu ouvert.

Proximité rimerait peut-être aussi pour le professionnel avec imprévisibilité temporelle, élasticité relationnelle et plasticité mentale et psychique. Imprévisibilité temporelle parce que l'accompagnement est susceptible d'être interrompu et repris à tout moment, sans que rien ne puisse ici être prévu. Soudainement, le jeune s'absente, n'est plus joignable et puis, tout aussi soudainement, revient sans que l'on puisse toujours en savoir les raisons. Elasticité relationnelle parce que le professionnel doit savoir maintenir une relation même si elle est distendue, même si les rencontres deviennent peu fréquentes. Plasticité mentale et psychique parce que le professionnel doit être capable d'élaborer le malaise issu de la perte impromptu de la relation avec le jeune. Un malaise qui mêle inextricablement chez lui le sentiment d'avoir professionnellement échoué et d'avoir été personnellement trahi, trompé, dupé par celui à qui il accordait toute sa confiance... Plasticité mentale et psychique aussi et surtout peut-être parce qu'il doit être capable, ensuite, de re-démêler les fils de son histoire de vie avec lui lors de la retrouvaille.

En prévention, tu dois inscrire la relation dans la confiance pour qu'elle puisse tenir dans la durée mais du jour au lendemain, le jeune te plante, tu n'arrives plus à le joindre. Il n'est plus sur le quartier. Les autres jeunes n'arrivent pas trop à te dire où il est. On a du mal à l'admettre ! Il faut mettre ça de côté et retravailler sur d'autres choses. Puis il revient et tu dois reprendre, re-démêler les histoires. C'est un va-et-vient. On doit avoir une forme d'élasticité.

C'est souvent un pas en avant pour deux pas en arrière...

Est-ce que la proximité, c'est permettre le « chez soi » dans la structure accueillante ? Est-ce accepter que l'autre soit « chez lui » ? Oui, si le « chez soi » est celui de l'hospitalité ; non, s'il est celui de l'intrusion quelque peu provocatrice. Il faut sans doute réfléchir sur le travail de négociation de la limite entre proximité et intrusion. Comment être dans la proximité tout en évitant l'intrusion de l'autre, tout en évitant qu'il introduise des codes, et tout particulièrement ceux de la rue, qui n'auraient pas lieu d'être au sein de l'institution ?

Notre structure, c'est chez eux. Ils aiment venir discuter, échanger. Ils crient et aiment faire du bruit, faire voir qu'ils sont là. Ils sont dans la provoc. Ils rentrent à trois ou quatre. Un d'entre eux part à gauche, un autre à droite et ils vont se cacher dans l'antenne. Des fois, on leur court après !

On peut aussi se demander ce que proximité veut dire lorsque le professionnel habite le quartier. Dans ce cas, le professionnel est confronté au risque du « trop proche ». Il doit veiller à ce que la proximité ne se transforme pas en intrusion de la part de l'autre : « J'avais des jeunes qui venaient sonner chez moi pour un

CV. » En même temps, c'est peut-être important de lui montrer différentes faces de son individualité, et notamment le fait que l'on n'est pas seulement un professionnel mais aussi un habitant, un citoyen, un père, un fils... ou une habitante, une citoyenne, une mère, une fille...

Nous habitons le quartier dans lequel nous travaillons. Moi, j'habite Stalingrad. Durant les cinq premières années, ça a été compliqué. Des jeunes venaient sonner chez moi pour un CV. Il a fallu gérer. Je trouve mon expérience plutôt réussie mais il a fallu aussi que j'assume le fait de me retrouver un vendredi soir au bistrot avec des amis, à l'apéritif et de croiser trois jeunes. Finalement, au bout de quinze ans, cela se passe plutôt bien ! Je suis assez contente de ne pas leur montrer que l'image d'un professionnel. Je suis capable de dire que je suis aussi un individu avec une vie.

L'année dernière, on a fait un séjour en Touraine, à côté de chez mes parents. Je suis passé pas loin de chez eux. Ils étaient tout étonnés. Maintenant, ils disent : « C., il a des parents. » (Rires)

Aujourd'hui, le deal et la consommation de drogues ne sont plus des pratiques rares et souterraines mais courantes, quotidiennes, banales, du moins dans certains quartiers. Loin d'être cantonnées dans des lieux réservés plus ou moins cachés, elles se développent au vu et au su de tous, imprègnent dans le quartier l'ensemble des relations et des représentations. Comment donc les professionnels peuvent-ils travailler la proximité lorsqu'ils se retrouvent quotidiennement immergés dans un espace fortement marqué par ces pratiques ? Sans doute sommes-nous ici dans une forme de proximité qui, plus qu'une autre peut-être, exige des professionnels un travail incessant de distanciation.

Dans le quartier, on ne se cache pas pour fumer. Il y a une banalisation de la consommation. C'est les pieds d'immeuble. Et on deale un peu partout dans les artères un peu passantes et on le voit. Comment on continue à travailler avec ça ?

Ceux qui ne sont ni au boulot, ni à l'école occupent l'espace urbain en consommant en bas de l'escalier ou sur la place.

Dans les quartiers populaires, certains lieux peuvent être l'objet de multiples investissements : deal pour certains jeunes, rencontres avec les copains pour d'autres jeunes. Ils sont tantôt l'un et l'autre, tantôt l'un ou l'autre et leur mode d'investissement et d'usage, finalement, reste parfois indéterminé pour les professionnels. Ces derniers, grâce à leur positionnement et aux relations qu'ils ont patiemment construites avec les jeunes, les considèrent avant tout comme des lieux de vie. On comprend alors que le fait d'y aller, de s'y rendre ne fasse guère souci pour eux et que la question de savoir s'ils sont fréquentables ou pas ne fasse guère sens ; en fait, ne se pose pas.

La présence sur les lieux de deal ne pose pas souci s'il y a un travail de fond. Nous, on n'est pas sur des lieux de deal mais de vie, de rencontre et, du coup, on discute d'abord avec des individus. C'est peut-être un lieu de deal mais pour certains jeunes, c'est un lieu pour descendre avec les copains qui sont là, même s'ils disent parfois : « Je ne veux plus trop descendre là, je vais me faire arrêter. »

Proximité et éthique de la décision

Que dire aux jeunes qui font du black ? Faut-il embaucher un jeune qui est dans le deal ? Que faire face à des jeunes qui parlent trafic dans un lieu d'accueil ? Que faire de ce qu'un jeune nous apprend sur son activité délictueuse ? Faut-il permettre à un jeune de sortir du local pour fumer du shit ? Faut-il aider un jeune à investir l'argent du deal dans la création d'une entreprise ? Ces questions-là nous propulsent peu ou prou dans une éthique de la décision.⁷³ Les professionnels qui ont pris le parti de la proximité sont en effet souvent confrontés au fait de devoir prendre des décisions difficiles parce qu'elles leur demandent d'arbitrer entre différentes contraintes, de prendre en compte des exigences contradictoires, de mesurer par anticipation les effets positifs et/ou négatifs qu'elles sont à même de produire pour les personnes dont elles engagent l'avenir, en l'occurrence les jeunes. Des décisions dont la part d'arbitraire et d'indéterminé met parfois à rude épreuve leur conscience. Comment, en tant que professionnel, construire son rapport à la loi, comment l'incarner lorsque l'exercice de sa fonction exige que l'on travaille *au plus près* et *avec* des jeunes qui ne la respectent pas, qui la transgressent, notamment en trafiquant ou en consommant des drogues ? Comment rester dans la légalité et intervenir avec légitimité auprès de ces jeunes ? La réponse n'est pas simple et varie fortement selon les cultures de métier, les cadres d'exercice, les missions, les fonctions, les rattachements institutionnels mais aussi les ressources dont les professionnels disposent et les contraintes auxquelles ils doivent faire face. Peut-on cependant, au-delà des différences de positionnement, dégager des références communes, un cadre éthique commun d'intervention ? Le professionnel aurait peut-être moins à énoncer la loi qu'à lui donner sens en tenant ferme sur les perspectives de développement qu'elle ouvre pour le jeune. Il peut l'énoncer, par exemple, à partir d'une perspective de réduction des risques. Il peut l'énoncer finalement moins dans ce qu'elle empêche de faire que dans ce qu'elle permet de faire avec les autres, moins dans sa négativité apparente que dans sa positivité.

L'une des principales difficultés, c'est la distance que l'on peut mettre entre notre fonction et la loi. On est souvent en porte-à-faux. Sans cette distance, on ne peut pas avoir de réelle légitimité auprès des

⁷³ « L'ordre éthique consiste essentiellement dans la décision immédiate. » HEGEL, GWF. 1977. *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Aubier. On retrouve, selon nous, cette éthique de la décision dans d'autres professions. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la santé, des médecins du travail autour de la décision d'aptitude avec restriction. Doivent-ils prendre une telle décision sachant qu'elle a pour but de protéger la santé du salarié mais qu'elle est aussi susceptible de se solder pour ce dernier par une exclusion renforcée au sein de l'entreprise, voire, à terme, par une perte de l'emploi ? HUEZ, D. 1994. *Souffrances et précarités au travail. Paroles de médecins du travail*, Paris, Syros. Sur cette question, on peut notamment se reporter dans le cadre de cet ouvrage à la postface de Christophe DEJOURS, pp. 347-357. Pour notre part, nous avons abordé l'éthique de la décision à partir des premières recherches-interventions que nous avons conduites avec des professionnels qui ont pris le parti de la proximité (avec des intervenants dans le champ de la réduction des risques en toxicomanie mais aussi des éducateurs de prévention et des animateurs dans le champ de la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic de drogues). Se reporter notamment à ROCHE, P. 2007. Les défis de la proximité dans le champ professionnel. *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°3, érès.

jeunes. C'est difficile de travailler avec une population qui n'est pas totalement en phase avec les règles. Ce n'est pas inclus dans chaque fonction. La proximité dépend aussi des moyens dont on dispose.

Moi, en tant qu'éducateur, je m'adresse à toi en me référant à la loi, non pas dans sa lettre mais dans ce qu'elle peut te garantir en termes de développement. L'éducateur doit donner du sens à la loi. Ce n'est pas : « La loi, c'est ça. Donc, je ne parle pas avec toi parce que tu es en train de fumer un joint. » C'est : « dans quelle mesure tu es en train de te bousiller ou pas et une autre voie est possible ? »

Quel rapport le professionnel construit-il par rapport à la loi ? Quelle position tenir face à un jeune qui lui fait part de son activité illégale. Face à un jeune qui travaille sans être déclaré ; qui lui déclare ouvertement qu'il « taffe au black » ? Doit-il lui rappeler sur le champ la loi et son sens, les raisons de son existence ? Les droits que cette loi permet d'ouvrir en matière de retraite ou de protection sociale ? Peut-être mais le professionnel reconnaît qu'il lui arrive, parfois, de feindre de ne pas entendre les propos du jeune parce qu'il lui semble que ce dernier n'aurait guère de chance de trouver un autre travail que celui-ci. Il s'interroge alors sur son positionnement professionnel et tout particulièrement sur ce qu'il préfère taire dans un tel contexte : le fait qu'un code du travail a été construit pour le protéger, le fait qu'il prend des risques pour lui-même et pour autrui en n'étant pas déclaré... Faut-il donc énoncer la loi systématiquement, sur le champ, dès que l'on prend connaissance de sa transgression ou seulement au bon moment ?

Sur le trafic, l'application de la loi, ça peut être l'incarcération et moi, en tant que professionnel, quel est mon positionnement par rapport à la loi ?

Un jeune me dit : « Je taffe au black ! » Quelle est ma position par rapport à ça ? Je ne suis pas au clair avec moi-même. Souvent, je fais comme si je n'entendais rien alors que je devrais lui dire qu'il existe des lois pour le protéger ; qu'être déclaré permet de cotiser, de préparer son avenir. Cela interroge mon positionnement professionnel. Quand une jeune me dit qu'elle n'arrive pas à trouver du boulot et qu'elle garde les enfants de sa voisine au black, je devrais lui dire que cela peut être dangereux si les enfants ont un accident, qu'elle n'est pas assurée. Mais je lui dis que je comprends qu'elle fasse un peu de black ! Il y a des enjeux mais aussi ce que tu devrais faire et ce que tu fais réellement.

Faut-il permettre l'embauche d'un jeune qui a encore un pied dans le business en tant qu'animateur dans une structure associative ? Une telle situation a du sens du point de vue de son parcours, de la dynamique de l'accompagnement⁷⁴ et de l'objectif mais elle n'est pas dépourvue de risque. Le jeune peut en effet être interpellé pour trafic ; les financeurs peuvent ne pas comprendre les actes professionnels qui ont été posés ; les habitants du quartier et les familles peuvent légitimement ressentir quelques craintes de devoir confier leurs enfants à un animateur qui a aussi la réputation d'être un dealer ; ils peuvent ressentir aussi un fort sentiment d'injustice en considérant qu'une telle embauche constituerait une prime versée à ceux qui ont fait le choix du trafic plutôt que de la voie légale : « Il faut avoir fauté pour être aidé ! » ; « Tiens, vous avez embauché un dealer, qu'est-

⁷⁴ Surtout si cet accompagnement s'inscrit, comme nous le développerons plus loin, dans le dernier chapitre consacré aux pistes, dans une perspective de réduction des risques.

ce que vous transmettez comme message à nos enfants ? » On comprend alors que le professionnel soit conduit à expliquer les raisons de ce choix professionnel aux habitants qui se posent légitimement des questions.

J'ai été en tension par rapport à un jeune que l'on accompagne. Il avait un pied dans le bizness. On l'a embauché comme animateur pour encadrer un groupe de gamins. La question se pose. Quelle est ma garantie ? Imaginons qu'il soit arrêté pour trafic, que des financeurs aient cette information, que vont-ils en faire ? On a une espèce de mandat des familles pour ce travail. Si elles disent : « Tiens, vous avez embauché un dealer, qu'est-ce que vous transmettez comme message à nos enfants ? » Le travail est fait sur la base d'un lien de confiance. Chaque fois, on demande l'autorisation parentale et on négocie. Donc, c'est une crainte...

Le recrutement s'est fait avec les parents parce qu'ils disent qu'il faut trouver des solutions par rapport à ces gamins-là, et ce sont leurs enfants. Pour eux, il n'y a pas d'incohérence. Ce qui peut mettre en tension, c'est plutôt qu'on puisse dire : « Attendez... on vous a fourni des fonds pour employer un animateur et vous, vous embauchez un dealer du quartier ! »

Des parents et des voisins ont posé la question. C'est aussi un travail d'explication et les choses ne sont pas aussi tranchées que ça, même pour nous. En tant que parent, est-ce que j'irai confier mon fils à quelqu'un qui a été ou qui est encore dans le deal ?

Enfin, c'est un petit dealer !

Un participant met en garde contre le fait de s'inscrire dans une logique de stigmatisation, de transformer ce qui est de l'ordre d'un attribut parmi d'autres en substance qui définirait un individu. Il est important de prendre en compte le fait qu'il deale, qu'il exerce cette activité parmi d'autres activités ; il est dangereux de le considérer comme *un* dealer et plus encore comme *le* dealer. Il y a là une façon de nier ses potentialités, ce dont il est capable. Un refus, finalement, de l'interpeller en tant que sujet. Certes, il y a là une prise de risque mais mesurée, relativement maîtrisée. Les professionnels doivent prendre le risque de travailler avec des jeunes qui sont encore dans le deal mais ils doivent aussi être capables d'entendre et de comprendre les réticences que les autres manifestent ici, et surtout de travailler avec ces réticences. Il leur faut sans cesse expliquer et réexpliquer le sens des choix qui ont été faits.

Dire que c'est un dealer, c'est aussi coller une étiquette. Moi aussi, en tant que père, je n'ai pas envie que mon gamin soit encadré par un dealer. Mais c'est aussi une personne qui a aussi la possibilité de passer à autre chose. On prend un risque mais quand on arrive à intégrer la personne, cela peut être porteur.

Il y a deux ans, même les gamins, au départ, nous regardaient et nous disaient : « C'est lui qui accompagne le séjour ? » C'est un pari que nous avons fait et réfléchi en équipe. On l'a assumé. Mais il faut entendre les réticences et expliquer.

Ce n'était pas sans filet non plus.

Tu ne fais pas ce boulot avec celui qui est au cœur du trafic.

Suite à des interventions de la police, les jeunes trouvent refuge dans une Antenne Jeunes et discutent en son sein de leur projet lié au trafic. Quel positionnement professionnel ? Faut-il feindre de ne pas entendre leurs propos ? Faut-il intervenir et leur rappeler qu'ils sont dans un lieu de travail et qu'ils doivent sortir s'ils veulent continuer à échanger sur leur trafic ? Après discussion, les professionnels ont décidé d'opter pour le deuxième terme de l'alternative. On peut cependant se demander ce qui change lorsque les jeunes ne discutent plus de leur plan-drogues dans l'enceinte de l'institution mais dehors, devant la porte d'entrée ?

Des jeunes venaient construire des plans pour le soir. Les animateurs leur ont dit : « Ici, on travaille sur l'insertion. On peut aussi parler d'autre chose mais pas de ça ! » Ils sont allés jusqu'au bout de leur positionnement. Les jeunes sont revenus mais pour discuter de ce qui s'est passé le week-end.

Ils discutent devant l'antenne.

La façon de se positionner change en fonction du contexte de l'intervention, et notamment de la direction de « l'aller vers » (de l'institution vers les jeunes ou des jeunes vers l'institution). Faut-il construire un autre rapport à la loi dans l'enceinte de l'institution en raison de l'existence d'un règlement intérieur ? La question de la négociation de la limite se pose-t-elle différemment ? Il semble que l'on peut ne pas intervenir lorsqu'on voit des jeunes qui dealent ou consomment dans la rue. Et il semble que l'on doit impérativement intervenir et interdire le deal ou la consommation au sein du local. Mais ce double positionnement ne va pas sans poser de questions. Les professionnels qui ont pris le parti de la proximité vont en effet au-devant des jeunes, sur leur lieu, sur leur territoire sans être « chassés » par ces derniers. Si les jeunes se rendent dans leur local, peuvent-ils alors les « chasser » ? Peuvent-ils agir ainsi même dans le cas où ces jeunes échangent des propos sur leur plan lié au trafic ? Surtout que les professionnels, lorsqu'ils sont avec les jeunes, ne peuvent pas ne pas les voir en train de dealer. Question aussi peut-être du faire-avec, de l'être-avec⁷⁵ et de leurs règles ?

Le cadre d'intervention est très différent quand ce sont les jeunes qui viennent au sein de l'institution. J'imagine : quand vous allez dans les halls au sein du quartier avec le groupe de jeunes, c'est compliqué de dire : « Ah non ! Je ne veux pas voir ça ! » Car si vous ne voulez pas voir, il ne faut pas y aller !

Mais faire semblant que cela n'existe pas, ce n'est pas mieux.

Travailler dans la rue et travailler dans une institution dans laquelle il y a un règlement intérieur, ce n'est pas pareil.

⁷⁵ L'introduction de la préposition avec ou plutôt le fait de la substituer à la préposition sur affirme une volonté d'opposition aux principes mêmes de la raison instrumentale et une volonté d'accéder à une logique propre à une rationalité subjectivante. Disant avec, le professionnel ne pose pas sa relation au jeune dans les termes classiques de la philosophie de la conscience, autrement dit d'un sujet qui aurait à se représenter un objet afin de le manipuler, de le travailler, de le transformer, de le rendre conforme à un usage déterminé. Il nous faut poser, à l'instar de Jean Luc NANCY, que l'avec est une propriété fondamentale de l'être. Ce qui peut s'énoncer ainsi : c'est l'avec qui fait l'être, il ne s'y ajoute pas. NANCY, J.L. 1996. *Etre singulier pluriel*, éditions Galilée.

S'ils ont des transactions dans le local avec des consommateurs, on interviendra ! S'ils fument, on ne cautionnera pas, on sera obligé de recadrer !

Nous avons un local au milieu de la cité, dans le quartier. Les jeunes viennent. On ne peut pas les chasser même s'ils font des plans parce que nous, travailleurs de rue, on va aussi sur leur terrain, sur leurs lieux et ils ne nous chassent pas. Et on n'a pas besoin qu'ils fassent des plans dans notre local pour voir qu'ils dealent !

Dans le groupe, un ou deux dealent mais on est avec eux. Si un groupe d'un autre quartier vient et qu'il y a des embrouilles, on est là. Quand la police vient contrôler les jeunes, on est là, on se fait aussi contrôler. Les jeunes ne nous voient pas tout de suite comme des éducateurs. Ils voient qu'on est avec eux.

Comment le professionnel peut-il construire son rapport à la loi et un espace de confiance avec le jeune ? Qu'un jeune puisse se confier à lui, qu'il puisse lui adresser des propos sur ses activités délictueuses témoigne de la confiance qu'il lui accorde et, ce faisant, de la qualité de l'écoute et du travail relationnel qui a été réalisé mais, ensuite, que peut-il en faire ? Par exemple, que peut-il faire des propos d'un jeune qui, bien qu'en aménagement de peine, a repris le trafic ? Que peut-il faire des propos d'un jeune relatifs aux violences physiques qu'il exerce sur autrui.

Il y a le rapport à la loi de l'institution dans laquelle on travaille. Et il y a aussi notre propre rapport à la loi. Des collègues sont capables d'entendre certaines choses et moi, d'autres. Que faire pour que la parole se pose et qu'une relation de confiance se crée ?

Je travaille avec des gens en aménagement de peine. Je ne suis pas du SPIP⁷⁶ ni de l'administration pénitentiaire ni du Ministère de la justice. Parfois, ils me disent : « Je suis trop Vénèr⁷⁷, j'ai foutu une torgnole à une nana dans la rue. » C'est super qu'ils me le disent, ils ont vraiment confiance en moi. Mais qu'est-ce que je fais de ces situations de violence qui sont assez quotidiennes ?

L'équipe professionnelle permet tacitement à un jeune mineur fugueur de sortir du local social afin de fumer un « pétard ». Une telle décision peut faire sens en regard de l'objectif éducatif qui est poursuivi mais elle met en difficulté l'éducateur dans son positionnement.

Tout cela dépend de l'objectif. Le plus important pour l'institution, c'est que ce jeune reste dans un cadre sécurisé, que les éducateurs puissent continuer le travail. Ils avaient réussi à instaurer le cadre, il ne venait pas fumer devant l'éducateur.

Les professionnels doivent-ils aider les jeunes à investir l'argent qu'ils ont accumulé grâce au trafic dans la création d'une entreprise légale ? A une telle question, nul ne saurait répondre simplement par oui ou non. En fait, lorsqu'un jeune adresse une telle demande à un professionnel, ce dernier doit impérativement décrypter le projet qui la sous-tend ? Veut-il initier un processus de sortie du trafic et de légalisation ? Ou bien veut-il radicaliser plus encore son engagement dans le trafic et lui demande-t-il, finalement, une aide pour une opération de blanchiment ? Quel positionnement adopter ? Doit-il l'aider en

⁷⁶ SPIP : Services pénitentiaires d'insertion et de probation.

⁷⁷ Vénèr : verlan de énervé.

prenant en compte les compétences qu'il a pu construire des années durant dans une telle activité ? Doit-il, pour cela, lui donner, par exemple, des conseils utiles pour que la provenance de son argent ne soit pas repérée par des acteurs institutionnels lorsqu'il effectue ses démarches ? Là aussi, jusqu'où doit-il aller, négocier la limite entre ce qui relève de la légalité et ce qui relève de l'illégalité ? Suffit-il pour déclencher cette aide que le professionnel ait le sentiment, voire soit convaincu que le jeune ait, à un moment donné, le désir de sortir du trafic et de ses galères et non de blanchir de l'argent sale ? Faisant cela, quel exemple risque-t-il de donner à d'autres jeunes ? Ne risque-t-il pas de leur donner envie de trafiquer sachant qu'ils pourront, à terme, facilement réinvestir dans une activité légale grâce à l'aide d'un professionnel de proximité ? Autrement dit, ce qui fait sens éducatif pour tel jeune ne risque-t-il pas de constituer un mauvais exemple pour d'autres ?

Quand ils veulent se recycler, les jeunes qui sont dans le deal rachètent des commerces, investissent ailleurs. Comment accompagner cette démarche ?

Un jeune veut monter son entreprise mais ne sait pas comment se débrouiller avec cet argent sale. Il sait qu'il ne peut pas l'investir comme ça. Moi, je lui ai dit : « Ecoute, de toute façon, il faut que tu fasses du crédit et cet argent te servira à rembourser le crédit. » Il veut monter une entreprise parce qu'il en a marre des années en prison, de la rue, du business et parce qu'il est en train de se rendre compte que, concrètement, ça ne paie pas tant que ça !

La proximité à l'épreuve de la rationalité instrumentale

Les institutions et les associations sont traversées par une tendance au rétrécissement de leur « première ligne ». Une tendance au « déshabillage ». Les professionnels intervenant sur le terrain, en contact direct avec les usagers sont toujours moins nombreux, notamment parce que certains d'entre eux auraient été appelés à monter dans les organigrammes sans faire l'objet d'un remplacement. De surcroît, ceux qui restent en première ligne ont souvent beaucoup de mal à travailler sur un mode adapté, réactif faute de trouver suffisamment de soutien, d'étayage dans leur institution ou association. Leurs convictions sont alors contredites par les injonctions qui leur sont adressées. Ce qui leur apparaît légitime ne le serait pas toujours pour leur direction. Comme, par exemple, le fait de travailler avec des jeunes encore engagés dans le trafic de drogues. Pour eux, la confiance doit l'emporter sur la méfiance et il ne s'agit pas d'attendre que ces jeunes soient totalement « propres », « lavés de tout soupçon » avant de pouvoir travailler avec eux.

On retire des premières lignes au fur et à mesure que l'on fait monter dans les organigrammes.

Parfois, la manière de travailler, les thématiques et les domaines sur lesquels travaillent ceux qui restent ne rencontrent pas l'assentiment d'un certain nombre d'institutions.

*Si je travaille avec des jeunes qui, il y a encore trois ans, étaient encore engagés dans le trafic, qu'est-ce qu'on me dit sinon : « on ne sait pas trop si, de temps en temps, ils n'y remettent pas un pied ! » On me dit : « D'abord, ce jeune-là, tu le sors, tu le nettoies et, après, tu travailles avec lui ! » (Rires)
Parfois, je ressens des injonctions comme ça !*

On soutiendra ici que le processus d'institutionnalisation rime souvent avec distanciation. Un tel processus ne revêt pas bien sûr un caractère naturel. Ce n'est point l'institutionnalisation en tant que telle mais son mode qui favorise cette distanciation. En fait, des décisions à caractère politique comme l'intégration des missions locales dans le service public de l'emploi (SPE) entraînent ce type de rationalisation qui affecte leurs métiers. Les nouveaux modes d'évaluation des résultats de l'activité de travail ont eu pour effet d'accroître toujours plus la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel de l'utilisateur. La rationalité instrumentale y est à l'œuvre partout et impose sa domination dans toutes les dimensions de l'activité. Cela se traduit par un changement au cœur même de la finalité de l'agir car le professionnel ne peut plus viser la subjectivation de ce jeune homme-là ou de cette jeune femme-là, quelle que soit la façon de la formuler (autonomisation, libération, émancipation). Il ne peut, dans la réalité, viser que son placement en emploi. Ce qui, auparavant, n'était qu'un moyen parmi d'autres à mobiliser dans le cadre d'un parcours que l'on voulait subjectivant devient donc une finalité en soi. Une finalité que l'on peut alors exprimer au travers d'objectifs quantitatifs et dont les résultats peuvent être facilement évalués au travers d'indicateurs chiffrés mesurant une forme de rentabilité qui, originellement, n'avait cours et ne faisait sens que dans les sphères industrielles, commerciales et financières. Parmi ces indicateurs figure en bonne place le fameux taux de placement. Et surtout, une telle rationalité affecte substantiellement la façon dont les professionnels se rapportent aux usagers puisqu'ils transforment les jeunes en objets à placer mais aussi eux-mêmes en placeurs ou encore aiguilleurs. En lieu et place d'une relation d'accompagnement, de proximité, patiemment construite au travers d'entretiens répétés mobilisant une écoute active de type clinique, s'impose désormais un traitement de masse, un travail sur le flux.⁷⁸

Si les injonctions étatiques favorisent, en vertu de la LOLF⁷⁹, le déploiement de la rationalité instrumentale, l'affirmation de sa domination sur toutes les autres rationalités, celles d'une collectivité locale comme le Département produisent des effets plus contradictoires. L'accompagnement global est toujours au cœur des attentes, mais celui-ci doit être mis en place en économisant toujours plus sur les moyens matériels et humains. Les professionnels sont ici confrontés à une injonction paradoxale parce qu'ils ne peuvent pas exercer la fonction dont ils ont théoriquement la charge et accomplir la mission qui leur est assignée. Ils souffrent de ne pas pouvoir faire ce que l'institution exige d'eux mais aussi et surtout ce que leur propre éthique leur commande de faire ; de ne pas pouvoir suffisamment prendre soin des usagers et leur apporter une aide concrète. Ils souffrent d'être confrontés à une perte de sens et de repères. Ils souffrent de devoir séparer l'acte professionnel de toute réflexion sur les valeurs qui le portent.⁸⁰

Le parti pris de la proximité ne disparaît pas pour autant de l'horizon. Il est seulement en arrière-plan. Il ne revient en fait sur le devant de la scène qu'à la

⁷⁸ CAUSSE, L. ; ROCHE, P. 2000. *Accompagnement et gestion des flux. Le travail en mission locale et en agence locale pour l'emploi, Les intermédiaires des politiques publiques de l'emploi, Cahier Travail emploi*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, la Documentation française.

⁷⁹ Loi organique relative aux lois de finances.

⁸⁰ ROCHE, P. 2010. Droit au plaisir et critique des « risques psychosociaux ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°12, érés.

faveur d'actions spécifiques, réparatrices, notamment lors de la mise en place d'une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire. Dans ce cadre-là, c'est l'institution elle-même qui demande aux conseillers de se rapprocher des jeunes « les plus éloignés de l'emploi » et, à cette fin, des professionnels qui sont encore en contact avec eux. C'est l'institution elle-même qui leur demande de faire, sur un temps donné, dans un cadre déterminé, ce qu'elle les empêche de faire ordinairement. Les professionnels se sentent alors tiraillés entre des exigences contradictoires. Mais il existe aussi une éthique de la fidélité, une résistance, un effort pour persévérer dans une manière d'être et de faire, pour continuer malgré tout à exercer son métier, pour continuer à travailler au plus près des personnes, en privilégiant une écoute individualisée.

Ce que accompagner veut dire

Construire sa place et sa légitimité

Les professionnels doivent d'abord construire leur place et leur légitimité auprès des jeunes. Ils doivent en fait exister à leurs yeux pour pouvoir échanger avec eux sans provoquer leur rejet et leur fuite. Sans démagogie aussi et sans se référer à la morale mais en s'appuyant sur leur désir et leurs valeurs. La confiance qu'ils s'accordent mutuellement fait alors surgir de nouveaux possibles. Face à des jeunes qui interrompent l'échange en raison de leur implication dans le trafic, ils ne doivent pas hésiter à leur rappeler les raisons de leur présence en ce local, l'importance et le sens, plus pour eux que pour l'institution elle-même, du projet qu'ils sont en train de construire.

Si nous ne mettons pas ces mots-là, qui va les mettre ? Ce n'est pas tant la morale que l'on fait entendre mais le fait de débattre : « Oui, parlons de ça puisque tu évoques ça ! » Sans démagogie !

Tu construis ta légitimité et, à partir de là, ta parole va peser.

Pour nous, la proximité est symbolique. Elle l'est aussi dans la tête des jeunes, dans le fait pour eux de savoir qu'on existe.

Si on travaille sur un projet et que le téléphone sonne : « Tchao, j'ai des machins à faire... », il faut dire que ce n'est seulement le projet de l'institution mais aussi le leur : « Pourquoi tu es venu ? Cet endroit est à toi. Si ton projet, c'est de monter des tournois de foot pour les petits, tu crois que ça colle avec ça ? »

On peut aussi renvoyer cela à leurs désirs : « C'était quoi ton désir au départ. Le deal ? »

Faut-il dire ou pas que l'on est éducateur ? Là comme ailleurs, il n'y pas une posture qui puisse s'imposer dans tous les cas. Un professionnel préfère se présenter en déclinant son prénom et le nom de son institution, s'abstenant donc de prononcer le mot « éducateur » qui reste, selon lui, trop stigmatisant. Les jeunes et leurs parents, dans les quartiers, identifieraient d'ailleurs les intervenants de son institution plutôt comme des animateurs que des éducateurs. Un tel positionnement s'inscrirait dans une histoire particulière, celle des clubs de

prévention dans lesquels, à l'origine, on trouvait, semble-t-il, des animateurs et des bénévoles mais point d'éducateurs spécialisés.

Un gamin ne nous connaissait pas et là, tu te rends compte que l'institution peut être portée par les autres qui disent : « Ici, ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. Tu as des trucs à dire, tu leur dis, ils vont t'écouter. » Donc, on a réussi à passer le message sur la durée et on s'appuie sur ça pour dire : « Comment on fait d'habitude ? Demande-lui, il te dira. » On arrive à rendre l'acte éducatif plus riche.

Comment les travailleurs sociaux construisent-ils leur légitimité auprès des jeunes ? Sur quoi prennent-ils appui ? Sachant qu'ils ne sauraient répondre à de telles questions en se référant à leur fiche de poste ou à tout autre document décrivant leur activité.⁸¹ Sans doute sur leur identité de travailleur social et leur diplôme. Sans doute sur la culture de leur institution. Sans doute sur leurs réussites quotidiennes, sur les relations qu'ils arrivent peu à peu à nouer avec les jeunes, les parents, les habitants. Sans doute sur leurs savoir-faire formels et informels qu'ils ont acquis. Sans doute sur leur façon de regarder les jeunes et de les interpeller, de s'adresser à eux. Sans doute autant sur leurs valeurs personnelles que leurs compétences professionnelles.

Ce qui nous légitime dans nos interventions, c'est notre costard de travailleur social et les diplômes mais de quoi est faite cette légitimité ? Pour moi, c'est de la professionnalité que l'on ne voit pas dans les fiches de poste...

Derrière, il y a une image, une légitimité, une façon d'entrer en relation qui est propre aux éducateurs spécialisés. Comme à l'Antenne Jeunes ou certains partenaires. Il y a aussi un savoir-faire dans la façon d'entrer en relation, de poser l'acte éducatif pour qu'il ne soit pas vu comme quelque chose de moralisant. Du coup, ils reviennent. Des jeunes disent : « Même quand vous nous engueulez, on a l'impression que vous ne nous engueulez pas. »

Il y a une culture mais aussi le fait que tu gagnes ta légitimité par des actes au quotidien, parce qu'une action avec quelqu'un fait mouche.

Quels sont les ingrédients que l'on met dans nos pratiques, au quotidien, pour construire ? Moi, j'ai parfois du mal à prendre du recul pour comprendre comment j'en suis arrivé à une relation.

Construire le lien de confiance

Dans certaines structures, les professionnels travaillent avec les jeunes sur la base d'un principe, celui de l'anonymat. Dans cette perspective, ils se contentent

⁸¹ Ce qui est prescrit et écrit (profil de poste mais aussi référentiel, compte rendu d'activité, bilan) serait ici comparable à un coup de projecteur mettant en pleine lumière certaines tâches et, dans le même mouvement, laissant dans une ombre épaisse d'autres tâches. Il est alors difficile de pouvoir identifier les compétences professionnelles réellement mises en œuvre dans le cadre d'une activité. Nous avons récemment rencontré des professionnels du champ de l'animation qui, à ce propos, évoquaient un travail fantôme. Belle image en effet que celle-ci puisqu'il s'agirait d'un travail réalisé « au-delà » de la tâche prescrite et qui, bien que « revenant » sans cesse « hanter » leur vie professionnelle, ne se « matérialisait » ni sous forme d'objet ni sous forme d'un texte écrit. De telles activités sont d'autant plus difficiles à valoriser que les métiers de la relation sont souvent perçus comme du non travail car non producteurs de richesses matérielles objectivées. Il est donc essentiel que ces activités soient mises en visibilité. L'écriture des professionnels peut contribuer à cela.

de connaître leur prénom. Ils s'abstiennent de porter des jugements de valeur mais aussi de poser des questions sur leur passé, qui pourraient être perçues comme inquisitrices et réveiller leur méfiance, leurs soupçons. Une telle attitude conditionne la construction d'un lien de confiance et la possibilité même, pour les jeunes, de poser une parole. Dans d'autres structures, ils ne travaillent pas sur la base de ce principe de l'anonymat, notamment parce qu'ils doivent remplir une fiche d'accueil. Dans ce dernier cas, c'est la capacité des professionnels à donner du sens à la situation, à expliquer les raisons de cette opération qui permet de construire ou de maintenir un lien de confiance avec les jeunes. Dans certaines situations de travail, la relation avec les jeunes est médiatisée par l'ordinateur. Lorsque les professionnels sentent que ces derniers deviennent soupçonneux, voire inquiets parce qu'ils ont le sentiment qu'ils rentreraient des données privées les concernant, ils prennent alors le parti de joindre le geste à la parole, notamment en tournant l'écran vers eux

On connaît simplement le prénom. Sur le passé de la personne, sur des choses comme ça, ce serait une faute grave de ma part d'être inquisiteur. Ils ont confiance en nous et les choses viennent, en absence de jugement.

Je leur fais remplir une fiche d'accueil. Mais je mets le sens derrière ça... ce n'est pas anonyme mais nominatif. Mais cela ne les empêche pas de revenir. Par contre, il n'y a pas d'ordinateur alors qu'à la mission locale, il y a des opérateurs de saisie, un logiciel, une traçabilité et vu que ce n'est ni parlé, ni expliqué, il n'y a pas de sens. Ou des messages du genre : « ne revenez pas nous voir »

En entretien, quand que je suis en train de taper, j'ai souvent la réaction : « qu'est-ce que tu fais ? » Alors je tourne l'écran et je lui montre pour qu'il ne pense pas que je rentre des données sur lui.

Développer sa capacité à percevoir et entendre

Les professionnels doivent se familiariser avec la problématique générale du trafic mais aussi savoir que tel jeune en particulier s'y inscrit afin de mieux entendre les appels qu'il lance pour en sortir. Parce que plus sensibilisés, ils sont ainsi plus voyants, plus réceptifs, plus à même de percevoir dans les attitudes, le gestuel et les paroles parfois confuses d'un jeune ce qui vaut appel et mérite attention et, parfois, réponse. Comme si un certain savoir et une certaine sensibilité autorisaient un assouplissement des défenses qui ont pour fonction d'interdire à la conscience de recevoir ce qui est envoyé par l'interlocuteur, pour reprendre les mots de Georges Devereux.⁸²

Quand je vois un jeune dont je sais qu'il est dans le trafic, je capte peut-être plus les appels à vouloir en sortir aussi. Cela m'a rendu plus réceptif à ce genre de chose.

Privilégier le cas par cas

Il n'y a pas de bonne posture et de bonne pratique mais un travail incessant sur le positionnement. Un acte n'a de justesse et de pertinence que dans un contexte donné, localisé et daté. Sans cesse les professionnels doivent faire retour sur leur positionnement pour le rectifier, pour l'adapter à la situation, à la

⁸² DEVEREUX, G. 1967-1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion.

relation et au contexte qui ne cessent de changer. Ils doivent travailler au cas par cas, sur ce qui compte et fait sens pour ce jeune-là, ici et maintenant. Qu'est-ce qui, dans sa situation, est préférable ? Ils doivent se poser en permanence cette question afin d'orienter leurs choix et être aidants vis-à-vis de lui.

C'est aussi la façon dont l'éducateur se nourrit de son histoire de vie. Sur la même situation, tu n'es pas sûr que cinq éducateurs aient la même posture.

A l'Antenne Jeunes, ils ont pris cette décision de mettre le groupe dehors à ce moment-là mais c'est à réfléchir tout le temps. Si le cas se représente, est-ce qu'ils feront la même chose ?

Il faut poser un cadre mais s'il n'est pas adapté, souple et sans cesse ajusté au quotidien, on perd toute la pertinence de notre travail.

On n'est pas pareil à 16 ou à 25 ans, en termes de prise en compte des dangers, des droits. On est sensible à certaines choses à un âge et pas à un autre.

La prévention du trafic, c'est peut-être de faire du cas par cas.

Connaître les jeunes dans leur environnement

Des professionnels n'enferment pas la proximité dans la seule relation avec le jeune. Etre proche de lui requiert de leur part qu'ils soient proches aussi de leurs parents et, plus largement, de leurs proches. Elle requiert de leur part qu'ils actualisent aussi en permanence leur connaissance du terrain, de ses enjeux, de ses problématiques. La proximité ne requiert pas en effet une connaissance abstraite et générale mais une connaissance concrète⁸³ et particulière. Elle requiert une connaissance datée et localisée. La connaissance de ce qu'est, aujourd'hui, ce quartier-là.

On travaille avec des jeunes dont on connaît souvent les parents, les petits frères, les grands frères, les grandes sœurs.

La proximité passe par les rapports que l'on peut construire avec les jeunes et la population mais aussi par la connaissance du terrain constamment mise à jour.

Cela vaut aussi pour les enseignants qui ne sauraient accomplir aujourd'hui leur mission éducative sans prendre en compte les conditions sociales et subjectives des processus d'apprentissage ; tout ce qui les gêne, voire les empêche ou, au contraire, les favorise, voire les stimule. Dans une telle perspective, il leur faut alors rien de moins que :

- repenser leur travail, redéfinir leur métier, notamment en tentant de joindre l'éducatif au pédagogique,
- s'engager dans des pratiques et choisir des positionnements pour lesquels ils n'ont pas été préparés par leur formation initiale, et à rebours de la

⁸³ Bien connaître ce quartier-là ne signifie pas que l'on va se passer des services rendus par les concepts les plus généraux. « Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de multiples déterminations, donc unité de la diversité. » MARX, K. 1972. *Introduction à la critique de l'économie politique*, Paris, éditions sociales.

- plupart des commandes institutionnelles et d'une demande sociale forte qui attend de l'école qu'elle facilite avant tout l'insertion professionnelle,
- prêter attention tout autant à la façon dont l'enfant construit sa personnalité qu'à la façon dont il acquière des savoirs en tant qu'élève afin de l'aider à développer la capacité à choisir entre les différents modèles qui lui seront proposés et à choisir un modèle de vie et de réussite autre que celui proposé par le trafic,
 - interpréter ses conduites déviantes, sachant que celles-ci peuvent faire sens à partir des tensions qu'il vit en raison des contradictions et malentendus qui traversent le couple école/famille en termes de mode de fonctionnement et de règles. Sachant aussi qu'elles peuvent manifester un conflit de loyauté et une demande d'aide et de rencontre parents/enseignants, qu'elles constituent peut-être pour lui la seule issue possible ou, en tout cas, envisageable à un moment donné.

On essaie d'avoir un suivi de plus en plus individualisé. Mais on se concentre aussi de plus en plus sur les apprentissages et pas sur ce qui va empêcher d'apprendre.

On ne parle plus que d'élèves. Si l'on oublie l'enfant et sa problématique, cela ne peut pas fonctionner.

J'ai fait la classe durant treize ans et cela fait dix ans que je suis directeur et formateur. J'ai toujours fonctionné en pédagogie coopérative, dans un milieu où chacun pouvait être le modèle de l'autre sur des niveaux différents. De ce point de vue, il y a une faille au niveau de l'école et de la construction de la personne. Nous ne sommes plus centrés sur la construction de la personne et cela nous met en difficulté pour ces jeunes en difficulté sociale qui n'arrivent pas à trouver une manière de se construire à l'école en tant que personne parce que tout est cloisonné.

Le fonctionnement de l'école va remettre en cause le fonctionnement de la famille. Ses règles sont pour certains enfants en totale contradiction avec ce qu'ils vivent au quotidien dans leur famille. « L'école me dit que le fonctionnement de ma famille n'est pas bon. Donc, je ne peux pas l'accepter ! »

Offrir un espace d'échange et d'élaboration

Grâce à une écoute active, les professionnels tentent de créer pour les jeunes qui dealent ou consomment de la drogue les conditions d'une parole. Il y a là un premier enjeu important car rien ne peut être entrepris sans cela. Aucun travail ne saurait en effet être conduit si la relation entre les professionnels et les jeunes n'a pas atteint ce niveau-là et cette qualité-là. Mais cela bien sûr ne garantit nullement le succès de la démarche car cette dernière confronte les professionnels à des obstacles difficiles à surmonter.

Quel doit être notre positionnement quand quelqu'un nous dit qu'il est reparti dans le deal ou des consos hyper importantes ? Il n'y a pas forcément de solution mais la parole est posée.

On rencontre les gens durant leur incarcération. D'emblée, on aborde les questions du deal, du passage à l'acte, de la récidive parce que la question des ressources va se poser.

Adapter l'accueil

Les professionnels doivent adapter les conditions et les modes d'accueil aux pratiques des jeunes, notamment à leur insertion dans des groupes ou encore aux formes de temporalité dans lesquelles ils inscrivent leur quotidien ; Cela, bien sûr, en gardant toujours présent à l'esprit la visée de la sortie du trafic pour ceux qui y sont impliqués.

Serait-ce parce que passer la porte et demander de l'aide n'est pas facile, toujours est-il que les jeunes investissent souvent la structure en groupe. Pour le coup, les professionnels doivent donner une dimension collective au travail d'accueil, se former à des techniques *ad hoc*. Mais il ne s'agit pas pour autant de substituer un type d'accueil à un autre dans toutes les situations. La rencontre interindividuelle s'impose parfois, notamment lorsque le jeune qui est impliqué dans le trafic fait peu ou prou l'objet d'une surveillance au sein de son groupe. Dans ce dernier cas, le professionnel désireux de lui proposer un projet qui lui permettrait d'en sortir, doit agir pour créer les conditions d'une rencontre avec lui en l'absence du groupe ou alors saisir le moment propice, celui où il se présentera seul.

Il faut que je travaille avec le reste du groupe parce que je les vois rarement seuls.

Je l'observe, lui et son chef dans le trafic, la personne qui l'a recruté. Le problème, c'est qu'il y a presque toujours un copain avec lui. S'il n'est pas tout seul, je ne vais pas pouvoir parler avec lui de son projet de sortie du trafic.

On ne saurait mettre en œuvre une pratique d'accueil et d'accompagnement sans respecter les temporalités qui lui sont propres.

Tout d'abord, il s'agit de prendre le temps que l'on juge nécessaire. Quel que soit leur lieu de rattachement, les professionnels ne sauraient nouer des relations de qualité avec les jeunes que sur une longue durée. Car il faut du temps pour comprendre les enjeux locaux, pour démêler les embrouilles, pour être identifié dans sa fonction et ses missions, pour construire une place à partir de laquelle il est possible de travailler, pour transformer la méfiance en confiance. Certains professionnels le pourraient alors que d'autres, notamment dans les missions locales, ne le pourraient pas. Que l'on espace trop les rendez-vous, que l'on écoute trop la durée des séances ou encore que l'on ne puisse pas parfois répondre sur le champ, c'est-à-dire hors rendez-vous, alors qu'on le juge souhaitable, voire parfois nécessaire ; dans tous les cas, la proximité relationnelle est mise en cause et la possibilité même de soutenir matériellement le jeune et de lui ouvrir un espace de subjectivation se trouve réduite sinon barrée. Le temps, ici, n'est pas vide, abstrait et uniquement mesurable en termes d'heures et de minutes passées avec ce dernier. Il est un temps plein et spécifiquement concret, à l'intérieur duquel les professionnels mettent en jeu un travail d'écoute active. Or, ce qui bien souvent peut faire défaut, lorsque la pression du flux se fait par trop sentir, c'est précisément la disponibilité et la sérénité nécessaires à ce type de travail. A cela ajoutons encore que les forts turnovers que l'on peut constater dans les équipes professionnelles intervenant dans les quartiers populaires conjuguent

leurs effets avec ceux de la rationalisation actuelle de l'activité professionnelle, notamment en termes de discontinuité temporelle.

*Qu'est-ce qui va se jouer en faveur des structures de proximité et en défaveur de la mission locale ?
C'est que moi, je vais prendre le temps que je juge nécessaire.*

La durée est essentielle. Je pense aux éducateurs de rue mais aussi à l'Education nationale. Le fait que les principaux, les CPE, les profs restent dans la durée est tout aussi impératif. Sur ces quartiers, c'est cette continuité qui fait que ça fonctionne. Lorsqu'il y a des changements dans les équipes, ça pose la question des transmissions, des passages de relais.

Les professionnels doivent ensuite aider les jeunes à se situer dans le temps, à se remémorer les événements qui ont ponctué leur parcours et à les ranger dans leur ordre de succession. Lorsqu'ils tentent de faire retour sur leur passé, la plupart d'entre eux se trouvent confrontés à un tas d'images et de souvenirs indémêlables. Comme s'il n'y avait ni ordre logique, ni sens concret, ni cohérence d'ensemble, ni direction donnée. Les thèses de Paul Ricoeur sur l'identité narrative⁸⁴ peuvent ici nous aider à mesurer l'importance cruciale du travail des professionnels lorsqu'ils aident les jeunes à faire retour sur leur parcours, sur les chemins d'identification et d'aliénation par lesquels ils sont passés pour se constituer⁸⁵ afin de rassembler sous forme de synthèse ce qui, pour eux, est signifiant. En fait, un tel travail de mise en récit de soi, de mise en tension narrative est indispensable au processus de construction identitaire lui-même, en constitue un moment essentiel.

Pour presque tous, cette phrase revient : « Qu'est-ce qui s'est passé ? Je ne me rappelle plus si cela est venu avant ou après ! » Ils s'embrouillent. C'est comme si c'était un gros tas dans le passé.

Notons ici que certaines institutions comme l'école ou la mission locale gardent trace du passage de l'individu en leur sein. Une telle pratique peut devenir un atout dans certaines situations, notamment lorsqu'il s'agit d'aider des personnes à reconstituer un parcours mais aussi à faire reconnaître par l'administration leur présence sur le territoire, à faire valoir des droits, à retrouver des « papiers » attestant de leur identité.

Quand on a perdu ses papiers, d'avoir été suivi dans ces structures, ça peut parfois devenir un atout. Je ne compte pas le nombre d'attestations que nous avons pu faire à la mission locale pour dire que les gens étaient bien sur le territoire à cette époque, qu'on en avait trace.

Enfin, lorsque les professionnels formulent des propositions aux jeunes qui sont impliqués dans le trafic, il leur faut prendre en compte leur cadre temporel actuel sauf précisément à susciter un refus de leur part, voire à provoquer la cassure de la relation et la rupture de l'accompagnement. S'ils veulent pouvoir continuer à travailler avec les jeunes et avoir quelque chance de leur apporter une aide concrète, il leur faut notamment, au début, leur proposer des formations dont les horaires ne recouvrent pas ceux du trafic.

⁸⁴ RICOEUR, P. 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

⁸⁵ HABERMAS, J. 1988. *Logique des sciences sociales*, Paris, PUF.

Ils sont encore dedans. Je ne peux pas les faire sortir tout de suite. Donc, je dois intégrer leur problématique d'horaires pour qu'ils prennent la formation.

Reconnaissons cependant que les professionnels sont conscients de la fragilité quasi cristalline de la relation qu'ils construisent avec les jeunes, du risque permanent de rupture qui pèse sur elle. Une relation qu'il compare alors volontiers à un fil ténu susceptible de se casser à tout moment. Cette fragilité est d'autant plus problématique pour eux qu'ils doivent impérativement, on vient de le voir, inscrire l'accompagnement dans la durée, la répétitivité, la régularité, la continuité s'ils veulent obtenir de la part des jeunes de la ponctualité et un engagement dans une démarche qui leur permettra, à terme, de sortir partiellement ou totalement du trafic.

Le fil est très ténu. Il peut casser à tout moment et moi, il faut que je les revoie régulièrement dans un rapport de confiance.

Savoir parfois dire non aux jeunes

L'accompagnement ne peut avoir une portée réellement éducative que si les professionnels sont à même, à un moment donné, de mettre à profit la relation de proximité ainsi construite pour refuser de rentrer dans les « histoires » que les jeunes, parfois, (se) racontent pour fuir leurs propres responsabilités. S'ils ne doivent pas les accuser, ils ne doivent pas non plus les excuser et, pour cela, ils doivent refuser de « les caresser dans le sens du poil » lorsqu'ils mettent en avant leurs difficultés à cette fin. Ainsi, certains jeunes ne contactent les éducateurs que lorsqu'ils sont convoqués au tribunal, pour qu'ils les accompagnent et interviennent en leur faveur afin de leur éviter l'incarcération. Dans ce cas, les professionnels ne peuvent nouer un lien éducatif qu'à condition d'être dans le refus de cet accompagnement physique et de déployer, d'étirer le sens de cet acte. Cela, au nom du respect qu'ils leur doivent. Quitte à se transformer en résistants face aux pressions que les jeunes ne manquent pas alors d'exercer sur eux. La relation prend généralement un tour plutôt conflictuel mais nombre de jeunes, avec le recul, parviennent à comprendre ce positionnement.

Il faut être en lien avec ceux qui sont dans le trafic assumé, valorisant et qui « se la racontent ». Là, nous ne sommes pas dans le « Je te caresse dans le sens du poil. T'as des difficultés depuis que tu es né. Tes parents ne viennent pas d'ici. Ça n'a pas marché à l'école... » Quand on est travailleur social, il faut se saisir de cette proximité avec les jeunes pour leur dire, à un moment, d'arrêter de se foutre de la gueule du monde. Parce qu'ils jouent beaucoup d'airs de flûte dans ce qu'ils racontent. Donc, il y a des conflits mais un éducateur, c'est une porte toujours ouverte et vient le moment où l'on va pouvoir se retrouver. Les jeunes comprennent alors un positionnement qui visait à leur faire prendre conscience qu'ils ont des capacités en eux et peuvent passer à autre chose.

Faire le guet et intervenir au bon moment

Permettre à un jeune de passer de la délinquance au « droit chemin » requiert du temps, beaucoup de temps. Le temps nécessaire à un processus de subjectivation. Les professionnels vont au plus près des jeunes pour qu'ils puissent, à leur tour, venir sur les structures. Ils leur proposent d'autres références et ils construisent avec eux un espace relationnel qui appuie, étaye, renforce leur capacité à dire non, à résister à tout ce qui, dans leur quotidien, les pousse à

abdiquer et à suivre la voie qu'ils pourraient, à un moment donné, jugée normale du trafic. Grâce à cela, des déclics ou des phénomènes de résilience, parfois, adviennent. Même lorsque les « freins » à l'emploi s'accumulent, tout n'est pas pour autant perdu. Ce qui était jugé hautement improbable devient soudainement possible, notamment lorsque les jeunes, contre toute attente, saisissent une opportunité d'emploi qui se présente à eux. Parce qu'ils font, à leur manière, le guet, les professionnels peuvent alors intervenir au bon moment et leur apporter une aide précieuse. Même s'ils ne comprennent pas toujours les ressorts subjectifs de ce retournement de situation inattendu, ils savent qu'il est lié à un événement ou une rencontre.

Le temps que ça prend pour remettre quelqu'un « sur le droit chemin » !

Le cheminement éducatif sert à rendre le choix possible, à dire non.

On essaie de créer un environnement pour qu'il y ait des pistes, des déclics pour que ce ne soit pas lisse et qu'on puisse se dire : « Tiens, cette solution va m'aider à dire non. »

Comment on construit de la résistance ? Comment on rend possible le déclic ?

Des individus accumulent les freins mais un déclic a eu lieu, va savoir quand, va savoir comment et soutenu par je ne sais quelle construction éducative ! A un moment de leur vie, il s'est passé un truc qui a assis quelque chose et, du coup, ils vont se saisir de possibilités.

On ne sait pas pourquoi, ça se débloque à certains moments. C'est la rencontre, une petite amie ou un pote qui est parti en prison...

Les enjeux de l'accompagnement

L'accompagnement est d'abord étayage d'une transformation identitaire, d'une traversée entre deux rives. Les professionnels doivent ici aider les jeunes à déconstruire les illusions liées au trafic comme, par exemple, celles de l'impunité, de la maîtrise des risques encourus ou encore de l'enrichissement facile. Mais il n'y a ici de déconstruction que dans une visée de reconstruction. C'est dire qu'ils doivent aussi les aider à intégrer ou réintégrer la loi symbolique, à développer leur estime de soi si durement mise à l'épreuve sinon profondément abîmée par la condition qui leur est faite et les logiques de stigmatisation qui lui sont liées. Ils doivent, dans certains cas, les aider à se séparer du quartier, de ses trafics pour mieux s'individuer et à dégager un nouvel horizon qui permette à leur projet d'advenir et de prendre consistance.

La déconstruction des illusions liées au trafic

Un certain nombre d'arguments sont utilisés par les intervenants dans leur dialogue avec les jeunes. Ces arguments pointent notamment les illusions du trafic.

- L'illusion de l'impunité. L'inscription dans le trafic est progressive. Au début, on mène des actions peu exposées à la répression. Puis, graduellement, cela prend un peu plus d'ampleur. Il n'y a pas chez la plupart des jeunes de perception claire d'un seuil de risque. Il est difficile de combattre l'illusion de l'impunité en raison même de la visibilité du trafic, de sa banalité, d'une certaine tolérance, voire d'une forme de légitimité sociale dans la mesure où ce dernier remplit une fonction économique non négligeable en contrecarrant et en limitant les processus de paupérisation.
- L'illusion de la maîtrise des risques encourus. Ici, on croit volontiers qu'on serait capable de rendre le trafic invisible grâce à la discrétion, l'intelligence et l'organisation. Toute prise de risque induit une gestion des risques et on a le sentiment que l'on est compétent pour parer à tous les dangers.
- L'illusion de l'enrichissement facile. Cette illusion est entretenue par beaucoup d'acteurs et peut parfois être renforcée par le fait que des jeunes ont entre les mains des liasses de billets correspondant à une somme d'argent relativement importante. Mais cette somme brandie ne correspond pas, le plus souvent, à leur profit mais à leur chiffre d'affaire dont la majeure partie sera reversée à leur patron. Les conduites ostentatoires ne visent pas seulement à illusionner l'autre mais aussi à s'auto-illusionner, « à se la raconter », « à se faire des films », pour reprendre des expressions familières.

Les professionnels doivent intervenir en prenant garde de ne pas humilier ces jeunes, en veillant de ne pas casser trop vite et trop brutalement ces illusions qui nourrissent l'estime de soi. Dans certains cadres de travail, ils peuvent aborder ces questions d'une façon plus directe avec les jeunes.

C'est le cas à la PJJ où les éducateurs font face à des jeunes qui ont été condamnés pour infraction à la législation sur les stupéfiants et s'inscrivent dans une perspective de prévention de la récidive. L'astuce consiste ici à demander au jeune non seulement le montant de son gain journalier mais aussi ses horaires de travail de façon à pouvoir calculer avec lui son taux horaire. Dans l'exemple donné, le jeune pouvait gagner entre 60 et 70 euros pour 12 heures de travail ou encore 30 euros pour 7 heures de travail. Le fait, ensuite, de mettre ces montants en rapport avec les risques qui accompagnent une telle activité est susceptible d'aider le jeune à prendre conscience du degré d'exploitation dont il a été l'objet. Il peut en effet ici constater non seulement la faiblesse de sa rémunération mais aussi l'absence de toute prime de risques.

Une chose est d'avoir des arguments, autre chose est de savoir les étayer, de trouver la forme qui leur permettra d'être entendus par les jeunes, et convaincants, voire percutants. Dans cette perspective, certains professionnels choisissent le mode de l'humour. A un jeune qui lui disait qu'il pourrait faire, avec son côté irréprochable, une bonne recrue pour les réseaux du trafic, un éducateur répond : « *Ben oui, tu penses bien ! Je vais passer dix à douze heures dehors pour un salaire de misère. Oui, c'est idéal ce que tu me proposes !* » Dans cet humour, l'énoncé peut perdre parfois son sens littéral. La place de l'antiphrase ironique « *Oui, c'est idéal ce que tu me proposes !* » est importante. Elle permet de renforcer l'idée selon laquelle l'implication dans le trafic est peu rémunératrice en proportion du travail qu'elle exige et des risques encourus, contrairement à ce

qu'un certain discours tenu par beaucoup d'acteurs sur « l'argent facile » pourrait laisser croire. Un tel énoncé n'est pas reproductible quel que soit le contexte interactionnel. Il ne trouve ici sa pertinence qu'en tant que réponse à une interpellation précise.

L'intégration de la loi symbolique

Des professionnels considèrent que l'adolescent, dans certains cas, cherche et trouve la loi pour que, précisément, elle puisse le contenir. Parfois sa façon de commettre un acte délictueux, un peu trop au vu et au su de la police, par exemple, plus qu'une maladresse malencontreuse, constituerait, en fait, un appel au rappel des limites à ne pas franchir. Il y a là peut-être une façon de se protéger contre sa propre toute puissance qui l'inquiète, dont il ressent la portée destructrice pour les autres et pour lui-même. Tout coup d'arrêt peut alors être bénéfique s'il est suivi d'une aide concrète qui lui montre que d'autres chemins dans sa vie sont possibles, et peuvent être pris. Une telle aide sera sans doute plus facilement saisie par un jeune qui n'aura pas encore construit un habitus et un système de codes propre à la carrière délinquante.

Des mômes cherchent quelque chose qui va les contenir. Si cette contenance n'est pas dans la famille, ils vont aller la chercher ailleurs. Ce n'est pas mal qu'ils se fassent choper.

Il a eu un contrôle judiciaire et la loi l'a amené à prendre un peu de recul. Nous, nous intervenons à ce moment-là. Il faut créer une relation et lui ouvrir des possibles pour qu'il s'en saisisse.

Remarquons tout d'abord qu'une telle démarche qui consiste à accompagner l'intégration de la loi symbolique par le jeune suppose que ce dernier soit lui-même peu à l'aise dans le trafic, voire inquiet des conséquences pénales de son implication. Remarquons ensuite qu'il n'est peut-être pas toujours facile de la mettre en œuvre en raison du comportement de certains professionnels à son endroit. Des participants ont ici exprimé beaucoup d'interrogations sur le travail de certains policiers, notamment sur le comportement de ceux qui préféreraient « faire la loi » plutôt que la faire respecter et la respecter eux-mêmes, en s'autorisant des conduites ouvertement discriminatoires, racistes, en n'hésitant pas à se cacher derrière l'autorité qu'ils incarnent, voire à l'instrumentaliser pour faire usage de violence contre les jeunes.

Sachant cela et sachant que les jeunes savent cela, comment peuvent-ils ensuite valoriser/promouvoir la loi symbolique, l'exigence de son intégration par chacun pour que tous puissent vivre ensemble en société ? Comment peuvent-ils tenir un discours sur son universalité ou sa réciprocité quand ni l'un ni l'autre de ces principes ne tient vraiment debout sous les yeux des jeunes ? Comment peuvent-ils tenir un discours sur la nécessité de limiter le désir de toute puissance quand celui-ci s'exprime sans entrave et violemment contre eux ?

Pour le petit délinquant, on y arrive parce qu'il n'est pas encore ancré, il n'a pas encore les habitus, les codes du trafiquant.

Moi, je suis légaliste. Des jeunes se sont fait cogner au commissariat. Il a une sale réputation. Alors, quand les jeunes me demandent : « Tu es bien d'accord que cette police est raciste ? » Je vais répondre : « oui ». Mais je ne devrais pas répondre ça. Normalement, professionnellement, je devrais dire : « non ». Moi, je crains que cela ne s'accroisse. Or je rêve d'une police qui fait son travail, d'un

magistrat qui fait son travail, d'un éducateur qui fait son travail, d'un enseignant qui fait son travail et d'un papa et d'une maman qui font leur travail.

Le développement de l'estime de soi

Les jeunes qui sont dans le trafic sont souvent exclus des espaces de socialisation traditionnels comme l'école ou l'entreprise. Pour trouver leur place dans les trafics, ils ont dû s'adapter et construire une forme d'individualité adaptée aux situations qui caractérisent l'activité illicite. Une certaine déconstruction de cette identité devient alors nécessaire. Mais le plus délicat réside dans la reconstruction de l'estime de soi et du sentiment de confiance envers autrui dans un monde qui ne cesse de lui porter gravement atteinte dans ses fondements mêmes. La répétition au quotidien de l'expérience du rejet, de l'épreuve de la discrimination, de la situation stigmatisante, du contrôle humiliant abîme l'estime de soi, accapare l'énergie, use les forces des jeunes des quartiers populaires. Les professionnels tentent alors de les aider à faire face et à reconstruire une image positive d'eux-mêmes.

La chose la plus importante reste le fait d'avoir confiance en soi et de pouvoir faire comme les autres.

Le jeune ne vient pas nous dire : « J'en ai marre d'être contrôlé et traité comme ça, de prendre quatre heures parce que je n'ai pas mes papiers ! Je ne peux réviser pas parce que je passe mon temps et je perds mon énergie sur ces trucs ! » Notre réponse, c'est peut-être d'essayer de redonner de la fierté, de reconstruire l'image de quelqu'un que les institutions dénigrent.

Divers supports créatifs, sportifs, ludiques peuvent permettre aux jeunes de mettre en œuvre des connaissances et des compétences, de mobiliser des valeurs. C'est le cas du chantier d'insertion. Tout se passe ici comme si on avait décidé de braquer les projecteurs sur une partie d'eux-mêmes qui avait été jusqu'ici laissée dans l'ombre : en fait, sur ce dont ils sont capables. Les professionnels peuvent alors s'appuyer sur une telle démarche afin de les valoriser, de les aider à gagner en estime de soi. Les chantiers d'insertion permettent aux jeunes de montrer d'autres faces d'eux-mêmes et, ce faisant, pour parler comme GOFFMAN, de préserver leur face, autrement dit la valeur sociale positive qu'ils revendiquent.⁸⁶ Ils peuvent, sur cette base, entrer dans des processus de reconnaissance mutuelle.

Quand on fait un chantier, un tel s'organise très bien pour préparer un repas, tel autre pour donner des conseils ou pour réaliser des choses. Ils s'aperçoivent que chacun a des valeurs et des connaissances particulières qui peuvent être mis au service d'un groupe. Les chantiers offrent la satisfaction de produire quelque chose, de bien faire.

La valeur argent a-t-elle définitivement triomphé et écrasé celle du travail ? Le discours des jeunes qui sont dans les trafics nous pousseraient à répondre par l'affirmative. Un peu trop rapidement peut-être car d'autres faits nous pousseraient à y apporter un démenti. Les chantiers d'insertion permettent de prendre une distance avec « l'espèce sonnante et rébuchante » au profit d'une relation

⁸⁶ GOFFMAN, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. t.1 *La présentation de soi* et t. 2 *Les relations en public*, Éditions de Minuit ou encore GOFFMAN, E. 1967. *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit.

d'échange plus basée sur une logique de don et de contre-don puisque, par exemple, l'association paie le séjour et les jeunes effectuent un travail. Les professionnels témoignent ici à partir de leur expérience des chantiers éducatifs et des ateliers ; à partir de démarches où ils demandent aux jeunes des contreparties en termes d'activités. Parce qu'ils trouvent du sens à être dans le partage, parce qu'ils bénéficient d'une reconnaissance, d'un retour gratifiant, les jeunes surprennent les éducateurs en s'investissant avec ardeur et courage dans la tâche. Le plaisir, ici, est éprouvé *sur* l'activité et plus encore *sur* le « faire ensemble ». Mais il est aussi éprouvé *grâce* au parachèvement de l'acte, *dans* l'œuvre obtenue et *par* le biais de la reconnaissance qui en résulte. Il n'est pas seulement résultat mais source de l'activité, au principe même de sa dynamisation. On peut penser que c'est la perspective même de pouvoir l'obtenir de nouveau qui leur donne du courage et de l'enthousiasme et qui leur permet de dépasser les déceptions propres à tout agir.⁸⁷

C'est du travail de jardinage, de peinture... Les adolescents retroussent leurs manches, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour pouvoir contribuer au partage avec le groupe et avoir une contrepartie sur une activité. Donc, il n'y a pas que cet appât de l'argent sonnante et trébuchante.

La séparation et l'individuation

On notera ici que les professionnels énoncent très clairement l'enjeu en termes de séparation et non de rupture et qu'ils choisissent le mot attachement pour qualifier le lien des jeunes à leur quartier. Difficile en conséquence de ne pas se référer à l'apport psychanalytique d'Anna FREUD, de Mélanie KLEIN, de René A. SPITZ, ou encore de Donald W. WINNICOTT, en fait de tous ceux qui se sont penchés sur l'attachement, sur le lien affectif privilégié qui unit le jeune enfant à sa mère ou, plus tard, à ce qui peut faire fonction maternelle.⁸⁸ Comme peut-être la cité qui, malgré tout, protège, enveloppe, contient, apporte des ressources et, en cela, contraste singulièrement avec un extérieur souvent vécu comme une menace, comme un lieu où on s'expose à la violence des autres. C'est pourquoi tout mouvement séparatif confronte celui qui l'esquisse à une réactivation d'affects pénibles et exige de lui un long travail de perlaboration.⁸⁹ Peut-être nous faudrait-il ici nous référer au champ de recherche

⁸⁷ ROCHE, P. Droit au plaisir et critique des « risques psychosociaux » in Les risques sociaux, une nouvelle catégorie sociale ? *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n°10, érès, 2010.

⁸⁸ Sur ce concept, on peut se reporter à BUTLER, J. 2002. *La vie psychique du pouvoir*, Léo Scheer éditions. Difficile aussi pour nous de ne pas nous remémorer ce que nous avons entendu lors d'une recherche-intervention auprès d'un groupe de jeunes femmes sur la question de la santé. Celles-ci avaient fait état de leurs relations fusionnelles, voire confusionnelles avec leur cité : « *Dans la cité, on est tellement concerné par la vie de l'autre, c'est comme si on ne faisait qu'un !* » Elles nous avaient fait part des difficultés qu'elles rencontraient pour s'en séparer afin de s'individuer : « *Tu changes une semaine, après je redeviens la même !* » Et pour en partir : « *c'est dur, c'est vrai que c'est dur de partir !* » ; « *je suis partie, je suis revenue, je suis partie, je suis revenue !* » Un rapport ambivalent mêlant une vive protestation contre l'insupportable surveillance qui s'y exerce - « *Tous les jours, ils sont là, et ils te surveillent* » et un certain sentiment de sécurité. MOUSSA, H. ; ROCHE, P. 1992... *pas malades mais pas en bonne santé non plus*, Point Jeunes, Martigues.

⁸⁹ Dans perlaboration, il y a « per » (à travers) et « élaboration ». Pour le dire vite, il y a donc l'idée d'élaborer au travers de toutes les formes de résistance (au sens analytique du terme) que l'on peut manifester au cours d'un tel processus.

ouvert notamment par Gérard MENDEL⁹⁰ pour qui tout mouvement de désajustement, voire toute esquisse d'autonomisation serait à même de réactiver l'angoisse d'abandon.

Reconnaissons qu'il n'y aurait guère, dans certains cas, pour prendre une distance suffisante et engager un processus de séparation et d'individuation⁹¹, d'autres réponses que celle d'un « lointain » ailleurs (en province, dans une famille d'accueil ou une structure spécialisée) qui permette au jeune de quitter enfin le quotidien enfermante et aliénante qu'il peut vivre dans le quartier et sa famille. Reste que cet éloignement doit être temporaire et ne peut prendre sens qu'au travers d'un travail sur soi qui permettra un retour. L'éloignement peut permettre au jeune d'aller en lui-même, pour reprendre le mot de RILKE⁹² ou, pour le moins, de faire quelques pas vers lui-même, de prendre conscience de ses forces, de ses compétences, de ses désirs, de ses envies afin de reprendre peu à peu confiance en lui.

Il y a quand même un attachement. Ils ont grandi dans ce quartier et les affects entrent en compte. Mais quand on sent qu'un gamin a l'idée de l'éloignement, de la séparation avec le quotidien, il paraît utile de développer ce type de réponse, notamment quand on sent qu'il est pris dans ce cercle vicieux, cette dépendance, victime du quartier, du trafic et qu'il y a quelque chose à jouer.

Parfois, le fait d'éloigner le gamin en province, dans une structure un peu plus fermée, avec une mise en activité, lui permet déjà de se retrouver face à lui-même, loin du quartier. Il peut reprendre confiance. Des professionnels sont là pour lui dire : « Voilà, tu as telle ou telle compétence. »

Le développement d'un nouvel horizon

Les professionnels ont peut-être, jusqu'ici, trop parié sur le fait de susciter chez les jeunes des affects négatifs et notamment de la peur pour changer leurs représentations, infléchir leurs pratiques et leur permettre de se projeter vers l'avenir. S'adresser ainsi aux jeunes revient à oublier ce qui, pour eux, légitime souvent leur implication dans le trafic, autrement dit le fait d'aider leur mère, de contribuer au budget de la famille en payant le loyer et les factures. Alors que celui qui a fait des études et qui se trouverait au chômage ne pourrait pas toujours tenir un tel rôle. Il est évident que dans cette façon d'aborder la légitimité, c'est le dealer qui vaut modèle et non celui qui, après avoir choisi la voie licite des études et du travail, se retrouve confronté au chômage et en situation de pauvreté.

On s'est peut-être trompé en communiquant sur ce qui est négatif : « Si tu deales, tu vas en prison ! » Le petit frère qui deale a peut-être une place plus importante dans la mesure où il peut aider la maman, payer le loyer. Il y a un morceau de rap de Sinik et Diams : « Je suis là pour payer le loyer

⁹⁰ MENDEL G. 2002. *Une histoire de l'autorité. Permanences et variations*. Paris, Ed La Découverte.

⁹¹ On ne peut analyser sérieusement le processus d'individuation sans recourir à la notion de séparation. Pour Donald WINNICOTT ou encore Margaret MAHLER, par exemple, le petit d'homme ne naît psychiquement, ne devient celui-là ou celui-ci qu'à condition de se séparer relativement de sa mère. Il ne se structure, ne se différencie, ne trouve finalement le chemin d'une certaine autonomie qu'au travers de ce travail-là, qu'en prenant appui sur des introjections et identifications successives. La séparation de la mère ou plutôt, ici, de ce qui fait fonction de mère est donc condition de l'individuation.

⁹² RILKE, RM. 2005. *Lettres à un jeune poète*. Paris, Gallimard, collection poésie.

pourtant c'est toi qui a eu le bac.»⁹³ Au sein même de la cellule familiale, il n'y a pas assez d'exemples de personnes qui ont réussi autrement. Ceux qui occupent l'espace, c'est malheureusement ceux qui dealent et roulent dans de belles voitures.

Nombre de jeunes s'engagent dans le trafic parce qu'ils refusent l'identité de perdants. Le trafic est donc pour eux une issue, une solution, une réponse, une façon de refuser l'identité que le discours dominant veut leur imposer. Des professionnels ont pris le parti de combattre cette idée du trafic-issue, d'un trafic qui constituerait la seule voie pour réussir dans la société. Une idée qui assigne les jeunes au trafic pour ne pas devenir des perdants, qui les enferme dans l'alternative ou bien dealer, ou bien perdre. Il y a là sans doute une façon de leur signifier que leur trajectoire n'est pas entièrement déterminée par leur origine sociale et culturelle, par leur condition présente, qu'elle peut encore, selon le principe du clinamen défendu par LUCRECE⁹⁴, dévier. Ernst BLOCH disait : « Si l'être se comprend à partir de son origine, il se comprend aussi comme tendance ouverte vers une fin. L'être qui conditionne la conscience, comme la conscience qui travaille l'être, se comprend en dernière instance à partir de cette origine et par rapport à cette fin. »⁹⁵ Les alternatives au trafic sont fragiles, incertaines et leur réalisation demande beaucoup d'efforts et probablement un peu de chance. Les professionnels ont conscience de ne pas disposer de tous les éléments qui leur permettraient d'identifier la meilleure option pour les jeunes. Et ils ont peut-être aussi le désir de ne pas abuser de leur confiance, de ne pas exercer un pouvoir sur eux. De là une posture prudente, voire modeste mais non dénuée d'efficacité, celle qui consiste à voir les projets possibles, les alternatives réalistes tout en prenant garde de ne jamais orienter leur choix. Comme si l'une des clés était aussi dans cette logique tout à la fois stratégique et tactique, présente dans le deal, où il faut soi-même opérer des choix.

Leur travail consisterait donc à proposer aux jeunes la possibilité de saisir des opportunités de développement, d'augmentation de leur puissance d'agir. Cela, en s'appuyant sur ce qui, dans leur imaginaire, participe de cette force propulsive ou en leur permettant de déconstruire ce qui, dans ce dernier, serait trop enfermant ou aliénant. Les professionnels bénéficient parfois de l'appui de ceux qui ont pu « s'en sortir », qui ont « réussi » parce qu'ils ont fait des études et ont accédé à l'emploi, notamment lorsque ces derniers créent des associations dans le quartier pour l'aide au devoir ou pour l'organisation de manifestations culturelles. Ils peuvent être considérés comme des modèles positifs pour les plus jeunes. Lorsqu'ils sont animés par ce souci-là, rien peut-être n'est plus important pour les professionnels que de les accompagner dans les démarches qu'ils entreprennent en direction des plus jeunes. Dans cette optique, des jeunes originaires d'Afghanistan pourraient peut-être constituer pour les autres un modèle dans la mesure où, malgré le fait qu'ils aient le même âge qu'eux, ils feraient preuve d'une plus grande maturité.

Le discours du perdant désigné, je l'entendais régulièrement. Je pense que la société fait tout pour qu'ils perdent.

⁹³ « Le même sang », 2005.

⁹⁴ Pour LUCRECE, comme pour EPICURE, l'univers est constitué d'atomes tombant à la verticale et en parallèle. Le clinamen est cette très légère déviation qui permet leur entrechoquement et fonde la liberté humaine. LUCRECE, 1825. *De la nature des choses*, Paris, Dondey-Dupré père.

⁹⁵ BLOCH, E. 1976. *Le principe espérance*, T1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de philosophie.

Quand des jeunes viennent me voir, je leur fais poser sur la table toutes les options possibles en espérant qu'ils choisiront la meilleure. Mais c'est à eux de choisir. Quand les jeunes ont confiance en nous, nous avons un grand pouvoir sur eux. Quand on leur fait sentir que c'est ça qu'ils devraient faire, ils le font. C'est dangereux parce que nous n'avons pas tous les éléments.

Un de nos outils, c'est la construction d'une ouverture pour qu'ils puissent s'en saisir.

Parmi ces professionnels, un chargé d'insertion témoigne sur sa pratique. Pour lui, les seules batailles perdues sont celles que les jeunes n'engagent pas, faute peut-être de suffisamment de motivation et de courage. Rien n'est donc plus décisif que d'intervenir positivement sur la façon dont ils gèrent le stigmaté, en pesant de tout son poids et autorité. Tout doit être dit et fait pour qu'ils puissent résister, ne pas céder sur leur dimension de sujet. Tout doit être dit et fait pour qu'ils ne reprennent pas pour leur propre compte le stigmaté dont ils sont l'objet ; en fait, pour qu'ils puissent « devenir ce qu'ils sont »⁹⁶ et non ce que le discours dominant dit qu'ils sont. Il prend ici appui sur toutes les institutions susceptibles d'aider les jeunes dans leur cursus scolaire ou dans leur quête d'emploi (il cite notamment les écoles de la seconde chance) mais aussi sur ce qui, chez eux, oppose de la résistance, sur la rage qui les anime mais plus encore sur leur désir de se venger d'une Société et d'un Etat qui ne « veulent » pas d'eux. Le professionnel apprécie les résultats qu'il peut obtenir dans une telle bataille ; non seulement le fait que les jeunes auraient moins tendance à s'auto-stigmatiser mais aussi le fait qu'ils puissent obtenir des stages et des emplois, parfois en CDI, dans de grandes entreprises. Et, de temps à autre, il apprécie aussi le retour gratifiant de ceux qui viennent le remercier parce qu'ils ont obtenu le bac après abandon et reprise de leur cursus scolaire. Mais il ne cache pas non plus la faiblesse de ses résultats et le découragement qui, parfois, peut le gagner.

Nous ne leur tenons qu'un seul discours : « perdant désigné, c'est dans ta tête. Bats-toi ! Si tu penses que tu as perdu, tu as perdu. Si tu estimes que l'Etat est contre toi, bats-toi ! Le meilleur moyen de te venger, c'est de réussir, d'avoir des diplômes. Insère-toi dans la vie. C'est le meilleur moyen ! » Cela marche pour certains mais le pourcentage de réussite est affreusement faible. C'est parfois décourageant !

La construction d'un autre rapport à soi

Les professionnels, qu'ils appartiennent au champ de la prévention spécialisée ou de l'animation sociale, organisent des déplacements à l'extérieur, hors de l'univers du quartier afin de permettre aux jeunes de découvrir la façon dont les autres sont présents au monde et de prendre du recul par rapport à leur propre façon d'être au monde. De tels déplacements ne sont pas seulement géographiques. Ils sont aussi subjectifs, voire subjectivants. Les professionnels ne peuvent que reconnaître, sur la base de leur propre expérience, l'intérêt éducatif et la portée préventive de ces déplacements. Ils savent en outre qu'ils constituent une occasion exceptionnelle pour nouer des relations de qualité avec les jeunes avec qui ils travaillent toute l'année durant. Ils se heurtent cependant de plus en plus souvent aux financeurs qui les mettent en cause en cessant de verser des subventions, à partir d'un discours gestionnaire faisant valoir le principe d'une

⁹⁶ « Tu dois devenir ce que tu es » in NIETZSCHE, F. 1997. *Le Gai savoir*, Paris, Flammarion.

économie dans les dépenses mais aussi, de façon plus sous-jacente, à partir d'un discours moralisateur pointant le fait qu'ils consisteraient finalement à avantager les « mauvais » jeunes au détriment des « bons » jeunes, à récompenser ceux qui « ne font rien » au quotidien, voire à primer leur propension à créer du désordre public.

Quand on se déplace, ils réalisent : « Pourquoi les gens nous regardent quand on va au restaurant ? Quand on est sur la plage ? » ; « Tu veux vraiment qu'on te dise pourquoi ! (Sourires.) Parce que tu passes ton temps à te bagarrer, à t'injurier ! » ; « Ah bon, ça gêne les gens ! »

On fait des choses au pied des immeubles mais ces expériences de vie collective à l'extérieur du quartier sont fondatrices. Elles font évoluer les jeunes qui gagnent en autonomie et en confiance en eux.

Chez les tutelles, il y a eu un discours : « On envoie des jeunes qui ne font rien au quotidien, qui foutent le bordel en vacances alors que nous, on ne peut même pas se les payer ! »

L'accès au monde du travail

Les professionnels doivent prendre appui sur le désir des jeunes, sur une demande qui soit l'expression de celui-ci et non le simple produit d'une adaptation réaliste au monde, d'une intériorisation des exigences objectives, d'un ajustement anticipé à leur devenir le plus probable. Désir de s'investir dans un métier particulier et/ou désir de gagner de l'autonomie grâce à un travail quel qu'il soit. La tâche est aujourd'hui très difficile pour eux :

- parce que beaucoup de jeunes, faute d'être en contact avec le monde du travail, d'avoir sous les yeux tel ou tel univers particulier de celui-ci, ont du mal à s'identifier à tel ou tel professionnel, à pouvoir manifester un désir mimétique vis-à-vis de lui,
- parce que leur imaginaire est fortement imprégné par l'actuelle division sexuelle du travail (par exemple, métiers électrotechniques pour les garçons et métiers des services pour les filles). Les jeunes ont tendance à vouloir occuper les places appartenant au champ professionnel et social auquel ils sont assignés. Dans le même mouvement, ils ont tendance à exclure toutes les autres places, même s'ils sont détenteurs de diplômes et disposent de toutes les capacités requises pour les occuper,
- parce que leur capacité à rêver a souvent été amoindrie, sinon cassée, anéantie par l'épreuve de la galère qu'ils ont subie.

Les professionnels doivent ici étayer un processus de dé-assignation, d'autorisation, de subjectivation.

On interroge assez rarement cette notion du désir des jeunes. Parfois, c'est simplement le fait de travailler car c'est assez relou⁹⁷ d'avoir une partie de sa journée organisée par ses parents quand on a 16 ou 18 ans. Il faut travailler sur : « Qu'est-ce que tu désires ? Vivre avec ta copine ? » A 16 ans, ils ont des désirs sur lesquels on peut construire.

⁹⁷ Relou : verlan de « lourd » dont le sens est ici celui de « pesant ».

20 ou 30 ans en arrière, les mômes construisaient des cabanes dans la forêt et se disaient : « Je veux devenir architecte ! » Dans les villages, ils voyaient le forgeron, le feu, le métal et se disaient : « C'est ça que je veux faire plus tard ! »

Les jeunes en quête d'emploi ont le sentiment amer que « l'on ne fait rien pour eux » peut-être parce qu'ils ont l'habitude d'exprimer leur demande de stage ou de formation dans l'urgence et parce qu'ils attendent des réponses immédiates de la part de la mission locale alors que la temporalité institutionnelle s'inscrit généralement plutôt sur le long terme. Au cœur de l'accompagnement des professionnels, il y a aussi le fait d'apprendre aux jeunes à différer la demande, à tolérer la frustration, à reconnaître, au-delà du principe de plaisir, le principe de réalité. Il s'agit en fait de leur permettre de ne plus rabattre leur désir sur le besoin immédiat ou d'immédiateté.

Tous disent que la mission locale n'a jamais rien fait pour eux mais ils arrivent souvent avec une demande urgente. « Je veux entrer en formation demain parce que je veux travailler. » Les réponses ne sont pas immédiates.

Ceux qui sont dans le trafic de stup sont dans un gain immédiat. Le fait de se faire du fric tous les jours se répercute sur tout le reste ! Du coup, la mission locale, c'est aussi accompagner pour différer la demande, la réponse.

Les professionnels peuvent organiser des forums sur des domaines économiques déterminés afin que les chefs d'entreprise puissent échanger avec des jeunes demandeurs d'emploi ou désireux de s'engager dans l'entrepreneuriat et prendre des contacts avec eux. Ils peuvent utiliser le Travail d'Intérêt Général (TIG) qui constitue un excellent outil éducatif parce qu'il donne la possibilité aux jeunes de découvrir le monde du travail et de reconstruire leurs représentations à son égard. Ainsi, il y a parfois chez eux quelque étonnement et surprise lorsqu'ils rencontrent, dans ce cadre, des salariés qui y sont plutôt heureux. Certains souhaitent développer leur propre projet, créer leur propre entreprise. Les professionnels doivent pouvoir ici les appuyer en leur fournissant une aide concrète et un soutien psychologique. Ils doivent ensuite les orienter, si besoin est, vers les modules spécifiques d'accompagnement à la création d'entreprise proposés par les opérateurs de l'insertion professionnelle, et tout particulièrement Pôle emploi et les missions locales.

Moi, je suis un grand militant du Travail d'Intérêt Général. C'est un outil éducatif extraordinaire. Très fréquemment, des gamins n'en reviennent pas de ce qu'ils découvrent du monde du travail. Il y a même des gens heureux au travail !

Dans le monde du travail, on ne saurait rabattre la lutte contre les discriminations sur la seule lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi. Les professionnels doivent aussi être préoccupés par le problème de la qualité de l'emploi⁹⁸, non seulement de ses conditions d'exercice et de rémunération mais aussi de son contenu significatif concret. La lutte contre les discriminations, c'est aussi la lutte contre la tendance à réserver le « sale boulot » à ceux que l'on nomme « les enfants issus de l'immigration. » Le sale boulot ou ce que les anglo-

⁹⁸ FREMIGACCI, F. ; L'HORTY, Y. 2005. La qualité de l'emploi en France : tendance et cycle, Document de travail. n°51, Centre d'études de l'emploi (CEE).

saxons nomment le dirty work⁹⁹ est le travail que personne ne veut exercer parce qu'il est jugé difficile, ingrat, dévalorisant, voire « salissant » et que l'on délègue alors à des travailleurs qui ne sont pas en position de le refuser parce que situés en bas de l'échelle sociale.¹⁰⁰ Ces derniers souffrent d'autant plus qu'ils ne peuvent guère parler de leur travail dans la mesure où ce dernier est socialement disqualifié et disqualifiant, stigmatisé et stigmatisant ; dans la mesure où la description des tâches auxquelles ils sont confrontés peut parfois être anxiogène pour leur interlocuteur lui-même.

En fait, nous observons que les jeunes qui viennent nous voir sont tous immigrants du Maghreb et d'Afrique. Ce n'est pas n'importe quel profil...

Si l'emploi stable est une alternative au trafic, force est de constater que les jeunes n'y accèdent que difficilement et laborieusement, qu'après de fastidieuses démarches administratives et de longues périodes marquées par la précarité, alternant chômage et contrats à durée déterminée ou mission d'intérim.¹⁰¹ Ils n'y accèdent qu'après des remaniements identitaires parfois coûteux en termes de santé psychique. Un professionnel fait ici usage de la métaphore de « la montagne à escalader » afin de donner la mesure de l'ampleur des efforts que les jeunes doivent déployer, et du travail psychique sur soi qu'un tel parcours entraîne et requiert tout à la fois. On comprend alors que le travail d'accompagnement vers l'emploi ne relève pas de la magie mais plutôt d'une lente et patiente construction qui consiste à « poser des pierres » afin de permettre aux jeunes de « s'éloigner du quartier » et « se confronter à l'entreprise ». Il s'agit d'un fragile « faire-avec » l'autre dans la mesure où il ne peut que s'inscrire dans le temps propre à chaque sujet, un temps jugé trop long au regard du discours de la postmodernité qui valorise plutôt l'immédiateté, dans le monde du trafic comme dans l'entreprise légale. Un temps dénié, aussi, par les politiques qui, dans les missions locales, privilégient la gestion des flux et le chiffre au détriment de la relation duale et de la qualité, et par les nouveaux modes de management du social qui portent atteinte à toute dimension clinique. Les professionnels doivent parfois ici envisager de travailler relativement longtemps avec des jeunes qui combinent activité de deal et travail.

Non seulement on ne les accepte pas tout de suite dans l'emploi mais ce dernier n'est pas stable au départ. Or c'est l'emploi stable qui peut vraiment lutter contre le trafic, leur permettre d'avoir une famille, un logement, d'être vraiment socialement accepté.

Les professionnels peuvent, dans le cadre de cet accompagnement, prendre appui sur les entreprises d'insertion dans la mesure même où celles-ci peuvent

⁹⁹ On doit le développement de cette notion à Everett C. HUGHES. Une telle notion est importante parce qu'elle permet d'éclairer l'organisation du travail non seulement du point de vue de sa division technique et sociale mais aussi sur son versant moral et psychologique. Se reporter à LHUILIER, D. 2005/2. Le « sale boulot », *Travailler*, n°14.

¹⁰⁰ COURTS-SALIES, P. ; LE LAY, S. 2006. *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Erès, coll. « Questions vives sur la banlieue ».

¹⁰¹ On peut citer ici un dispositif expérimental de lutte contre la délinquance appelé « Lutte contre le trafic » créé en 2007 à l'initiative d'un juge pour enfant de Paris et aujourd'hui porté par la Fondation Jeunesse Feu vert. Il favorise un accompagnement direct en emploi pour des jeunes sous main de justice.

être considérées comme des espaces intermédiaires, transitionnels¹⁰² qui permettent l'expérimentation de la relation au travail. Notons ici que certains jeunes participent au chantier d'insertion parce qu'ils anticipent le fait qu'ils devront faire preuve de désistance¹⁰³, en se retirant à temps, avant que les ennuis avec la justice ne soient trop importants. Pour eux, il s'agirait avant tout, au travers de cette immersion dans le chantier d'insertion, de se familiariser avec le monde du travail pour ne pas être trop surpris par l'univers qu'il constitue, s'ils doivent s'y replier et peut-être s'y redéployer.

La promotion de la parole et de l'action collective

Les professionnels ne doivent pas oublier que leur cœur de métier consiste à nouer du lien social. Ils ne doivent pas se contenter d'être dans la rue auprès des jeunes afin de leur proposer un accompagnement individuel. Ils doivent leur proposer des alternatives crédibles, qui permettent au plaisir de faire *avec* et *pour* les autres de l'emporter sur l'appât du gain ; au désir de participer à une action collective utile de l'emporter sur le désir d'enrichissement personnel. Comme c'est le cas dans le cadre d'un chantier de solidarité internationale. Ils doivent aussi les aider à construire leur parole collective pour qu'ils puissent aussi se rendre dans des lieux de délibération (conseils de quartiers, forum jeunesse, mairies...) en veillant bien sûr de ne pas verser dans le simulacre de démocratie. Autrement dit, ils doivent les aider à augmenter leur pouvoir ou puissance d'agir tout en veillant de ne pas verser dans l'illusion, tout en restant lucide. Il est important en effet de reconnaître que la participation des citoyens ne relève souvent que d'un discours incantatoire, que leur parole n'est guère prise en compte et surtout qu'ils ne disposent pas d'un pouvoir de décision. Il faut être conscient de cela si l'on veut éviter que les jeunes, une fois déçus, amers, ne se détournent plus encore de la vie politique. On ne remettra donc pas en cause l'idée en tant que telle de la participation au conseil de quartier mais on s'interrogera sur la possibilité pour les jeunes de pouvoir s'y exprimer et de se faire entendre. Au final, on peut considérer que l'inscription dans le politique peut constituer une alternative à l'engagement dans le trafic mais qu'on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur ses formes.

Avec les jeunes adultes, nous sommes partis ensemble au Sénégal sur un chantier de solidarité internationale. Voilà, des projets leur donnent envie de venir toutes les semaines ici et de faire des choses avec les animateurs plutôt que de partir dans un trafic qui peut paraître lucratif et assez sympathique.

L'inscription dans le politique, au sens grec du terme, est super importante et peut-être déterminante pour avoir d'autres choix de socialisation que ceux du groupe ou de l'activité illicite.

Notre rôle, c'est aussi d'emmener les jeunes vers ces conseils de quartier, vers la mairie.

¹⁰² Nul doute que l'entreprise d'insertion soit un espace transitionnel au sens économiste du terme dans la mesure où elle s'inscrit dans l'ensemble des stratégies et des dispositifs délibérément mis en place afin de favoriser l'insertion des jeunes. Mais il faut sans doute aussi l'entendre dans un sens psychanalytique en se référant notamment à WINNICOTT, D. 2010. *Les objets transitionnels*, Paris, Payot, coll. "Petite Bibliothèque Payot".

¹⁰³ La désistance désigne l'arrêt d'un parcours de délinquance ou de criminalité. Sur cette notion encore peu usitée en France, se reporter notamment à VILLERBU, L. ; WINTER, A. ; LAURENT, C. 2011. *Dimensions psycho-criminologiques de la « désistance »*, <http://www.villerbu-crimino.fr>

Pas quand c'est un simulacre !

Une déception de plus peut les amener à tourner définitivement le dos à l'institution !

Quand on entre dans une désillusion, cela renforce encore plus la déception et le sentiment d'exclusion d'un système dont on n'est ni acteurs ni décideurs.

Il n'y a pas d'espace où ces jeunes vont être entendus et pouvoir exprimer des choses, où ils vont ne pas être jugés tout de suite par rapport à des clichés qu'on leur colle.

L'intervention sur les moments sensibles

Les professionnels doivent dans le cadre de l'accompagnement prêter une forte attention à certains moments du parcours des jeunes dans la mesure où ils présentent un caractère charnière, névralgique et critique ; dans la mesure où ces moments sont plus propices que d'autres à l'engagement des jeunes dans le trafic ou, au contraire, ouvrent des possibilités nouvelles pour ceux qui y sont pris d'en sortir.

Auprès des enfants de 10-12 ans

Les professionnels n'attendent pas que les jeunes s'engagent dans le trafic. Quel que soit leur champ d'intervention, éducation ou animation, ils agissent en amont, dans le cadre d'une prévention primaire, auprès des enfants avant même qu'ils ne deviennent des adolescents parce qu'ils ont la conviction qu'une telle démarche n'est pas vaine, qu'elle est susceptible de les aider à faire, plus tard, les « bons » choix.

Toutes les interventions éducatives ou d'animation qui se font en amont, dès l'enfance, dès l'âge primaire, vont jouer un rôle extrêmement important dans des choix qui vont se faire à l'adolescence.

Auprès des nouveaux arrivants du collège

Les professionnels de la communauté éducative peuvent aussi mettre en œuvre une démarche préventive dans le cadre des établissements scolaires en permettant notamment aux jeunes de pouvoir élaborer et poser, dans un cadre approprié, une parole sur leurs difficultés, leurs questions, voire leur souffrance. Sur la peur, par exemple, qu'ils peuvent ressentir lors de leur arrivée au collège face aux « grands » qui les menacent.

Le temps du collège est extrêmement éprouvant pour un certain nombre de jeunes et il n'y a peut-être personne pour en causer avec eux. Un petit de 10 ans arrive dans un truc où il y a des grands de 14-15 ans qui sont menaçants. Moi, j'entends beaucoup la trouille des enfants. La perspective d'aller au collège est quelque chose de très difficile et les petits se tourmentent avec ça.

Auprès des jeunes en voie de déscolarisation

Les professionnels investissent leurs forces auprès des jeunes dans la lutte contre le décrochage scolaire. Ils s'assurent qu'ils suivent les cours, fassent leurs devoirs en coopérant étroitement pour cela avec leurs parents, voire leur communauté. On le sait, nombre de jeunes basculent dans l'économie de la débrouille et, parfois, s'enfoncent un peu plus encore dans le deal suite à une exclusion définitive prononcée par un conseil de discipline ou encore lorsqu'ils se retrouvent, en septembre, sans école. Comme si ces jeunes tentaient alors de trouver une issue au fait d'être ainsi enfermé dehors. Rappelons ici que dans le terme exclusion lui-même (ex-cludere), l'idée de l'enfermement (cludere) ne le cède pas en importance à celle du dehors (ex). Conscients de ces risques, les travailleurs sociaux et éducatifs tentent d'agir ici avec réactivité et rapidité afin de les réinscrire dans le système scolaire ou de trouver d'autres solutions. Ils ont le sentiment d'être pris dans une course de vitesse, que tout retard pris dans l'intervention rendra plus difficile encore le travail éducatif car les jeunes, dans l'école de la rue, apprennent vite, et incorporent profondément ses codes, ses mœurs, ses valeurs. Ils peuvent aussi aider ceux qui, à un moment donné, sont désireux de trouver place dans l'univers professionnel. Mais le champ des possibles n'est guère ouvert aujourd'hui car les institutions sont de plus en plus fragilisées et les politiques d'accompagnement minées par une vision étroitement gestionnaire visant avant tout une économie des coûts, qui se traduit notamment par un accroissement de la charge de travail des conseillers de la mission locale et par la disparition de dispositifs s'inscrivant dans la durée et construits sur mesure (comme, par exemple, les plateformes d'insertion de la PJJ). Là où le désir des jeunes renaît, rien ne vient l'étayer, lui donner consistance sous forme de projet concret pratiquement réalisable. A peine réveillé, il se fracasse sur le roc d'une rationalité économique oublieuse de l'humain.

Plus tard, c'est souvent après un conseil de discipline que les entrées dans le deal sont les plus fortes. Parfois, ils y étaient et c'est pour cela qu'il y a eu un conseil de discipline mais, à ce moment-là, c'est comme s'ils étaient enfermés dehors.

Au mois de septembre, le gamin vient te voir en disant qu'il n'a pas d'école. Le chrono se met en marche et il faut vite trouver une solution.

La majorité de nos jeunes sont sympas mais insupportables en classe. Ils perturbent tout. On commence à les exclure et nous, nous avons cette volonté de les réinscrire parce que moins ils seront dans la rue, moins ils seront en danger. Sauf que, qu'est-ce qu'on leur propose sur la scolarité et l'insertion ? Qu'est-ce qu'ils sont capables de faire ? Au bout de trois ou quatre ans dans la rue, on n'est plus dans le bizz pour se la raconter, pour ressembler aux grands. Et comme la plupart ne sont pas très malins, ils se font choper et, avec la loi sur la récidive, ils prennent deux, trois, quatre ans de prison. Quand ils ressortent...

Nous proposons un lycée ou un CFA. Nous les inscrivons à la mission locale mais la réalité, c'est que ces institutions aujourd'hui vont mal. Quand un gamin motivé va à la mission locale, il trouve une référente débordée. Quand un gamin dit qu'il a envie de reprendre l'école, cela va être un peu compliqué. A la PJJ, il existait des plates-formes d'insertion. Elles permettaient d'accueillir des gamins déscolarisés depuis deux ans. Des éducateurs et des professeurs techniques compétents avaient

l'habitude d'accueillir un public en grande difficulté. Cela permettait de recréer une dynamique. Sauf qu'elles n'existent plus !

Auprès des « 16-18 ans »

Les conseillers en insertion éprouvent des difficultés à construire des relations de qualité avec les jeunes de 16 à 18 ans parce qu'ils ne disposent guère de propositions de solution pour eux sur le versant institutionnel ; sinon des propositions dites de mobilisation qui, parfois, suscitent ou réactivent chez ces derniers la mésestime de soi, le sentiment d'être lésé ou encore beaucoup de colère. Une telle situation participe de la dé-crédibilisation de la mission locale, crée chez les jeunes le sentiment de son inutilité. Une situation d'autant plus mal vécue par eux qu'ils avaient au départ tendance à attribuer à celle-ci beaucoup plus de pouvoir qu'elle n'en possède réellement. Les jeunes auraient alors plutôt tendance à « durcir », à rigidifier leur demande. Ils veulent accéder immédiatement à un emploi. Ils ne demandent rien d'autre que cela au professionnel et ne tolèrent finalement aucune autre réponse de sa part, le plaçant dans une situation impossible. Il s'agit donc d'axer le travail autour des jeunes de 16-18 ans en raison même de la rareté actuelle des propositions dont on disposerait pour eux. Dans cette perspective, un professionnel juge très utile de pouvoir construire, par exemple, un projet avec ces jeunes lorsqu'ils sont en situation de décrochage scolaire et n'ont pas d'affectation pour la rentrée de septembre.

16-18 ans, pour moi, c'est la période vraiment difficile parce qu'ils se retrouvent sans cadre, sans rien.

Il fait une demande de travail et nous, on va proposer des choses alternatives. Du coup, il a l'impression qu'il ne se passe rien.

Je suis en train de monter un projet autour de jeunes de 16-18 ans qui sont décrochage scolaire ou qui n'ont pas d'affectation en septembre. Cette tranche d'âge me semble assez charnière. En septembre, c'est la panique pour les parents et les jeunes...

Auprès des « plus de 26 ans »

Les jeunes ne bénéficient plus, au-delà de 26 ans, de prise en charge par les travailleurs sociaux. Ils ne peuvent pas non plus s'inscrire dans des activités ou participer à des séjours parce qu'ils ne constituent plus un public pour les centres sociaux et les clubs de prévention. Une telle situation est susceptible de favoriser ou de renforcer leur implication dans les trafics de drogues. Rien ne paraît donc plus urgent que de formuler des propositions à même de corriger cet état de fait.

A partir de 12-13 ans, il y a une prise en charge par un travailleur social, des suivis, des séjours, des centres sociaux, des clubs de prév. Après 26 ans, plus rien n'existe !

Conscients du caractère problématique, voire dangereux de cette situation, des professionnels de l'animation intègrent ces jeunes adultes dans certaines de

leurs actions, tout particulièrement dans le futsal.¹⁰⁴ Le fait qu'ils les intègrent en même temps que des plus jeunes n'est pas sans intérêt d'un point de vue éducatif. Les jeunes adultes peuvent être soucieux de protéger les plus jeunes. Dans cette perspective, ils informent parfois les animateurs sur tel ou tel problème rencontré par l'un d'entre eux et peuvent, par exemple, leur faire part de l'urgence à lui trouver un stage ou une formation. Les animateurs, enfin, ont le sentiment de pouvoir travailler plus facilement avec les plus jeunes, peut-être parce que ces derniers leur accorderaient plus de respect et de confiance en raison des liens qu'ils ont noués avec leurs aînés.

Auprès des jeunes sortants de prison

Lorsque les jeunes sortent de prison, les professionnels sont souvent confrontés à une alternative jugée impossible : ou bien une solution immédiate en termes d'emploi, ou bien le réengagement dans le trafic. Que faire face à ce type d'alternative et pour sortir du sentiment d'impuissance ? Quel acte professionnel doivent-ils poser ? Quels sont les outils qu'ils peuvent mobiliser ? Il est ici décisif de constater que les jeunes ont tendance à rompre avec leur groupe ou du moins n'ont plus le sentiment d'appartenir à celui-ci durant le temps de leur détention et durant les premiers moments de leur sortie. Le fait de recevoir de l'argent de la part du boss qui régent le trafic, notamment pour régler les frais d'avocat relèverait plus du mythe que de la réalité. Et même dans le cas où de l'argent est versé, un tel acte n'efface pas le souvenir du sentiment de solitude et d'abandon qui a pu être durement éprouvé durant tout le temps de la détention. Les jeunes trouvent donc des forces pour résister à la reprise du trafic parce qu'ils savent qu'ils ont été seuls durant leur détention, parce qu'ils savent que le groupe auquel ils appartenaient ne les a guère aidés, accompagnés, supportés, étayés : « *De toute façon, tout le monde m'a laissé tomber. Je ne le réintégrerai pas.* » Mais peut-être pas suffisamment pour résister longtemps car ils se retrouvent sans argent pour vivre, voire survivre et éprouvent le sentiment violent et insupportable d'une déchéance : « *Là, je n'ai rien pour bouffer. Je fraude dans les transports. Je ressemble à un clochard !* ». En tout cas, c'est dans ce court laps de temps (situé entre la sortie de prison et la réintégration du groupe) que le professionnel doit intervenir pour ouvrir la possibilité d'une inflexion de la trajectoire dans le sens de la sortie du trafic.

« Là, maintenant, tout de suite, il me faut un truc. Sinon, je repars. » Quelle réponse avons-nous à apporter dans ces cas-là ?

C'est souvent le boss du groupe qui a financé l'avocat !

Cela existe mais c'est souvent une forme de mythe. Il y a aussi des jeunes pour lesquels l'avocat a été payé par la famille, qui n'ont pas eu de soutien en détention, très peu de parler et qui se retrouvent à la sortie sans rien ! Du coup, ils disent : « Moi, je vais résister. Je ne referai plus partie de ce groupe. Tout le monde m'a laissé tomber. » Finalement, ils sont rattrapés hyper vite.

¹⁰⁴ Le football en salle ou futsal (du portugais *futebol de salão* ou de l'espagnol *fútbol de salón*) est un sport collectif dérivé du football avec des règles adaptées.

Même celui qui s'est fait payer l'avocat est, au moment de la sortie de prison, dans le même doute et voudrait pouvoir sortir de ça. Il se retrouve en dette mais cela ne veut pas dire qu'ils viennent le voir au parloir.

La capacité de résistance à la reprise du trafic est très courte. Elle existe au moment de la sortie quand le type se rend compte qu'il a vécu sa détention seul, que son groupe de trafiquants ne l'a pas supporté. Du coup, tout se passe sur ce temps-là. Eux-mêmes disent parfois : « Là, je n'ai rien pour bouffer. Je fraude dans les transports. Je ressemble à un clochard ! » C'est l'image qui est renvoyée parce qu'il y a un véritable isolement et plus d'argent. Il n'y a plus l'appartenance au groupe avec des tenues vestimentaires et les ressources. Du coup, je me demande comment intervenir dans ce laps de temps.

Là, on parle de solitude car la personne a souvent été abandonnée pendant l'incarcération.

C'est super compliqué même si on sait que les guetteurs ne se font pas 4000 euros par mois. On est quand même dans un système de survie. Je parle pour les petits. Un jeune que j'accompagnais avait tellement de dettes, en sortant de prison, qu'il est reparti dans un truc... comment faire ?

Qu'est-ce qui est susceptible de déclencher un processus de sortie du trafic de drogues et, plus largement, pour reprendre un terme plus ancré dans une culture anglo-saxonne, de désistance ? Peut-être des affects que des événements, des relations, des situations auraient le pouvoir de susciter ou de réactiver. Des affects plus forts que le désir de continuer le business ou que la peur d'en partir. Comme la culpabilité que l'on éprouve vis-à-vis de sa mère, la volonté de cesser de la tourmenter ou encore comme l'amour que l'on ressent pour une jeune fille. Peut-être que seule la mise en couple serait parfois susceptible de lutter efficacement contre l'emprise du groupe ; du moins si l'on suit ici Didier ANZIEU pour qui l'impérialisme du couple et du groupe rendent leur coexistence difficile car chacun tendrait au détriment de l'autre à accaparer l'énergie psychique de l'individu.¹⁰⁵

Parfois, c'est la « zonzon »¹⁰⁶ qui a provoqué un électrochoc. Parfois, c'est d'avoir vu leur mère pleurer. Là, on est dans le roman !

Des fois, l'amour.

Certains disent : « J'arrête de faire du mal à ma mère. »

L'intervention auprès des groupes

Comprendre pour agir. Les professionnels doivent analyser le rapport des jeunes aux groupes, la place qu'ils y occupent au sein de leur noyau stable ou de leur périphérie mouvante avant de pouvoir monter des projets. Ils doivent connaître l'histoire des groupes et de leurs dynamiques en prenant garde de ne

¹⁰⁵ ANZIEU, D. 1984. *Le groupe et l'inconscient. L'imaginaire groupal*. Paris, Dunod, collections psychismes. p. 57.

¹⁰⁶ Zonzon : mot résultant de l'aphérèse (ablation de la première syllabe) de "prison", puis du redoublement de la syllabe restante.

pas projeter leur propre vision de la réussite individuelle. Ils doivent surtout peut-être renouer avec des questionnements propres à une approche communautaire en se demandant d'abord ce que les individus défendent lorsqu'ils s'assemblent, se constituent en groupe. Une approche qui ne les conduit pas à charger toute dynamique groupale d'une valeur négative.¹⁰⁷ En fait, le groupe en soi n'existe pas ; seuls des groupes particuliers existent. Tel groupe est destructeur de toute créativité et repose sur un mode de fonctionnement qui nie – c'est le cas lorsqu'il tend à devenir une bande – l'individualité et la singularité de ses membres. Tel autre, au contraire, est support pour le désir de ceux qui le composent, favorise, étaye leur processus d'individuation. Tel autre encore enveloppera l'individu en produisant sur lui des effets contradictoires, analysables tout à la fois en termes d'aliénation et de libération. Ce n'est qu'à partir d'une connaissance concrète d'un groupe que les professionnels peuvent agir avec efficacité, tantôt en divisant le groupe pour pouvoir entamer un travail avec les individus qu'il enveloppe, insère, contient, tantôt en travaillant avec le groupe tel qu'il est, non pas pour reproduire son mode de fonctionnement mais pour le transformer ; tantôt en privilégiant l'accompagnement d'un processus de dé-fusion du jeune d'avec le groupe, tantôt en usant du groupe comme levier de prévention pour ce dernier.

Les groupes, c'est un peu comme des essaims d'abeilles. Des jeunes vont d'un groupe à l'autre. Nous, on essaie de repérer les jeunes qui circulent et ceux qui constituent le noyau.

Il faut bien travailler sur le groupe parce que, de toute façon, on est toujours en groupe.

A un moment donné, le groupe, c'est un bloc. Il va falloir travailler avec ça pour qu'une autonomie se crée dans le groupe. L'autre jour, on veut prendre une glace. Tout le monde choisit son parfum, le leader arrive et, d'un coup, tout le monde prend le même parfum que lui.

Ces gamins ne peuvent pas être dans la réussite individuelle quand choisir une glace est impossible. On choisit celle-là parce qu'il y a des codes mais aussi pour se défendre. Si je choisis la même chose que l'autre, il va me protéger.

Si l'on brise le groupe, on brise parfois un groupe de défense.

Est-ce qu'on prend le groupe constitué tel qu'il est pour l'emmener, le déplacer et travailler avec lui, ou est-ce qu'on divise les groupes justement pour mieux travailler sur les individus ?

Quand il y a un accompagnement individuel, le jeune se la raconte moins...

¹⁰⁷ Remarquons ici que la tradition française du travail social consiste essentiellement à miser sur le travail avec l'individu et on pourrait aussi ajouter que ce travail est trop souvent conduit contre le groupe qui, pour le coup, prend valeur négative. L'individu ne pourrait « s'en sortir » que s'il parvient à « sortir du groupe ». « S'en sortir » et « sortir du groupe » seraient deux processus concomitants qui se renforcerait mutuellement. Mais d'autres approches éducatives et préventives à l'étranger mais aussi, sans doute encore minoritaires, en France misent sur le groupe ou le collectif de pairs pour produire du changement. On parle alors de travail social collectif ou, pour reprendre une expression du Conseil supérieur du travail social (CSTS) d'interventions sociales d'intérêt collectif. Dans ces approches, le groupe est plutôt chargé d'une valeur positive.

Etayer la dé-fusion d'avec le groupe

Les jeunes ont parfois une forme de présence en groupe « non-stop ». Et pour chacun d'entre eux une difficulté à exister hors du groupe ; en fait, et tout simplement, à exister au sens de « se tenir hors de », de « sortir de ». ¹⁰⁸ Cette présence est un investissement qui requiert et absorbe toute leur force, toute leur énergie, qui canalise toute leur activité sur les tensions propres au groupe, sur ses rapports hiérarchiques, ses bagarres, ses embrouilles, ses enjeux. On comprend alors que les professionnels soient obligés de travailler autant sur le « pas ensemble » que sur le « tous ensemble » s'ils veulent que les jeunes puissent libérer de l'énergie autour de projets liés à l'insertion professionnelle et sociale. Ce travail leur permet, in fine, de créer, dans certains temps privilégiés, les conditions d'un dialogue privilégié avec certains jeunes. Dans cette perspective, il s'agit d'aider les jeunes à dire non, à se construire en tant qu'individu capable de faire des choix autres que celui de leur groupe et de son leader ; ne serait-ce, déjà, au restaurant, pour le parfum d'une glace, pour reprendre un exemple qui semble valoir métaphore ici. Autrement dit, il faut les étayer dans leur capacité à résister à la pression, parfois énorme, exercée par ce groupe, qui les pousse à être conformes à ses attentes, à adopter toutes ses valeurs, normes et représentations. ¹⁰⁹ Les professionnels, dans cette perspective, peuvent les aider à prendre appui sur leur histoire et sur ce qu'ils ont pu faire de celle-ci. ¹¹⁰ Le professionnel peuvent travailler cela avec les jeunes dans le cadre de situations très concrètes ; par exemple, au restaurant. L'intérêt de l'entretien individuel, c'est peut-être de permettre aux jeunes de s'engager dans un processus de dé-fusion relative d'avec le groupe auquel ils appartiennent, de mettre en cause les illusions et les fantasmes que ce dernier nourrit. C'est de leur permettre de « se la raconter moins » afin de pouvoir se frotter/confronter au principe de réalité.

A un moment donné, on essaie de briser cette espèce de rapport de hiérarchie ou de lutte interne parce que c'est tellement d'énergie qu'ils ne sont plus que là-dedans et ils finissent par ne plus rien faire d'autre. Cela nuit aux projets qu'ils pourraient mettre en place.

C'est aussi essayer de faire mettre des mots là-dessus autres que ceux de la tension.

Comment on rentre dans un restaurant ? Comment le gamin affronte le regard ? Comment il va apprendre à choisir des plats parce qu'il n'a pas connaissance de tout ça ? Comment cet environnement devient parfois négatif et renvoie au quartier ? Comment décrypter tout ça, reconstruire et aider le gamin à avoir des mots ? Parce que les mots, à un moment donné, servent à dire non.

¹⁰⁸ N'oublions pas que « existence » vient de « ex-sistere ». « Sistere peut recevoir bien des sens, notamment ceux d'être placé, de se tenir, de se maintenir, et, par conséquent, de subsister. Ex-sistere signifie donc, ainsi d'ailleurs que l'usage latin le plus constant l'atteste, moins le fait d'être que son rapport à quelque origine. C'est pourquoi les sens les plus fréquents d'existere sont ceux de paraître, de se montrer, sortir de... » GILSON, E. 1948-1994. *L'être et l'essence*, Paris, Vrin. Librairie philosophique.

¹⁰⁹ LHUILIER, D. ; ROCHE, P. 2009. La résistance créatrice, *Nouvelle revue de Psychosociologie*, n°7, érès. Les auteurs de ce numéro ont été invités à centrer leur contribution sur ce type de résistance ; autrement dit, des résistances quotidiennes, sans majuscule, plus courantes que l'on peut l'imaginer mais qui, bien souvent, sont ignorées par ceux-là mêmes qui les exercent.

¹¹⁰ « L'important n'est pas ce qu'on fait de nous, mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous ». SARTRE, JP. 1969. *Saint Genet, comédien et martyr*, Paris, Gallimard.

Qu'est-ce qui fait la différence entre un gamin qui a dit non et un gamin qui est rentré dans le deal ? C'est la capacité à entrer en résistance. Ils sont finalement des résistants au quotidien parce qu'ils sont capables de dire non, de ne pas entrer dans des mécaniques qui sont toutes faites, de se construire en s'appuyant sur leur histoire personnelle, familiale...

Utiliser le groupe en tant que levier de prévention

L'homme est un être groupal. Il est un être qui ne saurait s'individuer qu'au travers ses différentes appartenances groupales. Si l'on est d'accord avec une telle (pro)position anthropologique, on doit alors considérer le groupe en tant que levier de prévention. S'inscrivant dans cette perspective, des professionnels soutiennent ou créent des groupes attractifs pour les jeunes qui sont partiellement engagés dans le trafic ; des groupes susceptibles d'ouvrir le champ des possibles en leur permettant notamment de découvrir d'autres univers sociaux et culturels que celui dans lequel ils baignent depuis toujours. Dans cette perspective, certains ont constitué des groupes *ad hoc* dans le cadre d'un centre social autour d'un projet, d'une envie, en s'appuyant sur des réseaux d'affinité déjà existants ; des groupes, certes, qui, au départ, ont été constitués par les jeunes « les plus proches du centre social » mais qui, ensuite, ont tendance à attirer des jeunes plus marginalisés et, parfois, plus impliqués dans le trafic. D'autres professionnels ont pris le parti de mettre les jeunes de la rue en contact avec d'autres jeunes au travers de l'organisation d'un atelier de stylisme en mode éthique. D'autres enfin considèrent que le jeune ne doit pas quitter le groupe mais aller de groupe en groupe pour décoller du quartier. A y bien regarder, si l'on veut que ces groupes puissent constituer une alternative à l'économie de la rue, être plus attractifs que celle-ci, ils doivent alors être consistants et sécurisants, et ils doivent l'être davantage, si possible, que les groupes constitués autour du deal. On retiendra ici l'expérience de Mosaïque, un Point accueil écoute jeunes¹¹¹ qui, à Aubervilliers, offre des petits déjeuners aux collégiens. Une expérience intéressante parce que quelques référents adultes ont ici construit un cadre qui permet à un groupe de jeunes de développer son autonomie et de mobiliser son intelligence collective. Dans un tel cadre, c'est le groupe lui-même qui est susceptible de prendre soin et d'apporter des solutions aux jeunes.

Il existe différents groupes et c'est un levier essentiel car il n'existe pas d'individus qui puissent se construire en dehors d'appartenance à un groupe.

Au centre social, on travaille beaucoup sur le groupe et rarement avec les individus. On s'appuie sur la dynamique du groupe pour permettre à chacun de s'élever, de s'émanciper et d'avoir des prises de conscience.

Comment créer des groupes qui peuvent être des points d'attraction, dans lesquels les gamins qui ne sont pas au cœur du trafic mais qui ont un pied dedans et un pied dehors vont se dire : « Tiens, je peux tester ce que je vaux dans cet univers-là. » ?

C'est un bon support. Au départ, ce ne sont pas les plus marginalisés. Mais il donne aussi envie aux autres de s'y inscrire. Parmi les jeunes qui sont dans des activités de deal, deux commencent à venir parce que des pairs sont là et ont l'air de dire des trucs sympas...

¹¹¹ PAEJ : Point accueil écoute jeunes.

Il y a un effet de contagion sur le quartier.

De groupe en groupe, on arrive à décoller du quartier.

L'école aujourd'hui est un peu mal en point par rapport à ça. Certains gamins n'y croient plus. Est-ce qu'il existe aujourd'hui quelque chose d'aussi consistant ?

Les adultes sont présents et vont poser un cadre de sécurité et ces jeunes, ensuite, acquièrent, développent, prennent soin quand ils ont fait groupe, quand ils ont été suffisamment ensemble. Il y a ce phénomène du « prendre soin » dans les échanges.

Le partenariat de proximité

Qu'est-ce qui fait lien entre les professionnels mais aussi entre eux et les parents, les habitants et les jeunes eux-mêmes ? Cette question en appelle beaucoup d'autres. Le fait de se donner des objectifs communs ? Le fait de prendre conscience de l'interdépendance ? Le fait d'avoir besoin de l'autre pour faire reculer le sentiment d'impuissance, pour agir ? Le fait de partager des valeurs communes ? Mais les objectifs et les valeurs peuvent-ils être toujours communs ? Ou plutôt jusqu'à quel point peuvent-ils l'être ? Et l'altérité ? Et la multiplicité ? Ne peut-on pas aussi agir dans l'altérité, et la multiplicité ? Faut-il seulement avoir en partage le sens du bien commun ? Et si l'on déplaçait la question : comment penser un lien qui soit subjectivant ? Au-delà donc de l'appel quelque peu incantatoire au partenariat, à la mise en réseau, comment conduire un travail collectif avec des jeunes inscrits dans le trafic ?

L'exigence d'un partenariat de proximité

Les professionnels ne vont pas seulement au-devant des jeunes mais aussi d'autres professionnels et acteurs associatifs afin de construire avec eux un partenariat de proximité. On aura compris que la proximité ne désigne pas seulement un positionnement propre à un professionnel dans sa relation à un jeune. Elle qualifie aussi un mode de relation, une façon de se relier aux autres, un processus de construction d'un système de relations entre professionnels et usagers mais aussi entre professionnels eux-mêmes, en fait entre tous les individus impliqués dans un agir commun. Elle qualifie un processus de construction d'un système de relations à même d'autoriser, de porter, de dynamiser un faire ensemble, un agir ensemble contre l'emprise que les réseaux de trafic de drogues exercent sur les jeunes.

A l'antenne, nous sommes allés dans les établissements et nous avons ficelé notre partenariat. On est sur des réunions de quartier, sur des ateliers Santé Ville, avec les assistantes sociales du secteur. A force, on tisse. Si une quarantaine de jeunes viennent nous voir, aujourd'hui, si nous sommes un peu débordés, c'est parce que cela fonctionne. Sophie P.

Le partenariat de proximité s'impose parce qu'il permet d'augmenter la puissance d'agir individuelle de chaque professionnel au gré des rencontres qui

l'affectent positivement mais aussi parce qu'il permet la constitution d'une puissance d'agir collective, spécifique, sui generis.¹¹²

Notons que certains professionnels interviennent dans des structures dont les modes de fonctionnement habituels, formellement établis et prévus ne s'inscrivent pas dans une logique de proximité. Les conseillers de mission locale, par exemple, ne sont guère en mesure de travailler dans la proximité. Ils ont du mal à resituer la situation des jeunes qu'ils accueillent dans leur environnement social et familial. Parce qu'ils mènent des entretiens individuels limités dans le temps et souvent non répétés, ils n'entrent le plus souvent en relation qu'avec des individus isolés, séparés. Des individus abstraits... de l'ensemble des rapports sociaux dans lesquels ils sont nécessairement engrenés. Des individus qui, dans ce cadre, ne verbalisent guère ce qui, dans leur environnement, fait frein. Certes, ils apportent souvent aux jeunes des réponses rapides. Ils peuvent les recevoir sans rendez-vous et les inscrire immédiatement ; ils peuvent leur proposer des ateliers « mobilisation » comme, par exemple, des ateliers de CV ou encore de recherche d'emploi. Mais ils sont en même temps conduits à interroger leur pertinence. Ainsi, ils ne peuvent pas répondre aux jeunes qui souhaitent accéder à l'emploi ou encore entrer en formation parce qu'ils ont rendez-vous avec le juge. Ou alors ils peuvent commettre une erreur en leur proposant une prestation dans un arrondissement dans lequel ces derniers ne peuvent pas se rendre en raison de la « guerre » qui s'y mène, notamment autour de la question du trafic. Plateforme de mobilisation, atelier de recherche d'emploi, atelier CV : tous ces outils ne répondraient guère aux besoins de nombreux jeunes, et notamment de ceux qui n'auraient guère conscience de la réalité du monde des adultes, qui seraient incapables de se projeter dans l'avenir, de construire des projets. Dans cette perspective, faire vivre la proximité conduit ces professionnels à construire des partenariats, tout particulièrement avec des éducateurs de prévention qui vont aller au-devant des jeunes « les plus éloignés de la structure d'accueil », sur leur territoire afin de les inciter à s'y rendre.

Des jeunes ne sont pas forcément prêts pour une plateforme de mobilisation ou un atelier de recherche d'emploi ou CV. Certains n'ont aucune conscience de ce qu'est le monde du travail. Il faut taffer mais cela reste abstrait et il n'y a pas de projection possible. La mission locale doit donc travailler avec des partenaires.

Aider les jeunes à cheminer, c'est peut-être avant tout leur permettre de rencontrer différents interlocuteurs à différents moments de leur parcours. Les éducateurs peuvent ici jouer le rôle du tiers, du passeur. Ils peuvent les accompagner physiquement jusque dans le bureau du conseiller en insertion de la mission locale ; ils peuvent parfois même répondre à leur place lorsqu'ils estiment savoir ce que ces derniers pensent mais n'osent peut-être pas dire. Ils peuvent exercer une fonction de médiation, notamment en faisant entendre à chacun les raisons de l'autre. Ils peuvent notamment expliquer aux jeunes que le mode de fonctionnement actuel des missions locales privilégie le traitement de masse mais que cela ne signifie pas pour autant que les conseillers d'insertion qui y travaillent les déconsidèrent, voire les méprisent s'ils ne répondent pas rapidement à leur demande. Mais les éducateurs doivent savoir ensuite, peu à peu, et discrètement,

¹¹² *Sui generis* parce que cette puissance collective est « d'un genre qui lui est propre » dans la mesure où elle n'est pas réductible à la seule somme des puissances individuelles qui s'y affirment.

se retirer afin de laisser les jeunes en face-en-face avec les conseillers en insertion. Autrement dit, ils doivent prendre garde de ne pas devenir un paravent qui empêche une relation directe entre les jeunes et les professionnels de la mission locale.

Il faut que le jeune passe par un cheminement. Il faut des éducateurs de rue mais aussi d'autres personnes qui vont avoir d'autres rôles.

L'éducateur en prévention peut lui expliquer les difficultés qu'il a rencontrées à la mission locale, lui dire qu'un conseiller a tant de dossiers par an mais que ce n'est pas pour autant qu'il est déconsidéré. Il peut lui expliquer que cela va prendre du temps, qu'il va falloir y aller palier par palier.

Cela se construit sur la durée. Ce n'est pas juste l'éducateur ou telle structure éducative qui va faire ça. Il va y avoir un éveil, les profs, peut-être le prof de sport, la mission locale... Plus ils auront l'occasion d'être touchés par des gens extérieurs à leur réalité, plus ils auront une chance de s'en sortir.

Lorsque les jeunes font l'objet d'un accompagnement de la part d'une structure spécialisée, ils savent que leurs interlocuteurs ont connaissance et conscience de toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours. Il leur est alors difficile ensuite de faire l'objet d'un accompagnement de la part de professionnels exerçant dans le cadre d'une structure de droit commun. C'est tout particulièrement le cas pour ceux d'entre eux qui sont sous-main de justice. Contrairement aux éducateurs des structures spécialisées qui ont une connaissance très fine des difficultés auxquelles les sortants de prison sont confrontés pour se réinsérer, les assistantes sociales de secteur ne sont pas à même de leur proposer une prise en charge de proximité.

Les difficultés du partenariat de proximité

Les structures du travail social sont aujourd'hui tout à la fois invitées à coopérer ensemble, notamment pour réaliser une économie de coûts en mutualisant leurs moyens et en supprimant des postes de travail et mises en concurrence pour l'obtention des financements permettant leur survie. Certains professionnels considèrent que le fait de construire ensemble des dossiers de demande de subvention serait susceptible de contrecarrer cette tendance à passer d'un partenariat coopératif à un partenariat concurrentiel.¹¹³

L'astuce, c'est de monter ensemble les demandes de subventions. Parfois, on a des institutions autour de la table : « Oui, on va travailler ensemble, il faut qu'on définisse les actions... » Mais après, quand il s'agit d'aller chercher de l'argent, c'est chacun pour sa gueule !

La « guerre des dieux ».¹¹⁴ Par cette expression métaphorique, Max Weber désigne le conflit des valeurs, des conceptions du bien qui traverse notre société tant dans la sphère privée que publique. Un conflit auquel le monde du travail et notamment le champ professionnel de l'aide à autrui n'échappent pas. L'exemple

¹¹³ PIERRET, R. 2001. *Du partenariat coopératif au partenariat concurrentiel*, Séminaire, ACOFIS, IRTS de Basse Normandie, Caen.

¹¹⁴ WEBER, M. 1919-1963. *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions. Coll. Le Monde en 10-18.

ci-dessous nous aidera à mieux comprendre et mesurer ces difficultés-là du partenariat.

Lors d'une réouverture d'une antenne jeunes, les professionnels se retrouvent confrontés à la présence de jeunes qui dealent et perturbent son bon fonctionnement. Une présence qui se traduit par l'exclusion des autres jeunes et tout particulièrement des jeunes femmes. Que faire ? Ils élaborent un règlement intérieur ; ils mettent en place des séances d'analyse de la pratique avec l'aide d'un intervenant extérieur puis ils tentent d'engager une discussion avec les jeunes. Parce que cette dernière échoue et parce que de la violence physique est exercée contre une animatrice, ils font alors appel à la police puis, en raison de l'incapacité de cette dernière à assurer la sécurité, à un vigile. Pour faire face au conflit et éviter qu'il dégénère, ils ouvrent l'Antenne au cas par cas, parvenant alors à éloigner le trafic et les jeunes qui y sont impliqués. Au final, ils ont vécu une expérience douloureuse, tout particulièrement en termes de partenariat. Ils ont le sentiment de ne pas avoir pu compter sur une présence policière qui apporterait un sentiment de sécurité. Et celui de ne pas avoir été soutenus par d'autres structures qui considéraient que l'Antenne n'était pas un lieu de deal mais un lieu d'accompagnement de jeunes qui étaient dans le deal. On voit ici ce qui peut différencier des cultures éducatives en termes de représentation (de la jeunesse, de la délinquance), d'habitus incorporés¹¹⁵, de schèmes de perception et d'appréhension du réel, de rapports au langage, à la loi, à l'institution policière, et peut-être aussi en termes de possibilités de négociation de la limite. On voit aussi que la façon dont chacun perçoit les actions de l'autre génère des passions tristes (sentiments d'insécurité, d'abandon mais aussi d'être stigmatisé chez les professionnels du lieu d'accueil et sentiments d'incompréhension, de confusion, de méfiance, d'impuissance mais aussi d'être instrumentalisé chez les éducateurs). Des passions tristes qui, in fine, peuvent contrarier, voire empêcher tout échange interprofessionnel et toute praxis transformatrice.

La construction du partenariat de proximité

Comment construire un partenariat de proximité ? Qu'est-ce qu'être partenaires au quotidien veut dire ? On ne niera pas ici l'importance des liens interinstitutionnels formellement établis au travers de conventions ou de chartes mais on soulignera qu'ils n'ont point le pouvoir en eux-mêmes de transformer des professionnels en partenaires. Encore faut-il que :

- les acteurs agissent ensemble. Les partenaires ne préexistent pas à l'action collective. C'est le fait de faire ensemble qui transforment des acteurs en partenaires,
- les professionnels s'accordent mutuellement confiance, partagent des valeurs communes. Des valeurs qui ne seraient pas seulement de l'ordre d'un donné mais aussi d'un construit ou plus précisément d'un co-

¹¹⁵ « [...] l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences. » BOURDIEU, P. 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.

construit. Parfois, c'est simplement la façon de les énoncer qui divise, oppose les professionnels, et leur donne le sentiment qu'ils défendraient des positions inconciliables et qu'ils se situeraient de part et d'autre d'une barrière infranchissable, d'un mur insurmontable. Les professionnels sont sans doute à même de retrouver sous la croûte du discours institutionnel des valeurs profondes communes, pour peu qu'ils se livrent ensemble à un tel exercice,

- les professionnels trouvent du sens et parfois une certaine convivialité à travailler ensemble, « épaule contre épaule »,
- chacun sente que l'autre est disponible, réactif, efficace et prêt à s'engager pour l'utilisateur au-delà même de la tâche qui lui est prescrite par son institution de rattachement,
- chacun puisse supporter la conflictualité et sache donner à celle-ci une issue constructive plutôt que mortifère,
- il y ait rencontre et une « bonne » rencontre au sens spinoziste du terme. Une rencontre qui augmente la puissance d'agir de l'un et de l'autre, et surtout qui soit à l'origine d'une puissance d'agir collective à même de « faire avancer des dossiers » et d'ouvrir à un à venir pour les jeunes. On pourrait ajouter que la construction d'un partenariat de proximité exige une augmentation de la puissance d'agir (potentia) collective au service des usagers et non une augmentation du pouvoir (potestas) d'une institution sur une autre dans le cadre d'un territoire donné.¹¹⁶

C'est l'envie de faire avec cette personne qui mettait son cœur ou ses valeurs sur la table et disait : « Je m'implique à mon tour » sans qu'il y ait eu d'injonction de la part d'une hiérarchie. On peut avoir des divergences mais pas sur les valeurs et l'engagement. Vous savez que vous allez être épaule contre épaule.

Lors d'une organisation d'une fête de quartier, si on ne s'entend pas pour porter des tables, si on n'a pas ces valeurs, ça va être compliqué de faire de l'accompagnement de jeunes.

On peut se rencontrer sur des valeurs humaines profondes mais on a différentes façons de les énoncer. On doit travailler sur les valeurs.

Comment travailler ensemble ? Comment tirer profit de la complémentarité des rôles, des fonctions, des missions, des cultures professionnelles ou encore des positionnements ? Savoir identifier ses partenaires signifie ici savoir repérer leur champ d'intervention mais aussi leurs limites, ce que l'on peut attendre d'eux mais aussi ce qu'on ne peut pas attendre d'eux. Dans cette perspective, nul ne saurait, par exemple, reprocher aux conseillers de mission locale de ne pas être là où ils ne peuvent pas se rendre, sur les quartiers. Comment, enfin, travailler avec l'autre sans construire avec lui un rapport purement instrumental ? Ainsi, il est juste de dire qu'un des rôles de l'éducateur de prévention consiste à aller au-devant des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun afin que ces derniers puissent ensuite s'y rendre mais il y a toujours le risque de réduire, pour le coup, ce travail à une simple activité de rabattage, d'occulter toute la complexité de l'accompagnement et de participer de la réification du professionnel et du jeune.

¹¹⁶ On reviendra plus loin, dans la partie consacrée aux pistes de travail, sur l'intérêt théorique mais aussi pratique d'une telle distinction.

Le travail de l'éducateur de rue, c'est d'aller chercher ces jeunes et les ramener vers les structures de droit commun comme les nôtres. C'est que vous ayez une visibilité sur ce que nous faisons, et vice versa.

On peut définir l'enjeu en termes de passage d'un système d'accusation réciproque à une logique intercompréhensive. Il est important que chacun s'abstienne de vouloir que l'autre devienne ce qu'il souhaiterait qu'il soit, se conforme à l'image qu'il se fait de lui ; il est important que chacun s'abstienne de vouloir un accord avec l'autre sur l'ensemble des principes d'actions, des orientations, des objectifs. Il est décisif que chacun soit en position de comprendre l'autre, autrement dit d'accéder aux raisons qui le poussent à faire ce qu'il fait, à dire ce qu'il dit non pas pour trouver un consensus sur tout mais afin de pouvoir, avec lui, circonscrire, au-delà des différentes manières de faire, quelques terrains d'entente sur lesquels l'un comme l'autre gagneront alors en efficacité professionnelle.

Resitués dans une telle perspective, les conflits interinstitutionnels ou interpersonnels, même s'ils peuvent prendre dans certaines circonstances un tour vif, aigu, même s'ils peuvent manifester des positions tranchées, a priori quasi inconciliables, sont courants et normaux compte tenu de l'importance des enjeux sociaux et du fort investissement des professionnels dans de tels champs. Ils ne deviennent en fait graves et surtout éthiquement inacceptables que lorsque leurs protagonistes oublient la finalité de leur agir professionnel, oublient l'usager, au point parfois de jouer contre lui, de le sacrifier en quelque sorte sur l'autel des intérêts de leur institution et de leur propre égo.

La construction d'un partenariat de proximité ne requiert donc pas seulement du temps mais aussi une capacité à supporter le conflit et à accepter les déstabilisations identitaires qu'il provoque, les altérations de soi qu'il suscite, et une volonté farouche de lui trouver une issue positive au travers de la négociation et souvent d'une longue suite d'ajustements et de réajustements réciproques, de compromis permettant un rapprochement progressif des points de vue. L'exemple ci-dessous donné est instructif. Il concerne le partenariat avec un collectif de mères de famille désireuses d'apporter leur aide concrète aux jeunes du quartier. Celles-ci déclaraient sans ambages aux éducateurs qu'elles ne pouvaient pas supporter qu'ils puissent travailler avec leurs enfants sans être informées de tout ce qui, dans cette relation, se disait et se jouait ; remettant, ce faisant, en cause, un des fondements de l'éducation de prévention. Chacun a dû ici faire un pas vers l'autre. Les éducateurs ont été d'accord pour informer les mères qu'ils conduisaient un travail d'accompagnement auprès de leurs enfants. De leur côté, les mères ont accepté de ne pas vouloir tout savoir de ce qui se jouait dans la relation qu'ils construisaient avec eux.

Ce sont des femmes qui, seules, sans professionnalisme, sans diplôme, mènent des actions sur ce quartier, qui l'enrichissent et rendent les jeunes plus fiers d'eux !

Des mères essaient de s'organiser pour apporter leur petit bout de réponse. Elles ont rencontré l'équipe de prévention. Le partenariat se construit dans le conflit et un ajustement à l'identité de l'autre. Mais d'abord avec un temps où on cherche à comprendre qui est en face, comment il fonctionne et ce qui, dans son fonctionnement, va venir bousculer quelque chose chez moi. Je dois aussi savoir jusqu'où je peux négocier, ce que je ne peux pas faire bouger, les choses auxquelles je tiens.

« D'accord. On entend ce que vous dites. Cela nous bouscule un peu et nous ne pouvons pas prendre la décision seuls. Mais on peut vous informer que l'on suit vos enfants mais vous, êtes-vous en capacité d'entendre qu'on ne pourra pas tout vous dire de ce qui se passe entre nous et eux ? » Cela a été un rapprochement. Elles ont donné leur accord. Cela s'est construit étapes par étapes. Un médiateur était là aussi pour mettre des gouttes d'huile là où ça commençait à gripper dans la discussion.

La signature de convention s'inscrit souvent dans des logiques purement institutionnelles, en dehors de tout intérêt et enjeu proprement professionnel. Elle est alors vécue comme une façon de satisfaire, voire de se plier aux demandes des financeurs pour qui elle constitue un mode d'évaluation du travail fourni par les associations et des coopérations qu'elles mettent en place. Question : les pressions des financeurs sur la signature des conventions seraient-elles moins fortes si des modes d'évaluation plus pertinents, à même de rendre compte du travail réellement fournis par les professionnels étaient mis en place ? On comprend alors que certains professionnels puissent non sans raison considérer que l'empressement des institutions à signer des conventions de partenariat est non seulement inapproprié mais aussi parfois dangereux. Un peu comme si une telle signature, une fois apposée, recelait en elle-même des pouvoirs magiques, pouvait remplacer le long, délicat et patient travail que la construction d'un réseau requiert. Une telle illusion serait susceptible de générer des conflits et des crises interinstitutionnelles. Pour eux, une telle signature n'a de sens qu'au terme d'un long processus de construction de relations interinstitutionnelles. Dans un tel contexte, elle ne vient pas simplement consacrer, sanctionner, parachever ce processus. En obligeant l'ensemble des acteurs à « se mettre autour d'une table » afin de prendre un peu de recul et de formaliser par écrit la façon dont ils travaillent ensemble et leur objectif commun, elle permet aussi l'approfondissement du sens, le renforcement de la cohérence de ce qui a été construit et le dégagement d'une perspective plus émancipatrice.

Il y a une demande, notamment de la CAF : « Alors, le partenariat ? Combien de conventions ? Pouvez-vous chiffrer ? » Parfois, cela induit un mécanisme et on signe une convention parce qu'on a l'impression qu'on va se faire taper sur les doigts.

C'est le mode d'évaluation qui pose problème. Nous ne sommes pas assez visibles sur ce que l'on fait sur notre terrain. Si cela transparaisait mieux, nous n'aurions pas besoin de passer par des conventions !

Il fallait signer une convention de partenariat. On est venu avec un papier ! C'était un peu rapide et même dangereux parce que le partenariat, c'est un réseau. Moi, mon réseau, j'ai mis dix ans pour le créer.

On ne peut pas faire un contrat de mariage au bout de dix jours. L'histoire doit se construire avant. Sinon, on va aller au clash, au-devant de soucis. Dans la vie de tous les jours, ce sont d'abord des individus qui se rencontrent.

Les jeunes ne s'adressent pas seulement à des professionnels mais aussi à des adultes. Ils ont besoin de se confronter à eux, d'en tirer des normes, des valeurs, de l'assurance. Les professionnels doivent donc s'efforcer de construire des liens de proximité basés sur la confiance réciproque non seulement avec l'ensemble des partenaires institutionnels mais aussi avec les parents, les représentants des associations, les habitants. Lorsqu'on prend un tel parti, le

terme réseau semble plus pertinent que celui de partenariat parce que plus souple, parce que, dans ce dernier cas, c'est la rencontre qui donne de la légitimité à l'autre et non le fait d'un conventionnement.

On a des normes et des repères et les jeunes viennent se nourrir de ça. « Tiens, tu es dans la norme, tu bosses. Mais tu pars au Brésil, tu vas dans des écoles de samba ! »

Une association de mamans s'est créée. Sur cette partie du quartier, quand on arrive, c'est un peu comme dans la pub : « Bonjour, bonjour, bonjour... » Quelquefois, les passants demandent : « Vous êtes qui ? Vous connaissez tout le monde ! » A partir du moment où on a rencontré cette association, tout a changé. On est identifié et bien accueilli.

Peut-être faudrait-il, sur chaque territoire, mettre en œuvre ou réactiver une instance qui puisse coordonner les interventions de l'ensemble des associations qui y sont présentes. Grâce à l'existence d'une telle structure, les associations gagneraient en légitimité et autorité, notamment auprès de certains partenaires (par exemple, des bailleurs sociaux) et en puissance d'agir collective. Une telle instance ne peut prendre figure de tiers, faire sens et poids qu'à condition d'être indépendante des tutelles financières et de ne pas être trop institutionnalisée. Notons qu'une telle instance de coordination a fonctionné plusieurs années durant dans le 19^{ème} Nord. Elle regroupait l'ensemble des acteurs appartenant aux clubs de prévention, aux CMPP, aux antennes jeunes, aux centres sociaux... Elle avait permis l'élaboration d'analyses communes sur certaines problématiques spécifiques et, parfois, la remontée aux pouvoirs publics d'observations sur les dysfonctionnements du traitement institutionnel de certaines questions. De surcroît, chacun était à même de porter à la connaissance des autres ce qu'il avait appris grâce au positionnement spécifique de son institution et à ses pratiques de terrain. Faut-il donc construire des instances de ce type mais en y intégrant cette fois les habitants, les usagers ?

Cette coordination a été montée il y a plus de dix ans à la demande des travailleurs sociaux, des petites associations qui étaient très isolées et qui avaient besoin d'un espace pour pouvoir se dire les choses, parfois en porte-à-faux avec l'institution.

Certains venaient en dehors de leurs heures de boulot parce que leur hiérarchie leur avait dit : « Votre association de malfaiteurs, je ne veux pas en entendre parler ! »

Au bout de dix ans, elle a accouché du PAEJ. Mais la politique de la Ville devait reprendre un peu tout cela, remettre les gens autour d'une table...

L'EDL peut animer une coordination des acteurs des quartiers Politique de la Ville mais des gens peuvent aussi créer une coordination de travailleurs sociaux, un lieu d'échanges plus libre, affranchi de leur hiérarchie, des tutelles et des financements.

PISTES DE TRAVAIL

Intervenir sur les politiques d'évaluation

De l'a-posture à l'imposture

Longtemps les professionnels des métiers de la relation et tout particulièrement du champ éducatif et social n'ont pas su mais peut-être aussi pu, voulu communiquer aux institutionnels financeurs la façon dont ils pratiquaient leur métier. Faut-il ici évoquer la volonté de ne pas mettre en péril l'anonymat de la relation ? Le sentiment de construire avec les jeunes des relations qui seraient de l'ordre de l'indicible, de l'impondérable, de l'ineffable et, donc, de l'inexprimable, de l'incommunicable ? Une pratique de rétention du savoir parce qu'on aurait conscience de s'inscrire dans des rapports de pouvoir avec les institutionnels et/ou de concurrence avec ses pairs ?¹¹⁷ La peur de trahir les siens où les usagers avec qui l'on travaille ? Ou encore le besoin de garder jalousement pour soi quelque secret de fabrication de la relation ?

On n'a jamais su communiquer clairement sur la façon dont on pratiquait notre métier. On paie aujourd'hui ce que l'on n'a pas su défendre hier.

Au départ, la prévention, c'est de l'anonymat, du non-institutionnalisé, du relationnel avec un carnet d'adresses : « Ecoute, ne t'inquiète pas, je vais te débrouiller un truc ! » C'était possible parce qu'on était dans une situation économique différente. Il y a pour certains une volonté de ne pas communiquer sur la pratique. Cela reste notre pré carré. Personne ne peut faire ce que nous faisons. Et si l'on dit le petit bout du petit bout du petit machin, ça y est, on s'est vendu, on a trahi !

Ne pas vouloir délivrer de l'information est une façon de gérer sa relation de pouvoir. Je l'expérimente très clairement dans les relations de partenariat.

Quelque soient les raisons que l'on peut évoquer ici, les professionnels des métiers de la relation n'ont guère été en mesure de résister à l'emprise croissante dans le champ éducatif et social de ce que nous pourrions nommer une passion¹¹⁸, voire une imposture évaluative¹¹⁹ liée à une idéologie gestionnaire. Les modes d'évaluation des institutions reposent essentiellement, voire

¹¹⁷ Toute l'histoire du monde du travail est caractérisée par une expropriation/extorsion des savoirs et savoir-faire que les salariés mobilisent dans leur activité. Le taylorisme constitue une étape décisive de ce processus. Ce qui, ici, procurait de la puissance d'agir est retourné sous forme de prescriptions assujettissantes. Sur ce rapport savoir/pouvoir, on peut aussi se reporter à l'œuvre de Michel FOUCAULT.

¹¹⁸ AMADO, G. ; ENRIQUEZ, E. (sous la direction) 2009. La passion évaluative, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°8, Erès.

¹¹⁹ Cités. 2009. *L'idéologie de l'évaluation. La grande imposture*. n°37, Paris, PUF, 2009.

exclusivement sur la mobilisation d'indicateurs quantitatifs. Ils mettent en exergue certaines activités, en occultent d'autres, beaucoup d'autres. Ils participent de la dévalorisation et de la dé-crédibilisation de certaines initiatives. C'est le cas, par exemple, si l'on évalue l'organisation d'un séjour d'été à l'aune d'un seul indicateur : le nombre de jeunes qui y participent. Ce dernier est en effet parfois peu fourni et peut laisser entendre que ce type de séjour n'est guère utile et, ce faisant, ne mérite pas de faire l'objet d'un renouvellement de financement. Surtout si, de surcroît, quelques événements fâcheux se sont, pendant ce temps-là, produits sur le territoire d'intervention du professionnel. Mais à cette aune-là, c'est tout un pan de l'activité et de ses résultats qui font l'objet d'une occultation. Et tout particulièrement le fait que les liens construits durant le séjour avec ces jeunes vont perdurer au-delà de celui-ci, vont peut-être permettre de travailler autrement avec eux toute l'année durant. Pour les professionnels de terrain, c'est l'intention elle-même de n'apprécier une situation et de ne rendre compte de l'utilité et de l'efficacité d'une action qu'au travers de nombres et de quotas, qui est dénuée de tout sens et de toute légitimité. A y bien réfléchir, nous sommes entrés dans une nouvelle étape particulièrement destructrice et ravageuse de la « guerre des dieux » ou, pour le dire autrement, du conflit des valeurs. Car, ici et maintenant, *seul compte ce qui se compte* et, en dernière instance, n'a de valeur que ce qui a une valeur marchande. On aura compris que les dispositifs¹²⁰ de l'évaluation quantitative sont moins portés par le souci de s'assurer du bon usage de l'argent public en destination des usagers que par l'objectif de permettre l'intériorisation par tous les acteurs des différents champs professionnels des valeurs propres à l'idéologie néolibérale.

Il y avait une remise en cause de la pertinence de notre travail de terrain. Les financeurs ont souvent des approches quantitatives : ils veulent savoir combien !

Quand tu reviens d'un séjour d'été, au-delà des six ou sept gamins que tu as accompagnés, tu as inscrit un lien qui va durer toute l'année. Ton travail est plus efficace. Si on ne série pas l'évaluation en quantitatif/qualitatif, si l'on n'a pas de clés d'évaluation des aspects qualitatifs, si on n'est pas en mesure de les proposer, on se retrouve effectivement avec des : « Vous n'étiez pas là pendant six jours, voilà ce qui s'est passé ! » Malgré l'impact sur les 365 jours qui suivent, ce sont des jours d'absence.

Les professionnels appartenant aux métiers de la relation vivent donc sur le mode du décalage l'opposition entre la rationalité subjectivante qui anime le travail idéal et la rationalité instrumentale qui est à l'œuvre dans les dispositifs actuels d'évaluation. A l'endroit même où ils visent l'émancipation, les financeurs attendent exclusivement des « sorties positives ». A l'endroit même où ils ne peuvent que mobiliser des descriptions et analyses fines pour rendre compte de ce qui bouge pour les usagers, les financeurs attendent des chiffres et du remplissage de cases prédéterminés.¹²¹ Peuvent-ils encore convaincre les financeurs ? Si tel n'est pas le cas, comment peuvent-ils alors résister aux

¹²⁰ Pour le terme « dispositif » dont l'usage est inflationniste dans le champ des métiers de la relation, on reprendra la définition de Giorgio AGEMBEN : « tout ce qui a d'une manière ou d'une autre la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des être vivants. » AGEMBEN, G. 2007. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot et Rivages.

¹²¹ « L'immatériel, l'invisible, l'éphémère, le local, le singulier, le lien humain, le subjectif et l'intersubjectif échappent aux grilles » DUJARIER, M-A. 2005. « Simulation et dissimulation dans les organisations », *Espaces temps*, p.87-95.

injonctions qui leur sont faites afin de créer de la marge de manœuvre, de trouver de l'air afin de respirer plutôt qu'étouffer, afin de pouvoir continuer à travailler au service des usagers ? Certes, les dispositifs d'évaluation intègrent parfois pour rendre compte des parcours d'autres indicateurs que ceux relatifs au placement en emploi, notamment des indicateurs de santé mentale ou de souffrance psychique. Peut-on cependant considérer qu'une telle intégration traduise une prise de conscience de la nécessité d'une saisie plus globale du parcours même si l'outil choisi – le questionnaire – est radicalement inapproprié, incapable, au fond, de rendre compte de ce qui, sur cette dimension de la santé mentale, relève de la subjectivité ? En fait, que ce type d'indicateur ne soit pas, in fine, pris en compte pour évaluer le travail en tant que tel témoigne de son caractère secondaire et, ce faisant, de la subordination de toute forme de rationalité à la logique instrumentale.

Il y a un décalage entre ce que l'on essaie de mener, toute cette finesse d'analyse qu'on peut avoir et une demande institutionnelle et des réponses qui doivent être très carrées et rentrer dans les cases.

C'est aussi une réponse de chiffre que l'on attend aujourd'hui.

Un éducateur m'avait dit « En fait, notre boulot, c'est fabriquer de l'émancipation. Mais comment des travailleurs sociaux non émancipés peuvent fabriquer de l'émancipation ? » (Rires) Dans le rapport aux financeurs, comment on fabrique sinon de l'émancipation, au moins de la marge de manœuvre ?

Dans l'évaluation de notre boulot, c'est 65 % de sorties positives. C'est tout. Alors, ces items, est-ce pour la déco ? Est-ce pour reconnaître que nous faisons un peu de boulot sur les orientations vers les cellules psy ?

Il nous faut enfin noter que dans le cadre plus particulier des missions locales, la quantophrénie¹²² ambiante se double d'une vision réductrice, laquelle rabat la figure du professionnel sur celle du placeur et la figure du jeune usager sur celle du demandeur d'emploi. Une vision qui se situe au plus loin de celle qui avait prévalu lorsque les missions locales furent créées suite au rapport de Bertrand Schwartz, laquelle promouvait une prise en compte globale des jeunes et un accompagnement visant leur autonomie.¹²³ On l'a déjà souligné plus haut, dans le

¹²² Dès les années 50, le sociologue américain Pitirim Sorokin avait introduit cette notion afin de rendre compte de la tendance excessive à introduire de la mesure et de la statistique dans les sciences sociales de son pays. Cette fascination du chiffrage ou manie de la quantification pénètre aujourd'hui tous les pays et surtout toutes les sphères du social sans que la question de sa finalité soit toujours réellement posée. Se reporter à SOROKIN P. 1959. *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier, éditions Montaigne, collection Sciences de l'homme. Sur la généralisation de cette sorte de maladie de la mesure, se reporter à GAULEJAC (de), V. 2005. *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris, Seuil, collection économie humaine. On aura compris que ce n'est pas le chiffre en tant que tel qui est, ici, mis en cause mais le chiffre qui, parce que chiffre, vaudrait par lui-même et, ce faisant, pourrait alors se substituer à l'indicateur qui, on le sait, ne peut conserver de pertinence que si on réinterroge sans cesse sa signification dans des contextes toujours particuliers et mouvants.

¹²³ SCHWARTZ, B. 1981. *L'Insertion des jeunes en difficulté* (rapport au Premier ministre), Paris, La Documentation française.

chapitre consacré au positionnement de proximité, on retrouve ici l'inversion de la relation fin/moyens propre aux logiques dominées par la rationalité instrumentale. La mise en emploi qui auparavant ne constituait qu'un moyen parmi d'autres de l'autonomie, qui n'avait de légitimité que si le travail faisait sens dans le parcours singulier d'un jeune devient aujourd'hui une fin en soi. Peuvent-ils alors entendre le reproche formulé par les financeurs de ne pas avoir atteint le chiffre ou le pourcentage qui avait été fixé sans ressentir profondément le non-sens de ce qui leur est demandé du point de vue même de leur mission ?

Construire un mode d'évaluation pertinent et utile

Comment se positionner face aux financeurs et à leurs modes d'évaluation ? Faut-il s'empresse de répondre à leurs demandes, quitte à geindre et à rechigner quelque peu, voire, parfois, à tricher en présentant des « statistiques revues et corrigées »¹²⁴ ? Faut-il rejeter *a priori* toute idée d'évaluation en arguant qu'elle ne pourrait que s'inscrire dans une logique de contrôle social ?

Sauf sans doute dans des situations particulières, il semble ici que la résistance réactive, voire archaïque des professionnels vis-à-vis de l'évaluation ne soit guère préférable à leur consentement actif, voire proactif. Car refuser par principe toute forme et toute modalité d'évaluation, c'est en quelque sorte accepter d'être dans la nuit où, selon l'expression consacrée, « tous les chats sont gris » ou, si vous préférez, pour reprendre Hegel, « toutes les vaches sont noires ».¹²⁵

Mais s'il y a un rejet à ne pas rejeter, c'est bien celui de l'idéologie actuelle de l'évaluation parce que cette dernière, comme toute idéologie, n'a pas pour fonction de rendre compte du réel et de sa richesse inouïe, à vrai dire inépuisable. Au-delà de cette fausse alternative, il s'agirait alors de conduire une critique en acte de cette idéologie réductrice du réel en construisant un mode d'évaluation plus respectueux de l'identité professionnelle, plus à même de rendre compte du travail réel et de ses effets réels. Cela permettrait d'aider concrètement les professionnels, en les confortant sur la légitimité de leurs savoirs et en étayant leur capacité à les communiquer et à les défendre. Un tel mode d'évaluation, pour être valable et valide, implique la participation active des professionnels et des usagers tant dans sa construction que dans sa réalisation.

Une autre évaluation est possible mais elle présuppose en amont un travail de réflexion de toute l'équipe et de se démarquer de l'idée que tout rendu est du flicage. On ne peut pas se laisser imposer un discours, il faut le construire. On se contente la plupart du temps de répondre aux demandes des financeurs qui ne sont pas toujours sûrs de leur propre mode d'évaluation. Il faut élaborer un rapport d'activité avec des chiffres mais aussi en s'aidant d'auteurs, en trouvant des supports, des concepts. On avait commencé ce travail-là dans mon ancienne équipe mais le CA n'a pas soutenu sur le long terme la démarche. Il avait ce discours : « Oui, mais quatre heures par mois, avec un psychosociologue qui nous coûte les yeux de la tête, franchement, c'est une perte de temps ! Vous êtes au service des jeunes du quartier ; allez dans la rue pour travailler avec eux ! »

¹²⁴ Il s'agit d'un exemple classique de tricherie au travail. Se reporter à DEJOURS, J. 2003. *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel*. Paris, INRA.

¹²⁵ Pour HEGEL, c'est l'absolu selon Schelling qui serait tel ! Se reporter à la préface de *La Phénoménologie de l'esprit*. (1807)-2006, Paris, Vrin.

Co-construire un mode de co-évaluation

On ne saurait construire un mode d'évaluation pertinent de l'activité de travail et de ses effets sans associer étroitement à cette tâche ceux qui sont en première ligne sur le terrain, qui ont une connaissance concrète de ce qui s'y joue pour l'utilisateur, notamment en termes de subjectivation ou d'émancipation ; sans leur permettre de délibérer sur ce qui permettrait de rendre compte le plus intelligemment et finement possible de ces processus. L'évaluation est certes légitime dans sa finalité affichée : celle de tendre vers une meilleure utilisation de l'argent public et surtout peut-être, d'éviter son gaspillage. Mais elle ne le sera réellement qu'à partir du moment où elle reposera sur le principe de la co-construction de ses outils et indicateurs. Car elle sera alors un moyen de connaissance et de reconnaissance du travail effectivement accompli par les professionnels, des difficultés qu'ils rencontrent pour le déployer, des moyens mis en œuvre pour les surmonter ; car elle aidera les professionnels à devenir plus aidants pour les usagers.

La construction des grilles d'évaluation est le fait de technocrates qui n'ont pas forcément une bonne vision du terrain. Dans l'insertion par l'activité économique, nous avons un certain nombre d'injonctions sur 65 % de sorties positives. Mais le nombre de cases à remplir n'a strictement rien à voir avec ce qui se crée comme mouvement dans un jeune, entre sa première demande : « Je veux taffer. » et ce dont il prend conscience, peu à peu, à travers l'accompagnement. Au départ, il y a une légitimité parce que beaucoup d'argent a sûrement été gaspillé. Il faut exercer un contrôle mais celui-ci s'exerce à travers des outils inappropriés.

Que l'utilisateur (ou le client) participe à la production du service, voilà un fait de plus en plus reconnu aujourd'hui ; qu'il doive participer à celle-ci, voilà un impératif de plus en plus récurrent dans les discours étatiques, institutionnels, voire entrepreneuriaux.¹²⁶ On n'engagera pas ici une analyse des enjeux complexes et contradictoires sous-jacents à une telle reconnaissance et interpellation. On insistera seulement sur la nécessité de dégager les objectifs qui sont réellement poursuivis au-delà même de ceux qui font l'objet d'un affichage, voire d'une publicité. S'agit-il d'externaliser un certain nombre de tâches sur l'utilisateur afin de réaliser des économies de coûts, voire de le rendre coresponsable de la mauvaise qualité du service rendu ? S'agit-il de répondre à une triple exigence d'efficacité, de qualité et de démocratie ? Ce questionnement nous conduit à porter une attention particulière à la place réellement occupée par les usagers dans cette coproduction, à considérer que la question du « qui fait quoi ? » ne le cède pas en importance à celle du « pourquoi ? ». Ainsi, la participation des usagers à la phase de l'évaluation semble particulièrement stratégique dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale. Peut-on en effet en faire l'économie si l'on ne veut plus se contenter de dénombrer les mises en emploi et de les ventiler selon les types de contrats (CDI, CDD...) ; si l'on veut rendre compte des effets de la pratique d'accompagnement non seulement sur l'emploi mais aussi sur d'autres dimensions comme, par exemple, l'ouverture de droits, l'obtention d'un logement ou tout simplement la vie quotidienne ? Portés par ce souci d'efficacité, de qualité et de démocratie, certains professionnels ont pris le parti d'interpeller

¹²⁶ DUJARIER, M.A. 2008. *Le travail du consommateur*, Paris, La Découverte.

les usagers en tant que co-évaluateurs et travaillent actuellement à la mise en place d'un questionnaire qui serait adressé à ces derniers à trois moments clés de leur parcours afin de rendre compte de son évolution. Certes, on est en droit de questionner la faisabilité même de ce type de démarche, du moins dans certains cas, parce qu'on pourrait douter de la fiabilité des jugements que les usagers sont à même de porter sur leur propre parcours, notamment lorsque ces derniers sont dans le déni de leur propre situation. Mais rien ici n'est insurmontable ou rédhibitoire pour qui travaille sur le long terme.

On est en train de travailler sur la construction d'outils d'évaluation pour le public. La partie formation est plus facile à évaluer parce qu'elle est peut-être plus quantifiable. La partie accompagnement est quasiment impossible. Or, aujourd'hui, pour nos financeurs, notamment pour l'administration pénitentiaire, l'évaluation est la mise à l'emploi ou non, sur du CDI, du CDD. La recherche d'hébergement, l'ouverture des droits ne sont plus pris en compte. Nous sommes en train de construire une grille d'évaluation avec une première auto-évaluation de la personne accompagnée sur sa mobilité, sur la façon dont elle se saisit de ce qu'on lui propose. Nous la réutiliserons au milieu de la prise en charge et à la fin. Une fois que les personnes sortent, nous sommes sur des prises en charge de trois ou six mois. Souvent, c'est le travailleur social qui fait une évaluation : « Vous, vous en êtes là... » Là, c'est la personne suivie.

Sur une prise en charge sur six mois, c'est compliqué de faire une co-évaluation parce que c'est un travail qui ne peut se faire que sur du très long terme. Si, en plus, elle est dans le déni de sa situation ! C'est à adapter.

C'est un outil qui peut être utile dans toutes les relations d'accompagnement. Alors, bien sûr, les critères vont varier.

S'il n'y a pas mise à l'emploi en CDI, les gens disent : « J'ai l'impression que rien n'a évolué. » alors que moi, je suis en train de leur dire : « Mais si, regardez, il y a six mois, vous en étiez là. » Là, ça sera possible de leur présenter quelque chose de concret...

Intégrer une dimension collective dans la démarche d'évaluation

Qui veut se situer dans l'alternative peut aussi intégrer une dimension collective à la fois dans la démarche d'évaluation et dans son objet. Les différents opérateurs pourraient en effet ne plus se poser en tant que concurrents mais en tant que partenaires dans la démarche évaluative, dans la construction des outils qu'elle requiert. Ils pourraient alors jouer sur la complémentarité de leurs compétences et, dans le même mouvement, tenter d'évaluer les effets des actions non seulement sur les individus mais aussi sur un territoire donné. Par exemple, est-ce que la mise en synergie des actions des différents opérateurs a permis, sur un territoire, de créer pour les jeunes des pôles d'identification positive qui puissent concurrencer celui du trafic ?

Plusieurs structures sur chaque territoire travaillent en direction des jeunes. On essaie tous de se maintenir la tête hors de l'eau plutôt que de nager tranquille et de prendre les directions que l'on souhaite. Il y a donc des enjeux. Le trafic est un endroit où les jeunes se construisent une identité sociale positive : « Je suis un boss ! » L'action collective, c'est peut-être alors de créer sur le quartier d'autres pôles d'identification positive. Comment l'évalue-t-on ? Dans un phénomène de concurrence ou en essayant de poser des évaluations collectives ? Construit-on un rapport de forces politiques de

plusieurs institutions par rapport à des financeurs, et une cohérence du discours ? Je me pose toutes ces questions car je constate que l'on est parfois faible parce que seul.

Maintenant, on est sur le marché public et des appels d'offres. Donc, forcément, ils vont trouver la faille : diviser pour mieux régner ! Je ne crois pas que les associations aient envie de répondre ensemble.

A la mission de prévention des toxicomanies, nous sommes un peu atypiques puisque nous voulons mettre en place des programmes de prévention qui fassent jouer la complémentarité des structures en termes de compétences alors que nous sommes conscients que l'on peut, faute de budget, monter les structures les unes contre les autres pour qu'elles grappillent. Nous sommes sensibles aux deux approches. Il nous faut du quantitatif car nous avons aussi des comptes à rendre. Mais ce n'est pas parce qu'une structure a rencontré 50 000 élèves que cela aura le moindre impact en termes de prévention des comportements à risque. Aussi nous sommes aussi preneurs de propositions d'évaluation fine sur le plan qualitatif.

Je posais la question de l'action collective : est-ce qu'on ne fait que de l'évaluation individuelle ? On a des cas et soit on les insère, soit on ne les insère pas ? Ou alors doit-on considérer que le travail que l'on fait a un effet sur le territoire ? Est-ce qu'on a un effet plus collectif qui dépasse le travail au niveau de l'individu ?

Venir en appui de l'action conduite par les habitants eux-mêmes

Il n'est pas rare que des collectifs d'habitants s'organisent afin de prendre des initiatives diverses comme, par exemple, le montage d'une coordination sur l'emploi, une action culturelle dans la cité¹²⁷ pour transformer le rapport à la vie, au monde et au politique ou encore une lutte visant à prévenir l'implication des jeunes dans le trafic ou, pour le moins, à desserrer son emprise. Les professionnels peuvent prendre le parti de venir en appui de ces actions afin de les soutenir, de les renforcer, de les amplifier, tout en veillant scrupuleusement à ne pas porter atteinte à leur autonomie. Le choix de ce positionnement ne diminue pas leur importance mais change profondément, radicalement le contenu de leur intervention. S'ils sont présents, c'est surtout pour apporter des ressources dont leurs interlocuteurs ont, à un moment donné, besoin pour pouvoir continuer à agir. Aux habitants revient, en dernière instance, l'initiative de l'action et de son cadre mais aussi de la relation avec les professionnels. Il leur appartient en effet de choisir d'intégrer, dans le collectif et l'action, tel professionnel et peut-être aussi de se passer des services de tel autre. Il transforme enfin l'action elle-même. Loin d'être conçue comme la simple mise en œuvre d'un projet formalisé en amont, écrit parfois pour répondre à des injonctions institutionnelles s'inscrivant dans une logique purement gestionnaire, elle ne peut prendre forme qu'au travers d'essais successifs, de tâtonnements, d'expérimentations diverses. Suivant en cela les enseignements du philosophe Goethe dont le Faust déclara : « Au commencement était l'action ».¹²⁸

¹²⁷ Pour faire un clin d'œil à JEANSON, F. 1973. *L'action culturelle dans la cité*, Seuil.

¹²⁸ GOETHE, JWV. 1968. *Faust*, Paris, Garnier-Flammarion.

Expériences émancipatrices

Il nous faut prendre acte de la diversité des groupes d'acteurs qui initient de telles démarches. Ils peuvent être composés d'habitants, de jeunes, de mères de famille ou encore intergénérationnels. Citons seulement ici quelques démarches exemplaires dont :

- celle des habitants d'un quartier qui montent une coordination sur l'emploi et prennent contact avec les entreprises qui y sont implantées avec pour objectif de permettre aux jeunes de les visiter et d'y être présentés ; exerçant ainsi, de fait, une fonction de médiation, voire d'intermédiation,
- celle d'un groupe de jeunes qui pratiquent le rap afin de témoigner de la réalité de leur vie dans le quartier, et notamment des trafics dans lesquels ils sont impliqués. Les professionnels ont accompagné cette démarche en leur permettant de travailler avec un rappeur confirmé dans la perspective d'un enregistrement en studio ; en leur permettant de travailler leur art et de progresser dans leur technique,
- celle de mères de famille qui ne supportent plus de perdre toute prise sur leurs enfants qui s'impliquent toujours plus dans le trafic de drogues et, parfois, se retrouvent incarcérés, voire mettent en danger leur vie elle-même. Elles s'organisent alors en collectifs pour se réapproprier du pouvoir sur leur existence, sur ce qui les concerne au plus près, sur ce qui les affecte profondément, durement. Conscientes de ne pas être efficaces dans l'action en restant seules et isolées, elles cherchent et trouvent progressivement l'appui de professionnels, choisissant ceux d'entre eux qui leur semblent les plus susceptibles de leur apporter une aide concrète, des ressources précises,
- celle d'un mouvement intergénérationnel composé par des jeunes et leurs mères qui donne naissance à une association et à diverses manifestations culturelles dont notamment une pièce de théâtre, sorte de version « banlieue » de Roméo et Juliette, qui raconte l'histoire d'un fils de bourgeois « blanc » qui tombe amoureux d'une jeune fille soninké et surtout nous apprend beaucoup sur les rapports de classes et les rapports interculturels.

Des habitants de Jaurès ont monté au sein du comité du quartier une coordination emploi d'habitants. Ils ont notamment pris contact avec des restaurants, des cafés, des brasseries pour aller visiter ces lieux avec les jeunes et les présenter. C'est intéressant aussi de s'appuyer sur ce type de démarche où on associe les habitants et leurs ressources.

Ils viennent nous demander d'aller enregistrer un disque mais ils n'ont qu'une chanson. Ils disent : « Je n'arrive pas à tenir le même thème sur les trois couplets ; j'ai besoin de travailler sur la façon dont je pose ma voix ; je suis timide pour rapper dans le quartier... » On entre dans une démarche plus artistique. Ils vont travailler pour faire évoluer leur art, leur technique artistique et leurs messages.

Des mères disent : « Nos enfants nous échappent complètement. » Elles commencent à choisir les personnes avec lesquelles elles veulent travailler. Elles ont besoin d'une ressource qui manque à l'intérieur de la communauté ou de l'association. La personne arrive dans cette communauté et doit passer son « oral de passage ». Nous, travailleurs sociaux, nous sommes alors autorisés à travailler ensemble. Il y a un principe d'organisation qui part de la communauté, de personnes qui veulent s'attaquer à ce qui est au cœur de leur problème, c'est-à-dire l'engagement de leurs gamins dans le business, le fait qu'ils prennent des risques, qu'ils finissent en taule, qu'il y en a qui meurent.

Ils ont joué une famille polygame sur scène. C'est l'histoire d'une famille de bourgeois, comme ils disaient, de blancs qui viennent s'installer dans une cité à côté d'une famille soninké, et le jeune garçon de la famille française blanche tombe amoureux de la jeune fille. Il y a toute une histoire... et ça finit bien, elle ne se suicide pas ! Des jeunes adultes ont permis cette parole avec, aussi, un regard de la génération des parents. Il y a une filiation entre ce groupe de jeunes qui a commencé à s'organiser et une autre association qui est née il y a quelques années sur le 19^{ème}, qui s'appelle BGA (Braves garçons d'Afrique). On trouve un certain nombre de petits frères et de petites sœurs de ceux qui s'étaient déjà organisés à cette époque. Il y a comme un ferment.

Mais ce que les professionnels visent ici et énoncent en termes d'empowerment, de pouvoir d'agir, de contestation, d'aiguinement de l'esprit critique, de transformation sociale et politique entrent violemment en contradiction avec ce qui leur est demandé, avec ce que les institutions étatiques exigent d'eux et que l'on peut énoncer en termes de normalisation des jeunes, de rétablissement de l'ordre social, de pacification des rapports sociaux. Une assignation qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure que la crise économique et sociale s'approfondit et s'aggrave. Ils ne peuvent alors que s'interroger sur leur positionnement.

Dans cette notion d'empowerment, de capacité d'action, telle qu'elle vient notamment des Etats-Unis, il y a aussi une notion contestataire, la notion d'une communauté qui s'organise pour critiquer un système.

C'est assez compliqué de trouver le bon positionnement, surtout quand on est dans une filiation de mouvements d'éducation populaire, avec des objectifs de transformation sociale. Ne pas être non plus le tampon, l'artisan de la paix sociale à tout prix. Dans l'empowerment, un groupe peut porter une parole que le professionnel financé par les institutions ne peut pas toujours porter. Ou seulement à titre individuel, mais pas en tant que représentant de sa structure.

Dans la conjoncture actuelle, est-ce encore possible de soutenir la construction de cette parole collective des jeunes ? En période de crise, privilégier la paix sociale l'emporte sur lutter contre les inégalités sociales, promouvoir l'autonomie des jeunes, la socialisation, la citoyenneté... ce qui remet en question le travail éducatif de fond et les convictions professionnelles.

Des hommes et des femmes dans les institutions sont convaincus qu'il faut se battre pour qu'il y ait de la promotion sociale, et un possible citoyen pour ces jeunes. Mais ils sont convaincus aussi que certaines institutions sont malades, qu'elles ont du mal à fonctionner en raison des enjeux institutionnels, financiers, ou des rivalités internes. On nous dit que les gens vont mal, on nous parle de la crise mais on n'est pas dans le cœur du sujet concernant un meilleur lendemain pour la jeunesse et les familles.

L'empowerment et son ambiguïté

Faut-il alors reprendre le terme « empowerment » pour rendre compte de la nature des démarches à mettre en œuvre et participer à l'engouement peut-être passager qu'il suscite, tout particulièrement dans le champ du travail social. On sait ce terme difficile à traduire et, en fait, peu traduit sinon, parfois, par des termes plutôt lourds comme « capacitation », voire très lourds comme « encapacitation » ou « empuancement ». On sait ce terme marqué dès le départ par une forte ambiguïté. A l'étranger, sur les terres mêmes où il a été forgé,

aux Etats-Unis, son acception, loin de faire consensus, est au cœur des enjeux sociopolitiques et d'une âpre bataille car il est tantôt mobilisé dans une approche radicale¹²⁹ qui vise un accroissement des pouvoirs des groupes dominés et, au-delà, leur émancipation sociale, tantôt mobilisé dans une approche néolibérale qui vise à responsabiliser les individus¹³⁰ et les communautés afin de parachever le processus de désengagement de l'Etat des politiques sociales ou plutôt le processus de démantèlement de l'Etat social au travers de la réduction des budgets publics. Une approche qui a finalement pour effet de réactiver ou de renforcer le sentiment de culpabilité de ceux et celles qui ne prendraient pas le pouvoir que les institutions voudraient leur octroyer. Et ce ne sont là que les deux pôles. On voit donc que les raisons de cet engouement sont multiples et surtout que les intérêts des acteurs qui manifestent cet engouement sont contradictoires, voire antagonistes. Il n'est pas incongru de penser que cette ambiguïté, loin d'être un frein à sa diffusion, l'accélérerait plutôt dans la mesure où chaque acteur trouve ou croit trouver son compte tout en évitant un affrontement direct avec les autres.

Est-ce qu'on n'est pas en train d'évoquer l'empowerment, cette notion que nous n'avons pas trop en France, qui consiste à donner la capacité aux gens de se saisir des outils pour leur propre développement, pour l'amélioration de leur cadre de vie, que l'on commence à aborder sous le nom de « capacitation » qui n'est pas très beau ? On a en France des outils de citoyenneté, de prise de parole qui permettent de peser un peu sur les décisions mais les gens ne s'en saisissent pas parce que l'on n'est pas dans cette logique d'accompagner les gens vers....

L'empowerment en France, c'est souvent une coquille vide, un mot facile qui donne bonne conscience. Quand c'est vraiment appliqué, c'est très exigeant. Cela demande une certaine révolution des mentalités pour penser que l'autre est co-décisionnaire, co-constructeur et pour aller jusqu'au bout de la logique. Donc, si on prend cette piste dans notre document, il faut être vigilant à ce que cela ne soit pas qu'un joli mot mais qu'on tienne toutes ses implications. Puis, l'empowerment peut avoir des effets pervers. Dans certains pays, cela revient, au niveau des institutions, à dire : « Vous êtes assez grands pour vous débrouiller tout seuls. » Donc, tout ce qui est subsides, protection sociale est laminé.

Que faire alors ? A l'évidence, il nous faut soit utiliser ce terme mais en étant très clair sur le sens qu'on lui donne, soit employer d'autres termes. Parmi les autres termes disponibles, il y a (augmentation du) « pouvoir d'agir »¹³¹ qui est aussi, aujourd'hui, le nom d'un collectif qui rassemble un certain nombre d'acteurs comme la Fédération nationale des centres sociaux, le comité de liaison des régies de quartiers, ATD Quart monde et d'autres associations qui, ensemble, tentent de réfléchir et d'impulser de nouvelles manières de travailler. Il y a encore (augmentation ou réappropriation de la) « puissance d'agir »¹³² qui est au cœur de la pensée tout à la fois ontologique, anthropologique et politique de Spinoza ; au

¹²⁹ On considère généralement que la démarche de Saul ALINSKY dans les quartiers populaires de Chicago et la théorisation qu'il en donne dans son ouvrage *Rules for Radicals* constituent une des principales sources de l'empowerment. Se reporter à sa traduction française : ALINSKY, S. 1976. *Manuel de l'animateur social*, Paris, Points Politique ou encore à ALINSKY, S. 1980. *Pour une action directe non violente*.

¹³⁰ Ou encore les collaborateurs car l'empowerment est aussi au centre de nouveaux modes de management.

¹³¹ CLOT, Y. 2008. *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF.

¹³² Se reporter notamment à MAUREL, C. 2010. *Education populaire et puissance d'agir*. Les processus culturels de l'émancipation, Paris, l'Harmattan ; ROCHE, P. 2002. Approche clinique et éducation populaire, in *Pratiques de consultations, Histoire, enjeux, perspectives*, Collection Changement social, L'harmattan.

cœur donc d'un système de pensée qui remonte au 17^{ième} siècle mais qui nous semble toujours plus actuel.¹³³

L'empowerment est un joli mot anglo-saxon, il y a aussi le « pouvoir d'agir ».

Un collectif s'est monté il y a maintenant six mois. Il s'appelle « Pouvoir d'agir ». Dedans, il y a de grosses structures (...) et des personnes qui réfléchissent à la promotion de méthodes de travail autour de l'empowerment, du pouvoir d'agir, de l'action collective, sachant que cela rencontre énormément de résistance, notamment dans un certain nombre de milieux proches du politique parce que c'est une réorganisation de la répartition du pouvoir. Pour nous, professionnels, cela nous interpelle dans notre manière de travailler avec le public.

L'idée au départ était de pouvoir positionner cette thématique au niveau des présidentielles. On en est très loin. Dedans, il y a aussi le comité de liaison des régies de quartiers, celui des clubs de prévention, le CNLAPS.¹³⁴ Il faut déjà faire avancer ces idées en interne. L'idée, c'est d'arriver au niveau régional à des regroupements d'acteurs qui partageraient et fabriqueraient de l'action.

Du 14 au 16 mars, à Vaulx-en-Velin, il va y avoir trois journées. Des gens du « community organizing » des Etats-Unis, d'Angleterre et du Québec vont venir. Ce sont des praticiens qui ont pris le temps de se poser pour regarder leurs pratiques, les mettre en forme, théoriser, capitaliser et qui vont échanger. Une dernière journée sera organisée par ce collectif Pouvoir d'agir. Les universitaires qui organisent ces trois journées nous ont donné cette journée en disant : « Vous l'organisez comme vous souhaitez » et elle est, bien sûr, ouverte à tous.

Ce sur quoi il ne faut pas céder

Quel que soit le terme employé, « empowerment », « pouvoir d'agir » ou « puissance d'agir », il ne faut pas céder sur certains traits essentiels de ces démarches :

- elles doivent partir du « bas », prendre source, élan et force dans les désirs, des communautés, des habitants et, donc, des jeunes eux-mêmes,
- dans leur cadre, l'empowerment, le pouvoir, la puissance ou la capacité d'agir ne saurait être octroyé, donné mais toujours pris et repris, approprié et réapproprié par ces derniers,

¹³³ Il semble en effet que la vieille distinction aristotélicienne et scolastique entre *potentia* (puissance) et *potestas* (pouvoir), telle du moins qu'elle a été reprise et repensée par cet auteur, reste pertinente pour qui veut saisir la nature des processus en jeu. L'expression *puissance d'agir* est selon nous préférable à celle de *pouvoir d'agir* car plus à même de rendre compte d'une capacité en acte mais aussi d'une dynamique instituante tournée vers la subjectivation et l'émancipation. Le mot *pouvoir* se situerait plutôt du côté de l'institué, de ce qui présuppose rapports dominants/dominés ou, du moins, dissymétriques. Il est souvent pouvoir *sur* les autres que ces derniers soient individus, groupes, classes sociales. Il ne disparaît pas pour autant de notre vocabulaire car retrouvant sens et légitimité dans les expressions *pouvoir d'affecter* et *pouvoir d'être affecté*. Car les rapports sociaux sont aussi des rapports où les hommes qui y sont pris, engrenés s'affectent mutuellement. Des expressions, à vrai dire, à teneur fortement conceptuelle, dont on ne peut pas se passer si l'on veut penser la puissance d'agir. Pouvoir d'affecter, pouvoir d'être affecté et puissance d'agir sont indissolublement liés. Que chacun affecte (ou soit affecté) non plus négativement mais positivement (par) l'autre permet en effet l'augmentation, voire une réappropriation de la puissance d'agir collective.

¹³⁴ CNLAPS : Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée.

- dans leur cadre, le professionnel ne peut pas se contenter de mettre en œuvre une méthodologie d'intervention. Il doit surtout veiller non pas à répondre aux besoins des habitants mais à prendre appui sur leurs désirs car « *un beau bateau à voiles ne marchera pas s'il n'y a pas de vent* »,
- son rôle consiste à faciliter leur émergence et à accompagner leur développement afin de l'amplifier,
- il doit veiller, dans tous les cas, à ne pas l'interrompre en intervenant de manière inappropriée ou à ne pas l'orienter à partir de sa propre lecture du monde. A l'instar de ce que les mères disent : « *Si tu ne viens pas nous arranger, ne viens pas nous déranger !* » Ce qui requiert de lui beaucoup de qualités : disponibilité, capacité à être affecté par l'autre, bousculé dans ses manières de penser et de faire, dans ses convictions les plus profondes, capacité à se décentrer, capacité à ne pas toujours garder (l'illusion de) la maîtrise de la situation. Des qualités dont la présence dans une démarche conditionne la possibilité même d'une coéducation et d'un processus émancipateur.

L'un des enjeux, c'est d'arriver à créer ces dynamiques collectives sur les territoires, dans lesquelles les jeunes puissent vraiment s'impliquer, construire eux-mêmes. Là, on rejoint cette idée de l'empowerment et du pouvoir d'agir. Cela m'interroge toujours sur mes capacités de professionnel à être un facilitateur de l'émergence de cette dynamique positive qui peut permettre à des habitants de s'engager.

C'est un peu comme un bateau : tu as beau avoir les plus belle voiles, sans vent, il n'avancera pas ! La participation vient aussi d'un désir qui, à un moment donné, est là ou pas. On aura beau avoir les meilleures méthodologies, sans désir, il n'y aura rien. Et s'il y en a un, cela se fera même sans nous.

Ce rapport de pouvoir est à construire dans la longueur. Là, quelqu'un cherche à faire agir l'autre en fonction de sa lecture du monde, de ce qu'il veut faire. On est toujours dans une contractualisation et il peut y avoir accord ou pas.

Les mères disent : « Nous, on transmet à nos enfants des valeurs de respect de l'autre, de soi, des aînés et cela ne passe pas par l'éducation nationale mais le religieux. Si vous ne nous laissez pas faire cela, vous nous retirez un des leviers majeurs d'action dans l'éducation de nos enfants. C'est en laissant la place à des communautés pour pouvoir poser des choses qui nous bousculent dans nos conceptions que l'on construit des alliances fortes qui fabriquent de l'empowerment. Sinon, on garde toujours la maîtrise. Or, c'est à partir du moment où l'on est bousculé que l'on est dans une relation d'alliance, de coéducation et d'émancipation réciproque. C'est-à-dire : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde. »¹³⁵

On ne va pas demander aux mères de quoi elles ont besoin mais ce qu'elles veulent pour plus tard et qu'est-ce qui les tient aux tripes. Et cela, en termes de mobilisation, n'a rien à voir quand elles disent : « Nous, notre désir, c'est la réussite, l'épanouissement de notre enfant. » Sur cette base-là, il faut que se construise une mobilisation. Si on est sur le besoin, une fois que l'on a répondu au besoin, il y a une démobilité.

¹³⁵ Pour reprendre une formulation d'un célèbre animateur de l'éducation populaire. FREIRE Paolo. 1974. *Pédagogie des opprimés*, Paris, petite collection Maspero.

Promouvoir la coéducation

Pour certains participants, il n'y aurait guère, pour favoriser la réussite scolaire des enfants et, au-delà, leur réussite dans la vie, pour obtenir des résultats concrets et solides, de perspectives plus pertinentes que celle de la coéducation.¹³⁶

C'est très important de se placer dans une optique de coéducation si l'on veut réussir à avancer sur ces problèmes.

Une autre interpellation des parents

Cette démarche tout à la fois rigoureuse et inventive présuppose que les enseignants soient à même d'interpeller autrement les parents.¹³⁷ Elle exige d'eux rien de moins qu'une redéfinition de leur métier.¹³⁸ Elle leur demande de :

- ne pas attendre qu'il y ait problème sur les apprentissages ou sur les comportements pour les convoquer mais de les rencontrer régulièrement pour pouvoir faire avec eux des bilans sur la scolarité de leur enfant et coordonner leurs manières d'intervenir avec la leur,
- les reconnaître comme premiers éducateurs,
- aller au plus près d'eux sans pour autant leur donner des leçons et être dans l'intrusion,
- manifester une volonté de comprendre (ce qui les met en difficulté) plutôt que de céder au fait de les juger (coupables),

On arrête de décrocher le téléphone pour dire : « Monsieur, Madame, votre fils nous a fait ça. » Nous le faisons une fois parce qu'il faut bien le faire. Après, c'est : « Ce qui serait intéressant, c'est qu'on se voit tous les quinze jours pour faire des bilans, pour que votre enfant ne se fasse plus remarquer pour que vous veniez à l'école ! » Cela permet de reconnaître la famille, ses compétences et son pouvoir de décision. Chaque fois que nous arrivons à le faire, cela inverse les situations assez rapidement.

En les interpellant ainsi, ils peuvent alors leur apporter une aide concrète. Ils peuvent étayer leur refus d'inscrire leurs enfants dans la perspective d'une scolarité courte et de la seule filière professionnelle ; leur désir, par exemple, d'une orientation Bac plutôt que CAP.¹³⁹ Ils peuvent travailler en amont avec eux

¹³⁶ JESU, F. 2004. *Coéduquer pour un développement social durable*, Paris, Dunod ; SELLENET, C. 2009. « Parents-professionnels : une co-éducation en tension », DEANA, C. ; GREINER, G. *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*, Toulouse, érès ; SENORE, D. 2009. *Parents et profs d'école, De la défiance à l'alliance*. Lyon, Chronique sociale ; ROCHE, P. 2010. *Et si on poussait les murs... Une démarche de coéducation dans des quartiers populaires de Marseille*. Dijon, Editions Raison et Passions.

¹³⁷ ROCHE, P. (Sous la direction de), *Et si on poussait les murs*. Une démarche de coéducation dans les quartiers populaires de Marseille. Dijon, Editions Raison et passions, 2010.

¹³⁸ Force est de constater que les enseignants, aujourd'hui, ne sont pas ou peu formés sur la relation école/famille.

¹³⁹ Parfois, la résistance l'emporte sur l'intériorisation et la famille refuse la décision de l'institution scolaire en matière d'orientation. Dans une recherche-action-formation sur la coéducation, une participante nous a fait récit de sa résistance, de son refus obstinée de l'orientation CAP décidée

afin qu'un séjour de vacances avec ces derniers soit réussi. Ils peuvent identifier plus clairement la façon dont ils se positionnent par rapport à leurs activités illicites et s'appuyer sur ceux et celles qui suscitent chez eux des processus d'identification positive. Ils peuvent les aider à mesurer l'impact du trafic sur les parcours scolaires et à ne pas se laisser duper par un langage qui tend à le présenter sous une forme atténuée, adoucie, détournée, euphémisée, voire plaisante et amusante. Il est important qu'ils sachent que leur enfant est en danger si on dit de lui : « *Il est allé acheter chez le grec* ».

Il faut expliquer que le fait d'aller acheter chez le grec qui est en bas de l'immeuble, ce n'est sûrement pas cool pour l'avenir du môme, même si cela paraît insignifiant.

Un élargissement de la communauté éducative

Cette démarche implique un élargissement de la communauté éducative de l'établissement scolaire aux parents, aux travailleurs sociaux, aux professionnels de l'insertion professionnelle et de l'éducation populaire ou encore aux acteurs du monde du travail.

Cette communauté éducative doit prendre corps. Il faudrait avoir autour de la table les habitants, les parents de ces jeunes mais aussi les éducateurs, les enseignants, les associations qui font de l'accompagnement à la scolarité, les psychologues des CMPP.¹⁴⁰

On a souvent affaire à des habitants pour lesquels le système éducatif appartient non pas à un individu mais à une communauté. Il est donc important, surtout quand il s'agit de mineurs, d'impliquer les parents dans notre démarche. Si on a les parents derrière, cela rend notre intervention encore plus forte.

J'ai envie d'ajouter aux partenaires le monde du travail.

L'implication des professionnels du travail social, de l'insertion ou de l'éducation populaire est importante, notamment en raison de leur position de tiers. Ils peuvent, par exemple, animer ou co-animer avec les enseignants, des groupes de parole, des ateliers de citoyenneté. Mais aussi parce qu'ils peuvent aider les jeunes à construire une parole collective.

Nous avons mis en place un espace de parole et de citoyenneté depuis deux ans avec le collège. Nous avons commencé avec Delaunay et, cette année, on le fait avec Méliès. Nous faisons un travail autour des délégués de classes. On va aussi travailler avec un professeur d'histoire. L'idée, c'est de les emmener vers d'autres lieux. L'an dernier, on a visité ensemble l'Assemblée Nationale. Mais ils peuvent aussi s'exprimer sur : « c'est quoi être délégué de classe ? Qu'est ce qui m'arrive au quotidien ? Pourquoi je n'y arrive pas ? » Dans l'arrondissement, l'adjoint à la Jeunesse a été aussi

par les enseignants pour sa fille. Nous avons pu mesurer l'énergie prodigieuse qu'elle a pu dans cet agir dépenser car il lui a fallu lutter contre tous, mais aussi contre elle-même. Contre les professeurs qui ne pouvaient concevoir qu'une filière professionnelle pour son enfant ; contre son enfant, pressé de gagner sa vie et pressé par ses copains de suivre leur exemple, de ne pas aller au-delà d'un certain niveau d'études ou de diplôme. Contre elle-même, enfin, ou plutôt cette part d'elle-même qui, à force d'être sous pression, tendait à se résigner, à accepter ce que tous les autres et l'institution scolaire voulaient lui imposer, avec tant d'insistance. Mais cela ne fût pas vain puisqu'elle finit par gagner. Se reporter à ROCHE, P. 2010. Op.cit.

¹⁴⁰ CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique.

élève à Méliès et il est d'accord pour venir parler de son expérience. De plus, nous sommes sur la découverte des métiers. Avec d'autres Antennes Jeunes, nous sommes en train de construire un Forum Découverte des métiers. Nous avons demandé à des étudiants de la fac de venir parler de ce qu'ils font. L'idée, c'est de créer des rencontres avec ces jeunes. Du coup, on a aussi besoin de travailler en partenariat avec tout le monde là-dessus.

A l'APSV¹⁴¹, on a créé le dispositif Radio Télé La Villette. Ce sont les habitants des quartiers environnants qui font des reportages qui sont mis en ligne sur un site Internet. Vous cliquez et écoutez une émission radio. L'idée, c'est l'accès à la culture quand le sujet est une expo, un spectacle. Du coup, cela amène à interroger les métiers de La Villette qui ne sont pas tous prestigieux. La fontainerie, par exemple, est déléguée à une boîte sous-traitante. Ce sont des plombiers dont la spécialité est de s'occuper de fontaines. Il y a aussi tous les métiers de la construction dans les expositions : les menuisiers, les peintres. Nous avons un partenariat et nous allons travailler avec des classes qui vont faire une série de reportages vidéo sur les métiers de l'accueil dans le secteur culturel. Or on ne fait pas l'accueil de la même manière à la cité des sciences qu'au parc de La Villette. L'accueil, c'est aussi de l'information, de la médiation, voire de la sécurité. L'idée, c'est d'introjecter quelque chose. Il ne suffit pas de prendre conscience, d'intellectualiser mais il faut aussi s'approprier fortement quelque chose.

C'est important qu'ils soient impliqués. On ne peut plus se limiter aujourd'hui à un tel qui vient parler de quelque chose avec les autres qui écoutent assis. Même s'ils posent des questions, même si la personne est formidable, charismatique et a plein de choses à raconter.

Tu parlais d'introjection. Moi, j'appelle ça le passage à l'action. On n'apprend jamais mieux que lorsque le savoir ou les informations que l'on va chercher servent à rentrer dans l'action.

Rien cependant n'est simple en matière de coéducation. Les travailleurs sociaux et éducateurs populaires doivent coopérer avec les professionnels de l'école en évitant de se substituer à eux. Un risque aujourd'hui accru en raison d'une baisse des effectifs au sein de l'Education nationale qui se traduit par la disparition de nombreux postes de travail pourtant indispensables à la scolarité et à la réussite des élèves. Certes, les travailleurs sociaux et éducateurs populaires, face à une telle situation, doivent faire preuve de prudence et être capables d'interroger en permanence le sens de leur présence au sein des établissements scolaires. Mais ils ne doivent pas pour autant faire preuve de frilosité car jamais peut-être les conditions n'auraient été aussi favorables à des actions susceptibles de « bouger les frontières ». Jamais peut-être l'exigence du déplacement des professionnels sur des lieux qui leur étaient jusqu'ici étrangers ne s'était imposée avec autant de force. Ainsi il est peut-être utile pour des éducateurs de prévention de rencontrer certains jeunes dès le collège. On peut en effet penser que le fait d'avoir noué un tel lien à ce moment-là facilitera ensuite le travail de rue qu'ils conduiront auprès de certains d'entre eux.

Il y a un manque de moyens au sein de l'Education nationale. Il faut faire attention à ne pas remplacer les personnes !

Hier, c'est limite s'ils ne m'ont pas proposé quarante ateliers pour prendre en charge les jeunes parce qu'il n'y a plus assez de pionniers, de CPE pour s'en occuper, plus assez de parents qui veillent à ce que leurs enfants soient bien à l'école.

¹⁴¹ APSV : Association de Prévention du Site de la Villette.

Il y a carence de personnel à l'Education Nationale et ils sont en panique, eh bien, allons-y parce que c'est le moment de faire bouger les frontières. Ne pas y aller, ce serait catastrophique !

Pour quelle raison un club de prévention irait dans une institution ? Parce que la société et la réalité du terrain ont évolué. L'idée, c'est que les liens qui sont de plus en plus difficiles à établir dans la rue soient déjà noués dès le collège.

Cette permanence s'est faite à la suite d'une rencontre avec le collège et les équipes de prévention. Là, ils ont construit quelque chose sur le dedans et le dehors.

L'implication des acteurs du monde du travail permet aux jeunes de découvrir ce dernier, de construire à son endroit des représentations plus adéquates, plus réalistes, moins nourries par leur seul imaginaire, de se projeter, au-delà de leur groupe d'appartenance, vers d'autres horizons. La mise en œuvre d'une telle démarche implique une remise en cause de la conception bancaire¹⁴² de l'éducation, qui transforme l'élève en un réceptacle passif dans lequel doit être déposé le savoir de l'enseignant ou, plus généralement, de l'éducateur. Parce qu'il considère le monde avant tout comme un problème à résoudre, l'élève doit avoir besoin de ce savoir pour entrer dans l'action. Il n'y a guère peut-être de façon plus pertinente de s'approprier réellement ce savoir.

Les gamins sont très carencés sur les représentations du monde du travail. Le stage de 3^{ème}, dans 90 % des cas, ne remplit pas son rôle. Il devrait permettre à un gamin d'avoir un choc positif : « Je découvre le monde du travail, sa complexité, son fonctionnement et cela m'apporte un plus pour me projeter. » Il y a un repli à l'adolescence sur la sphère du groupe de jeunes. Si les parents et l'institution scolaire sont dépassés, la seule réalité dans laquelle le gamin va s'inscrire durablement et fortement, où tout va se jouer en termes d'émotions, d'image de soi, va être le groupe de jeunes. Notre rôle est de leur ouvrir d'autres portes, de leur donner à voir, à sentir, à goûter. Là, il y a des partenariats à monter avec les entreprises qui, on le sait bien, ne veulent pas entendre parler des jeunes.

Une création de lieux conviviaux

Ceux qui promeuvent des démarches de coéducation sont conduits à organiser des animations dans des lieux conviviaux ; par exemple, hors de l'établissement scolaire, au pied des immeubles. Ceci est essentiel dans la mesure où, peu à peu, au détour d'une phrase, après avoir échangé « sur tout et sur rien », « sur la pluie et le beau temps », des langues se délient, des paroles s'autorisent. Peu à peu, en fait au fur et à mesure que chacun prend conscience que son voisin partage quelque chose de ce qu'il vit et surtout de ce qui lui fait souci. Au fur et à mesure que chacun prend conscience que l'enfant du voisin est, lui aussi, en voie de déscolarisation, voire confronté à la justice en raison des délits qu'il a pu commettre. Remarquons cependant qu'il n'est pas aisé de construire des liens de proximité avec des adultes lorsque ces derniers sont plutôt porteurs d'une culture de répression et de guerre à la drogue sans susciter la prise de distance des jeunes. Que faire alors dans ce dernier cas ? Les professionnels peuvent sans doute ici opter pour des positionnements divers en regard des objectifs poursuivis ou selon les phases d'une démarche. L'un d'entre eux, par

¹⁴² FREIRE, P. Op.cit.

exemple, a pris le parti d'informer systématiquement les jeunes de la tenue de ces rencontres et de les inviter même si, pour le moment, ces derniers ne se sentent guère a priori concernés par cela.

Avec les habitants qui sont sur l'aspect sécuritaire et répressif, qui veulent faire la guerre à la drogue et reprendre possession de l'espace, il y a toujours ce glissement possible vers une opposition aux jeunes qui sont plus ou moins impliqués dans le trafic. Quand on met en place ce type de rencontres, j'informe les jeunes de ce qui va se passer. Ils répondent que « c'est pour les parents ». Mais je leur dis que c'est pour tout le monde et que s'ils sont les bienvenus. Ils ne le font pas pour l'instant.

Autour de la prévention de la récidive

Les professionnels doivent aussi coopérer avec les parents pour prévenir la récidive et accompagner la sortie du trafic. Dans le cadre de la PJJ, la contrainte est aussi une ressource. Le fait qu'il y eu convocation du juge et que celui-ci ait prononcé une sentence autorise un contact direct et franc entre l'éducateur et les parents. S'il sait faire preuve de tact et éviter tout propos qui pourrait violemment mettre en cause leur rôle de père et de mère, celui-ci peut engager avec ces derniers un échange, parfois à domicile, sur l'histoire familiale à même d'éclairer les raisons qui auraient pu pousser le jeune à entrer dans le trafic.

Nous, il y a des cadres contraignants. Le juge les a convoqués. Parfois, cela peut être violent parce qu'ils ont l'impression d'être jugés dans leur rôle de parents. Nous ne devons pas être dans le jugement parce qu'on peut avoir un rôle un peu intrusif. Nous essayons d'aborder l'histoire familiale – je ne le présente pas comme ça mais de façon un peu détournée – pour essayer de comprendre ce qui, à un moment donné, l'aurait amené à ça. Ensuite, on reprend cela avec le gamin. Le juge est passé avant pour poser la sentence. Cela nous permet de bosser avec eux quand on arrive à créer une relation. Mais il ne faut pas se leurrer, avec certains parents, on a beau faire, cela ne fonctionne pas ! Nous avons aussi la possibilité de faire des visites à domicile quand les parents ne peuvent pas se déplacer. Pour un gamin qui est entré dans le trafic, nous essayons de comprendre avec eux ce qui aurait poussé le gamin à y entrer. Parfois, il s'agit d'une mère de famille qui élève, seule, ses gamins et qui touche le RSA et on se rend compte que le gamin ramène un petit peu d'argent au domicile.

Penser l'approche du deal sur le modèle de la réduction des risques

Faut-il soutenir une éthique de la réduction des risques (RDR) au-delà même du champ de la toxicomanie, dans l'ensemble du champ des conduites à risques et, donc, au sein même de l'implication des jeunes dans le trafic ? On ne peut ici répondre sans pointer deux traits qui semblent constitutifs d'une telle démarche. Le premier porte sur l'identification des risques ; le deuxième sur le type d'alliance que ses acteurs - usagers, communautés et professionnels - peuvent construire ensemble. Il faut tout d'abord rappeler que les risques étaient relativement bien identifiés dès le début dans le champ de la consommation de drogue. Il s'agissait pour l'essentiel de risques sanitaires. Ils se nommaient contamination, Sida et overdose et, dans le cadre du festif, hyperthermie, déshydratation et bad trip. On ajoutera que la démarche a permis de réduire des risques sociaux mais uniquement par ricochet, par bénéfice collatéral. On peut citer, par exemple, la

réduction de la délinquance liée à la nécessité pour les usagers d'héroïne de trouver de l'argent pour consommer grâce au traitement de substitution ou encore la réduction des nuisances dans l'espace public grâce à la mise en place de salles de consommation. Il faut ensuite souligner que le mouvement RDR, dans le champ de la toxicomanie, a été initié par les usagers eux-mêmes qui ont su s'organiser dans des associations comme Asud¹⁴³ et, dans le milieu festif, Techno-plus.¹⁴⁴ Ceux-là ont, dans un deuxième temps, trouvé un appui chez certains professionnels. « L'empowerment » chez les usagers et l'attitude de non-jugement chez les professionnels ont permis la rencontre, l'alliance.

Ce sont les usagers de drogues qui réduisent les risques. Les professionnels ne peuvent que les aider. Qui ne va pas prendre la seringue de son copain ? Qui va boire le verre d'eau ? C'est l'usager. L'alliance dans l'empowerment est donc fondamentale pour faire de la réduction des risques.

S'inscrivant dans une telle perspective, nous catégoriserons les principaux risques présents dans le champ de l'implication des jeunes dans le trafic. Nous verrons que les professionnels, lorsqu'ils interpellent ces jeunes, nomment précisément les risques à réduire. Nous donnerons ensuite des exemples de démarches communautaires qui portent sur la réduction des risques. Nous nous interrogerons sur la nécessité d'une information claire et précise mais aussi sur les limites de celle-ci dans certaines situations ; en fait, sur la nécessité d'adapter la façon d'intervenir au mode d'implication des jeunes dans le trafic. Nous évoquerons enfin deux expériences pionnières afin d'en tirer des enseignements précieux pour les actions futures en matière de réduction des risques dans le champ de l'implication des jeunes dans le trafic.

Identification des risques

Il semble qu'on puisse, ici, à première vue, identifier quatre grandes catégories de risques :

- les risques pénaux comme l'interpellation, la mise en examen, le jugement, l'incarcération (liés au caractère illégal du trafic de stupéfiants),
- les risques d'atteinte à l'intégrité physique comme le dommage corporel, voire la mort par homicide volontaire ou involontaire (liés à la violence propre à ces réseaux),
- les risques d'atteinte à la santé mentale comme les différentes formes de souffrance. On a évoqué plus haut la culpabilité de « donner la mort », la peur ou la crainte diffuse en cas d'embrouille ou de menace de représailles des patrons ou d'un groupe rival mais aussi le sentiment d'être ligoté par le système de la dette, voire désespéré lorsque toute issue fait défaut (des risques liés à la violence des réseaux). Mais on a pu aussi évoquer la peur de l'interpellation, de la mise en examen, du jugement, de l'incarcération (des risques liés à leur caractère illégal).
- les risques « sociaux » comme la déscolarisation et la dégradation des relations familiales, comme l'atteinte au vivre-ensemble, à la tranquillité

¹⁴³ Auto-Support et réduction des risques parmi les Usagers de Drogue.

¹⁴⁴ Techno plus ou techno+ est une association dont l'objet est la promotion des musiques techno. Elle s'inscrit très activement dans la réduction des risques liés aux consommations des substances psycho-actives durant les temps festifs.

publique, comme les dommages matériels, les nuisances sonores, le climat d'insécurité...

On a identifié un risque, celui de la violence. Dans une fête de quartier, ils en sont venus à des explications physiques, musclées et ils ont laissé un gars sur le pavé. Il a failli y passer. Il n'en était pas loin. Comment on intervient pour que le passage dans le trafic se fasse plus rapidement, pour que les sorties de route soient un peu moins brutes ?

Il y a aussi des risques psychologiques pour les dealers. Il y a la culpabilité. La peur aussi parce que les gamins ne le disent pas mais elle est là. Avec les violences de la hiérarchie, les arrestations...

Celui qui rentre dans ce circuit a des craintes. C'est un passage qui marque et qui abîme.

Il y a des risques dans les rapports familiaux et des risques de déscolarisation parce qu'on est dehors. Il n'y a plus de révisions, de possibilité de travailler, de disponibilité.

Des habitants pètent les câbles, sortent et se font blackbouler, insulter, gifler. Quand il y a des plaintes et des convocations au tribunal pour ces histoires liées au deal, des parents sont choqués, et les jeunes pas fiers de leurs comportements.

Pratiques de réduction des risques

On peut s'adresser à un jeune impliqué dans le trafic comme on s'adresse à une personne qui consomme de la drogue : « *Si tu peux ne pas consommer, c'est mieux. Sinon, ne prend pas trop de risque. Ici, c'est : si tu peux ne pas dealer, c'est mieux, mais si tu deales...* » Il y aurait donc toujours quelque chose à faire, et à dire à celui qui fait face, et ce quel que soit son attitude, son degré d'implication dans le trafic, sa façon d'y intervenir, son niveau de prise de risque mais aussi quel que soit ce que l'on pense de lui, la réprobation morale qu'il peut parfois susciter en nous. Et même si l'autre ne suit pas les conseils qu'on peut lui prodiguer. On ne cède pas sur l'idéal mais on essaie, en toute situation concrète, de travailler à l'avènement d'un préférable. Seule cette posture éthique permet au professionnel de rester dans un face à face quels que soient les événements qui vont émailler le processus relationnel. Même si le jeune s'enfonce plus encore dans le trafic ou le reprend après une interruption. La réduction des risques va de pair, ici, avec une représentation professionnelle d'un parcours des jeunes qui serait structuré en paliers. Notons enfin que les réponses des professionnels en matière de réduction des risques ne peuvent pas être identiques. Elles varient selon la place qu'ils occupent. Chacun dispose de son propre savoir-faire, de ses propres astuces et intervient à partir de son propre point de vue. Certains peuvent inviter le jeune à ne pas passer tout son temps dans le trafic, à lui adjoindre une activité, fût-elle « au noir » ; d'autres peuvent exiger de lui de ne pas dealer dans les lieux et durant les temps institutionnels ; d'autres encore obtiennent de lui qu'il ne revende pas les produits les plus nocifs pour la santé ou qu'il n'utilise pas les « petits » en tant que gretteurs.

Dans le processus de transition entre l'illicite et le licite, le travail « au noir » peut faire fonction d'entre deux. Certes, il appartient encore au champ de l'illicite mais il semble préférable, dans la plupart des cas, à l'activité de deal. Pour faire image, il peut permettre aux jeunes de n'avoir plus qu'un pied dans l'activité de deal puis, plus tard, plus qu'un orteil puis, plus tard encore, plus rien du tout !

Dans une perspective de réduction des risques, il peut, à un moment donné, témoigner d'une volonté de travailler et constituer une expérience formatrice. Pour les jeunes, il y a là une occasion de se confronter au monde du travail, à ses contraintes et, parfois, de découvrir la négociation. Ainsi, que des jeunes dont le casier judiciaire n'est plus vierge exercent une activité d'agent de sécurité au noir faute de ne plus pouvoir l'exercer légalement est sans doute préférable pour eux au fait de continuer à dealer. « *Fais aussi des petits boulots au black !* » Ce qui, donc, peut être réprouvé, voire condamné *in abstracto* peut, dans une dynamique temporelle, être préféré, voire encouragé, à condition bien sûr que les professionnels persévèrent avec eux dans une mise en travail de leur problématique à même de leur permettre de franchir le dernier palier, celui du travail licite. Nous l'avons vu plus haut, dans notre chapitre consacré à l'éthique de la décision, certains professionnels, dans cette perspective, ont décidé d'embaucher en tant qu'animateur d'une structure associative un jeune qui était encore dans le deal.

Entre l'activité illicite et l'activité licite, il y a une sorte d'entre deux chez beaucoup qui viennent travailler au noir. Une espèce de tampon.

Il vaut mieux avoir un pied plutôt que les deux dans le trafic. Ils ont souvent les deux puis un, puis plus qu'un orteil et, parfois, plus rien...

Beaucoup de jeunes font agent de sécurité mais au noir à partir du moment où ils ont un casier...

L'optique de réduction des risques liés à l'usage de drogues, c'est : « Si tu peux ne pas consommer, c'est mieux. Sinon, ne prend pas trop de risque. » Ici, c'est : « si tu peux ne pas dealer, c'est mieux mais si tu deales, fais des petits boulots au black. » Ce n'est pas le top mais... Il y a des paliers dans les parcours des jeunes et il faut faire de cette notion de palier un outil de travail plus collectif.

Quand ils sont capables de se lever à 8h, ils pourront s'inscrire dans une démarche professionnelle. Ça développe la capacité à affronter le monde du travail.

Dans certains cas, on peut, en faisant très attention, accompagner le jeune qui se retrouve exploité dans une négociation avec l'employeur au noir pour obtenir la rémunération de toutes les heures travaillées. C'est une forme d'insertion civique.

Le travail au black peut être positif dans certains cas, il faut être stratégique et pragmatique.

Lorsque la situation se dégrade et la tension s'accroît au point de devenir parfois insupportable, des jeunes prennent conscience que leur avenir est barré et qu'ils peuvent finir en prison, à l'hôpital ou à la morgue. Un projet d'insertion sociale et professionnelle peut alors faire sens pour eux. Les professionnels peuvent les aider à le réaliser mais à condition, parfois, de mener parallèlement avec eux un travail de décélération des prises de risque dans le trafic. Dans l'économie de la rue, les jeunes doivent s'adapter à des climats de haute tension. Aussi, les professionnels doivent les étayer dans leur désir d'en sortir sans décompenser, en leur permettant de décélérer lentement, tout en s'interrogeant sur leur besoin d'en découdre.

Mon taf, c'est les aider à passer du risque 3 au risque 2 et du risque 2 au risque 1. Si l'on ne veut pas finir en taule, à l'asile ou à la morgue trop tôt, il y a une adaptation à trouver. Moi, je travaille sur les modes adaptatifs de ces gens qui sont tout le temps là à vouloir en découdre

Dans un registre analogue mais qui concerne les plus jeunes, d'autres intervenants s'efforcent de proposer à ceux qui trouvent dans les trafics des bénéfices en termes d'adrénaline et de sensations fortes des alternatives légales, comme, par exemple, les activités sportives ou Accrobranche. Le terme accro (préfixe devenu qualificatif ou substantif par apocope) résonne ici étrangement. Il peut évoquer les stratégies de substitution mises en pratique dans le domaine des addictions. On pourrait parler, au sens fort, et non seulement par métaphore, d'un rapport toxicomaniaque au trafic. Ici, on n'empêche pas le jeune d'être accroché mais on préfère qu'il le soit aux branches plutôt qu'au trafic !

Nous, dans la pratique, on passe par le sport ou des activités de type accro-branche. Tu peux y avoir aussi une poussée d'adrénaline parce que tu peux te faire peur et éprouver le plaisir d'avoir réussi quelque chose. C'est un bon média pour les amener progressivement à lâcher ce côté adrénaline du trafic. Et ça contribue à construire la santé mentale.

Parce qu'il se situe hors de toute loi, le trafic ne repose guère sur d'autres modes de régulation que celui de la violence exercée par le « plus fort » à l'encontre du « plus faible ». Le trafic est illicite mais doit-il pour autant se soustraire à la loi symbolique ? Les professionnels se posent parfois en tant que tiers afin de réduire la violence propre au trafic. Ils font avec la réalité du deal mais tentent de créer un consensus autour de quelques grands principes d'humanité. « Arrête de baffer les petits ! » : ils peuvent intervenir en interpellant ainsi les jeunes qui exercent au quotidien une telle violence contre les « petits » qu'ils font travailler en tant que guetteur. Ils peuvent aussi intervenir de façon plus circonstanciée afin de réduire la violence propre aux embrouilles du trafic. Ainsi, un éducateur croise dans la rue un jeune qui lui parle de ce qui lui fait problème, de ces « 600 euros de shit » qu'il avait planqués dans sa cave, qui aurait été volé et qu'il ne sait pas maintenant comment rembourser. L'éducateur lui conseille de travailler plutôt que de faire un emprunt qui risquerait de le mettre plus encore en difficulté financière. Mais il connaît aussi son créancier qui lui fait part de son impatience et de sa détermination à agir, s'il le faut, avec violence contre lui. Il lui conseille de patienter, et lui rappelle que son débiteur est aussi son pote, les liens d'amitié qu'il a noués avec lui. L'éducateur ne veut pas ici donner raison à l'un plutôt qu'à l'autre. Il pourrait agir dans cette direction, au nom d'une certaine idée de la justice mais cela ne l'intéresse pas. Il préfère entendre les raisons de l'un et de l'autre et faire entendre à chacun les raisons de l'autre afin de tempérer le conflit, sinon de le résoudre, de faire baisser les tensions qu'il suscite entre les deux protagonistes pour qu'il puisse rester dans des limites « humaines », ne pas donner lieu à des débordements violents, pour que l'émotion ne puisse pas trop l'emporter sur la raison.

Quand tu te fais licencier du bizz, on ne t'envoie pas une lettre de licenciement mais, par contre, tu finis aux urgences ! Pareil pour le recrutement ! La police ne vient pas te dire : « Stop, Monsieur, vous outrepassiez la loi ! »

Je lui dis : « Ecoute, c'est quand même ton pote. Reste tranquille ! Tu peux peut-être patienter un peu plus longtemps. » Lui : « Bon, j'attends et si dans un mois, il ne m'a pas remboursé, il y a des

chances que je le frappe ! » Moi, je suis uniquement en mode conseil, je fais en sorte de tempérer. Je ne prends pas parti. Je ne sais pas qui a tort, qui a raison mais, dans le fond, je m'en fous !

Dans une perspective de réduction de risques, les professionnels peuvent conseiller le fait de dealer une drogue (par exemple, le shit) plutôt qu'une autre (par exemple, le crack) en s'appuyant sur la moindre nocivité pour la santé de la première par rapport à la seconde. On aura compris que les possibilités de négocier la limite varient ici fortement selon l'activité, la culture du champ professionnel et le rattachement institutionnel.

Les professionnels peuvent intervenir afin de limiter la dégradation des liens sociaux. Dans cette perspective, ils s'autorisent à interpeller les jeunes quand leur activité perturbe la vie d'une institution ou celle du quartier ou encore porte gravement atteinte à un tiers.

« *Ne le fais pas ici et maintenant !* » : les professionnels tentent de pousser le deal hors du cadre spatio-temporel de l'institution ou, en tout cas, hors des murs de ses établissements. Un peu comme s'ils menaient une guerre de position. Tel professionnel leur interdit de dealer au sein de l'établissement ; tel autre leur interdit de consommer avant de venir à un entretien. Mais le fait que des jeunes puissent dealer devant une mère de famille et ses enfants est pour eux tout aussi sinon plus intolérable. De même, enfin, que l'utilisation des « plus petits » en tant que guetteur. La posture est sans doute ici moins pragmatique (réduction des risques pénaux pour les plus jeunes) qu'éthico-sociale (lutte contre l'instrumentalisation de ceux qui sont les moins en position de résister).

Il y a du deal au sein de l'association et ils recréent les cages d'escalier. Donc, nous, on part à la chasse dans l'escalier.

Je disais à certains de ne pas consommer avant l'entretien, en tablant sur : « Moi, je n'arrive pas avec les yeux explosés quand je reçois ! »

J'étais dans la rue et il s'éloigne pour servir un client alors qu'une maman arrive avec sa poussette. Il lui a filé son truc devant la maman, un môme sur sa poussette et un autre en bas âge qui marchait à côté d'elle. Il n'est pas question que des choses comme ça se produisent ! Ils font leur business, ils savent que je ne cautionne pas mais ce qui n'est pas tolérable, c'est qu'ils puissent faire du trafic devant de petits enfants. Je l'ai engueulé et, après, je lui ai expliqué : on ne peut pas faire du trafic devant les mômes, devant les mères de famille qui n'ont rien à voir avec ça !

Que les professionnels réagissent ainsi doit nous conduire à réfléchir sur la question du seuil symbolique, du seuil à partir duquel ce qui est toléré devient intolérable et mérite une réprobation immédiate. N'est-ce point finalement une logique d'opposition pur/impur, voire sacré/profane qui, ici, agit, plus ou moins secrètement, en structurant l'univers mental des professionnels, en préparant leur propension à s'indigner, en orientant leurs décisions pratiques ? En fait, tout se passe comme si l'argent sale devenait souillure et devait être objet d'abomination dès lors qu'il franchissait certains seuils, comme celui de l'institution qui ne serait finalement qu'une sécularisation du temple, ou était exposé à certains regards, ceux de la mère et de ses enfants. On retiendra donc qu'il nous faut sans doute travailler sur les oppositions bien/mal et normal/pathologique mais aussi peut-être sur les oppositions pur/impur et sacré/profane, si nous voulons nous donner les moyens de comprendre la complexité des enjeux sociaux, subjectifs mais aussi symboliques et imaginaires liés au trafic.

Démarches communautaires

On a vu plus haut que les habitants eux-mêmes peuvent être à l'initiative de certaines actions et que les professionnels, dans ce cas, peuvent prendre le parti de se positionner plutôt en tant que facilitateur et accompagnateur de celles-ci. Ces démarches communautaires ont parfois pour visée implicite ou explicite la réduction des risques et elles peuvent, pour cela, s'alimenter dans les désirs des familles et notamment des mères de protéger et de bien éduquer leurs enfants et dans les valeurs qu'elles souhaitent leur transmettre. Certains habitants, dans cette dynamique communautaire, sont plus centrés sur les jeunes, plus portés à réduire les risques sanitaires et pénaux qu'ils encourent et d'autres plus portés à réduire les risques d'atteinte à la tranquillité publique mais les actions des uns et des autres peuvent converger et les professionnels peuvent œuvrer à cela.

Le désir des mères, c'est : « Nous, on veut que nos gamins prennent les bonnes routes. » Je parle notamment des femmes soninkés. Elles disent : « Nous, on s'inscrit dans une filiation. Nous sommes dans une relation avec le monde. On voudrait que nos enfants empruntent cette voie. » C'est construit par un certain nombre de repères moraux, religieux et dans la réduction des risques, elles posent des actes qui vont permettre à leurs enfants de s'engager dans ces voies. Mais ce n'est pas que religieux.

Qu'est-ce qui fait que l'on vient à parler de ce problème des jeunes qui dealent. Est-ce qu'on s'intéresse à la santé de ces jeunes, à leur bien-être et/ou à la tranquillité publique, à la sécurité ?

Ainsi, les professionnels, pour empêcher l'utilisation des « petits » dans le trafic, vont pouvoir s'appuyer sur les démarches entreprises par les familles elles-mêmes.¹⁴⁵ Ils peuvent aussi s'appuyer, parfois, sur des initiatives plus individuelles ; par exemple, sur un père qui, porté par son indignation, va à la rencontre de celui qui « baffent les petits » afin de lui demander de cesser instantanément d'exercer une telle violence sur eux. Sachant qu'il peut être entendu par le chef de ce groupe, ne serait-ce parce que ce dernier a objectivement intérêt à maintenir une certaine tranquillité dans l'espace public afin de préserver le trafic.

Sur les quartiers, les familles ne sont pas dupes. Elles ne disent pas : « Pour éviter les descentes de flics, vous nous foutez dehors ceux qui font le bizz, qui viennent nous prendre les petits avec les scooters... » Cela ne se dit pas tout à fait comme ça mais j'ai connu un quartier où cela s'est passé en partie comme ça. Elles envoient des émissaires pour faire passer le message à ceux qui sont au cœur du bizz.

¹⁴⁵ On retrouve aussi des formes de réduction des risques au sein des réseaux de trafic eux-mêmes. C'est le cas lorsque les dealers créent une sorte de « mutuelle » afin de régler les frais d'avocat de celui qui est « tombé ». Ce qui est visé au travers de la mise en oeuvre de cette forme de solidarité, c'est la création d'un esprit de corps et la « sécurisation des parcours » au sein du trafic. Les professionnels doivent prendre en compte ce type de réalité dans l'élaboration des alternatives qu'ils proposent aux jeunes dans la mesure où ces dernières ne devront pas être moins sécurisantes pour eux. Mais c'est aussi le cas lorsque les dealers « nouvelle génération » sortent du quartier pour aller au devant des consommateurs. Procédant ainsi, ils réduisent tous les risques « sociaux » et notamment celui de l'atteinte à la tranquillité publique.

Certaines mères : « Si vous voulez prendre moins de risque, faites du business mais foutez la paix aux petits, laissez-leur faire leur vie. » Et : « Évitez de déranger tout l'entourage avec votre boucan ! »

Un gars du bizz donnait des baffes aux petits. Un père a dit : « Attends, ce n'est plus possible ! ». Un autre gars va alors biffer le gars de son équipe en lui disant : « Maintenant, tu te calmes. Je ne veux plus voir cela ; pour ma tranquillité et celle du bizz. » C'est malheureux de dire ça mais là, on est dans la réduction des risques.

Intervention professionnelle et mode d'implication dans le trafic

Les professionnels doivent adapter leur façon d'intervenir au mode d'implication des jeunes dans le trafic. Un mode qui, loin d'être constant, évolue, notamment en fonction des différentes phases du parcours dans ce trafic.

Lorsqu'ils entrent dans le trafic, les jeunes sont comme fascinés car celui-ci - on l'a vu - est fortement attractif en termes financiers mais aussi de reconnaissance symbolique. Peut-être que les risques encourus, sans totalement disparaître de leur champ de vision, passent à l'arrière-plan, loin, très loin sur la ligne d'horizon. Leur âge et parfois le fait qu'ils soient mineurs participent de cette occultation ou, pour le moins, de cette sous-estimation de leur gravité, notamment parce qu'ils leur donneraient un caractère fortement ludique, voire virtuels. Si tel est le cas, les professionnels peuvent alors, durant toute cette phase, axer leur travail sur la conscientisation du risque en informant le plus clairement possible, en donnant des informations concrètes et précises sur leur réalité. Mais l'ampleur du travail qu'ils doivent réaliser en matière de réduction des risques est à la mesure de la force d'attractivité du trafic.

Un gamin nous a dit : « À un moment, j'ai été sollicité. Je suis rentré chez moi. Ça y était : bagnoles, filles, tout allait tomber ! » Lui, son seul rempart, c'était la religion, Il s'est dit : « Mais où je vais là ? »

C'est tellement attractif d'y entrer parce qu'on oublie parfois de dire que c'est dix vieux autour d'un jeune. C'est toute une organisation qui n'est pas si simple à déconstruire.

Les jeunes sont au courant des risques encourus parce qu'il y a des travailleurs sociaux, des parents, l'école, les copains, les expériences de ceux qui tombent. Mais comme je dis souvent : on entend mais on ne comprend pas. Cela ne va pas empêcher le passage à l'acte.

On n'en sort pas comme on y entre. C'est cela aussi la complexité du risque. Il y a l'argent facile, le réseau de relations, le fait d'être avec les gens qui tiennent le quartier. C'est après que le risque apparaît !

Lorsqu'ils sont engagés plus avant dans le trafic, les jeunes prennent conscience de la réalité de ces risques, ne serait-ce que parce que des pairs, de temps en temps, « tombent ». Mais ils construisent aussi collectivement des défenses. « De toute façon, ceux qui tombent sont des crétins. Nous, on ne tombera pas. » Celle-ci est courante, classique. Elle rappelle, jusque dans sa formulation, d'autres défenses : celle des jeunes engagés dans la consommation de produits psychoactifs illicites (face au risque de dépendance et de dégradation physique et psychique) mais aussi, dans le monde du travail licite, celle, par

exemple, des ouvriers du bâtiment (face au risque d'atteinte à l'intégrité physique). Il n'y a guère peut-être que la façon de qualifier ceux qui tombent (parfois réellement comme dans le secteur du bâtiment) qui change. « Crétins » dans le cas du trafic, « faibles de caractère » dans le cas de la consommation, « incompetents » ou encore « inhabiles » dans le cas du bâtiment. Mais dans tous les cas, ceux qui tombent ne tombent qu'en raison de leurs qualités internes, intrinsèques.

Ce système de défense consiste-t-il à occulter, contenir, mettre à distance la peur comme le suggère Christophe Dejours ?¹⁴⁶ A notre avis, oui mais aussi non car les effets d'une telle défense nous semble bien plus complexes et contradictoires. D'abord, parce que les jeunes mobilisent ici le sentiment de fierté. Le fait que certains jeunes puissent « tomber » permet en effet de rappeler que cette activité n'est pas sans dangers, qu'elle requiert de la part de ceux qui l'exercent beaucoup de qualités (ruse, adresse, courage...). Un tel rapport est valorisant pour ceux qui parviennent à se maintenir dans le trafic au milieu de tous ses dangers. Il est, ce faisant, source de fierté. Loin de favoriser la sortie du trafic par le truchement d'une prise de conscience de la gravité des risques réellement encourus, il peut contribuer à enfoncer davantage encore les jeunes dans le trafic en renforçant leur défense. Mais aussi parce que les jeunes vont délibérément à la rencontre de la peur, parfois en allant physiquement à la rencontre de la police pour la narguer, la provoquer, lui lancer un défi (ou des pierres), comme dans « Tom et Jerry ». L'activité revêt toujours de ce point de vue un caractère ludique. A l'instar des ouvriers du bâtiment, ils s'inscrivent dans des pratiques dangereuses, ils prennent délibérément des risques pour renforcer leur système de défense. Car la peur permet une montée d'adrénaline, une augmentation de l'excitation qui leur procure beaucoup de plaisir ; car elle leur permet d'éprouver intensément le sentiment d'exister et surtout, peut-être sur le versant économique (au sens analytique du terme), de maintenir toute la force contenue dans un tel affect et de la retourner, de la mettre au service de l'activité du deal.

Si tel est le cas, il s'agirait moins pour les professionnels, durant cette phase-là, de faire prendre conscience aux jeunes des risques qu'ils encourent en s'impliquant dans le trafic, et notamment de leurs contenus concrets pénaux (interpellation, jugement, incarcération) que de leur permettre de changer les formes de cette conscience, de subvertir leur rapport subjectif à ces risques. Car, on le voit, ce qui est en jeu est moins de l'ordre de l'ignorance que de la méconnaissance ; moins de l'ordre d'une ignorance que l'on pourrait faire reculer grâce à la mise en place d'une politique d'information et de communication intelligente que de l'ordre d'une méconnaissance que l'on ne saurait combattre qu'à condition d'assouplir, en faisant preuve de tact, les mécanismes de défense dont elle relève. Un tel travail, pour indispensable qu'il soit pour les professionnels dans la mesure où il conditionne toute la suite de la démarche, n'est pas aisé.

Ils disent : « De toute façon, ceux qui tombent sont des crétins. Nous, on ne tombera pas. » C'est un discours qui revient depuis que je bosse. Sur le quartier, tous les potes sont tombés et sont en train de comparaître. Il y a eu une grosse descente. En fait, le contrôle de police sert quasiment à justifier une posture dans le groupe. Du point de vue du jeune, on a des réponses sans vision du risque, sans même retravailler ce que les copains ont pu vivre, il y a quelques semaines. S'il reconstruisait cela, il s'apercevrait que ceux qui tombent ne sont pas plus bêtes que lui. Il a l'impression que c'est

¹⁴⁶ DEJOURS, C. 2000 (nouvelle édition augmentée). *Travail, usure mentale*. Paris, Bayard.

quasiment un jackpot pour chaque policier de faire un contrôle. Il y a une espèce de jeu où il est le seul perdant parce qu'il a une vision à court terme. Il y a donc une méconnaissance totale du risque.

Aucune défense n'est cependant entièrement efficace. Certaines arrestations semblent en témoigner, lorsqu'elles sapent en son fondement le système défensif mis en place en faisant prendre subitement conscience au jeune que le fait de « tomber » n'arrive pas qu'aux autres et qu'il n'est pas, de ce point de vue, plus intelligent et plus rusé que les autres et donc, plus protégé. Certaines initiatives, aussi, semblent en témoigner comme celle de cet habitant qui, suite à l'incarcération d'un certain nombre de revendeurs de coke et de crack, a décidé de rencontrer leurs copains pour les engueuler mais aussi leur signifier toute la douleur qu'il éprouve à constater de tels faits. On voit ici que la parole de ceux qui prennent de telles initiatives ne peut être entendue qu'à condition qu'ils aient quelque légitimité et autorité et qu'ils soient – ce n'est pas moins important – sincères, authentiques, réellement affectés par ce qu'il advient aux jeunes.

Beaucoup de jeunes tombent et passent par l'étape justice. On va les voir soit à Fleury soit à Tremblay en aménagement de peine. C'est de la prévention même s'ils sont tombés. Le fait de passer par la case justice, ça débloque certains. J'ai en tête deux ou trois jeunes qui sont tombés pour de petites affaires. Pour eux, le fait de se retrouver devant le juge leur a donné la pétoche et les a fait réagir.

Pas mal de jeunes adultes sont tombés et sont allés en prison parce qu'ils vendent de la coke et du crack. Les peines sont assez sévères. Un papa du quartier est allé voir les jeunes pour leur dire : « Vous êtes cons, vous allez finir en taule, comme vos potes ! Vous faites n'importe quoi ! Ça me fait mal au cœur de vous voir comme ça ! Je vous ai vu grandir avec mon fils à l'école. » Cela a eu des effets sur certains, notamment sur ceux qui sont venus à l'atelier.

Il y a là sans doute des enseignements majeurs pour les professionnels eux-mêmes. Ceux-là doivent non seulement être présents sur le quartier, identifiés, connus mais aussi tout à la fois affectés par ce qui arrive aux jeunes et affectés d'une place au sein de la communauté par l'ensemble des habitants.¹⁴⁷ Ce n'est qu'à cette condition-là qu'ils obtiennent toute leur confiance et qu'ils peuvent coopérer avec eux en s'autorisant à dire ce qu'ils ne pourraient pas dire dans une position d'extériorité ; en s'autorisant, par exemple, à mettre en garde un jeune qui est tenté d'entrer dans le trafic afin de trouver l'argent nécessaire pour financer un projet de vacances en Thaïlande, quitte à abandonner son cursus de formation.

Il faut que tu sois inclus par les familles dans la communauté.

Une partie de notre travail, c'est de pouvoir poser des mots, et une des solutions pour poser des mots, c'est d'être présent sur le quartier, connu, identifié. Ensuite, il faut avoir écouté les jeunes parce que leur dire qu'ils vont aller en prison ne sert pas à grand-chose, parce qu'on ne travaille pas sur la culpabilité. La prévention, c'est plus fin. Mais ce n'est fin que s'il y a une connaissance, une confiance, si on sait qui est l'autre, s'il vous a soutenu à un moment donné. S'il cherche à partir en séjour, on peut se permettre de dire : « Je ne sais pas si tu vas faire ce choix mais si tu le fais, attention, il y a du danger ! » Parce que le deal, c'est aussi le départ en Thaïlande en fin d'année, c'est le mec qui dit : « Tiens, voilà ton argent

¹⁴⁷ FAVRET-SAADA, J. « Être affecté », dans *Gradhiva*, 1990, n° 8, pp. 3-10.

de poche ! » C'est dur pour un gamin de treize ou quatorze ans de dire : « Non, je vais faire mon CAP de plombier. »

Expériences pionnières

On peut d'abord se référer à la démarche de Techno-plus en direction des consommateurs-dealers. Ses acteurs ont diffusé des informations précises, sous forme de flyers, sur les risques sanitaires liés à la revente de produits illicites, tout en veillant de ne pas tomber sous le coup de la loi. Ici comme ailleurs, un positionnement éthique se substitue à une posture morale, voire moraliste car il ne s'agit plus de « protéger le consommateur victime du dealer coupable » ou de séparer en chacun, lorsqu'il s'agit d'un consommateur-dealer, sa part de victimité et sa part de culpabilité. Il s'agit de prendre en compte que le fait de dealer accroît la vulnérabilité du consommateur et de tout faire pour que sa santé ne se détériore pas (trop). On aura compris qu'il y a sans doute beaucoup à apprendre de cette démarche de Techno-plus. Qui veut réfléchir sur les conditions de la transférabilité des acquis de cette démarche doit certes garder présent à l'esprit que la RDR ne porte pas ici sur le deal en tant que tel mais sur la consommation. Mais il peut aussi s'interroger sur la portée du concept de vulnérabilité et reprendre pour son propre compte un positionnement qui consiste à aborder le plus franchement et clairement possible toutes les questions liées à l'implication dans le trafic.

A Techno plus, ils ont fait un flyer sur le risque qu'il y a à dealer. C'était un flyer sur consommation et vente. Ils ont travaillé très finement pour ne pas se mettre hors la loi, pour pouvoir passer des messages qui puissent être entendus. Pour des professionnels, c'est compliqué de lâcher cette histoire des : « consommateurs victimes des dealers qui, eux, sont les coupables. » Il est difficile de dire que le fait d'entrer dans le deal est aussi une prise de risque. Pourtant, on ne pourra avancer qu'en franchissant ce pas et, même quand on le dit, je ne suis pas sûr qu'on le pense vraiment.

Le dépliant de Techno Plus s'adresse aux dealers-consommateurs et non aux dealers. L'idée est de réduire les risques liés à la consommation et le dealer-consommateur est un consommateur plus vulnérable qu'un consommateur qui ne deale pas. C'est une approche de santé et pas sur le trafic lui-même.

Dans les flyers de Techno Plus, on explique clairement comment on doit sniffer pour éviter de choper telle ou telle maladie. Si quelque chose est transposable, c'est cela. A un moment, il faut parler des choses clairement, sans tabou et c'est compliqué ! Surtout qu'on ne sait pas trop s'ils sont dans le deal ou pas parce qu'ils ne nous en parlent pas ouvertement.

On peut aussi se référer à la démarche conduite par la MCV (Maison des Copains de la Villette) et l'association « vivre ensemble à Maroc Tanger ».¹⁴⁸

¹⁴⁸ L'association Vivre Ensemble à Maroc Tanger s'est constituée à partir d'un collectif d'habitants, accompagné par une ONG (Asmae) qui, précisément, soutient des actions de collectifs d'habitants en faveur de leurs enfants et d'un « mieux vivre » dans leur quartier (soutien scolaire, atelier d'alphabétisation, etc.). Les mères de cette association, notamment africaines, ont négocié avec une équipe de prévention spécialisée (MCV) une façon de travailler ensemble respectueuse de leurs attentes pour leurs enfants mais également des méthodes d'intervention des éducateurs. La relation de confiance ainsi construite entre les familles et les éducateurs a permis à ces derniers, parce qu'en lien avec les parents, de travailler avec des groupes d'adolescents qui refusaient toutes relations avec eux.

Celle-ci constitue sans nul doute une mine d'enseignements précieux dans la mesure où :

- elle prend sa source dans (et appui sur) le désir des familles,
- elle court-circuite la phase dite de mobilisation en misant, pour des jeunes déscolarisés et fréquentant la rue, pour des jeunes engagés peu ou prou dans les débrouilles et le trafic de drogues, sur les effets positifs d'un retour réflexif sur l'expérience de la formation professionnalisante et de l'activité de travail,
- elle requiert pour son développement la mise en place d'une dynamique de coéducation impliquant le plus grand nombre d'acteurs.

Avec la MCV et Vivre ensemble, l'idée, c'est de repérer des jeunes qui traînent dehors et de créer des opportunités pour qu'ils aient une première expérience et se mettent au boulot. C'est d'attraper les jeunes qui ont un pied dedans et un pied dehors, de les former comme animateurs afin qu'ils puissent encadrer les plus petits pendant les vacances. C'est aussi de la coéducation. La MCV a apporté son savoir-faire pour que les jeunes puissent prendre de la distance par rapport à cette expérience et faire des retours. Des retours qu'ils ne pouvaient pas forcément faire ailleurs en raison du manque de temps, de disponibilité et peut-être de savoir-faire. Une parole a pu être posée. Il y a eu un accompagnement sur les démarches de recherche pour le BAF, pour trouver l'organisme qui pouvait les former avec des horaires adaptés.

Promouvoir une approche santé

On sait que les jeunes impliqués dans le trafic, qu'ils soient revendeurs ou guetteurs, sont sans cesse aux aguets, et pas seulement pour surveiller les mouvements de la police, sans cesse sur le qui-vive, inquiets, sujets à des troubles du sommeil. On sait aussi qu'ils se mettent réellement en danger, exposent leur intégrité physique et leur vie elle-même compte tenu des règlements de compte qui accompagnent ce type d'activité illégale. Mais on sait, enfin, que certains sont prêts, à des moments précis de leur parcours, à désinvestir partiellement ou totalement le trafic pour gagner en tranquillité, en sérénité, quitte à perdre d'un point de vue strictement financier. A certains moments du processus d'accompagnement, l'argument de la santé peut alors constituer un levier de prévention et l'emporter sur tous les autres, qu'ils soient éducatif, moral, identitaire, financier. Des professionnels s'inscrivent dans une telle perspective en développant des formes diverses d'intervention, parfois très précocement, notamment auprès des guetteurs. Ils appuient parfois leurs propos sur des images fortes afin de les faire réagir et prendre conscience. L'un d'entre eux, par exemple, leur demande de se projeter dans une scène déplaisante, celle du parloir d'une prison où ils seraient, en tant que père, face à leurs enfants. Enfin, ils peuvent demander aux jeunes qui accompagnent le deal d'une consommation s'ils connaissent la nature des effets pathogènes des différents produits.

Des jeunes laisseraient leur activité, juste pour avoir un peu plus de tranquillité, pour mieux dormir.

« Quand tu es dans un trafic, que tu sois guetteur ou ce que tu veux, tu te mets en danger... Quand tu te lèves le matin, tu crois que tu es tranquille ? Tu peux dormir le soir ? » Il y a des règlements de comptes sans arrêt parce que l'autre n'a pas bien guetté à un moment donné ou...

« Vous n'avez pas envie d'être plus serein, de ne plus vous retourner chaque fois que vous êtes dans la rue, de ne plus vous demander si à 5 heures du mat, les flics ne vont pas débarquer ? » En réponse, il y a : « Oui. J'en peux plus. J'ai envie de dormir tranquillement ! »

« Le jour où tes enfants viendront te voir au parloir, est-ce que tu vas te sentir bien ? Est-ce que ce n'est pas un vrai souci pour les enfants ? » Voilà, c'est avec ce genre d'images...

L'enjeu est alors de créer des espaces où ces jeunes peuvent élaborer sur ce qui les pousse à vivre une telle existence. Et les questions, ici, prolifèrent à foison. Quels sont les ressorts psychiques de ce besoin de vivre dans la peur ? Serait-ce, pour eux, la seule façon d'exister, de se prouver qu'ils vivent ? Ne pourraient-ils pas éprouver leur vie autrement ? N'y aurait-il pas ici d'autres voies pour l'intensifier, pour la dramatiser ? Cette peur-là remplirait-elle, finalement, une fonction défensive ? A quoi serait-elle alors préférable ? En tout cas, qu'elle soit ressentie « du matin au soir et du soir au matin » donnerait en effet à penser qu'elle serait là pour colmater les brèches par lesquelles l'ennui, cette masse gluante, pourrait s'infiltrer dans l'être¹⁴⁹ ou, pire encore, l'angoisse pourrait faire violemment effraction dans celui-ci sous forme de bouffée irrésistible.

Pourquoi ont-ils besoin de vivre dopés aux amphétamines de la peur toute la journée ? Ce sont des questions intéressantes pour moi, au niveau de l'histoire de vie, du lien. Je leur pose : « Comment se fait-il que tu crois que la vie n'est que du drame cornélien du matin au soir et du soir au matin ? » Pour moi, la vie, ce n'est pas cela !

L'approche préventive à partir de la question de la santé semble cependant susciter plus d'intérêt chez les filles que chez les garçons. En tout cas, celles-ci font preuve d'une plus grande constance. Lorsqu'une démarche est lancée, elles participent régulièrement aux réunions alors que les garçons s'y rendent plus occasionnellement, plus en pointillé, préférant parfois rester dans une position de retrait plutôt que de pleine adhésion. On peut bien sûr s'interroger sur les raisons de ce rapport différencié, voire opposé à la santé et sans doute au corps selon les genres. Dans cette perspective, on pourrait peut-être évoquer une plus forte propension à travailler l'apparence chez les filles¹⁵⁰ ou une certaine culture de la virilité chez les garçons qui les pousserait à dénier le fait qu'ils puissent être confrontés à des problèmes de santé.¹⁵¹ Mais il faudrait aussi s'interroger sur la

¹⁴⁹ Pour reprendre les termes par lesquels Eugène MINKOWSKI désigne l'ennui dans *Le Temps vécu. Étude phénoménologique et psychopathologique*, Delachaux, 1933 (réédition PUF-Quadrige, 1995).

¹⁵⁰ COURT, M. 2010. *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, Paris, La dispute, coll. Corps Santé Société.

¹⁵¹ « Pour produire de l'acier, il ne faut pas être une femmelette ! ». Au travers de cette façon de nous interpeller (déjà citée plus haut dans le texte), notre interlocuteur voulait nous signifier finalement qu'il ne comprenait pas pourquoi nous étions là, pour animer une telle démarche de prévention des risques professionnels, en coopération avec des médecins mutualistes. Parmi les ouvriers, ceux du secteur de l'aciérie, parfois dénommés les « Dieux du feu » mettaient en œuvre une défense collective qui les poussait à dire les risques auxquels ils étaient confrontés mais à taire les atteintes réelles à la santé qu'ils subissaient. Comme s'ils devaient ce qu'ils étaient à ce qu'ils faisaient ; en fait, à leur capacité à tenir tête sans faiblir et faillir aux exigences les plus dures de leur situation de travail. (ROCHE, P. 1986. Op.cit) Dans cette perspective, on peut penser que nombre de jeunes hommes impliqués dans le trafic de drogue mettent en œuvre, par le biais des groupes qu'ils constituent, une défense collective sans doute tout à fait comparable. Sur le même mode, on pourrait dire alors : « Pour faire du business, il ne faut pas être un faible de caractère ! ».

façon de présenter ces démarches, sur leur contenu, sur le concept de santé lui-même qui y est investi pour pouvoir avancer plus avant sur ces questions.

Une telle démarche de promotion de la santé a pour enjeu d'éviter que le drame ne se dénoue/résout en tragédie ¹⁵², dont la dernière scène serait la prison, l'hôpital ou la morgue. Et ce n'est peut-être pas ailleurs que dans leurs propres capacités que l'on peut trouver les ressources à même de prévenir une telle issue. En s'inscrivant dans une telle perspective, les éducateurs peuvent parfois infléchir la trajectoire de certains jeunes en insistant sur le fait que les pertes financières liées à la sortie du réseau peuvent être largement compensées par des gains en termes de tranquillité, de sérénité, de bien-être et de santé mentale. En développant une approche santé, les professionnels sont conduits à structurer leurs pratiques autour de l'opposition bon/mauvais. Au-delà, donc, de l'opposition bien/mal. Qu'est-ce qui est bon pour celui-ci, pour celle-là, pour leur épanouissement ? Qu'est-ce qui est mauvais pour eux ? Pour le formuler en termes spinozistes, qu'est-ce qui permet l'affirmation de leur puissance d'agir ? Qu'est-ce qui la contrarie ou la diminue ? Quelles sont, enfin, les rencontres qui permettent cela ?

Il y a la posture morale mais, dans l'approche éducative, le plus intéressant, c'est plutôt d'être dans un questionnement du type : qu'est-ce qui est destructeur pour l'individu ? Qu'est-ce qui peut l'aider à s'épanouir ?

Favoriser le transfert des compétences acquises dans le deal vers l'activité licite

Les jeunes développent des compétences et des habiletés dans le cadre de l'économie illicite, notamment des compétences en termes de comptabilité, de négociation, de vente, de relations publiques... Reconnaître ce fait-là devrait permettre d'engager une réflexion sur les conditions de transfert de ces compétences dans le champ de l'économie licite ? Mais est-on ici en présence d'un mythe ou d'une réalité ? Ou plutôt qu'est-ce qui, sur cette question, relève du mythe ? Qu'est-ce qui relève de la réalité ? On ne niera pas tout d'abord qu'un certain nombre de jeunes, en l'absence même de toute intervention professionnelle, opèrent un tel transfert, parfois de façon partielle, parfois de façon totale. Parfois en continuant à s'inscrire dans le champ illicite ; parfois en sortant

¹⁵² Il est peut-être nécessaire d'apporter quelques précisions sur la notion de drame. Celle-ci vient de *drama* qui signifie tout simplement *action*. Nous la penserons donc à partir de ce sens étymologique et non à partir de son sens habituel, usuel de catastrophe. Selon nous, l'engagement dans le trafic est un drame parce qu'il est fortement mobilisateur d'affects, parce qu'il oblige, on l'a vu plus haut, le jeune à fournir sans cesse un travail intense *sur* et *contre* lui-même afin d'alléger, voire de dénouer sa charge psychique, de réduire les tensions qui s'y manifestent. Cette notion de drame semble pertinente aussi parce qu'elle constitue dans la tradition théâtrale une forme intermédiaire entre la comédie et la tragédie. Or, l'engagement dans le trafic se situe souvent dans cet entre-deux. Parce qu'il revêt un caractère grave et parfois pathétique, parce qu'il constitue une mise à l'épreuve comportant des risques réels, il ne relève pas de la comédie. Parce qu'on ne connaît pas à l'avance son issue qui peut être favorable s'il parvient à en sortir à temps, qu'il y ait un effet tremplin ou pas, et défavorable s'il produit un effet enfoncement dans la galère et/ou la délinquance, parce que le destin de celui qui s'y engage n'est pas d'emblée scellé, elle ne relève pas de la tragédie.

complètement de celui-ci. Mais il semble que seuls les jeunes qui occupent les positions les plus avantageuses dans le système du trafic, qui disposent du capital économique, social, scolaire et symbolique le plus élevé, des outils les plus adaptés et peut-être aussi de suffisamment de mé¹⁵³ aient réellement une telle possibilité de se désister de ce champ illicite d'une façon aussi féconde et reconstructrice.

C'est devenu une réalité pour certains mais pour les plus « intelligents », les plus outillés d'entre eux. Ils ont réussi à transférer ces compétences acquises dans le deal dans des boîtes, des restaurants. Ils ont réussi à construire un patrimoine et une économie légale suite au deal. Mais mythe complet à partir du moment où la majorité des jeunes qui rentrent dans le trafic n'en vivent pas.

Ils ne finiront pas chefs d'entreprise. Il y a trop de lacunes. Ils ne sont pas suffisamment outillés, commerciaux pour aborder une nouvelle clientèle, pour ouvrir un nouveau marché, quitter le territoire. Tout cela demande d'autres compétences.

Certains ont pu acquérir ces autres compétences.

On parle de compétences mais j'entends aussi « capacité d'adaptation ».

A y regarder de près, pour certains jeunes, c'est moins les compétences en tant que telles que le fait de les mobiliser dans un autre cadre qui pose problème. Si ces derniers ont parfois acquis dans l'illicite ce qui est requis dans le licite (dans le champ du commerce, par exemple), ils ne disposent que trop rarement, par contre, des codes propres au monde du travail formel et ne sont guère disposés à respecter ses règles et ses normes. C'est dire combien le travail d'accompagnement des professionnels est ici nécessaire.

Des jeunes nous sollicitent parce qu'ils veulent se réinsérer. Ils peuvent y arriver. Ils ont des compétences énormes, notamment dans le commerce. Monter une entreprise, pour eux, c'est très compliqué parce qu'il y a un cadre complètement différent de celui qu'ils peuvent connaître car, dans la rue, les règles ne sont pas les mêmes que dans la vie normale ! Il faut les aider.

Les professionnels voient donc dans l'accompagnement de ce transfert une piste de travail intéressante tout en étant conscients qu'il requiert de leur part beaucoup de patience mais aussi de vigilance afin de déjouer certains pièges dans lesquels ils pourraient rapidement être pris. Il leur faut sans doute aller au-delà d'une relation duelle avec tel ou tel jeune et intervenir activement sur le versant de la communication, notamment auprès des plus jeunes qui pourraient interpréter cette validation des compétences acquises dans l'illégalité comme un encouragement à s'inscrire dans le trafic. Il leur faut sans doute aussi valoriser ces jeunes auprès des acteurs du monde du travail généralement peu enclins, il est vrai, à leur faire confiance.

¹⁵³ Pour les Grecs de l'antiquité, Mé¹⁵³ est la fille d'Océan et de Téthys. Elle est la personnification de l'intelligence rusée. On peut la définir comme une façon de connaître impliquant « un ensemble complexe mais très cohérent d'attitudes mentales, de comportements intellectuels (combinant) le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habilités diverses, une expérience longuement acquise. » DETIENNE, M. & VERNANT, J.P. 1993. *Les ruses de l'intelligence ? La mé¹⁵³ des grecs*. Paris, Flammarion, Champs.

Dans la prévention spécialisée, on a suffisamment de temps et de relation avec certains jeunes et on peut les aider à faire ce transfert de compétences vers quelque chose de plus légal : un BAFA, une formation mais je ne pense pas que cela soit généralisable.

C'est la question de savoir comment on perçoit les compétences, et ce qu'on identifie comme compétences.

Si on valide des choses qui sont dans le deal, celui qui est à côté peut se dire qu'il faut qu'il aille dans le deal pour faire valider ces compétences. Je caricature mais il n'empêche que les plus petits viennent nous interroger là-dessus en nous le disant. Là, il va falloir qu'il y ait une communication.

Au Canada, ils avaient tenté le coup de faire des CV en ne cachant pas qu'ils avaient été trafiquants, en mettant « trafiquant de drogues international », en décrivant toutes les compétences acquises qui, en fait, étaient énormes. Cela, pour les faire embaucher par de grandes entreprises. Eh bien, ça a marché !

Là, on n'est pas dans l'escalier d'immeuble !

Les compétences acquises dans le trafic de drogues n'apportent rien pour le BAFA. Elles apportent pour d'autres métiers comme commercial, par exemple.

Ici comme ailleurs, les professionnels doivent travailler de concert avec les parents, en prenant appui sur leurs initiatives et en portant appui à celles-ci, en jouant sur la complémentarité des rôles et des compétences mobilisables. Là où les parents ne peuvent pas ou plus intervenir avec suffisamment d'efficacité, les professionnels peuvent prendre le relais. Par exemple, en permettant à des jeunes de faire usage dans les nouveaux champs qu'ils investissent d'autres modes de régulation que ceux en usage dans le trafic ; notamment en substituant à la menace et à la violence qui visent à intimider la parole qui pose une autorité.

Les mères créent des associations et l'une de leurs principales préoccupations est de créer un espace qui permette aux jeunes de s'investir hors de ces zones d'ombre où l'on ne va pas trop voir !

Les mères ne pouvaient pas accompagner ces jeunes car ils avaient un mode de régulation propre au deal. Quand on commence à me marcher sur les pieds, c'est, pour me faire respecter, la main qui part ou le poing. Tout le travail de la MCV, c'est comment passer d'un mode de relation « punchy »¹⁵⁴ à un mode de relation qui permette de poser sa parole, son autorité, son leadership d'une autre façon.

Sans doute leur faut-il, enfin, entendre les réticences des financeurs et les objections qu'ils peuvent leur opposer et trouver le cheminement par lequel ils pourront être compris par eux en transformant cette question en alternative réaliste et pleinement légitime.

J'ai commencé à dire que cette démarche de réinvestissement des compétences des gamins engagés dans le trafic de drogues était intéressante mais c'était inentendable.

Que les travailleurs sociaux orientent les gens qui trafiquent, ce n'est pas entendable par les gens qui financent l'action sociale. Il faut avoir la capacité d'admettre cela.

¹⁵⁴ Au sens ici de « agressif ».

Nous, on l'entend parce que c'est nos spécificités, nos missions mais les financeurs et les politiques peuvent se dire : « Avec l'argent qu'on leur donne, ils vont les aider à maintenir cet état de fait. »

Les financeurs, de leur fenêtre, ne comprennent rien. Pour moi, le sens de ce travail, c'est comment fabriquer des cheminements pour arriver à ce qui se fait peut-être au Québec et ailleurs, où l'on travaille d'une façon plus professionnelle sur ces thématiques.

Sinon, on se prive de leviers ou on est obligé de travailler dans l'ombre.

Dans l'expérience SAFIP¹⁵⁵, vous êtes invités à orienter des jeunes vers ce dispositif. Nous aussi, nous partons de notre place : institutionnels, certes, mais Mission de prévention des toxicomanies, en englobant les conduites à risques. Ce positionnement nous permet aussi d'être force de proposition. Certains institutionnels nous ont dit : « Attendez, c'est quoi cette histoire ? Vous favorisez ceux qui dealent, les jeunes les moins méritants ? »

Mettre en place des supports créatifs

L'utilisation de supports créatifs comme la musique, la danse ou encore le théâtre permet de dessiner des espaces où il devient enfin possible de parler sans activer des défenses et les rigidifier jusqu'à les transformer en cuirasses¹⁵⁶ ou, au contraire, sans les mettre à mal, les démanteler violemment jusqu'à l'effondrement. Sans doute parce que la créativité fraie une voie singulière grâce à laquelle ce qui fut objet de traumatisme peut enfin accéder à la représentation et donc s'intégrer vaille que vaille dans la psyché plutôt que d'en sortir par le biais du symptôme. Mais aussi parce qu'elle permet à ce qui n'a pas eu lieu d'avoir lieu, à ce qui ne s'est jamais joué de se jouer. Car on sera d'accord avec Winnicott¹⁵⁷ et Roussillon¹⁵⁸ pour affirmer que l'être humain souffre surtout des virtualités qui n'ont pas été réalisées, des élans qui n'ont pas été accueillis, des rêves qui ont été écrasés, de tout ce qui n'a pas pu, dans l'histoire personnelle, être appropriée. Cela fait condition pour tous mais plus encore peut-être pour ceux et celles qui vivent dans des espaces urbains stigmatisés et relégués. Remarquons que les œuvres qui sont produites dans le cadre de cette activité ne sont pas moins importantes que cette dernière. Qu'elles soient nommées objet transitionnel¹⁵⁹ ou medium malléable¹⁶⁰, elles permettent de relier la psyché au monde extérieur par la voie de la symbolisation primaire et secondaire¹⁶¹.

¹⁵⁵ Le centre de formation de la Fondation Jeunesse Feu Vert, le Service d'Aide à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (SAFIP) met en place un accompagnement individualisé pour des jeunes parisiens de 16 à 28 ans qui souhaiteraient trouver une alternative aux trafics. L'action "Engagement des jeunes dans les trafics et insertion professionnelle" est financée par la Ville de Paris et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle concerne 20 jeunes par an. Ils sont orientés par leur référent social.

¹⁵⁶ REICH. W. (1933)-2006. *Analyse caractérielle*, Paris, Payot-poche.

¹⁵⁷ WINNICOTT, D. 1971-1975. *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Paris, Gallimard.

¹⁵⁸ DUBOUCHET, D. 2006. « Regards sur la souffrance. Échange avec René ROUSSILLON », *Gestalt* n° 30, p. 73-87.

¹⁵⁹ WINNICOTT, D. 2010. *Les objets transitionnels*, Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot.

¹⁶⁰ MILNER, M. (1969)-1974. *Les mains du Dieu Vivant*, Paris, Gallimard.

¹⁶¹ En première approximation, on dira que la symbolisation primaire se déploie dans la sensorialité et l'affectivité alors que la symbolisation secondaire se déploie dans le langage.

L'activité créatrice est là comme un lieu où il devient possible de commencer à dire sa souffrance sans s'effondrer. Si ce qui fait souffrance se dit sur une musique, si je dois suivre un rythme, je vais placer un mot, deux mots, trois mots puis quatre, cinq... et avec la mélodie, je suis soutenu par quelque chose qui me permet de raconter.

Dépénaliser ?

Quel bilan peut-on dresser sur les politiques qui ont été suivies depuis une vingtaine d'années sur les questions de la consommation et du trafic de drogues ? Sans verser dans une vision trop manichéenne, on peut affirmer que si les politiques de réduction des risques ont permis dans l'ensemble des avancées importantes, notamment en termes de santé, les politiques de tolérance zéro, a contrario, ont plutôt échoué. Faut-il alors, à partir d'un tel constat, mettre à l'ordre du jour la question de la dépénalisation de l'usage et du trafic du cannabis ? Sachant que le deal de ce produit représente, dans les quartiers populaires, l'essentiel du trafic de drogues. Sachant aussi que les démarches étrangères qui, pour le moment, n'ont concerné que la dépénalisation de son usage n'ont pas eu d'effet significatif observable sur son niveau de consommation. De plus en plus de praticiens, de scientifiques mais aussi de politiques posent et débattent autour de cette question, trop souvent encore et malheureusement pour les derniers, à huis clos en raison du poids des positionnements électoralistes.

La seule chose positive, depuis dix ans, c'est la réduction des risques. L'une des orientations un peu débattue dans de petits cercles de sociologues, de psychologues, de scientifiques et de politiciens, c'est la question de la dépénalisation de la consommation et de la vente.

L'expérience hollandaise de la tolérance dans le coffee shop n'est pas une légalisation. Ils ont simplement décidé que, sous certaines conditions, ils n'appliqueraient pas la loi. Cela se passe bien du point de vue des nuisances publiques. Les flics d'Amsterdam sont enchantés. Pour eux, les problèmes, c'est les pubs et pas les coffee shop.

Au Portugal, tu as le droit d'avoir dix jours de consommation sur toi. On calcule donc que dix jours de cocaïne, c'est telle quantité ; dix jours de cannabis, telle autre. Si tu les avais pour les vendre ou pas, c'est un autre problème. C'est l'usage qui est dépénalisé, pas la vente, en raison des traités internationaux.

Sur les quartiers populaires, il y a de plus en plus de cocaïne et d'héroïne mais le cannabis a explosé. Quand j'étais jeune éducateur, lors des séjours, c'était : « Attention, s'il y en a un qui fume du cannabis, je tire les oreilles et je l'accroche au plafond ! » J'étais réellement sous cet angle. Je n'avais pas le recul, l'expérience et le savoir de tout ce qui était en jeu dans la consommation. Il y avait juste un rapport légal.

80 % des trafics de drogues concernent le cannabis, avec un phénomène de massification sur les quartiers populaires. Cette voie de la légalisation n'a pas été explorée.

Les études montrent surtout que cela n'a aucun impact sur la consommation. Dans certains pays, la consommation a augmenté ; dans d'autres, elle est restée stable, dans d'autres encore, elle a baissé.

Parmi les effets attendus positifs, les promoteurs de la dépénalisation citent :

- la réorientation de l'intervention policière sur des champs délictueux plus importants grâce au gain de temps obtenu par la suppression des tâches de contrôle et de fouille des jeunes susceptibles d'avoir sur eux des barrettes de shit,
- la réorientation d'une partie des budgets consacrés à la répression sur d'autres secteurs et tout particulièrement la prévention,
- Le contrôle de la qualité du cannabis grâce à un contrôle des filières, en cas de production locale,
- la réduction du bruit et des nuisances sociales dans l'espace public,
- la réduction des violences liées au trafic sur les quartiers.

Beaucoup de policiers sont là pour contrôler les jeunes, les fouiller pour des barrettes de shit consommées sur place. Bien sûr, ils sont en contradiction avec la loi mais personne ne va rentrer dans un immeuble contrôler si leur voisin fume du shit. Pourtant, il est dans la même illégalité. Cette hypocrisie est reconnue à tous les niveaux. Aujourd'hui, les policiers le disent et on sait que la justice croule sous les dossiers de petits dealers à trois barrettes de shit.

L'idée, c'est de mettre ailleurs ces milliards mis sur la criminalisation des consommateurs et des petits vendeurs.

On pourrait produire le cannabis sur place pour contrôler les filières. Cela paraît fou de le dire cela mais on pourrait travailler les qualités du produit. Tant dans le secteur médical que dans le secteur social, politique et judiciaire, tous sont d'accord pour dire qu'il faudrait aller vers ça mais à huis clos.

Des familles en ont marre d'avoir des jeunes qui squattent les cages d'escalier. Des jeunes qui s'en sont sortis me disent : « Je vais descendre pour leur tirer dessus parce que cela ne peut plus continuer. Ils n'écoutent plus rien ! » Tous les soucis que cela génère au cœur d'un immeuble, d'un quartier !

Mais les professionnels reconnaissent aussi volontiers que la dépénalisation ne résoudra en rien la question sociale et s'interrogent sur la façon dont le système, dans sa globalité, peut se réorganiser et surtout sur la façon dont les jeunes avec qui ils travaillent peuvent réagir au cœur de celui-ci. Concernant ces derniers, ils font l'hypothèse d'un double mouvement. Ceux qui tiennent les postes clés vont plus encore se « professionnaliser ». Ils peuvent se tourner vers des activités (vente de drogues plus « dures » ou cambriolages) plus dangereuses, surtout pour autrui. Ceux-là ne constituent qu'une minorité parce que la plupart des jeunes des quartiers n'auraient pas les compétences requises pour tenir de tels postes. Pour tous les autres, la nécessité de trouver de l'argent et de la reconnaissance au travers de la débrouille les poussera vers d'autres trafics illégaux mais peut-être moins générateurs de nuisances sociales (trafic de cigarettes, de « marchandises tombées du camion », de vêtements de marque...). Ils constituent la grande majorité. Intéressés et instruits par les expériences étrangères mais conscients des particularités de la réalité française, les participants à la démarche demandent la mise la place d'expérimentations afin de pouvoir en évaluer les résultats.

Si on avait le plein-emploi, je ne pense pas que le trafic serait aussi répandu !

Il y aura des regroupements en bas des immeubles tant que les appartements seront aussi exigus même si on légalise le cannabis. La question sociale, c'est qu'il n'y a pas de lieu pour se regrouper !

Comment le système, d'un point de vue global, va-t-il se réorganiser pour continuer à fabriquer de la débrouille et permettre à des familles de payer la facture d'électricité et aux jeunes de participer à la société de consommation ?

CONCLUSION GENERALE

Des groupes de professionnels parisiens et séquano-dyonisiens ont réalisé cette recherche participative. Ils sont en contact avec des jeunes, filles et garçons, de différentes classes d'âges, inscrits dans les débrouilles de rue. Ils les rencontrent dans différents champs d'intervention : l'enseignement, l'éducation spécialisée, la PJJ, la réinsertion, la prison, l'accueil résidentiel... En général, ces professionnels travaillent avec des « petites mains » de l'économie de la rue : des jeunes utilisés au bas de l'échelle, dans les strates inférieures du business, pour des transactions sans envergure. Ils ont croisé leurs différentes lectures de l'économie de la rue. Grâce à la diversité de leurs regards et de leurs expériences, nous avons pu interroger les parcours des jeunes dans et hors de l'économie de la rue. Une série de questions ont guidé notre travail : Dans quels contextes, à partir de quelles logiques, ces jeunes s'engagent-ils dans les trafics ? Quelles sont les dynamiques qui les y enferment ? Sur quoi s'appuient-ils pour « se retirer », mettre à distance l'économie de la rue et intégrer une vie adulte plus sécurisante.

Pour ces professionnels, l'irruption du trafic exacerbe les tensions et les difficultés, perturbe et réinterroge leurs cadres de travail habituels. Il déstabilise profondément leurs pratiques quotidiennes. Au cours de notre démarche de co-analyse, ils ont refusé de s'enfermer dans une attitude de déni. Ils ont construit un cadre éthique d'intervention, en formulant des propositions concrètes sur leur positionnement de proximité afin d'être plus aidants au quotidien, et en dégagant des pistes de travail qui nécessiteraient aujourd'hui la mise en œuvre de nouvelles expérimentations.

L'économie de la rue

Elle recouvre essentiellement la vente au détail de stupéfiants, de contrefaçons, de marchandises « *tombées du camion* » mais aussi l'offre de prestations sexuelles ou encore les petits délits (vols...). Les tâches sont segmentées et progressives. Ces jeunes commencent par rendre de menus services aux guetteurs. Ensuite, leurs activités se diversifient : le guet, le stockage de la marchandise ou de l'argent du trafic, l'aide logistique (emballage, transport...), la protection des personnes ou des territoires, la vente au détail, etc. On observe une forte division genrée du travail. Les jeunes filles s'engagent davantage dans le trafic de cartes bleues, de contrefaçons et de produits de luxe. Dans le secteur des stupéfiants, elles feraient surtout les transporteuses (*les mules*), le stockage de l'argent (*les banques*) ou des produits (*les nourrices*) ainsi que la vente dans les lieux festifs. Elles sont plus exposées à la prostitution, pour subvenir à leur consommation ou leurs besoins matériels. Les femmes soutiennent aussi les justiciables les périodes d'incarcération.

Dans les trafics, on observe une forte division hiérarchique entre les concepteurs et les exécutants. Les hauts des pyramides sont assez stables, tandis que les bases sont beaucoup plus flexibles, avec des différences de

revenus énormes entre les « directions » et « la main d'œuvre ». Les activités des « petites mains » ne rapportent pas. Outre les risques pris, proportionnellement au nombre d'heures prestées (ils passent facilement plus de 12h par jour dehors, hiver comme été), ces jeunes sont payés nettement moins que le smic. Ainsi, par exemple, en Seine-Saint-Denis, des professionnels ont calculé que les postes autour de la revente de cannabis rapportaient entre quatre et cinq euros l'heure. Ils parlent d'une véritable exploitation de la force de travail de la jeunesse.

En général, le trafic s'organise par secteur, sur une base territoriale marquée. Les « équipes » sont attachées à des morceaux de quartiers, des parcelles de terrain. Cet arrimage des activités à un territoire, ses « embrouilles », ses rixes et ses sociabilités peut enfermer les jeunes dans le milieu du trafic. Un jeune qui vit et « *a ses affaires* » dans un quartier, se définit toujours davantage à partir de son territoire. Il a de moins en moins de lien à l'extérieur et des liens de plus en plus forts à l'intérieur. Il est redevable tant sur le plan commercial qu'amical. Plus l'appartenance au quartier est forte, plus les jeunes sont sous emprise des réseaux.

Le petit trafic endette rapidement les jeunes car il fonctionne sur la dépense et l'image de la réussite. Une fois dans les réseaux, la plupart « *flambent* », dépensent avec ostentation l'argent qui leur passe entre les mains. Ils achètent des objets de prestige, s'habillent « *marques* »... Ils suivent le train de vie de leurs pairs. Ce faisant, ils s'endettent auprès de leurs fournisseurs et s'enferment dans le système du deal. Le trafic n'est pas basé sur un rapport de d'échange, de circulation des dons, mais sur un rapport de domination, où « les petites mains » sont peu à peu gagnées par « *la fièvre de l'argent* », s'endettent et dépendent toujours davantage des réseaux. La dette est non seulement financière mais aussi subjective, symbolique. Les jeunes peuvent se sentir redevables vis-à-vis de ceux qu'ils considèrent comme des protecteurs bienveillants. Ce sentiment oblige et contribue à enfermer les jeunes dans les réseaux de trafic.

Dans les modes de vie du trafic, la peur est centrale. Quand la violence s'enclenche, chacun se solidarise avec les siens pour protéger ses ressources, sa famille, son territoire... Les jeux de réputation et la brutalité que chacun peut mobiliser facilitent le remboursement des crédits. Les « fautes » ou les manquements des uns ou des autres se soldent par des menaces, puis de la violence physique. Les rumeurs provoquent des conflits d'honneur. Les expéditions punitives ou la peur des rétorsions judiciaires font encore grimper le taux d'adrénaline. Les « petites mains » mettent leur corps en jeu. Beaucoup consomment des produits qui ont une bonne valeur sociale, comme le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, alcool, pour « *assurer* », de nuit comme de jour. Les business et les consommations distordent leur rapport au temps. Beaucoup vivent la nuit, dorment une grande partie de la journée et vivent dans une forme de présent continu.

Le deal de crack ou d'héroïne peut générer de la culpabilité, avec son lot d'atteintes psychiques : anxiété, crises d'angoisse, insomnies... Pour y faire face, certains banalisent leurs activités : le dealer est vu comme un commerçant qui rend des services. D'autres déshumanisent leurs clients vus comme « *faibles de caractère* », « *déjà morts* »... Beaucoup se déresponsabilisent en mettant en cause « *le système* » (« *si ce n'est pas moi, un autre le fera* »). Mais ces défenses sont peu efficaces. Ainsi, « *l'argent sale* » est dilapidé, comme s'il brûlait les doigts. Les jeunes évoquent des troubles du sommeil ; le fait d'être constamment sur leurs gardes, la peur pour leurs proches... Si dans les réseaux, on appelle ces

jeunes «*des petites commissions maxi-risques*», c'est sans doute parce que cette expression résume bien leur position dans la chaîne de distribution. Ils occupent des postes très exposés au stress, aux consommations, à l'endettement, aux risques judiciaires mais de peu de rapport. Ce qui pose la question du sens caché de l'engagement dans les trafics. En effet, la raison communément invoquée, à savoir « l'argent facile », est un leurre : l'économie de la rue rapporte peu au regard de la pénibilité du travail, des risques encourus et de l'emprise qu'elle exerce sur les jeunes les plus vulnérables.

Les engagements dans les trafics

Les entrées dans les trafics reposent sur des logiques groupales, économiques, subjectives et affectives qui se croisent au cœur de leurs modes de vie.

Les trafics s'intègrent dans des vies en groupe, des sociabilités de cité ou de quartier. Sur certains territoires, l'économie de la rue prend toujours plus d'ampleur. Des «*grands*» repèrent les «*petits*» les plus «*vaillants*», les prennent «*sous leurs ailes*». Plus ils font d'apprentissages, plus ils se font de nouveaux réseaux, à l'école, ou ailleurs, plus ils sont mobiles, plus ils montent les échelons, plus ils sont reconnus. Des groupes organisés autour du deal sont labiles et fluctuants, mais d'autres sont très stables, basés sur des liens affectifs de longue date. Ces groupes d'appartenance, les jeunes les nomment «*la famille*», d'une part, et «*l'équipe*», d'autre part. Les termes «*famille*», «*équipe*» sont des mots forts, qui marquent le sentiment d'appartenir à des collectifs. Quand les amitiés d'enfance (la famille) deviennent des amitiés de business (l'équipe), ces appartenances sont précieuses, interdépendantes et difficiles à défaire.

L'économie de la rue est aussi une réponse à la relégation scolaire. Elle offre une vie sociale alternative quand les jeunes sont mis au ban des sociabilités et des ambitions scolaires. L'entrée au collège est un moment critique quand les enfants ne trouvent pas de protection, lorsque les groupes tournés vers le deal leur en offrent une. Une fois exclus d'une école, en attente d'une réaffectation, les jeunes sont également très exposés au trafic. La réaffectation met parfois des mois, un temps de forte révolte envers le système scolaire, où «*l'école de la rue*» peut prendre le pas sur l'école publique. Vers 16-18 ans, si les relégations scolaires repoussent les jeunes hors de l'école, aucun revenu de remplacement ne leur est accessible. Les employeurs n'engagent que très rarement avant 18 ans. Les trafics paraissent alors ouvrir les possibles.

Des jeunes peuvent investir les réseaux du trafic comme des familles de substitution, quand leurs liens familiaux se troublent ou deviennent inconsistants. Quand les espaces de communication se réduisent, les relations familiales se brouillent ; des conflits de cultures peuvent exacerber le conflit ou le fossé des générations. Pour les filles, le moment critique serait lié à la puberté et aux conflits de normes de genre qui peuvent s'exacerber à cet âge de la vie. Des jeunes filles ont des doubles vies. Elles se retrouvent dehors sans guide, sans protection, très exposées à la marchandisation du corps et à l'économie de la rue.

Dans les familles, la fonction paternelle peut être mise à mal par les séparations, le chômage, les vulnérabilités socio-administratives. Des mères mettent leurs enfants sur un piédestal, leur fils en particulier. En particulier si elles sont confrontées à la précarité et à la violence familiale. Si aucune limite n'est mise à sa toute puissance, l'enfant intègre peu les règles de la vie sociale. De plus

en plus de femmes élèvent seules leurs enfants. Quand elles sont isolées, elles doivent assumer seules l'ensemble des fonctions de la parentalité. A déléguer leur autorité aux aînés, des mères perdent leur place de parents. Certaines sont poussées à travailler loin de chez elles, avec des horaires hyper-flexibles, leurs enfants sont laissés à eux-mêmes. Des professionnels craignent aussi certaines figures, souvent maternelles, surprotectrices, dont la toute-puissance affective freine l'autonomie subjective adolescent. Pour se dégager de cette emprise affective, des adolescent.e.s s'affirment par différentes pratiques à risque, dans les trafics en l'occurrence, s'ils font partie de leur environnement.

De frère en frère, un capital de savoir-faire, de contacts se transmet. La solidarité de fratrie face à la répression s'apprend très tôt. Pourtant, en général, lorsqu'un jeune atteint un certain niveau hiérarchique, il tente de préserver les siens, du business. Souvent parce que là où il en est, il connaît aussi le prix à payer. Des parents sont dans l'aveuglement, le déni, ils n'interrogent pas la provenance des biens qu'ils voient apparaître chez eux. D'autres sont au courant mais, en même temps, bloqués, démunis, débordés. Sans prise sur leurs enfants, ils préfèrent se taire et « fermer les yeux ». Ils vivent un complexe affectif fait d'impuissance, de peur, de honte ; ils se replient, s'emmurent dans le silence. Chacun tient la façade et est renvoyé à la solitude.

Pour beaucoup de jeunes, le deal est une activité économique qui permet, de résister à la pauvreté. L'argent du trafic est d'abord de l'argent possible, qui aide les jeunes qui vivent dans des familles précarisées à subvenir à leurs besoins et, parfois, à contribuer au budget familial. Quand des pratiques discriminatoires, liées à l'origine et/ou au lieu d'habitation, freinent l'embauche sur le marché du travail, l'entrée dans le trafic permet aux jeunes d'éviter de se confronter à la violence du rejet et à des situations d'échec qu'ils jugent programmées. Des jeunes rêvent de pouvoir « *coffrer* », accumuler, jusqu'à pouvoir ouvrir une « *petite affaire* », se créer son propre emploi, puis se légaliser, mais ces rêves se réalisent très rarement, tant le trafic de détail rapporte peu et pousse à la dépense.

L'entrée dans les trafics a souvent des ressorts subjectifs. Questionner le « goût » de la peur peut être central pour décrypter le sens des trajectoires dans le deal. La quête viriliste structure les relations de trafic. Le virilisme promeut le courage d'affronter les risques et la peur, devant le groupe de pairs. Il s'appuie aussi sur la colère, la méfiance et la mise à distance du genre féminin, un code social qui crée de fortes tensions de genre dans les quartiers. Des jeunes entrent dans le trafic pour exister dans le regard des autres, être plus visibles, être reconnus. Là, ils peuvent mettre à distance le monde réel, se mettre en scène, « *se raconter des histoires* », « *se faire des films* ». S'engager dans les trafics, c'est aussi se rebeller, s'opposer à une société qui vous discrimine et vous est hostile, prendre une revanche sociale, par rapport aux discriminations scolaires, sociales, raciales que vivent les enfants des quartiers pauvres. L'argent du trafic donne de la fierté ; l'accès aux objets de prestige est sensé réparer humiliations subies.

Ainsi, l'économie de la rue est polysémique : elle fait partie des sociabilités locales ; elle offre aux jeunes en difficultés familiales et scolaires des activités, des ressources et une place dans un groupe ; elle est une « *adrénaline* » et un mode de vie à risques. Les parcours dans les trafics peuvent être courts, mais ils peuvent aussi plomber les vies.

Les dynamiques d'enkystement dans les trafics

Les trafics peuvent exposer à des formes de violences qui endurent les jeunes et les enferment dans les trafics.

L'enfermement relationnel, sur des territoires restreints, expose à des formes de compétitions et de violence inhérents aux milieux très fermés. Guerre de marchés, rixes, escalades de la vengeance marquent les jeunes. Certains perdent confiance en l'autre, en eux-mêmes, en l'avenir. Sous emprise du trafic, de ses modes de vie, de ses obédiences, de ses codes sociaux, ils n'envisagent plus leur place dans un autre milieu. Trop longtemps plongés dans l'économie de la rue, des jeunes deviennent « inoxydables », indifférents aux émotions, vu de l'extérieur, et volcaniques à l'intérieur. Ce qui les éloigne de leurs proches, émousse leurs émotions et leurs affects, les pousse à rompre les liens qui pourraient les aider à sortir du trafic.

Le marquage pénal, la violence des gardes à vue et des incarcérations, le casier et les dettes pénales peuvent enkyster les jeunes dans des parcours d'illégalité. L'expérience de la prison laisse des séquelles, d'autant plus graves que les jeunes, pour garder la face, occultent la violence qu'ils ont subie. Ces dernières années, les risques de repérage et de marquage pénal des « petits détaillants » seraient devenus de plus en plus importants. Les politiques d'interpellation systématique des jeunes qui occupent l'espace public ramènent massivement de très jeunes gens dans la nasse judiciaire. Tandis que les politiques offensives de lutte contre la récidive majorent les ré-interpellations et donc le facteur aggravant de la récidive. Au cours des trajectoires carcérales, des jeunes perdent la maîtrise des drogues, ce qui peut les confiner dans le trafic.

Heureusement, de nombreux jeunes trouvent des appuis et se retirent lentement des modes de vie liés aux trafics.

Le mouvement de la sortie

Des jeunes arrivent à saturation de la violence des trafics. Ils vont « trop loin », au-delà de là où leur morale personnelle leur permet d'aller ou quelqu'un s'en prend à leurs proches, quelle qu'en soit la raison, ils rencontrent un point d'arrêt, qui les conduit à rompre avec le milieu. Dans un premier temps, ils sont seuls, isolés, vulnérables, puis ils tissent de nouveaux réseaux. Certains développent des passions alternatives, s'engagent dans les cultures urbaines, et se retirent ensemble, « en équipe », des trafics. La plupart s'en sortent grâce à une combinaison évolutive de travail et de trafic. Lentement, ils se dégagent de leurs dettes et « *changent de direction* ». Ils réinvestissent leur famille d'origine ou fondent leur propre famille. En général ce sont ces liens affectifs, avec la famille ou « la copine », et les engagements parentaux qui détournent les jeunes du trafic. Ceux qui restent enfermés dans les trafics n'ont souvent rien à perdre.

La plupart construisent lentement leur vie hors du trafic, ils accumulent des liens, des compétences, des ressources sociales, des expériences de vie. Ils vivent un lent mouvement de maturation, avec des moments de rechute et des avancées significatives.

Les perturbations du cadre professionnel

Les professionnels découvrent que des leviers éducatifs sur lesquels ils pouvaient jusque-là compter cessent d'être opérants face à des jeunes dont le principal modèle d'identification est celui « des dealers qui gagnent de l'argent facile et qui, grâce à cela, peuvent avoir de jolies filles et conduire de belles bagnoles ». Un modèle d'autant plus difficile à combattre pour les professionnels que fortement valorisé dans les médias dominants. Dans ces conditions, comment peuvent-ils aider un enfant à devenir élève, à grandir par l'intermédiaire de l'école, comment peuvent-ils promouvoir la culture de l'effort ? Ils découvrent ensuite que les jeunes sont tenus de respecter l'omerta propre au trafic, se taisent et taisent, au-delà des mots, leurs sentiments, leurs émotions, leur mal-être. Parfois, avec stupéfaction, ils constatent qu'ils font l'objet de suspicion, de surveillance de leur part alors qu'ils pensaient avoir gagné leur confiance. Une fausse information, ou un acte mal compris ou encore une parole mal interprétée suffit pour installer le soupçon et défaire soudainement un long et laborieux travail de tricotage de la relation éducative. Enfin, ils peuvent avoir peur de subir les violences que ce trafic génère et activer des défenses, plus ou moins rigides, susceptibles d'annihiler leur capacité à aller au-devant de ces jeunes ou alors tomber dans la fascination de cet univers interlope et délaissé le positionnement de proximité au profit d'une posture de sidération et de jouissance mortifère.

Des propositions pour être plus aidant au quotidien

Certaines propositions ont une portée générale ; d'autres sont plus spécifiques, plus directement en lien avec la visée de la réduction de l'emprise des réseaux sur les jeunes. Nous nous centrerons sur ces dernières propositions et notamment sur le développement de la capacité de sentir et décrypter ce qui se joue chez le jeune qui leur fait face, l'aide à la déconstruction des illusions liées au trafic, la nécessité d'articuler travail avec les groupes et travail avec les individus, l'adaptation de la pratique aux différentes phases d'implication des jeunes dans le réseau, le repérage des moments sensibles qui ponctuent leur parcours dans le trafic.

Les professionnels ont formulé des propositions sur leur positionnement individuel en soulignant que c'est la lecture des réseaux, les connaissances fines peu à peu acquises sur eux qui les nourrissent et les autorisent. Ainsi, il est nécessaire, au-delà d'une simple familiarisation avec les problématiques générales du trafic, de connaître ses enjeux locaux mais aussi individuels et subjectifs afin d'être plus voyants, plus réceptifs, plus à même de percevoir dans les attitudes, le gestuel et les paroles parfois confuses de celui-ci ou de celle-là ce qui vaut appel et mérite attention et, parfois, réponse. Plus à même aussi de prendre en compte des dimensions très concrètes dans leurs actes professionnels ; plus à même d'éviter, par exemple, de lui proposer des formations dont les horaires recouvrent ceux du trafic.

Il est nécessaire, dans un tel projet de connaissance, de ne pas négliger la dimension économique de l'engagement dans le trafic afin d'aider les jeunes à déconstruire certaines illusions liées au trafic comme, par exemple, celle de l'enrichissement facile qu'ils partagent avec beaucoup d'acteurs et qu'ils peuvent eux-mêmes renforcer au travers de certaines pratiques ostentatoires ; en brandissant, par exemple, des liasses de billets tout en omettant de dire que la

plus grande partie de la somme d'argent qu'elles représentent doit être reversée à leur « patron ». Les professionnels interviennent ici en prenant garde de ne pas les humilier, en veillant de ne pas casser trop vite et trop brutalement ces illusions qui nourrissent l'estime de soi. Dans certains cadres de travail, ils peuvent aborder ces questions d'une façon plus directe avec eux. C'est le cas à la PJJ où les jeunes sont sous-main de justice précisément en raison de leur implication dans le trafic. Le fait, ici, de calculer avec eux le taux horaire et de mettre ce dernier en perspective avec les risques encourus peut leur permettre de prendre conscience du fort degré d'exploitation dont ils ont été l'objet.

D'autres propositions insistent sur la nécessité de promouvoir une approche qui puisse redonner une valeur positive à la dynamique groupale. En fait, le groupe en soi n'existe pas ; seuls des groupes particuliers existent. Tel groupe est destructeur de toute créativité et repose sur un mode de fonctionnement qui nie – c'est le cas lorsqu'il tend à devenir une bande – l'individualité et la singularité de ses membres. Tel autre, au contraire, est support pour le désir de ceux qui le composent, favorise, étaye leur processus d'individuation. Tel autre encore enveloppera l'individu en produisant sur lui des effets contradictoires, analysables tout à la fois en termes d'aliénation et de libération. Ce n'est qu'à partir d'une connaissance concrète d'un groupe concret que les professionnels peuvent agir avec efficacité, tantôt en privilégiant l'accompagnement d'un processus de défusion du jeune d'avec le groupe, tantôt en usant du groupe comme levier de prévention pour ce dernier. La présence des jeunes dans un groupe requiert parfois un investissement qui absorbe toute leur force, toute leur énergie, qui canalise toute leur activité sur ses rapports hiérarchiques, ses tensions, ses bagarres, ses embrouilles, ses enjeux. Dans ce cas, il est important d'aider les jeunes à dire non, à se construire en tant qu'individu capable de faire des choix autres que celui de leur groupe et de son leader. Il est important de les étayer dans leur capacité à résister à la pression, parfois énorme, exercée par ce groupe, qui les pousse à être conformes à ses attentes, à adopter toutes ses valeurs, normes et représentations. Mais les professionnels peuvent aussi utiliser le groupe en tant que levier de prévention, considérant dans ce dernier cas que le jeune ne doit pas quitter le groupe mais aller de groupe en groupe pour décoller du quartier. A y bien regarder, si l'on veut que ces groupes puissent constituer une alternative à l'économie de la rue, être plus attractifs que celle-ci, ils doivent alors être consistants et sécurisants et ils doivent l'être davantage, si possible, que les groupes constitués autour du deal. Les professionnels des structures d'accueil doivent aussi, souvent contre toute la tradition dont ils ont pu hériter, intégrer une dimension collective au sein de leur activité, notamment lorsque les jeunes investissent, parfois bruyamment, la structure en groupe. Mais la rencontre interindividuelle s'impose aussi, notamment lorsqu'un jeune impliqué dans le trafic fait l'objet d'une surveillance au sein de son groupe. Dans ce dernier cas, ils doivent apprendre à saisir le moment propice, celui où il se présentera seul, voire agir pour créer les conditions d'une rencontre avec lui en l'absence du groupe.

D'autres propositions insistent sur la dimension temporelle. Ainsi, les professionnels doivent adapter leur façon d'intervenir à un mode d'implication des jeunes dans le trafic qui évolue, notamment en fonction des différentes phases de leur parcours dans ce dernier. Lorsqu'ils entrent dans le trafic, les jeunes sont comme fascinés car celui-ci. Ils ont tendance à sous-estimer la gravité des risques encourus et à leur donner un caractère fortement ludique, voire virtuels. Les professionnels peuvent alors axer leur travail sur la conscientisation du risque en

donnant des informations concrètes et précises sur leur réalité. Mais l'ampleur du travail qu'ils doivent réaliser en matière de réduction des risques est à la mesure de la force d'attractivité du trafic. Lorsqu'ils sont engagés plus avant dans le trafic, les jeunes prennent conscience de la réalité de ces risques, ne serait-ce que parce que des copains, de temps en temps, « tombent ». Mais, nous l'avons vu, le type de défense qu'ils mettent en œuvre les encouragerait plutôt à se maintenir dans le trafic. Il s'agirait moins pour les professionnels, durant cette phase-là, de faire prendre conscience aux jeunes des risques qu'ils encourent en s'impliquant dans le trafic que de leur permettre de changer les formes de cette conscience, de subvertir leur rapport subjectif à ces risques.

Mais les professionnels doivent pouvoir aussi repérer, au-delà des grandes phases de ce parcours, ses moments les plus sensibles, les plus critiques, les plus névralgiques.

Ils doivent ainsi prêter une forte attention aux moments qui, plus que d'autres, sont propices à l'engagement des jeunes dans le trafic. C'est le cas lorsque les « petits » entrent au collège et se sentent menacés par les « grands », lorsqu'ils sont tentés de leur « rendre des services » en acceptant de faire du guet. C'est plus encore le cas peut-être lorsque des jeunes sont en décrochage scolaire, notamment suite à une exclusion définitive prononcée contre eux par un conseil de discipline ou se retrouvent, en septembre, sans école. Là, le risque de basculement ou d'enfoncement dans le trafic est particulièrement élevé car ils se retrouvent à « l'école de la rue » et sont capables d'incorporer très vite ses codes, ses normes et ses valeurs. Conscients d'être pris dans une course de vitesse, les travailleurs sociaux et éducatifs tentent d'agir ici avec réactivité et rapidité afin de les réinscrire dans le système scolaire ou de trouver des solutions satisfaisantes en termes de formation ou d'emploi. Ces moments peuvent être directement liés à des tranches d'âge. C'est le cas avec les « 16-18 ans » parce qu'ils ne disposent guère de propositions de solution pour eux sur le versant institutionnel sinon des propositions dites de mobilisation qui, parfois, suscitent chez eux beaucoup de colère. Ou encore avec les « plus de 26 ans » parce qu'ils ne font plus partie du « public jeunes » tant pour les missions locales que les centres sociaux ou encore les clubs de prévention. Mais l'attention peut se porter aussi sur des moments propices à la sortie du trafic pour ceux qui y sont pris. C'est tout particulièrement le cas pour la période qui suit la sortie de prison. Généralement, les jeunes trouvent des forces pour résister à la reprise du trafic, notamment lorsqu'ils se sont sentis seuls durant leur détention, n'ont guère bénéficié de l'aide du groupe auquel ils appartenaient. Mais ils ne peuvent pas cependant résister longtemps car ils se retrouvent sans argent pour vivre, voire survivre et éprouvent le sentiment violent et insupportable d'une déchéance. Les professionnels savent là aussi qu'ils doivent agir vite, en fait dans un court laps de temps situé entre la sortie de prison et la réintégration du groupe s'ils veulent infléchir la trajectoire dans le sens de la sortie du trafic.

Enfin, tous les moments susceptibles d'ouvrir la possibilité d'une sortie du trafic ne sont pas toujours prévisibles et à même d'être anticipés. Ils peuvent surgir de façon impromptue dans le parcours tels des occurrences qui risquent de ne plus jamais se représenter. D'où l'importance cruciale pour les professionnels de faire, à leur façon, le guet, de maintenir leur conscience à l'affût afin de pouvoir les saisir à temps, les capter avant qu'ils ne disparaissent.

Des pistes de travail qui méritent expérimentation

Nous retiendrons la promotion de la coéducation, l'appui aux initiatives prises par les habitants eux-mêmes, la mise en place de support créatifs, la promotion de la démarche santé, la réappropriation du modèle de la réduction des risques, ou encore le transfert des compétences construites dans le deal dans le champ du licite.

Parmi les pistes de travail pertinentes qui mériteraient expérimentation, il semble que les démarches se réclamant de la coéducation figurent en bonne place, sans doute parce qu'elles sont susceptibles de redonner du sens à l'engagement scolaire des jeunes et, ce faisant, de freiner, voire de prévenir leur entrée dans les réseaux de drogues. Par coéducation, nous entendons ici une coopération entre parents, enseignants mais aussi travailleurs sociaux, professionnels de l'insertion professionnelle et de l'éducation populaire, acteurs du monde du travail et, dans les démarches les plus novatrices, élèves eux-mêmes. Une coopération qui requiert d'abord que les acteurs s'interpellent autrement ; par exemple, que les enseignants n'attendent pas qu'il y ait problème pour convoquer les parents mais les rencontrent régulièrement pour pouvoir faire avec eux des bilans sur la scolarité de leur enfant. Une coopération qui requiert aussi que ces acteurs puissent se rencontrer dans des lieux institutionnels mais aussi dans des lieux conviviaux plus propices aux échanges.

Mais la recherche-intervention a ouvert d'autres perspectives. Les professionnels peuvent venir en appui des diverses initiatives prises par des collectifs d'habitants eux-mêmes, qu'elles portent sur le montage d'une coordination sur l'emploi, une action culturelle dans la cité ou encore une lutte visant à prévenir l'implication des jeunes dans le trafic ou à desserrer son emprise. Les professionnels soutiennent, amplifient ces actions tout en veillant scrupuleusement à ne pas porter atteinte à leur autonomie. Le choix de ce positionnement ne diminue pas leur importance mais change radicalement le contenu de leur intervention. S'ils sont présents, c'est surtout pour apporter des ressources dont leurs interlocuteurs ont, à un moment donné, besoin pour agir. Un tel choix transforme l'action elle-même. Loin d'être conçue comme la simple mise en œuvre d'un projet formalisé en amont, écrit parfois pour répondre à des injonctions institutionnelles s'inscrivant dans une logique purement gestionnaire, elle ne peut prendre forme qu'au travers d'essais successifs, de tâtonnements, d'expérimentations diverses.

Les professionnels peuvent utiliser des supports créatifs comme la musique, la danse ou encore le théâtre car les jeunes, dans les espaces qu'ils dessinent, peuvent s'approprier ce qui, dans leur histoire, a été laissé en jachère, voire parfois symboliser, se représenter ce qui fut objet pour eux de traumatisme. Car ils peuvent, ce faisant, trouver non seulement des modes d'investissement psychique alternatifs à ceux du trafic, susceptibles de leur procurer un plaisir plus grand mais aussi un cadre plus contenant et des collectifs plus consistants. Ils peuvent, à certains moments du processus d'accompagnement, recourir à l'argument de la santé car ce dernier peut constituer un levier de prévention et l'emporter sur tous les autres, qu'ils soient éducatif, moral, identitaire, financier. Car on sait que certains jeunes sont prêts, à des moments précis de leur parcours, à désinvestir partiellement ou totalement le trafic pour gagner en tranquillité, en sérénité, quitte à perdre d'un point de vue strictement financier.

Une autre piste de travail mérite toute notre attention et sans doute d'être présentée avec finesse afin d'éviter tout malentendu. On n'a cessé de le répéter, les jeunes, dans le monde du deal, courent des risques et font courir aux autres des risques, en raison essentiellement du caractère illégal de leur activité et de la violence propre aux réseaux : risques pénaux (interpellation, mise en examen, jugement, incarcération) ; risques d'atteinte à l'intégrité physique (dommage corporel, voire mort par homicide volontaire ou involontaire) ; risques d'atteinte à la santé mentale (culpabilité de « donner la mort », peur, crainte, sentiment d'être ligoté) ou encore risques « sociaux » (déscolarisation, dégradation des relations familiales, atteinte au vivre-ensemble, à la tranquillité publique, dommages matériels, nuisances sonores, climat d'insécurité...). Peut-être s'agit-il alors de penser l'approche du deal sur le modèle de la réduction des risques jusqu'ici à l'œuvre essentiellement dans le champ de la toxicomanie ; de soutenir l'idée selon laquelle « il y a toujours quelque chose à faire » quel que soit la situation, même si, à un moment donné, des jeunes restent dans le trafic. Une telle éthique d'intervention est en fait solidaire d'une représentation professionnelle d'un parcours des jeunes structuré en paliers. Dans une telle perspective, certains invitent les jeunes à ne pas passer tout leur temps dans le trafic, à lui adjoindre une activité, fût-elle « au noir » car un tel engagement peut témoigner d'une volonté de travailler et constituer une expérience formatrice. Il y a là une occasion de se confronter au monde du travail, à ses contraintes et, parfois, de découvrir la négociation. D'autres tentent de repousser le deal hors des murs de l'institution ou du regard d'une mère de famille et de ses enfants ; d'autres peuvent obtenir d'eux de ne pas revendre les produits les plus nocifs pour la santé. D'autres se posent en tant que tiers afin de réduire la violence propre au trafic, notamment celle qui est exercée par le plus « fort » contre le plus « faible ». Ils font avec la réalité du deal mais tentent de créer un consensus autour de quelques grands principes d'humanité et de poser la loi symbolique là où elle fait défaut. Ainsi peuvent-ils, parfois, obtenir que les « petits » ne soient pas utilisés en tant que guetteur. D'autres, enfin, au bout de ce processus par paliers successifs, peuvent réduire les risques qui sont liés à la sortie du trafic. Ils aident les jeunes à ne pas décompenser brutalement en quittant ces climats de haute tension qui lui sont liés. Dans cette optique, ils leur permettent de décélérer lentement, tout en s'interrogeant sur leur besoin d'en découdre. Ils peuvent leur proposer des alternatives légales leur permettant des montées d'adrénaline et des sensations fortes comme, par exemple, les activités sportives ou Accrobranche.

La dernière perspective, enfin, s'appuie sur un double constat : les jeunes développent dans le cadre de l'économie illicite des compétences et des habiletés, notamment en termes de comptabilité, de négociation, de vente, de relations publiques et, en l'absence même de toute intervention professionnelle, ceux qui y occupent les positions les plus avantageuses, qui disposent du capital économique, social et symbolique le plus élevé parviennent parfois, s'ils font preuve de suffisamment de mépris, à se retirer à temps et à transférer ces compétences dans le champ du licite. On comprend alors que les professionnels voient dans l'accompagnement de ce transfert une piste de travail intéressante tout en étant conscients qu'il requiert de leur part beaucoup de patience mais aussi de vigilance afin de déjouer certains pièges dans lesquels ils pourraient rapidement être pris. Ils savent que c'est moins les compétences en tant que telles que le fait de les mobiliser dans un autre cadre qui pose problème. Car si les jeunes ont parfois acquis dans l'illicite ce qui est requis dans le licite, ils ne

disposent que trop rarement, par contre, des codes propres au monde du travail formel et ne sont pas toujours disposés à respecter ses règles et ses normes. Ils savent aussi qu'il leur faut aller bien au-delà d'une relation duelle avec tel ou tel jeune et intervenir activement sur le versant de la communication, notamment auprès des plus jeunes qui pourraient interpréter cette validation des acquis de l'expérience du trafic comme un encouragement à s'y inscrire, des acteurs du monde du travail peu enclins à faire confiance ou encore des financeurs. Sans doute leur faut-il, ici, trouver le cheminement par lequel ils pourront être entendus par ces derniers en transformant cette question en alternative réaliste et pleinement légitime.

Bibliographie

- AGEMBEN G. 2007. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot et Rivages.
- ALINSKLY S. 1980. *Pour une action directe non violente.*
- ALINSKY S. 1976. *Manuel de l'animateur social*, Paris, Points Politique.
- AMADO G. et ENRIQUEZ E. 2009. La passion évaluative, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°8, Erès.
- AMAOUCHE M., 2010. *Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention? Enquête ethnographique dans le Nord de Paris, à Stains, Saint-Ouen et en Seine-Saint-Denis*, conduite par le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS) et financée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et la DDASS de Seine-Saint-Denis.
- ANZIEU D. 1984, *Le groupe et l'inconscient, l'imaginaire groupal*, Paris, Dunod.
- ANZIEU D. et MARTIN, J.Y. 1968-1976. *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Le psychologue.
- AUBERT N. et HAROCHE C. 2011. *Les tyrannies de la visibilité. Etre visible pour exister ?* Erès.
- AVENEL C. 2007, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin,
- BAUMAN Z., 2007. *Le présent liquide, peur sociale et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil
- BARTH I. et MULLER R. 2008/5. La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là. Réflexion prospective. *Revue Management et avenir*, n°19.
- BATAILLE G. 1957-1990. *La littérature et le mal*, Paris, Folio Gallimard.
- BLOCH E. 1976. *Le principe espérance*, T1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de philosophie.
- BAUDELAIRE. 1855-1993. *Les fleurs du mal*, Paris, Seuil.
- BEN LAKHDAR Ch. 2007, *Estimation des gains des dealers afin d'apprécier le potentiel de blanchiment*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000737/index.shtml>)
- BENSOUSSAN G. 1998. *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, 1001 Nuits, Les Petits Libres
- BERGER P. et LUCKMANN T. 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- BERNE E. 1984. *Des jeux et des hommes*, Paris, Stock.
- BOUHNİK P.1995. *Le monde social des usagers de drogues dures en milieu urbain défavorisé*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris VIII.
- BOUHNİK P. 2007, *Toxicos. Le goût et la peine*, La Découverte
- BOURDIEU P. 1998. *La domination masculine*, Paris, Seuil, Point essai
- BOURDIEU P. 1980. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P.1980. *Le sens pratique*, Paris, éditions de minuit,
- BOURDIEU P. 1980. « Le capital social », *Actes de recherche en sciences sociales*, n°31.

BOURDIEU P. 1974. « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, Vol 15,

BOURDIEU P, 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.

BOURGOIS Ph. (1995)-2001. *En quête de respect, le crack à New York*, Paris, Seuil

BUTLER J. 2002. *La vie psychique du pouvoir*, Léo Scheer éditions.

CASTEL R. 2005, *La discrimination négative. Indigènes ou citoyens ?* Seuil, La République des Idées.

CAUSSE L. et ROCHE P. 2000. Accompagnement et gestion des flux. Le travail en mission locale et en agence locale pour l'emploi, Les intermédiaires des politiques publiques de l'emploi, *Cahier Travail emploi*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, La documentation française.

CLOT Y. 2008. *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF.

Cités. 2009. L'idéologie de l'évaluation. La grande imposture. N°37, Paris, PUF.

COURS-SALIES P. et LE LAY S. 2006. *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Erès, coll. « Questions vives sur la banlieue ».

COURT M. 2010. *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, Paris, La dispute, coll. Corps Santé Société.

DEBORD G. 1967-1996. *La société du spectacle*, Paris, Folio Gallimard.

DEJOURS C. 2003. L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Paris, INRA.

DEJOURS C. 1998. Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale, Paris, Seuil.

DEJOURS C. 1980-1993 *Travail : usure mentale - De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*, Paris, Bayard éditions.

DETIENNE M. et VERNANT J.P. 1993. *Les ruses de l'intelligence ? La métis des grecs*. Paris, Flammarion, Champs.

DEVEREUX G. 1967-1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier.

DUPORT C. 2011. *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, Addap 13.

DUBET F. ; LAPEYRONNIE, D. 1992. *Les quartiers d'exil*. Paris, Seuil.

DUBET F. 2002. *Le déclin de l'institution*, Seuil

DUBOUCHET D. 2006. « Regards sur la souffrance. Échange avec René ROUSSILLON », *Gestalt* n° 30.

DUJARIER M.A. 2008. *Le travail du consommateur*, Paris, La Découverte.

DUJARIER M-A. 2005. « Simulation et dissimulation dans les organisations », *Espaces temps*, p.87-95.

DURKHEIM E. (1895)-2007. *De la division du travail social*, Paris, PUF.

ESTERLE-HEDIBEL M. 2006. « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports de la recherche récente », *Déviance et Société*.

FAVRET-SAADA J. 1990. « Être affecté », dans *Gradhiva*, n° 8.

FREIRE P. 1974. *Pédagogie des opprimés*, Paris, petite collection Maspero.

FREMIGACCI F. ; L'HORTY Y. 2005. La qualité de l'emploi en France : tendance et cycle, *Document de travail*. n°51, Centre d'études de l'emploi (CEE).

FREUD A. 2001. *Le Moi et les mécanismes de défense*, Paris, Presses Universitaires de France.

FURTOS J. 2007. « Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale », *Mental Idée*.

- GAULEJAC (de) V. 2005. *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris, Seuil, collection économie humaine.
- GAULEJAC (de) V. 1996. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GAULEJAC (de) V. ; HANIQUE, F. ; ROCHE P. 2007. *Sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Erès
- GENET J. 1947-1981. *Querelle de Brest*, Paris, Imaginaire Gallimard.
- GILSON E. 1948-1994. *L'être et l'essence*, Paris, Vrin. Librairie philosophique.
- GOETHE J.W.V. 1968. *Faust*, Paris, Garnier-Flammarion.
- GOFFMAN E. 1975. *Stigmate*, Paris, Minit.
- GOFFMAN E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. t.1 *La présentation de soi* et t. 2 *Les relations en public*, Éditions de Minit
- GOFFMAN E. 1967. *Les rites d'interaction*, Editions de Minit.
- GUENFOUD K. *Dans les familles impliquées dans les trafics... La souffrance psychique des jeunes filles*. (<http://www.rvh-synergie.org/prevention-des-conduites-a-risques-des-jeunes/penser-ensemble-la-prevention/economie-parallele-et-trafics/292-dans-les-familles-impliquees-dans-les-trafics-la-souffrance-psychique-des-jeunes-filles.html>)
- HABERMAS J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, l'espace politique, 2 tomes.
- HADDAOUI A. 2010. « Marché et division sociale de travail dans l'économie du cannabis », in Alain Morice et Swanie Potot, *De l'ouvrier sans papier au travailleur détaché. Les migrants dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala.
- HABERMAS J. 1988. *Logique des sciences sociales*, Paris, PUF.
- HEGEL GWF. 1977. *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Aubier.
- HESS, R. et AUTIER, M. 1993. *L'analyse institutionnelle*, Paris, PUF.
- HONNETH, A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du cerf.
- HORKHEIMER, M. et ADORNO, T.W. 1974-1996. *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard
- HORKHEIMER M. 1974. *Eclipse de la raison*, Paris, Payot, critique de la politique
- HUEZ D. 1994. *Souffrances et précarités au travail. Paroles de médecins du travail*, Paris, Syros.
- JAMOULLE, P. et FOURNIER, J. 2007. « Comprendre le sens des conduites à risques pour agir en prévention », Plan crack du Nord-est parisien, Groupe prévention.
- JAMOULLE P. et MAZZOCCHETTI J. 2011. *Adolescences en exil*, Louvain-la-Neuve, coll. Anthropologie prospective/Academia H.
- JAMOULLE P. 2008, *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires*. La Découverte/poche.
- JAMOULLE P. 2008. « La proximité », dans Jean FURTOS (dir), *Les cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, Masson, pp. 83 à 96
- JAMOULLE P. 2005, « L'école de la rue ». *La matière et l'Esprit*, n°2, Université de Mons-Hainaut, juillet 2005.
- JAMOULLE P. Business is business. Enjeux et règles du jeu de l'économie clandestine, Déviance et Société 2003/3 (<http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2003-3.htm>)
- JAMOULLE P. 2002, *La débrouille des familles. Récits de vies traversés par les drogues et les conduites à risques*, De Boeck Université, col. Oxalis.
- JAMOULLE P. 2000. *Drogues de rue. Récits et styles de vie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, col. Oxalis.

- JANKELEVITCH V. 1981. *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, T1. *La méthode et l'occasion*, Point.
- JEANSON F. 1973. *L'action culturelle dans la cité*, Seuil.
- JESU F. 2004. *Coéduquer pour un développement social durable*, Paris, Dunod
- JOUBERT M. 2011. « Trafics et voisinage. L'ancrage social et territorial des activités de micro-deal », dans Claire DUPORT (dir). *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, pp. 53-56.
- JOUBERT M. « Précarité des jeunes et économie parallèle ». (<http://www.rvh-synergie.org/prevention-des-conduites-a-risques-des-jeunes/penser-ensemble-la-prevention/economie-parallele-et-trafics/293-precarite-des-jeunes-et-economie-parallele.html>)
- JOUBERT M. *Drogues, trafics et insertion, l'économie informelle comme support social*, Cahier de Prospective jeunesse, Vol 5 n°3, trimestre 00.
- JOUBERT M. (dir.) 2003, Santé mentale, ville et violences. Questions vives sur la banlieue, Paris, Eres/ Obvies Université de Paris 8
- JOUBERT M. ; GIRAUX-ARCELLA P. et MOUGIN Ch. 2005. *Villes et Toxicomanies. De La connaissance à la prévention*, Eres/Questions vives sur la banlieue
- KAES R. 1976. *L'appareil psychique groupal*, Dunod, Paris.
- KOKOREFF M. 2007. « L'économie des liens dans les cités in La proximité à l'épreuve de l'économie de débrouille », Actes de la XIIIe conférence-débat, Marseille, (http://www.cirdd-paca.org/docs/infos/docs/20090313_conf111207.pdf)
- KOKOREFF M. 2010. La drogue est-elle un problème ? PPB, Payot.
- LALAM, N. 2011. « 'La canette et le sandwich'. La participation des jeunes dans le trafic de stupéfiants », dans Claire DUPORT (dir), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*.
- LAPEYRONNIE D. 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont,
- LAURENT P-J. 2008. « Éléments pour une socio anthropologie de la défiance : l'inhumain et l'humain, esquisse d'une comparaison à partir de la société mossi du Burkina Faso », Jean FURTOS (dir.). 2008. *Les Cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, Paris, Masson.
- LAZZARATO M. 2011. *La fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Paris, Editions Amsterdam.
- LHUILIER D. 2005/2. Le « sale boulot », *Travailler*, n°14.
- LHUILIER, D. 2006. *Cliniques du travail*, Toulouse, érès, coll. « Clinique du travail » dirigé par Yves Clot et Dominique Lhuilier.
- LHUILIER D. et ROCHE, P. 2009. La résistance créatrice, *Nouvelle revue de Psychosociologie*, n°7, érès.
- LUCRECE, 1825. *De la nature des choses*, Paris, Dondey-Dupré père.
- LUKACS G. 1976. *Histoire et conscience de classe*, Paris, Les éditions de minuit, « arguments ».
- MARX K. 1972. *Introduction à la critique de l'économie politique*, Paris, éditions sociales.
- MAUREL C. 2010. *Education populaire et puissance d'agir*. Les processus culturels de l'émancipation, Paris, l'Harmattan.
- MENDEL G. 2002. *Une histoire de l'autorité. Permanences et variations*. Paris, Ed La découverte.
- MEUNIER Emmanuel, « la prévention au défi des trafics » <http://www.rvh-synergie.org/prevention-des-conduites-a-risques-des->

jeunes/penser-ensemble-la-prevention/economie-parallele-et-trafics/353-la-prevention-au-defi-des-trafics-partie-1-sur-3.html
<http://www.rvh-synergie.org/prevention-des-conduites-a-risques-des-jeunes/penser-ensemble-la-prevention/economie-parallele-et-trafics/354-la-prevention-au-defi-des-trafics-partie-2-sur-3.html>
<http://www.rvh-synergie.org/prevention-des-conduites-a-risques-des-jeunes/penser-ensemble-la-prevention/economie-parallele-et-trafics/355-la-prevention-au-defi-des-trafics-partie-3-sur-3.html>

MILNER M. (1969)-1974. *Les mains du Dieu Vivant*, Paris, Gallimard.

MINKOWSKI E. (1933)-1995. *Le Temps vécu. Étude phénoménologique et psychopathologique*, Delachaux, réédition PUF-Quadrige.

MOUSSA H. et ROCHE P. 1992... *pas malades mais pas en bonne santé non plus*, Point Jeunes, Martigues.

MUCCHIELLI L. 2011. « La construction politico-médiatique du lien entre décrochage scolaire et délinquance », in son blog, Le Monde.fr

MUCCHIELLI L. 2002. *Le scandale des tournantes, Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, La découverte.

MONOD J. et KOKOREFF M. 2008. « Des barjots aux bandes des cités », *Revue Esprit : Le gouvernement des villes*.

NANCY J.L. 1996. *Etre singulier pluriel*, éditions Galilée.

NIETZSCHE F. 1997. *Le Gai savoir*, Paris, Flammarion.

PIERRET R. Novembre 2001. *Du partenariat coopératif au partenariat concurrentiel*, Séminaire, ACOFIS, IRTS de Basse Normandie, Caen.

POE E. 1857-1993. « Le démon de la perversité », in *Nouvelles histoires extraordinaires*, traduction Baudelaire, Paris, Flammarion.

PORCHER J. 2008. « Ouvrière en production porcine industrielle : le prix de la reconnaissance », ethnographiques.org, n° 15.

REICH W. (1933)-2006. *Analyse caractérielle*, Paris, Payot-poche.

RILKE R.M. 2005. *Lettres à un jeune poète*. Paris, Gallimard, collection poésie.

ROCHE P. 2010. *Et si on poussait les murs...* Une démarche de coéducation dans des quartiers populaires de Marseille. Dijon, Editions Raison et Passions.

ROCHE P. 2010. « Droit au plaisir et critique des 'risques psychosociaux' », *Les risques sociaux, une nouvelle catégorie sociale ? Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n°10, érès.

ROCHE P. 2010. « Sociologie clinique du travail et subjectivation », Yves CLOT et Dominique LHUILIER, *Agir en clinique du travail*, érès

ROCHE P. 2007. « Les défis de la proximité dans le champ professionnel ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°3, érès.

ROCHE P. 2007, « Le temps collectif de l'éthique », in *La proximité à l'épreuve de l'économie de débrouille*. Actes de la XIIIe conférence-débat, Ville de Marseille, (http://www.cirdd-paca.org/docs/infos/docs/20090313_conf111207.pdf)

ROCHE P. 2005. *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille*, Addap 13.

ROCHE, P. 2002. Approche clinique et éducation populaire, in *Pratiques de consultations, Histoire, enjeux, perspectives*, Collection Changement social, L'harmattan.

ROCHE P. 1987. *Une santé d'acier !* Editions du CNRS.

RICOEUR P. 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

ROUZEL J. 2002. *Le transfert dans la relation éducative, Psychanalyse et travail social*, Paris, Dunod.

- SARTRE, J.P. 1969. *Saint Genet, comédien et martyr*, Paris, Gallimard.
- SAUVADET Th. 2006, *Le capital guerrier. Concurrences et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin
- SCHWARTZ B. 1981. *L'Insertion des jeunes en difficulté* (rapport au Premier ministre), Paris, La documentation française.
- SELLENET C. 2009. « Parents-professionnels : une co-éducation en tension », in Carlo DEANA et Georges GREINER *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*, Toulouse, érès
- SEMORE D. 2009. *Parents et profs d'école, De la défiance à l'alliance*. Lyon, Chronique sociale.
- SIBONY D. 1998. *Violence*, Paris, Seuil.
- SPINOZA B. 1985. *L'Éthique, Idées / Gallimard*.
- SOROKIN P. 1959. *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier.
- THÉRY I., avril-mai-juin 2010, « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? », *Revue française de pédagogie*, n°171.
- VIEILLARD-BARON H. 2011. « Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux représentations », Joëlle BORDET et Pierre ROCHE (dir.) « Quartiers populaires, dynamiques sociopolitiques et interventions », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n°12.
- VILLERBU L. ; WINTER A. et LAURENT C. 2011. *Dimensions psychocriminologiques de la « désistance »*, <http://www.villerbu-crimino.fr>
- WACQUANT L. 1999. *Les prisons de la misère*, Raison d'agir, Paris.
- WACQUANT L. (2005)-2007. *Parias urbains. Ghetto, banlieue, Etat*, La découverte poche.
- WEIL P. 2005. *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, La république des idées, Seuil.
- WEBER M. 1971. *Economie et société*, Tome I., Paris, Librairie Plon.
- WEBER M. 1919-1963. *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions. Coll. Le Monde en 10-18.
- WILLIAMS T. 1989. *Cocaïne kids, Un ethnologue chez les dealers adolescents*, Paris, Gallimard.
- WINNICOTT D. 2010. *Les objets transitionnels*, Paris, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot.
- WINNICOTT D. 1971-1975. *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Paris, Gallimard.

